

DOCUMENTS DE TRAVAIL **197**

Actes de la Journée Doctorale de l'Ined du 30 juin 2011

Actes de la Journée Doctorale de l'INED
du 30 juin 2011

Sommaire

MOT D'INTRODUCTION.....	2
PARTIE 1. SANTE ET MORTALITE	3
« LE CONTEXTE PROFESSIONNEL DU TABAGISME. MESURER LA CONTRIBUTION DES CONDITIONS DE TRAVAIL AUX DISPARITES SOCIOPROFESSIONNELLES DE PRATIQUES TABAGIQUES », CELINE GOFFETTE	5
« APPROACHES TO DEAL WITH MORTALITY DATA BY AGE IN SMALL POPULATIONS », SVITLANA PONIAKINA	19
PARTIE 2. MARCHE DE L'EMPLOI.....	38
« L'EGALITE ENTRE LES DEUX SEXES SUR LE MARCHE DE L'EMPLOI EN TUNISIE », IBTIHEL BOUCHOUCHA	40
« IMMIGRANT-NATIVES EARNINGS CONVERGENCE OVER THE COURSE OF RESIDENCE IN FRANCE », AZIZ BELHASSAINI	54
« LES TRAJECTOIRES D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DESCENDANTS D'IMMIGRES : UNE ANALYSE DES INEGALITES LIEES AU SEXE ET A L'ORIGINE », ELSA STEICHEN.....	70
PARTIE 3. LES MIGRATIONS INTERNATIONALES.....	98
« LES MIGRANTS CONGOLAIS ET SENEGALAIS QUI RETOURNENT DANS LEUR PAYS D'ORIGINE PARTAGENT-ILS LES MEMES LOGIQUES ? », MARIE-LAURENCE FLAHAUX.....	100
« ECONOMIC RETURNS TO MIGRANT SOCIAL CAPITAL: SENEGALESE MIGRANTS IN FRANCE, ITALY AND SPAIN », SORANA TOMA.....	116
PARTIE 4. LES ENFANTS DES MIGRANTS.....	144
« LE PROFIL DES ENFANTS MIGRANT EN FRANCE DANS LA PERIODE 1967 A 2004 DANS LE CADRE DU REGROUPEMENT FAMILIAL », TATIANA EREMEKO	146
« LANGUAGE TRANSMISSION AND BILINGUAL OUTCOMES: DESCENDANTS OF TURKISH IMMIGRANTS IN FRANCE, GERMANY AND THE NETHERLANDS », ANA RAQUEL MATIAS	172
 PROGRAMME DE LA JOURNEE DOCTORALE DE L'INED – 30 JUIN 2011	 213

Ce document de travail rassemble les communications présentées lors de la Journée Doctorale de l'Institut National d'Etudes Démographiques qui s'est tenue le 30 juin 2011. Dix doctorants, tous accueillis à l'Institut et à différentes étapes de leur cheminement de thèse, ont présenté leurs travaux sur les thématiques de la santé, des migrations, de l'emploi et du genre. Nous remercions tous les participants pour leur contribution à cette journée, et tous les lecteurs de ce document de travail pour avoir patiemment attendu sa parution.

Nous tenons à remercier les chercheurs qui nous ont encouragées dans notre démarche tout au long de la préparation de la journée et plus particulièrement ceux qui y ont participé en tant que discutants : Jacques Véron, Stéphane Legleye, Lionel Kesztenbaum, Jean-Louis Pan Ké Shon et Christelle Hamel.

Nos plus grands remerciements vont également à Elsa Steichen pour son aide très précieuse apportée à la mise en page de ce document.

Cette journée organisée par les doctorants de l'Institut a fait renaître une tradition dont la dernière manifestation datait de 1997. Nous avons été très heureuses de voir que les cohortes suivantes de doctorants n'ont pas attendu longtemps pour lancer la nouvelle édition, qui s'est déjà tenue au mois de mai 2013.

Tatiana Eremenko et Céline Goffette, coordinatrices de la journée

PARTIE 1. SANTE ET MORTALITE

LE CONTEXTE PROFESSIONNEL DU TABAGISME

Mesurer la contribution des conditions de travail aux disparités socioprofessionnelles de pratiques tabagiques

Céline Goffette¹

Résumé :

Il existe des disparités importantes de pratiques tabagiques entre groupes socioprofessionnels. Par ailleurs, de plus en plus de travaux portant sur les conditions de travail, et notamment les expositions aux facteurs de risques psychosociaux, font le constat de variations sociales des conditions de travail. Or, l'exposition au stress professionnel pourrait susciter, sinon l'initiation, du moins la poursuite de la consommation de tabac. Par suite, nous faisons l'hypothèse que ces expositions pourraient jouer le rôle de *médiateur* dans la relation entre groupes socioprofessionnels et pratiques tabagiques. Pour tester cette hypothèse, des régressions logistiques emboîtées sont mises en œuvre, et leur comparabilité est assurée par l'emploi de la procédure développée par Karlson, Holm et Breen (2010 et 2012). Les résultats montrent que l'exposition différenciée des groupes socioprofessionnels aux facteurs de risques psychosociaux échoue à rendre compte des disparités socioprofessionnelles de tabagisme quotidien. En revanche, on montre qu'une partie de ces disparités provient d'effets de structure sociodémographique.

1. Introduction

1.1. Les disparités de consommation de tabac entre groupes socioprofessionnels

La dernière édition du Baromètre santé de l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (Inpes) montre une augmentation récente du tabagisme en France (Beck et al., 2011). Parmi les individus âgés de 15 à 75 ans, la part de fumeurs quotidiens est passée de 27,1% en 2005 à 29,1% en 2010. Parallèlement à cette augmentation de la prévalence du tabagisme, les disparités sociales de consommation de tabac se creusent. En 2010, au sein de la population active, la proportion de fumeurs quotidiens est la plus élevée parmi les ouvriers (47%), suivis des artisans, commerçants et chefs d'entreprise (40%), des employés (36%), des professions intermédiaires (30%), des cadres (24%) et enfin des agriculteurs (20%) (Inpes, 2012). La situation de la France n'est pas atypique à cet égard : on constate également de larges disparités socioprofessionnelles de consommation de tabac en Europe (McCurdy et al., 2003) et aux États-Unis (Bang et Kim, 2001). Essayer de mieux comprendre ces disparités et de déterminer ce qu'elles recouvrent constitue donc un enjeu important.

¹ Au moment de la journée doctorale et de la rédaction de cet article, Céline Goffette était doctorante à l'Ined, à Sciences Po Paris et au CREST.

1.2. Comment rendre compte de ces différences ?

Les fumeurs sont plus enclins à consommer du tabac en période de stress qu'en période de relaxation et ressentent un moindre niveau d'anxiété après avoir fumé (Parrott, 1995). La régulation du stress et de l'humeur peuvent donc être des motifs de consommation du tabac. Dès lors, nous faisons l'hypothèse que l'exposition au stress professionnel pourrait constituer, sinon une incitation à l'initiation du tabagisme, tout au moins un frein à l'arrêt, la consommation de tabac faisant alors partie d'une stratégie d'adaptation (*coping strategy*) à ces situations difficiles. L'exploitation des données du Baromètre Santé 2005 montre que 23,7% des 26-75 ans déclarent qu'il leur arrive de fumer lorsqu'ils font face à une situation stressante, et que les personnes qui jugent leur travail très fatigant nerveusement sont aussi plus enclines à fumer pour lutter contre le stress. Fumer en situation de stress est également associé à un niveau de consommation beaucoup plus élevé : les fumeurs déclarant consommer souvent du tabac pour faire face au stress fument en moyenne trois fois plus de cigarettes par jour que les fumeurs déclarant ne pas fumer face au stress (Peretti-Watel et al., 2007).

L'exposition au stress professionnel étant par ailleurs inégalement distribuée entre groupes socioprofessionnels (Guignon et al., 2008), le corollaire de notre hypothèse est le suivant : une partie des disparités sociales et sectorielles de consommation de tabac pourraient être expliquées par une exposition différenciée au stress professionnel. Autrement dit, l'exposition au stress professionnel pourrait être un élément médiateur dans la relation entre groupes socioprofessionnels et pratiques tabagiques.

1.3. Quantifier la contribution des conditions de travail aux disparités sociales de santé : pratiques et carences méthodologiques

On souhaite mesurer la contribution des expositions socioprofessionnelles aux disparités sociales de pratiques tabagiques. Des études ayant pour objectif de mesurer la contribution des conditions de travail aux disparités sociales de santé sont fréquemment menées par les épidémiologistes. La démarche employée dans ces études consiste à réaliser des régressions emboîtées (autrement dit, des régressions estimées en incluant des variables pas à pas). Concrètement, il s'agit de comparer deux modèles : le premier régresse la variable à expliquer (état ou comportement de santé) sur une variable reflétant la position sociale (et éventuellement sur d'autres variables de contrôle) ; le deuxième ajoute à la liste des variables explicatives la variable potentiellement médiatrice, dans notre cas il s'agit d'une ou de variable(s) mesurant l'exposition au stress professionnel. L'évolution des coefficients associés aux modalités de la variable de position sociale renseigne sur le caractère médiateur de la variable incluse dans le second modèle. Marmot et al. (1997) ont mis en œuvre cette démarche pour montrer que la latitude décisionnelle, c'est-à-dire les capacités d'autonomie dont dispose un individu, explique une grande partie de l'association observée entre la profession et les cardiopathies ischémiques. Utilisant la même méthode, Schrijvers et al. (1998) constatent qu'une part importante des disparités sociales de santé peut être attribuée à une distribution différentielle des conditions de travail (expositions physiques et latitude décisionnelle) entre professions. Niedhammer et al. (2008) exploitent les données françaises de l'enquête Sumer (Surveillance médicale des expositions aux risques professionnels) 2003 et observent également que les disparités sociales de santé sont fortement réduites une fois les conditions de travail prises en compte.

Deux études ont utilisé cette démarche pour étudier spécifiquement la contribution des conditions de travail aux disparités sociales de tabagisme. Lahelma et al. (2010) ont mené une étude comparative d'ampleur visant à déterminer si les disparités socioprofessionnelles observées en matière de tabagisme - et également de consommation excessive d'alcool, de pratiques alimentaires, de pratiques sportives et d'obésité - pouvaient être expliquées par des différences d'exposition aux facteurs de

risques psychosociaux dans le cadre du travail. L'analyse porte sur les salariés de trois enquêtes britannique (Whitehall II Study), finlandaise (Helsinki HealthStudy) et japonaise (Japanese Civil Servants Study). Les résultats obtenus sur ces populations spécifiques montrent que les facteurs psychosociaux ne permettent pas de rendre compte des disparités socioprofessionnelles de comportements liés à la santé. Andersen et al. (2008), à partir d'une analyse de salariés danois et suédois, aboutissent à la même conclusion.

Réaliser des régressions emboîtées afin de déterminer l'effet médiateur d'une variable sur l'association observée entre deux autres variables est parfaitement valide dans le cas de la régression linéaire. En revanche, des problèmes surviennent pour les régressions logistiques, et en conséquence l'effet médiateur de la variable considérée peut être mal estimé. Ces carences méthodologiques invitent à reconsidérer la question et à éprouver sur données françaises une méthode adaptée, de manière à déterminer si l'absence de contribution des risques psychosociaux aux disparités socioprofessionnelles de consommation de tabac mise en évidence par les deux études citées plus haut est confirmée ou infirmée.

2. Données et méthodes

2.1. L'enquête Décennale Santé 2002-2003

La première enquête Santé (parfois également appelée enquête nationale sur la santé et les soins médicaux) a été réalisée en 1960-1961. Les suivantes se sont déroulées en 1970-1971, puis en 1980-1981 et 1991-1992. Comme les éditions précédentes, l'édition 2002-2003 de l'enquête Santé a pour objectifs de : décrire l'état de santé de la population (morbidité déclarée, ainsi que la santé perçue); fournir des éléments quantitatifs sur la consommation de soins et la prévention (en volume et en valeur); permettre d'analyser l'état de santé, la consommation de soins et la prévention, en regard des caractéristiques sociodémographiques (âge, sexe, profession...) des individus et de celles de leur ménage" (d'après la présentation de l'enquête disponible sur le site de l'Insee).

L'édition 2002-2003 de l'Enquête Décennale Santé comportait pour la première fois des questions sur les conditions de travail et les expositions professionnelles, notamment les contraintes physiques, les expositions aux risques psychosociaux, la pression temporelle et les horaires atypiques. Ces informations ont été recueillies sous la forme d'un questionnaire auto-administré, tout comme les informations relatives à la consommation de tabac actuelle ou passée des individus.

L'analyse porte sur les actifs en emploi au moment de l'enquête. Nous retenons pour les besoins de l'analyse les individus âgés d'au moins 18 ans, ne suivant pas d'études et étant en emploi au moment de l'enquête, pour lesquels tous les questionnaires auto-administrés sont exploitables, et qui ont répondu à la totalité des questions portant sur leurs conditions de travail actuelles. Au final, l'échantillon est composé de 9 637 individus, soit 5 103 hommes et 4 534 femmes.

2.2. Les variables de l'analyse

La variable dépendante est une variable dichotomique, prenant la valeur 1 si l'individu fume quotidiennement, et 0 sinon². Les groupes socioprofessionnels et l'exposition aux risques psychosociaux constituent les principales variables indépendantes. Des variables de contrôle, telles

² On parle de fumeur quotidien, ou de fumeur régulier, lorsqu'un individu déclare consommer au moins une cigarette par jour.

que l'âge, le niveau de diplôme, la situation familiale et le niveau des revenus du ménage sont également incluses.

2.2.1. Les groupes socioprofessionnels

Par rapport à la nomenclature classique des groupes socioprofessionnels, nous introduisons une distinction entre qualifiés et non qualifiés pour les employés et ouvriers, afin de rendre compte de l'hétérogénéité de ces deux groupes (Chenu, 1990; Amossé et Chardon, 2006). L'emploi qualifié ou non qualifié est repéré de manière explicite dans la nomenclature des PCS pour les ouvriers, les intitulés des catégories socioprofessionnelles y faisant référence (sauf pour les chauffeurs, usuellement classés parmi les ouvriers qualifiés, et les ouvriers agricoles, classés parmi les ouvriers non qualifiés)³. En revanche, il n'existe pas de définition unique de l'employé non qualifié⁴. Nous utilisons la définition proposée par Burnod et Chenu (2001) qui est la seule que nous pouvons implémenter à l'aide de nos données⁵.

2.2.2. Caractérisation de l'exposition aux risques psychosociaux

Pour opérationnaliser le concept de "risques psychosociaux" dans les enquêtes, deux modèles sont utilisés, celui de Karasek et celui de Siegrist. Le modèle de Karasek a été développé à la fin des années 1970. Il postule que le stress au travail résulte de deux dimensions : la *demande psychologique* (qui représente la charge de travail, et combine quantité, intensité et complexité) et la *latitude décisionnelle* (autonomie de décision) (Karasek, 1979). Une exposition prolongée à une forte demande psychologique conjuguée à une faible latitude décisionnelle constitue, selon la terminologie de Karasek, une situation de *job strain*. Une dimension supplémentaire a ensuite été ajoutée, celle de "soutien social" (Karasek et Theorell, 1990). Ce modèle augmenté postule que le stress peut être accru par un manque de soutien social. Le modèle "concurrent", celui de Siegrist (1996), étudie quant à lui les dimensions d'effort et de récompense, et les situations de déséquilibre efforts-récompense. Siegrist postule en effet que les situations dans lesquelles les individus fournissent des efforts élevés mais sont insuffisamment récompensés génèrent du stress. L'opérationnalisation de ces deux modèles dans les enquêtes est basée sur deux questionnaires, le *Job Content Questionnaire* (JCQ) de Karasek et l'*Effort-Reward Imbalance Questionnaire* (ERIQ) de Siegrist.

Le JCQ existe sous différentes versions, incluant plus ou moins de questions. La validité du questionnaire français a été éprouvée, notamment par Brisson et al. (1998). La version implémentée

³ Pour les ouvriers, nous nous écartons légèrement du regroupement habituellement retenu par l'Insee, les chauffeurs étant ici considérés comme non qualifiés, dans la mesure où A. Chenu note que "les niveaux de diplôme, risques de chômage et perspectives de promotion de cette catégorie ne justifient pas leur assimilation aux ouvriers qualifiés".

⁴ Trois définitions ont été proposées. Bisault, Destival et Goux (1994) définissent l'emploi non qualifié à partir de la nomenclature PCS-ESE utilisée dans les enquêtes entreprises, qui distingue employés qualifiés et employés non qualifiés à partir des conventions collectives. Burnod et Chenu (2001) se basent quant à eux sur les catégories socioprofessionnelles de la nomenclature des PCS, qui ont l'avantage d'être disponibles dans de nombreuses enquêtes. Le critère de distinction entre emploi qualifié et emploi non qualifié est le niveau de salaire, les auteurs estimant que la reconnaissance financière révèle la qualification. Chardon (2002) retient comme critère l'adéquation entre emploi et formation et utilise la nomenclature PCS détaillée.

⁵ Huit groupes, plutôt que six, sont ainsi définis, les employés et ouvriers étant dissociés de la manière suivante : les employés qualifiés (catégories socioprofessionnelles 52,53,54), les employés non qualifiés (55,56), les ouvriers qualifiés (62,63,65) et les ouvriers non qualifiés (64,67,68,69). Pour les employés civils et agents de services de la fonction publique (52), Burnod et Chenu définissent la qualification à un niveau plus fin que celui des catégories socioprofessionnelles, en distinguant les agents de services et les ambulanciers, classés en non qualifiés, des autres professions classées en qualifiés. Le niveau de détail dont nous disposons dans l'enquête Santé ne permet pas cette différenciation.

dans l'enquête Sumer comporte 26 questions, neuf visant à mesurer la demande psychologique, neuf la latitude décisionnelle et huit le soutien social, trois échelles étant construites à partir de ces questions. Chaque individu est donc doté d'un score sur chacune des échelles, et pour chacune d'elle on calcule la médiane observée dans l'échantillon. Les individus considérés comme étant en situation de *job strain* sont ceux qui ont un score de demande psychologique supérieur à la médiane et un score de latitude décisionnelle inférieur à la médiane. Une demande élevée et une latitude élevée correspondent à une situation de travail dite "active", une demande faible et une latitude élevée à une situation "détendue" et une demande et une latitude faibles à une situation "passive".

Des questions inspirées du questionnaire de Karasek figurent dans le questionnaire auto-administré portant sur les conditions de travail de l'Enquête Décennale Santé 2002-2003. Ces questions nous servent à construire des indicateurs de latitude décisionnelle et de demande psychologique qui ne sont pas à proprement parler les indicateurs de Karasek, puisque leur construction ne repose pas sur le *Job Content Questionnaire*, mais qui en sont fortement inspirés. Le tableau A1 (en annexe) met en regard la version française du questionnaire de Karasek (telle qu'on la trouve dans l'enquête Sumer 2003) et les questions du module "Conditions de travail" de l'Enquête Santé qui s'en rapprochent, et indique les modalités de calcul des scores de demande psychologique et de latitude décisionnelle⁶.

2.3. Mise en œuvre de régressions logistiques emboîtées : la méthode de Karlson, Holm et Breen

La comparaison de coefficients issus de modèles emboîtés est une pratique courante en sociologie. Elle permet notamment de déterminer si le lien entre une variable dépendante y et une variable indépendante x transite au moins en partie par une troisième variable z , dénommée variable médiatrice. Dans le cas de la régression linéaire, la simple comparaison d'un modèle incluant x dans la liste des variables explicatives (et éventuellement d'autres variables de contrôle) et d'un modèle incluant x et z (et les mêmes variables de contrôle) permet de tirer une conclusion quant à l'effet médiateur de z . Le problème de comparabilité des coefficients issus de régressions logistiques emboîtées vient du fait que la variance résiduelle (inexpliqué par le modèle) est fixe dans le cadre de la régression logistique. La variance totale consiste donc en une part expliquée (par les variables incluses dans le modèle) et une part inexpliquée constante. Lors de l'ajout d'une nouvelle variable z , la variance expliquée augmente. La variance résiduelle étant fixe, la variance totale augmente artificiellement et les coefficients sont estimés sur une échelle différente de celle sur laquelle les coefficients du modèle n'incluant pas z étaient estimés. Dans le cadre de régressions logistiques emboîtées, les variations du paramètre associé à une variable, dont on veut évaluer l'effet sur la variable à expliquer net de l'influence d'un facteur de confusion z , résultent donc de deux phénomènes : le contrôle par z et le changement d'échelle. Le changement d'échelle vient donc "parasiter" le phénomène que l'on souhaiterait observer. Les mêmes arguments s'étendent à tout type de régression sur variable dichotomique, comme les régressions de type probit.

La méthode proposée par Karlson, Holm et Breen (2010 et 2012) permet de rapporter les coefficients issus de régressions logistiques emboîtées à une même échelle et autorise ainsi leur comparaison. La technique à mettre en œuvre est simple. Il s'agit dans un premier temps de régresser la (ou les) variable(s) médiatrice(s) z sur x . Les résidus généralisés de cette première étape sont alors récupérés, puis introduits dans une seconde régression, en lieu et place de la variable médiatrice. Cela permet

⁶ La validité de notre démarche d'opérationnalisation a été éprouvée en comparant les prévalences du *job strain* au sein des groupes socioprofessionnels et secteurs d'activité calculées à partir des indicateurs de Karasek dans l'enquête Sumer 2003 et de nos indicateurs dans l'Enquête Décennale Santé 2002-2003. La concordance des séries donne de bonnes garanties de cohérence de nos indicateurs.

d'une part d'avoir la même quantité d'information dans le modèle, donc la même variance, et de fait la même échelle que dans le cas du modèle incluant toutes les variables. Et d'autre part, cela permet de purger les variables médiatrices de leur corrélation avec les autres variables explicatives. Les modèles complet (incluant x et z) et réduit (incluant x) sont donc estimés sur la même échelle. Le recours à la procédure KHB permet ainsi d'étudier l'effet médiateur de z sur x , net des effets de changements d'échelle inhérents aux modèles logistiques emboîtés.

L'analyse est effectuée en quatre étapes :

1. dans un premier temps, on estime des régressions logistiques simples, n'incluant que le groupe socioprofessionnel comme variable explicative;
2. dans un deuxième temps, on ajoute comme variables explicatives les caractéristiques sociodémographiques (âge, niveau de diplôme, situation familiale, niveau de vie du ménage), afin de déterminer si les disparités sociales de pratiques tabagiques s'expliquent en partie par des structures de population différentes;
3. dans un troisième temps, une régression logistique incluant les groupes socioprofessionnels, ainsi que les deux indicateurs inspirés de Karasek (indicateur de demande psychologique élevée et indicateur de latitude décisionnelle faible) et un effet d'interaction entre les deux indicateurs, est estimée. Ceci permet d'observer si les disparités socioprofessionnelles demeurent significatives, une fois prise en compte l'exposition différenciée aux risques psychosociaux au travail;
4. enfin, une régression logistique incluant les groupes socioprofessionnels, les indicateurs de Karasek ainsi que leur interaction et les caractéristiques sociodémographiques est estimée.

Les modèles M1, M2 et M4 sont emboîtés, de même que les modèles M1, M3 et M4. La procédure KHB garantit que les résultats de chacun des modèles sont produits sur la même échelle et sont donc directement comparables.

3. Résultats et discussion

Les résultats confirment qu'il existe des disparités socioprofessionnelles importantes en matière de tabagisme régulier. Pour les hommes, les cadres ont un risque plus faible d'être fumeur régulier, plutôt que de ne pas l'être, que les membres des professions intermédiaires, tandis que les employés non qualifiés, les ouvriers qualifiés et les ouvriers non qualifiés ont un risque plus élevé d'être fumeur régulier. Les artisans-commerçants et les employés qualifiés ne se distinguent pas significativement des professions intermédiaires. Chez les femmes, les cadres et plus encore les agricultrices ont un risque plus faible de fumer régulièrement que les professions intermédiaires, contrairement aux employées qualifiées, aux employées non qualifiées et aux ouvrières non qualifiées qui présentent un risque plus élevé. Les artisans-commerçantes et les ouvrières qualifiées ne se distinguent pas significativement des professions intermédiaires.

De ces modèles emboîtés, seuls des extraits sont présentés dans cet article (voir tableau 1 ; les modèles complets sont disponibles en annexe, voir tableaux A2 et A3). Ils concernent uniquement les coefficients estimés relatifs au groupe socioprofessionnel. Pour chaque groupe socioprofessionnel, on présente les coefficients issus de chacun des quatre modèles ainsi que la probabilité critique associée à ces coefficients. De plus, pour les modèles M2, M3 et M4 on calcule la différence entre le coefficient du modèle considéré et le coefficient du modèle M1, qu'on rapporte au coefficient du modèle M1 (ce rapport est exprimé en pourcentage). On indique par ailleurs la significativité de ce rapport (ce rapport est désigné sous le nom de "Delta" dans les tableaux; les rapports significatifs sont en gras, sur fond grisé). Si le rapport est positif et significatif, cela indique que l'inclusion de variables explicatives supplémentaires a réduit le coefficient par rapport à ce qui était observé dans le modèle 1. On a donc

expliqué une partie de la différence entre le groupe socioprofessionnel en question et le groupe socioprofessionnel de référence. Par exemple, pour un groupe socioprofessionnel donné, si le rapport “Delta” des coefficients issus des modèles M3 et M1 est positif et significatif, cela signifie que la distribution de l’exposition aux facteurs psychosociaux au sein de ce groupe, relativement au groupe de référence, explique en partie pourquoi ce groupe présente un risque de fumer différent de celui du groupe de référence. Autrement dit, un “Delta” positif et significatif révèle l’existence d’un effet *médiateur* des expositions professionnelles dans l’effet du groupe socioprofessionnel : ainsi, les différences socioprofessionnelles observées en matière de pratiques tabagiques reflètent *indirectement* une exposition différenciée à des facteurs de risques psychosociaux. En revanche, un “Delta” négatif et significatif indique que les différences de pratiques tabagiques observées entre ce groupe et le groupe de référence seraient encore plus prononcées si les deux groupes présentaient une exposition similaire aux facteurs de risques psychosociaux.

Tableau 1 - Evolution des coefficients relatifs aux groupes socioprofessionnels issus de régressions logistiques emboîtées

HOMMES - Fumer quotidiennement

	Modèle 1		Modèle 2			Modèle 3			Modèle 4		
	Log-odds	Pvalue	Log-odds	Pvalue	Delta	Log-odds	Pvalue	Delta	Log-odds	Pvalue	Delta
Agriculteurs	-0,399	0,054	-0,472	0,025	-18,3%	-0,396	0,056	0,8%	-0,472	0,025	-18,3%
Artisans	0,201	0,137	0,250	0,068	-24,4%	0,181	0,183	10,0%	0,232	0,093	-15,4%
Cadres	-0,362	0,000	-0,080	0,450	77,8%	-0,382	0,000	-5,5%	-0,090	0,400	75,2%
Employés Q	0,180	0,129	-0,045	0,712	124,9%	0,198	0,098	-10,0%	-0,039	0,751	121,5%
Employés NQ	0,699	0,000	0,324	0,098	53,6%	0,711	0,000	-1,7%	0,330	0,093	52,8%
Ouvriers Q	0,676	0,000	0,398	0,000	41,1%	0,696	0,000	-3,0%	0,406	0,000	39,9%
Ouvriers NQ	0,728	0,000	0,358	0,003	50,8%	0,757	0,000	-4,0%	0,371	0,002	49,0%

FEMMES - Fumer quotidiennement

	Modèle 1		Modèle 2			Modèle 3			Modèle 4		
	Log-odds	Pvalue	Log-odds	Pvalue	Delta	Log-odds	Pvalue	Delta	Log-odds	Pvalue	Delta
Agriculteurs	-1,095	0,012	-1,046	0,018	4,5%	-1,065	0,015	2,7%	-1,039	0,019	5,1%
Artisans	0,096	0,677	0,040	0,864	57,9%	0,082	0,724	15,1%	0,019	0,936	80,2%
Cadres	-0,367	0,005	-0,169	0,207	54,0%	-0,385	0,003	-4,9%	-0,181	0,177	50,7%
Employés Q	0,273	0,004	0,004	0,970	98,5%	0,306	0,002	-12,1%	0,022	0,835	91,8%
Employés NQ	0,444	0,000	0,151	0,263	66,0%	0,535	0,000	-20,5%	0,207	0,130	53,4%
Ouvriers Q	0,129	0,519	-0,138	0,512	207,0%	0,177	0,382	-37,2%	-0,116	0,584	189,9%
Ouvriers NQ	0,771	0,000	0,396	0,024	48,6%	0,869	0,000	-12,7%	0,454	0,011	41,1%

Note : “Delta” mesure l’évolution des coefficients relativement au modèle 1, qui ne contient que le groupe socioprofessionnel comme variable explicative. Pour un coefficient donné et pour le modèle i, il est calculé comme suit : $\frac{\beta_{M1} - \beta_{Mi}}{\beta_{M1}}$ et est exprimé en pourcentage. Les rapports “Delta” significatifs sont en gras, sur fond grisé.

Le tableau 1 présente les évolutions des coefficients relatifs aux groupes socioprofessionnels issus de régressions logistiques emboîtées. Pour les hommes, l’inclusion des caractéristiques sociodémographiques permet de réduire très nettement les disparités observées précédemment. La différence entre les cadres et les professions intermédiaires est réduite de 77,8% une fois prises en compte les caractéristiques sociodémographiques individuelles. Pour les employés non qualifiés, les ouvriers qualifiés et les ouvriers non qualifiés, la différence avec les professions intermédiaires est également considérablement réduite, respectivement de 53,6%, 41,1% et 50,8%. Le coefficient relatif aux cadres et le coefficient relatif aux employés non qualifiés deviennent même non-significatifs au seuil de 5%. Seuls les agriculteurs, les ouvriers qualifiés et les ouvriers non qualifiés continuent à se

distinguer des professions intermédiaires, les agriculteurs par un risque plus faible de fumer régulièrement, et les ouvriers par un risque plus élevé. Mais l'ampleur des disparités est réduite de moitié environ pour les ouvriers. En revanche, l'inclusion des deux indicateurs de Karasek et de leur interaction ne modifie pas de manière significative les disparités socioprofessionnelles. L'examen du tableau A2 (en annexe) indique que les coefficients relatifs aux indicateurs et à leur interaction sont non-significatifs. Chez les femmes, on constate également que certaines des disparités socioprofessionnelles de tabagisme régulier relèvent d'effets de structure sociodémographique. Ainsi, 98,5% de la différence observée entre employées qualifiées et professions intermédiaires disparaît à caractéristiques sociodémographiques contrôlées. Pour les employées non qualifiées et les ouvrières non qualifiées, la part du différentiel expliqué s'élève à 66% et 48,6%. Une fois les structures sociodémographiques des différents groupes socioprofessionnels prises en compte, seules les agricultrices et les ouvrières non qualifiées continuent à se distinguer significativement des professions intermédiaires, les premières avec un risque de fumer régulièrement plus élevé et les secondes avec un risque moins élevé. Contrairement à ce qui est observé pour les hommes, on note une association significative entre l'exposition aux risques psychosociaux et le fait de fumer régulièrement (voir tableau A3 en annexe). Ainsi, les femmes disposant d'une latitude décisionnelle faible ont un risque de fumer régulièrement plus faible que les femmes disposant d'une latitude décisionnelle élevée. En revanche, être soumis à une demande psychologique élevée n'a pas d'effet sur le risque de fumer, mais la combinaison d'une latitude décisionnelle faible et d'une demande psychologique élevée est associée à un risque plus élevé. En ce qui concerne la contribution des facteurs de risques psychosociaux aux disparités socioprofessionnelles de tabagisme régulier, on constate que les différences seraient encore plus prononcées si les employées non qualifiées et les ouvrières non qualifiées étaient exposées de la même manière que les professions intermédiaires aux facteurs de risques psychosociaux.

Notre hypothèse se trouve donc infirmée, au moins pour ce qui est des disparités observées entre groupes socioprofessionnels chez les hommes : les expositions différenciées aux risques psychosociaux ne permettent pas de rendre compte de ces disparités. De manière inattendue, elles les atténuent pour les femmes (pour ce qui est du risque de fumer régulièrement), puisque les disparités seraient encore plus marquées à mêmes expositions. En revanche, on constate que des effets de structure sociodémographique expliquent en grande partie les différences socioprofessionnelles de tabagisme régulier, pour les hommes comme pour les femmes.

Le fait d'évoluer dans un environnement de travail stressant pourrait éventuellement contribuer à rendre l'arrêt de la consommation de tabac plus difficile, ou expliquer des niveaux de consommation plus élevés. Des analyses complémentaires ont donc mobilisé divers indicateurs de consommation de tabac (avoir continué à fumer, plutôt qu'avoir arrêté ; fumer plus de 10 cigarettes par jour lorsqu'on est fumeur régulier, fumer plus de 20 cigarettes par jour lorsqu'on est fumeur régulier). Les résultats montrent également que l'exposition au stress professionnel ne contribue pas aux disparités socioprofessionnelles pour ces pratiques tabagiques.

Pour les hommes comme pour les femmes, les expositions à des facteurs de risque psychosociaux ne permettent donc pas de rendre compte des disparités socioprofessionnelles observées en matière de pratiques tabagiques. En revanche, les disparités socioprofessionnelles de pratiques tabagiques sont expliquées en partie par des différences de composition sociodémographique des groupes socioprofessionnels.

Bibliographie

- Amossé T., et O. Chardon (2006) : “Les travailleurs non qualifiés : une nouvelle classe sociale ? ”, *Economie et statistique*, N°393-394.
- Andersen, I., N. K. Rasmussen, P. O. Ostergren, F. Carlsson, M. Grahn, et F. Diderichsen (2008) : “Does job strain mediate the effect of socioeconomic group on smoking behaviour? The impact of different health policies in Denmark and Sweden”, *Scandinavian journal of public health*, 36(6), 598–606.
- Bang, K. M., et J. H. Kim (2001) : “Prevalence of cigarette smoking by occupation and industry in the United States,” *American Journal of Industrial Medicine*, 40(3), 233–239.
- Beck F., R. Guignard R., J.-B. Richard, J.-L. Wilquin, et P. Peretti-Wattel (2011) : “Augmentation récente du tabagisme en France : principaux résultats du Baromètre santé, France, 2010”, *Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire*, n° 21-22, 230-233.
- Brisson, C., Blanchette, C., Guimont, C., Dion, G., Moisan, J., Vézina, M. et al. (1998). Reliability and validity of the French version of the 18-item Karasek Job Content Questionnaire. *Work & Stress*, 12 (4), 322-336.
- Bisault L., V. Destival et D. Goux (1994) : “Emploi et chômage des "non-qualifiés" en France”, *Economie et statistique*, N°273.
- Burnod G., et A. Chenu A. (2001) : “Employés qualifiés et non qualifiés : une proposition d’aménagement de la nomenclature des catégories socioprofessionnelles”, *Travail et Emploi*, n° 86, pp. 87-105.
- Chardon O. (2002) : “La qualification des employés”, Document de travail n° F 0202, Insee.
- Chenu, A. (1990) : *L’archipel des employés*, INSEE études.
- Guignon, N., I. Niedhammer, et N. Sandret (2008) : “Les facteurs psychosociaux au travail. Une évaluation par le questionnaire de Karasek dans l’enquête SUMER 2003”, *Premières Informations Premières Synthèses*, n° 22.1.
- Inpes, 2012. « Les profils des fumeurs en France », fiche disponible sur le site de l’Inpes : <http://www.inpes.sante.fr/10000/themes/tabac/consommation/profils-fumeurs.asp>
- Karasek, R., et T. Theorell (1990) : *Healthy work : stress, productivity, and the reconstruction of working life*. Basic Books.
- Karasek, R. A. (1979) : “Job demands, job decision latitude, and mental strain : implications for job redesign”, *Administrative Science Quarterly*, 24(2), 285.
- Karlson, K. B., A. Holm, et R. Breen (2010) : “Comparing Regression Coefficients Between Models Using Logit and Probit: A New Method”, Working Paper. http://www.yale.edu/ciqle/Breen_Scaling%20effects.pdf.

Karlsen, K. B., A. Holm, et R. Breen (2012) : “Comparing Regression Coefficients Between Same-Sample Nested Models Using Logit and Probit : A New Method”, *Sociological Methodology*, 42.

Lahelma E., T. Lallukka, M. Laaksonen, P. Martikainen, O. Rahkonen, T. Chandola, J. Head, M. Marmot, S. Kagamimori, T. Tatsuse, et M. Sekine (2010) : “Social class differences in health behaviours among employees from Britain, Finland and Japan: the influence of psychosocial factors”, *Health Place*, 16(1):61-70

Marmot, M. G., H. Bosma, H. Hemingway, E. Brunner, et S. Stansfeld (1997) : “Contribution of job control and other risk factors to social variations in coronary heart disease incidence”, *The Lancet*, 350(9073), 235–239.

McCurdy, S., J. Sunyer, J. Zock, J. Anto, M. Kogevinas, et European Community Respiratory Health Survey Study Group. (2003) : “Smoking and occupation from the European Community Respiratory Health Survey”, *Occupational and Environmental Medicine*, 60(9), 643–648.

Niedhammer, I., J.-F. Chastang, S. David, et C. Kelleher (2008) : “The contribution of occupational factors to social inequalities in health : Findings from the national French SUMER survey,” *Social Science & Medicine*, 67(11), 1870–1881.

Parrott AC (1995) : “Stress modulation over the day in cigarette smokers”, *Addiction*, 90, 233-244

Peretti-Watel, P., F. Beck, et J.-L. Wilquin (2007) : “Les Français et la cigarette en 2005 : un divorce pas encore consommé” dans *Baromètre santé 2005 : Attitudes et comportements de santé*, pp. 76–110.

Schrijvers C.T., H.D. van de Mheen, K. Stronks, J.P. Mackenbach (1998) : “Socioeconomic inequalities in health in the working population: the contribution of working conditions”, *International Journal of Epidemiology*, 27: 1011-1018.

Siegrist, J. (1996) : “Adverse health effects of high-effort/low-reward conditions”, *Journal of Occupational and Health Psychology*, 1, 27–41.

Annexes

A1 – Comparaison de la construction des scores de Karasek à partir de l'enquête Sumer 2003 et à partir de l'enquête Décennale Santé 2002-2003

Construction des scores à partir de la version française du questionnaire de Karasek	Construction des scores à partir de l'auto-questionnaire de l'enquête décennale santé 2002-2003 de l'Insee
<p>Quantité - rapidité Q10 - Mon travail me demande de travailler très vite Q12 - On me demande d'effectuer une quantité de travail excessive Q13 - Je dispose du temps nécessaire pour exécuter correctement mon travail</p> <p>Morcellement, prévisibilité Q16 - Mes tâches sont souvent interrompues avant d'être achevées, nécessitant de les reprendre plus tard Q17 - Mon travail est très bousculé Q18 - Attendre le travail de collègues ou d'autres départements ralentit souvent mon propre travail</p> <p>Complexité - intensité Q14 - Je reçois des ordres contradictoires de la part d'autres personnes Q11 - Mon travail me demande de travailler intensément Q15 - Mon travail demande de longues périodes de concentration intense</p>	<p>Quantité - rapidité TRA5 – Travail répétitif sous contrainte de temps (à la chaîne, produit ou pièce qui se déplace, machine à cadence automatique, rythme imposé par une norme stricte...) ? TRA18 – Souvent obligé de se dépêcher TRA22 - Ne peut pas quitter son travail des yeux, ou ne peut pas s'interrompre dans son travail</p> <p>Morcellement, prévisibilité TRA19 – Obligé de faire plusieurs choses à la fois TRA20 – Souvent interrompu dans son travail</p>
<p>1 = Pas du tout d'accord 2 = Pas d'accord 3 = D'accord 4 = Tout à fait d'accord</p>	<p>1 = Oui 2 = Non</p> <p>1 = Concerné 2 = Non concerné</p>
<p>Calcul du score de demande psychologique : $D = Q10+Q11+Q12+5(Q13)+Q14+Q15+Q16+Q17+Q18$</p> <p>Latitude ou marges de manœuvre Q4 - Mon travail me permet de prendre souvent des décisions moi-même Q6 - Dans ma tâche, j'ai très peu de libertés pour décider comment je fais mon travail Q8 - J'ai la possibilité d'influencer le déroulement de mon travail</p> <p>Utilisation actuelle des compétences Q2 - Dans mon travail, j'effectue des tâches répétitives Q5 - Mon travail demande un haut niveau de compétence Q7 - Dans mon travail, j'ai des activités variées</p> <p>Développement des compétences Q1 - Dans mon travail, je dois apprendre des choses nouvelles Q3 - Mon travail me demande d'être créatif Q9 - J'ai l'occasion de développer mes compétences professionnelles</p>	<p>Calcul du score de demande psychologique : $D = (2-TRA5) + (2-TRA18) + (2-TRA19) + (2-TRA20) + (2-TRA22)$</p> <p>Latitude ou marges de manœuvre TRA17C – Peut choisir la façon de procéder TRA17D – A les moyens pour faire un travail de bonne qualité</p> <p>Utilisation actuelle des compétences TRA17B – Travail actuel varié</p> <p>Développement des compétences TRA17A - Travail actuel permet d'apprendre des choses</p>
<p>Calcul du score de latitude décisionnelle : $L = 4x(Q4+4x(5-Q6))+4x(Q8)+2x(5-Q2)+2x(Q5)+2x(Q7)+2x(Q1)+2x(Q3)+2x(Q9)$</p>	<p>Calcul du score de latitude décisionnelle : $L = (4-TRA17A) + (4-TRA17B) + (4-TRA17C) + (4-TRA17D)$</p>

A2 – Régressions logistiques emboîtées de la probabilité de fumer quotidiennement, pour les hommes

HOMMES - Fumer quotidiennement

Groupe	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4	
	Log-odds	Pvalue	Log-odds	Pvalue	Log-odds	Pvalue	Log-odds	Pvalue
Agriculteurs	-0,399	0,054	-0,472	0,025	-0,396	0,056	-0,472	0,025
socioprofessionnel (réf. : Prof. Int.)	0,201	0,137	0,250	0,068	0,181	0,183	0,232	0,093
Artisans	-0,362	0,000	-0,080	0,450	-0,382	0,000	-0,090	0,400
Cadres	0,180	0,129	-0,045	0,712	0,198	0,098	-0,039	0,751
Employés Q	0,699	0,000	0,324	0,098	0,711	0,000	0,330	0,093
Employés NQ	0,676	0,000	0,398	0,000	0,696	0,000	0,406	0,000
Ouvriers Q	0,728	0,000	0,358	0,003	0,757	0,000	0,371	0,002
Ouvriers NQ			-0,223	0,016			-0,223	0,016
Tranche d'âge (réf. : Moins de 30 ans)			-0,609	0,000			-0,601	0,000
30-39 ans			-1,017	0,000			-1,006	0,000
40-49 ans			0,274	0,023			0,273	0,024
50 ans et +			0,455	0,001			0,458	0,001
Niveau de diplôme (réf. : Sans diplôme ou CEP Baccalauréat)			0,245	0,012			0,244	0,013
BEPC			-0,290	0,006			-0,297	0,005
CAP, BEP			0,327	0,002			0,328	0,002
Diplôme ens. Sup			0,493	0,009			0,495	0,009
Seul			0,186	0,028			0,190	0,024
Situation familiale (réf. : En couple avec enfant(s))			0,292	0,129			0,294	0,126
Famille monop.			-0,002	0,984			-0,001	0,996
Couple sans enfant			-0,187	0,030			-0,188	0,028
Autre			-0,132	0,173			-0,139	0,152
Revenu du ménage en quartile (réf. : 2ème quartile)								
1er quartile								
3ème quartile								
4ème quartile								
Exposition aux risques psychosociaux								
Demande psy. Élevée (D+)			0,140	0,119			0,119	0,187
Latitude déc. Faible (L-)			-0,020	0,829			0,025	0,784
Interaction D+ / L-			-0,071	0,572			-0,104	0,408
Constante		0,000	-0,514	0,000			-0,565	0,000
N		5103	5103				5103	

A3 - Régressions logistiques emboîtées de la probabilité de fumer quotidiennement, pour les femmes

Groupe	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4	
	Log-odds	Pvalue	Log-odds	Pvalue	Log-odds	Pvalue	Log-odds	Pvalue
Agriculteurs	-1,095	0,012	-1,046	0,018	-1,065	0,015	-1,039	0,019
socioprofessionnel (réf. : Prof. Int.)	0,096	0,677	0,040	0,864	0,082	0,724	0,019	0,936
Cadres	-0,367	0,005	-0,169	0,207	-0,385	0,003	-0,181	0,177
Employés Q	0,273	0,004	0,004	0,970	0,306	0,002	0,022	0,835
Employés NQ	0,444	0,000	0,151	0,263	0,535	0,000	0,207	0,130
Ouvriers Q	0,129	0,519	-0,138	0,512	0,177	0,382	-0,116	0,584
Ouvriers NQ	0,771	0,000	0,396	0,024	0,869	0,000	0,454	0,011
Tranche d'âge (réf. : Moins de 30 ans)			-0,173	0,110			-0,164	0,129
40-49 ans			-0,319	0,004			-0,304	0,006
50 ans et +			-1,303	0,000			-1,278	0,000
Niveau de diplôme (réf. : Sans diplôme ou CEP)			-0,004	0,978			0,033	0,822
Baccalauréat)			0,302	0,041			0,322	0,030
CAP, BEP			0,087	0,430			0,101	0,363
Diplôme ens. Sup			-0,550	0,000			-0,540	0,000
Seul			0,610	0,000			0,611	0,000
Situation familiale (réf. : En couple avec enfant(s))			0,792	0,000			0,796	0,000
Famille monop.			0,174	0,092			0,176	0,089
Couple sans enfant			0,245	0,240			0,259	0,214
Autre			-0,039	0,762			-0,033	0,797
Revenu du ménage en quartile (réf. : 2ème quartile)			-0,034	0,737			-0,034	0,733
4ème quartile			0,031	0,784			0,021	0,855
Exposition aux risques psychosociaux							-0,058	0,603
Demande psy. Élevée (D+)					-0,039	0,722	-0,058	0,603
Latitude déc. Faible (L-)					-0,319	0,004	-0,267	0,015
Interaction D+ / L-					0,377	0,011	0,341	0,021
Constante	-1,441	0,000	-0,917	0,000	-1,374	0,000	-0,872	0,000
N	4534		4534		4534		4534	

APPROACHES TO DEAL WITH MORTALITY DATA BY AGE IN SMALL POPULATIONS

Svitlana Poniakina

Resume:

Obtaining plausible data that would adequately describe mortality regime in every region of Ukraine is one of the challenges in studying mortality variations by geographical subdivisions. The finer the division is, the more affected series are by random fluctuations, errors, and the more uncertain the results produced by analysis are. We tried to identify possible problems of data and to improve the existing information by applying methods of smoothing. The ultimate goal was to find automatic way that would allow us to treat each region individually in regard to its unique demographic profile and which, from the other side, would not smooth the existing diversity.

1. Introduction

One of the demographer's basic tasks is to produce reliable demographic estimates. For this purpose one requires data of high quality or being aware of possible errors. Possible biases typical for Ukraine can arise from a peculiarity of administrative division, from an approach to civil data registration or from a method of population estimation in intercensal period. In this paper we are going to review problem of random fluctuations in death numbers by age in small populations that leads to the uncertainty in defining the age-specific mortality profile for each region.

2. Statement of the problem

In nearly every population, the rate of occurrence of demographic event varies very sharply with age. This variation mainly reflects age differences in physiological capacity (Preston et al., 2001). In mortality this demographic process is measured by age-specific death rates (ASDR), which is a relation of deaths at age x to population at risk of the same age.

In this regard our task is to find the best fit for the curve of death rates that would adequately describe mortality regime in every region. The problem that complicates the task is random fluctuations that have larger amplitude smaller the population is. Once the focus of analysis is on data from small areas, small populations, or for a narrow range of time, the confidence in accuracy of death rates becomes reduced. This happens because small areas or small number of years can be viewed like a sample, and potential fluctuations in ASDR series may be termed as sampling error in addition to random error (Rosenberg 1998).

Answering a question what is the minimum population size to insure a good-quality of ASDR for the life table construction, different researchers propose different criteria. Eayres and Williams (2004) after having evaluated the methodologies for small area life table construction found that life expectancy tends to be overestimated with a small population size. They recommend a population years at risk of 5,000, above which life expectancy can be calculated with a reasonable confidence. Ediev and Scherbov (2011) have added to this work that not only size of population that counts, but

also its age composition. They found that estimating life expectancy at age 60 may be recommended for areas with at least 46,000 people.

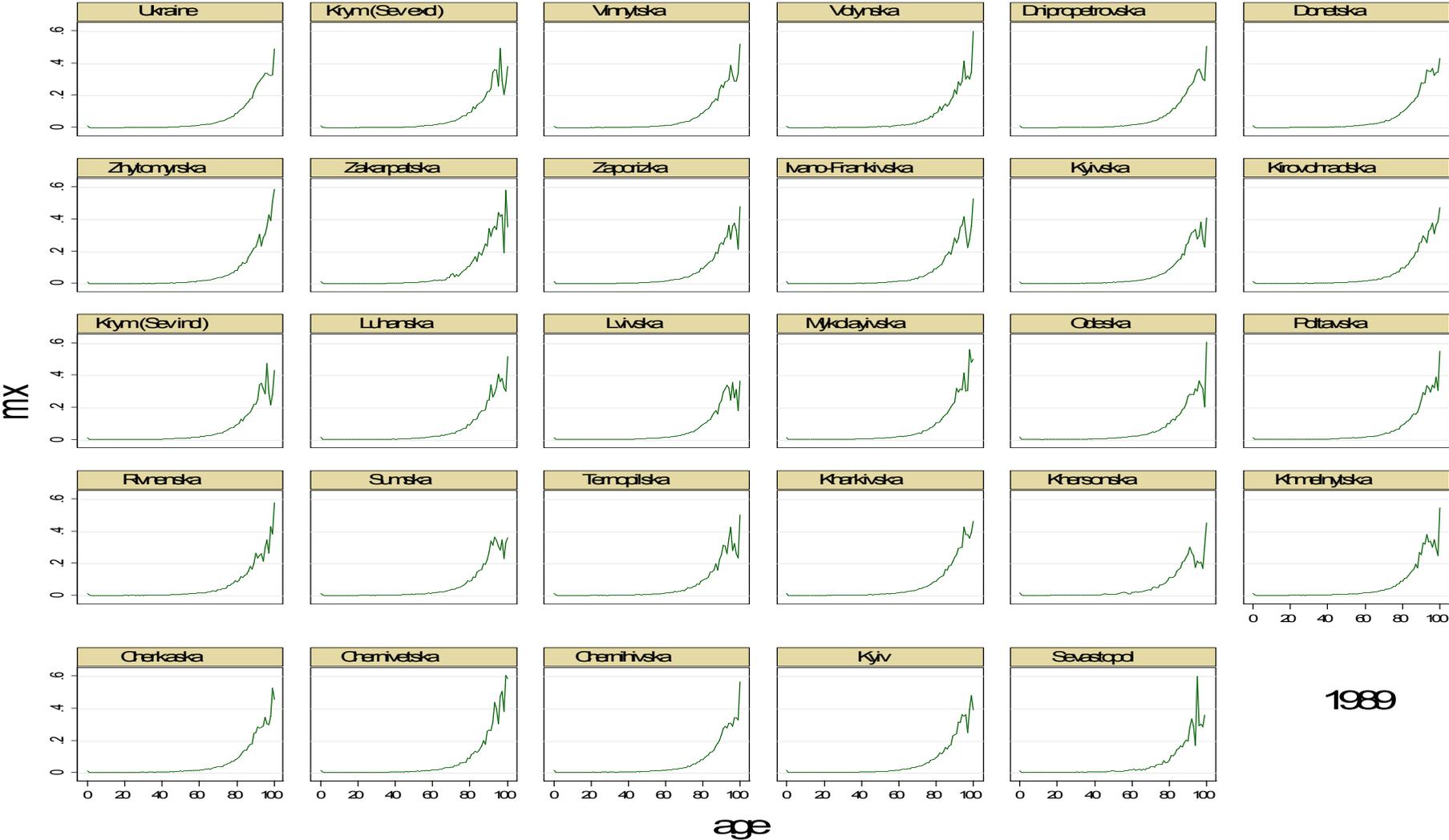
The US National Center for Health Statistics requires a total of 700 deaths (for each sex, in 3 years), implying a population size of 70,000 if we assume a death rate of 1 percent. Although there is no standard sample size requirement for life table construction, a population of 50,000-100,000 is desirable (Young Cai, 2006).

Marc Luy (2003) studying mortality at cloistered populations in religious orders of Bavaria solves the problem of “insufficient” number of deaths widening the observation period. Subsequently, the minimally sufficient observation period to obtain statistically significant results in his study was equal to thirty years.

As for Ukraine, the average population size of 27 Ukrainian oblasts enumerated in 2001 census is about 1.8 mln with the maximum population reaching almost 5 mln in Donetsk region, and with a minimum of around 380 thousand people residing in Sebastopol agglomeration. This is quite sufficient population size for calculating complete life tables. If we switch to more detailed profiles by gender of by place of residence population base remains satisfactory, the minimum is 143,000 inhabitants. However, some fluctuations are still present, especially at the old age.

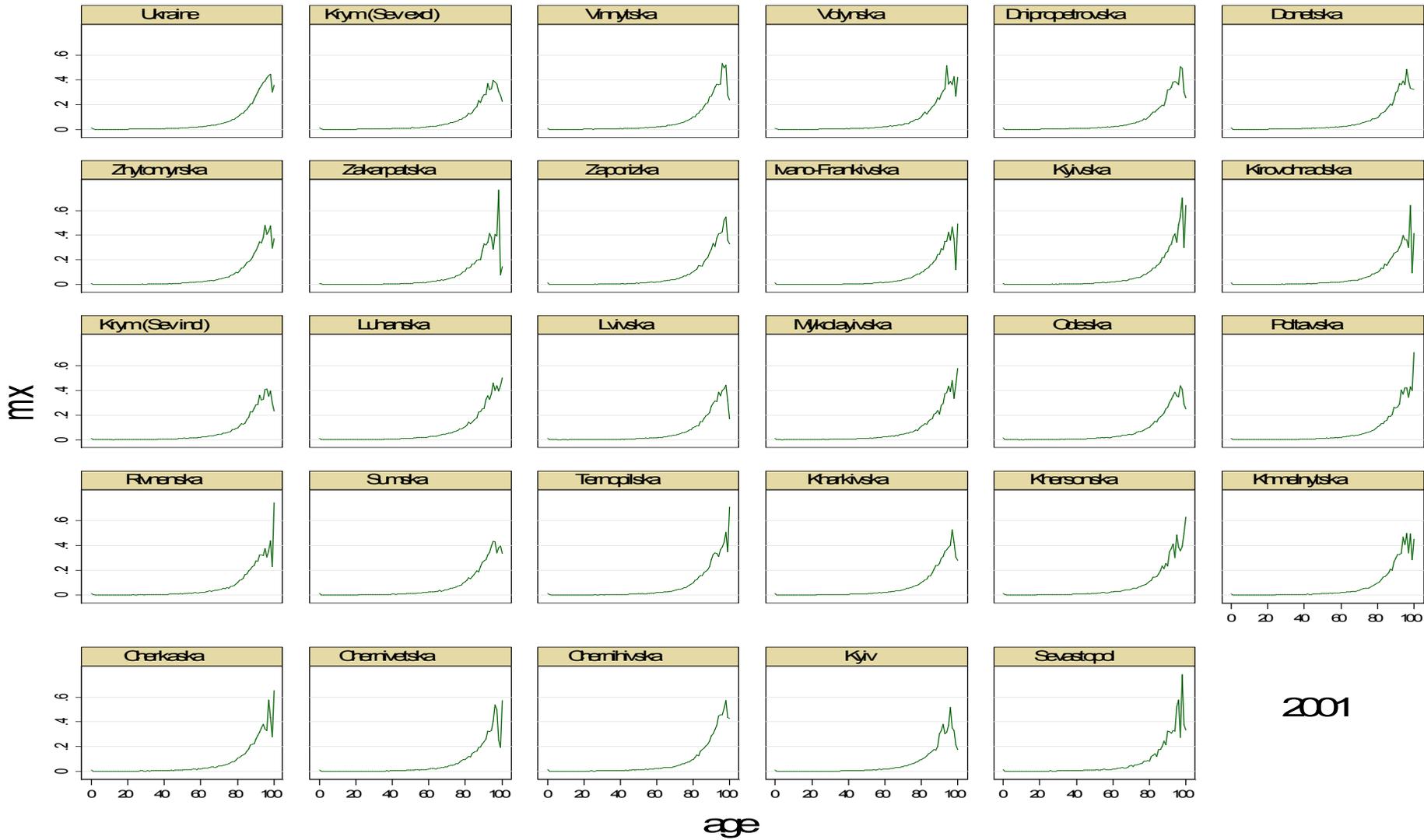
Figure 1 and Figure 2 present observed age-specific mortality rates (${}_n m_x$) for Ukraine’s regions in 1989 and 2001, years of censuses. Distortion of death rates at old age could be seen in both periods, although in 1989 curves have more natural climbing-up tendency, while in 2001 they resemble concave-down parabolas. Quite dispersed values are for the young age groups as well if to employ logarithmique scale of the axe y (*annex I*).

Figure 1: Raw mortality rates for 1989, by regions of Ukraine



Source: according to the data of SCS of Ukraine

Figure 2: Raw mortality rates for 2001, by regions of Ukraine



Source: according to the data of SCS of Ukraine

3. Methods

Considering problems described above some correction of crude data has to be done. The target is to have such mortality indices that would adequately describe mortality regime in every region employing as much of available information as possible accounting at the same time for the data quality. In other words, the goal is to construct death-rate series by single year age groups for every region and every year. These death rates will be further used for construction of life tables and analyzing interregional differences.

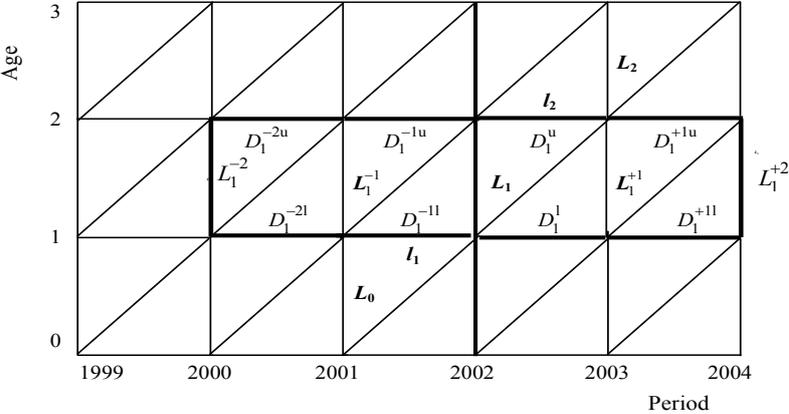
From the first glance an easy way to escape data quality problem would be to abridge data to five-year age groups. However, closer look tells us that random fluctuations are not always completely eliminated even in five-year age groups, especially moving to sex or place-of-residence dimension. Ediev and Scherbov (2010) argue that estimates of abridged life tables tend to be systematically biased when the age composition deviates from that of stationary population, irrespective of the population size. And, lastly, population of the average Ukraine’s region is not that small, around 1.8 mln, which is quite sufficient size for dealing with information aggregated by single year age. Under conditions of accurate statistical “polishing” of such series, single-year age groups can provide us with enviable precision.

To improve the interpretability of the data, to increase the stability of rates and hence diminish their jagged appearance one may use different smoothing procedures. Various forms of averaging, including use of multiple year rates, moving averages, and regression procedures can accomplish the desired smoothing (Rosenberg 1998).

Therefore, at first we intend to produce some reference curves for every region that would serve as a standard in case the rest of ASDRs need to be adjusted. For this purpose population and death figures are compounded for years around the census year, from 2000 to 2003, as they are the least susceptible to fluctuations.

The raw series of ${}_n m_x$ were calculated using indirect method. For such calculations we use A-sets (classification by age and period □) of Lexis diagram showed on the figure 3 in bold lines.

Figure 3: Fragment of Lexis diagram portraying A-sets of deaths



According to the method, $m_x = \frac{D_x}{L_x}$, where: (1)

D_x – is the total number of death in age group x ,

L_x - is the number of person living between age x and $x+1$.

In case of “reference curve”: $D_x = D_x^{2000} + D_x^{2001} + D_x^{2002} + D_x^{2003}$ (2)

$L_x = 0.5 \cdot L_x^{2000} + L_x^{2001} + L_x^{2002} + L_x^{2003} + 0.5 \cdot L_x^{2004}$. (3)

Second stage is to refill gaps or zero values that can be found, so to proceed with smoothing. Replacing missing values were done by using **standard relationships**:

$$m_x = m_{x-1} \cdot \frac{m_x^{st}}{m_{x-1}^{st}} \quad (4)$$

where m_x - is a death rate that we want to estimate;

m_{x-1} - is a known value of a death rate for the age group $x - 1$;

m_x^{st} - is a known “standard” (value for 2000-2003) value of a death rate for age group x ;

m_{x-1}^{st} - is a known “standard” (value for 2000-2003) value of a death rate for age group $x-1$.

As there are still some “holes” in series even in this time period, the own values for total population serve as a standard for smaller groups.

Lastly, we smooth the observed death rates. Smoothing is applied in two phases: first, for age above 80 years old; second, for ages below 80. This is done because different parts of mortality curve are shaped by different factors: at early ages, it is only random fluctuations that need to be smoothed, while at old ages big jumps up and down are associated with the low quality of the data.

3.1. For ages from below 80 years old:

1) One way do to smoothing is to use moving average (Rosenberg 1998; Richards, Kirkby, and Currie 2005). This can be done with the help of STATA-software function “*smoother*”. The smoothing mode which was applied is “*4253H, twice*”. The numbers specified in smoother represent the span of a running median smoother. Smoothing by even numbers of running median at the beginning prevents producing flat-topped hills and valleys as by using odd-smoothers. The letter H indicates a Hanning linear smoother. Finally, the twice operator specifies that after smoothing, the smoother is reapplied to the result and that any recovered signal is added back to the original smooth (StataCorp. 2009, p 1758).

2) Another way of smoothing death rates is utilization of P-splines approach (Richards, Kirkby, and Currie 2005; Camarda 2010). Technique is described as penalization of B-splines. A relatively large number of B-splines provides enough flexibility to capture trends while smoothing the data. The assumption made is that over a small age interval deaths are distributed following the Poisson model.

3) Lastly P-splines approach, however, in two dimensions was introduced recently by G. Camarda (2010) as a tool to escape the problem of overparametrization as it belongs to parsimonious models. Two-dimensional smoothing means accounting simultaneously for the age and the period considering at the same time information from neighboring areas in the mortality surface.

The technique of using P-splines in one- and two-dimensions was coded by G. Camarda using R-language into the package specifically tailored for demographers and called *MortalitySmooth*.

3.2. For ages greater than 80 years:

Smoothing at old ages was done according to the technique described in Max Planck Methods Protocol for the Human Mortality Database (Wilmoth *et. al.*, 2007). This method envisages smoothing of m_x by fitting the Kannisto model of old-age mortality, with an asymptote equal to one, to estimate

$$\text{the underlying hazards function: } \mu_x(a, b) = \frac{ae^{b(x-80)}}{1 + ae^{b(x-80)}} \quad (5).$$

Assuming Poisson distribution, we derive parameter estimates \hat{a} and \hat{b} by maximizing the following log-likelihood function:

$$\log L(a, b) = \sum_{80}^{100} [D_x \log \mu_{x+0.5}(a, b) - L_x \mu_{x+0.5}(a, b)] + \text{const} \quad (6).$$

Substituting \hat{a} and \hat{b} into equation (5) yields smoothed death rates \hat{m}_x for age groups above 80 years, where $\hat{m}_x = \mu_{x+0.5} = \mu_{x+0.5}(\hat{a}, \hat{b})$ (Wilmoth *et. al.*, 2007).

4. Results

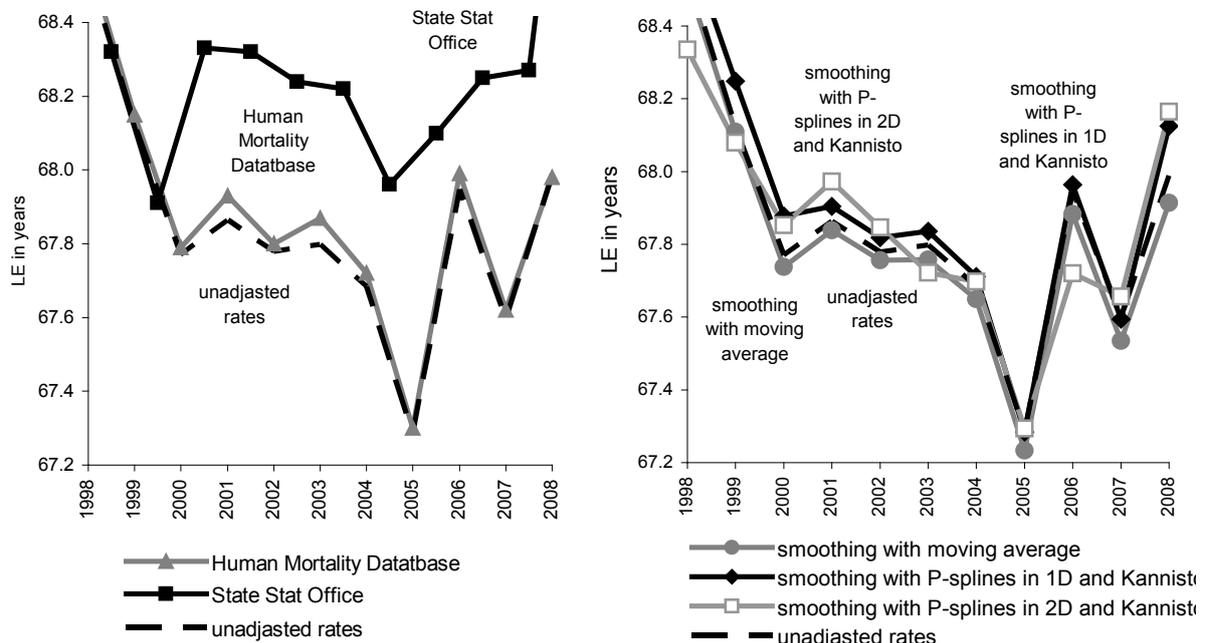
Using different techniques of smoothing we obtained series of deaths rates based on which different life tables were constructed. One can compare produced life expectancy by using figure 4.

As we can see the official method for calculating life expectancy differs very much from the rest of techniques (black line with squares). The reason is that for this calculation data of two adjacent years is used, implying some mixture of cohort and period approaches.

The other reference is the calculation of Max Planck Institute presented in Human Mortality Database (grey line with triangles). This calculation is very similar to our techniques, so insuring its accuracy. On the other hand, while smoothing using moving average and P-splines in one dimension provides results quite similar, smoothing using P-splines in two dimensions (grey line with white squares) differs from the rest, especially at the points of extremes. The reason for this is large fluctuations in mortality dynamics in Ukraine through the course of time. As this technique is involving data by age

and by years at the same time, the result produced is equally smoothed by age groups as by years. Therefore, this method is inappropriate for Ukrainian data.

Figure 4: Life expectancy at birth in Ukraine calculated by different methods, 1998-2008

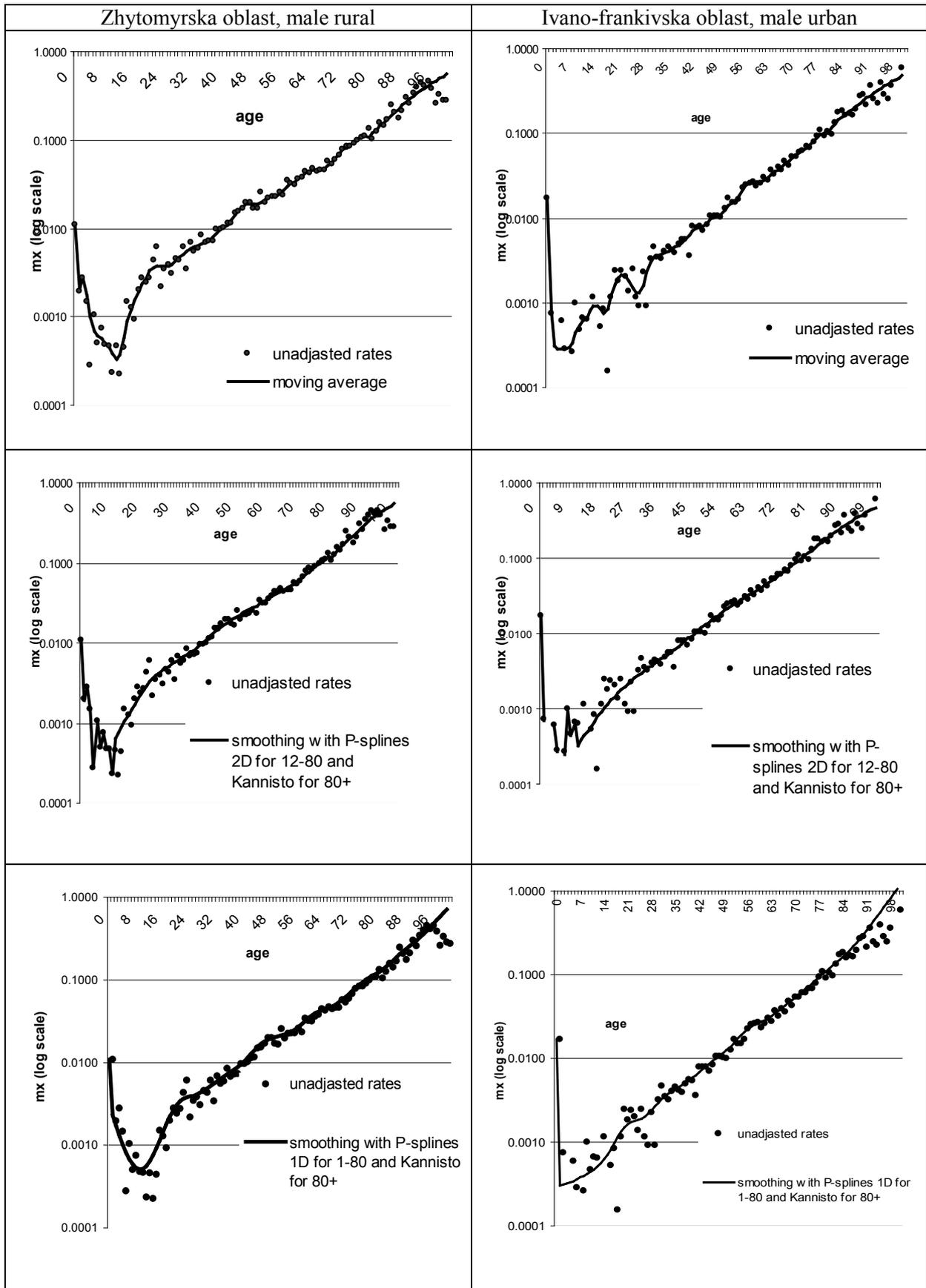


Source: Human Mortality Database, data of SCS of Ukraine and author calculation

The last thing to portray is patterns of age-specific death rates and how smoothing procedure changes them (figure 5). In order to demonstrate obtained results we chose randomly male population in urban and rural zones of two different regions. Thus, summarizing, one can see that no method is perfect and each presents some problems. First, smoothing with *moving average* does not provide a fit, but rather deformed or shifted fluctuations. *Kannisto model* provides a good fit at old age, but one should be careful in applying it at the same time with other methods as two different techniques might produce a jump at the moment of switch resulting in inconsistent series. Smoothing using *P-splines in one dimension* does not always work automatically and one should search for perfect smoothing parameter manually, and finally *smoothing using P-splines in 2 dimensions* (over ages and years) is not appropriate because of different dynamics over years and because it performs poorly at young ages.

Therefore, the final choice of the technique was to do smoothing at old ages using Kannisto model **first**; after which P-splines method can be applied over all ages at once, so to avoid abrupt change at the point of method switch. To insure the performance of the method it was decided to choose smoothing parameter lambda for each region, year and profile manually based on own judgment. The preference of smoothing parameter was such so to keep it as low as possible though as high as it could provide a good fit for curve of mortality rates (the one that resemble a law of mortality). Finally, the obtained age-specific death rates were used in calculation of life tables for every region and every sex and residence profile.

Figure 5: Death rates, unadjusted and smoothed by different methods, 2001



The effect of applying finally chosen techniques on life expectancy is described in table below (table 1). The “average” means a mean result for all regions and all years. Figures for Ukraine were found as sum of all regions, and the number given in table is a simple average accros years. We can see that Kannisto smoothing for old age does somewhat decrease the result on average, which is expectedly given that in unadjusted data mortality decreases at old age. Some regions experience the increase in LE and some experience the decrease, but this effect is minor. Applying smoothing using P-splines after applying Kannisto on average somewhat increased life expectancy. This can be explained by the suggestion that reduction of random variations was larger in age groups that demonstrate negative trends than in those, which tend to lower mortality. Examples of adjusted death rates for urban female population at years of census 1989 and 2001 are given in annex 1.

Table 1: Effects from applying different techniques on life expectancy, average for 1989-2010

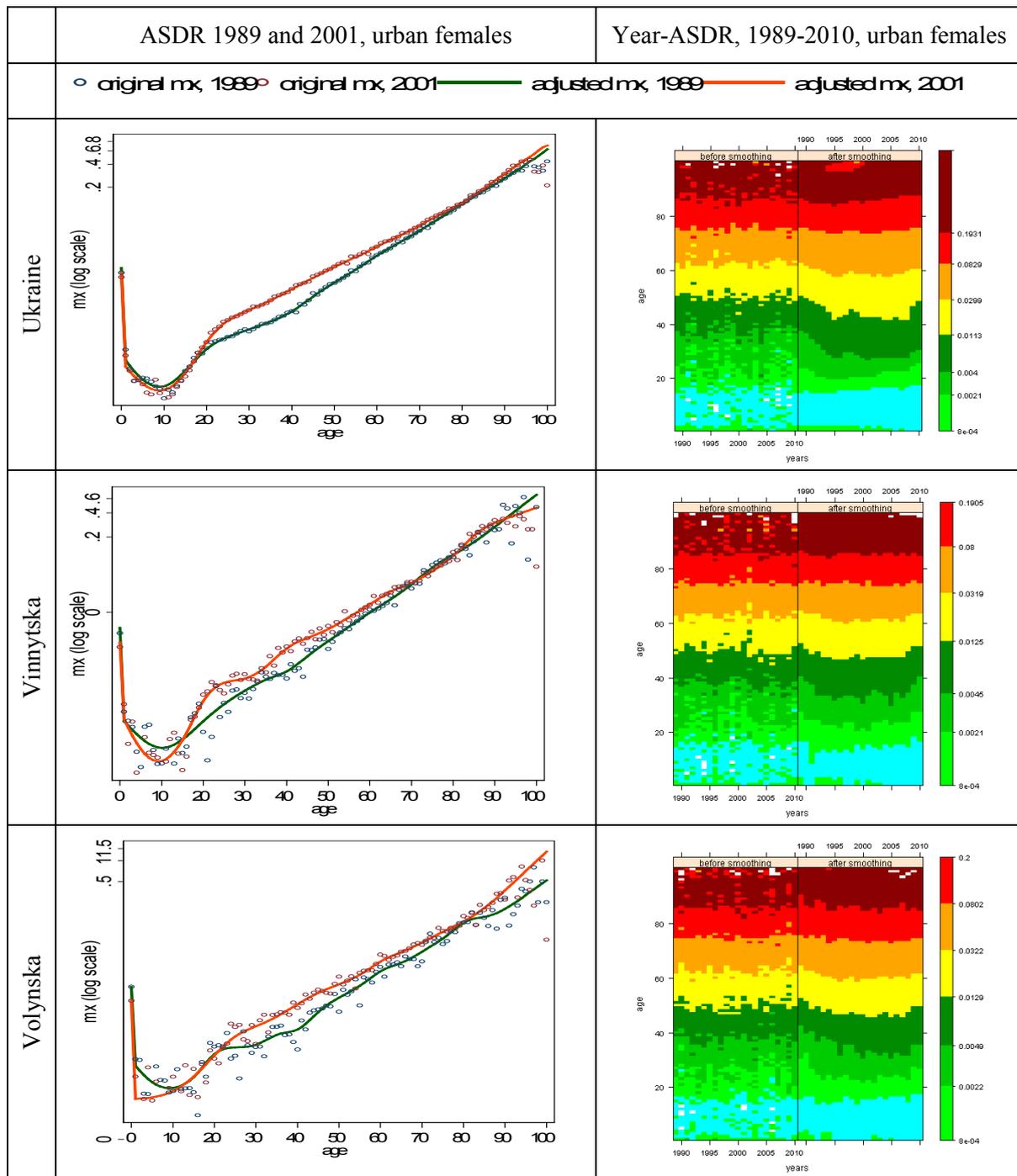
Pop group	Magnitude of change	Effect of Kannisto smoothing	Effect of smoothing over all ages with P-splines and Kannisto
total	average	-0.07	0.04
	Ukraine	-0.06	0.05
males	average	-0.04	0.03
	Ukraine	-0.04	0.03
females	average	-0.11	0.05
	Ukraine	-0.09	0.06
urban total	average	-0.07	0.06
	Ukraine	-0.04	0.06
rural total	average	-0.10	0.05
	Ukraine	-0.09	0.03

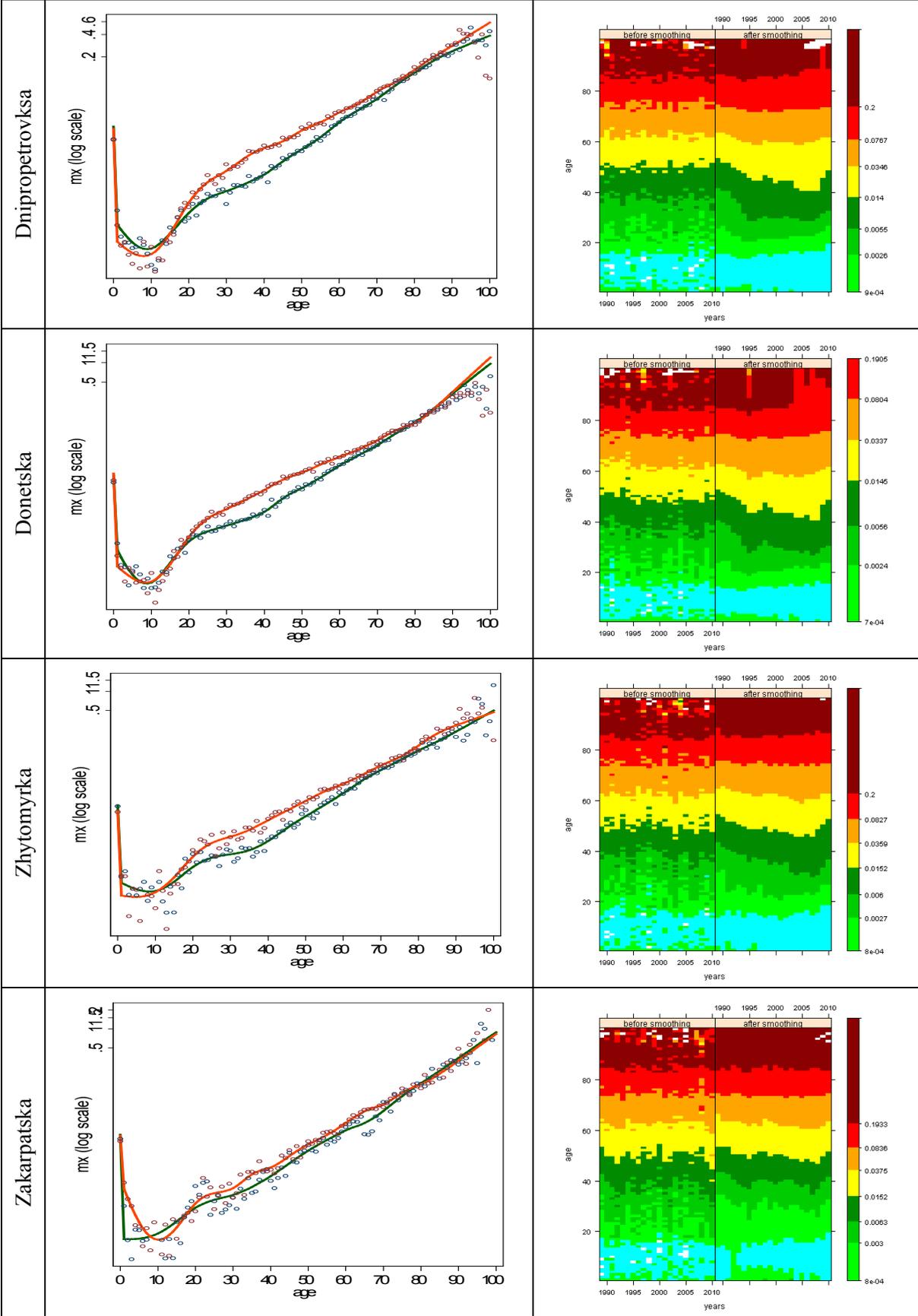
Therefore, in this paper we discussed the problem of methodology choice for fitting curves of age specific death rates by region. Due to very specific dynamics in developing events in Ukraine, only certain methods can be applied - those that would preserve drastic changes that occurred during the transition period, and from the other side, eliminate possible biases due to these changes. At the end Kanisto model was chosen as a good method for fitting death rates at old ages. At the same time P-splines smoothing for fitting entire curves is quite universal though requires manual interfering. The obtained at the end curves of age specific death rates give some confidence in judging about mortality profile in each region and could be used in future calculations with certain degree of trust.

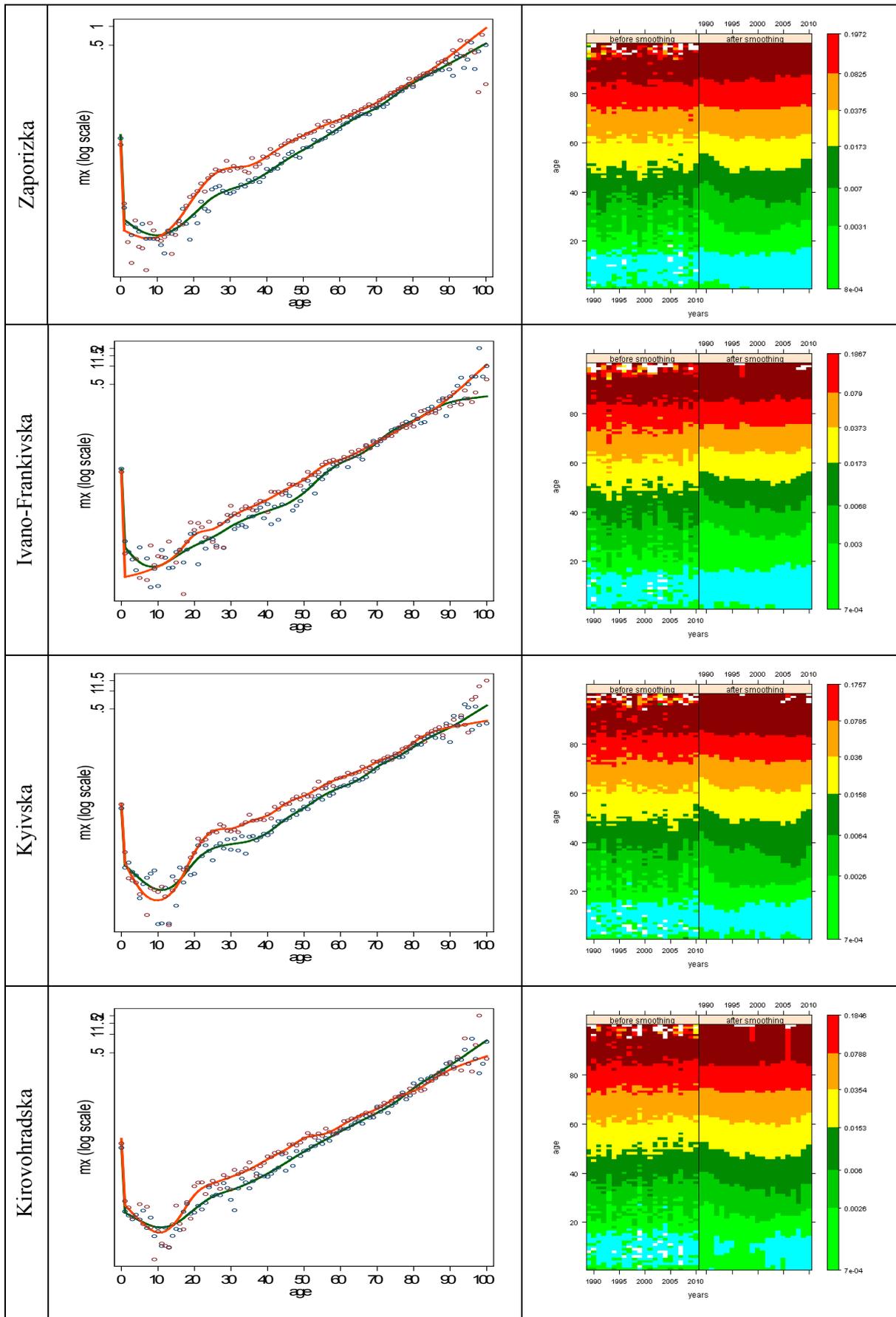
Bibliography

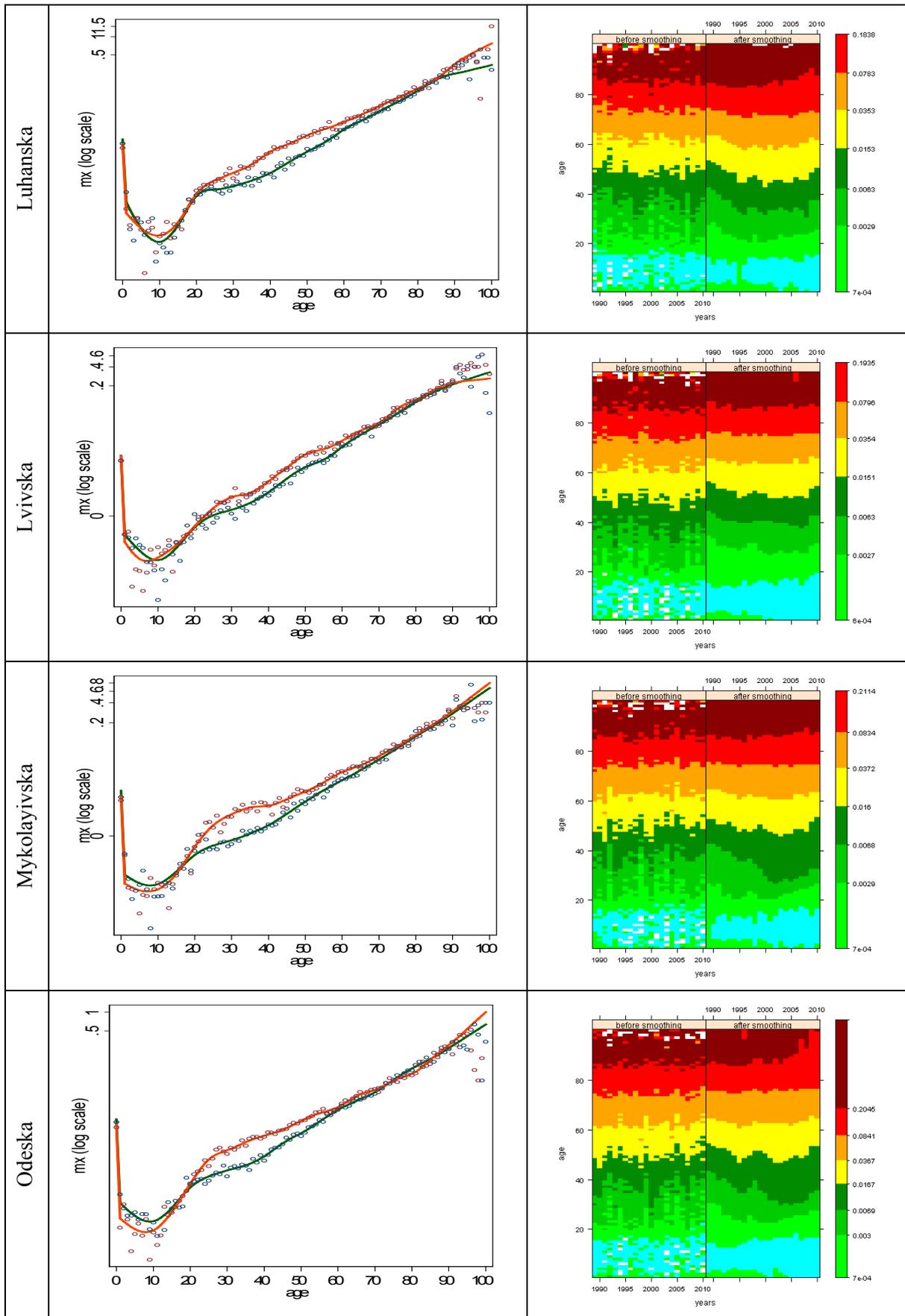
- Camarda G. Carlo 2010. *The challenge of smoothing mortality in small populations: a P-splines approach with R* (drafter version). Third HMD Symposium. Expanding the Human Mortality Database: Data by cause and by region. – INED. Paris
- Eayres D., Williams E.S., 2004. *Evaluation of methodologies for small area life expectancy estimation* in: J Epidemiol Community Health №58, pp. 243–249
- Levchuk Nataliia M., Poniakina Svitlana A., Ryngach Nataliia O., 2007. Проблеми здоров'я сільського населення. Смертність та середня тривалість життя [Health of rural population. Mortality and life expectancy] in: Population of Ukraine - 2006. Socio-demographic Problems of Ukraine's Village. pp. 118-171. Kyiv, IDSS NAS, 468 p.
- Luy Marc, 2003. *Causes of male excess mortality: insight from cloistered populations. Population and development review.* - 29 (4): 647-676
- Meslé France and Vallin Jacques, 2008. *Смертність та причини смерті в Україні у XX столітті [Mortalité et causes de décès en Ukraine au XXe siècle]*. Kiev. INED and IDSS, 416 p.
- Pirozhkov Sergei, Foygt Nataliia, and Jdanov Dmitrii, 2006. *About mortality data for Ukraine*, 13 p.
- Pirozhkov Sergii. 2006. *Стан здоров'я та тривалість життя населення [Health and life expectancy]* in: *Людський розвиток в Україні: можливості та напрями соціальних інвестицій (колективна науково-аналітична монографія [Human development in Ukraine: opportunities and directions for social investments (collective monograph)]*. P. 75-110. Kyiv, IDSS NAS, 356 p.
- Preston Samuel H., Patrick Heuveline, and Michel Guillot, 2001. *Demography: Measuring and Modeling Population Process.* - Malden, Massachusetts, United States: Blackwell Publishing, p. 292
- Richards S. J., Kirkby J. G. and Currie I. D., 2005. *The Importance of Year of Birth in Two-Dimensional Mortality Data.* <http://www.ma.hw.ac.uk/~iain/research/richards.pdf>
- Rosenberg D., 1998. *Methods for analyzing trend data.* In: Analytic Methods in Maternal and Child Health, Handler, A., Rosenberg, D., Monahan, C., and Kennelly, J. (eds.), Maternal and Child Health Bureau, HRSA, DHHS.
- Scherbov Sergei and Ediev Dalkhat, 2011. *Significance of life table estimates for small populations: Simulation-based study of standard errors.* – Demographic research. – vol.24., article 22, pp.527-550.
- StataCorp. 2009. *Stata: Release 11.* Statistical Software. College Station, TX: StataCorp LP. – 2117p.
- Wilmoth J.R., Andreev K., Jdanov D., et Gleit D.A. with the assistance of Boe C., Bubenheim M., Philipov D., Shkolnikov V., Vachon P., 2007. *Methods protocol for the Human Mortality Database.* - Human Mortality Database: demography.mpg.de
- Young Cai, 2006. *National, Provincial, Prefectural and County Life Tables for China Based on the 2000 Census.* – Center for studies in demography and ecology. Working Paper No. 05-03. - 20p.

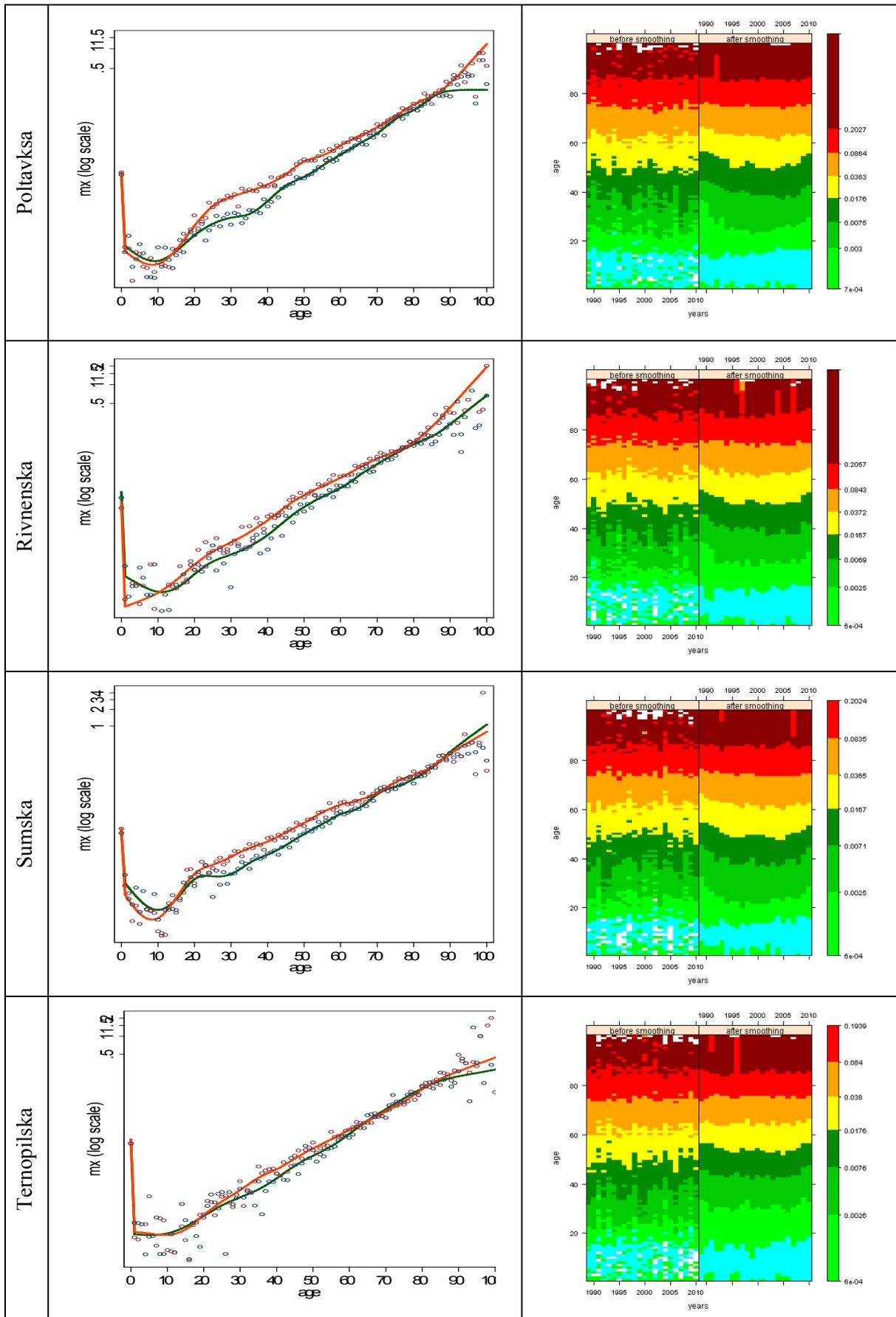
Annex 1. Death rates fitted using P-splines method and Kannisto smoothing

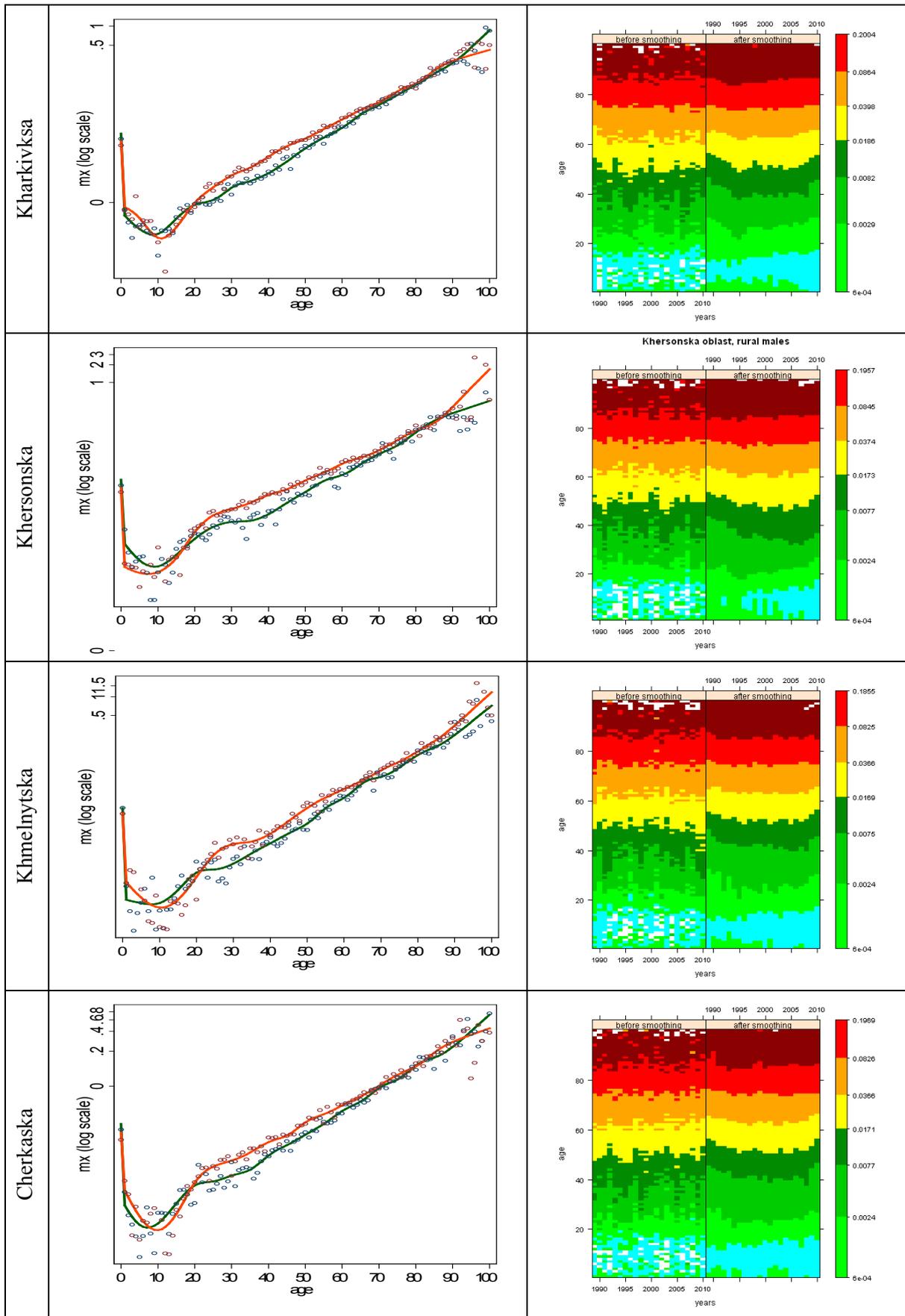


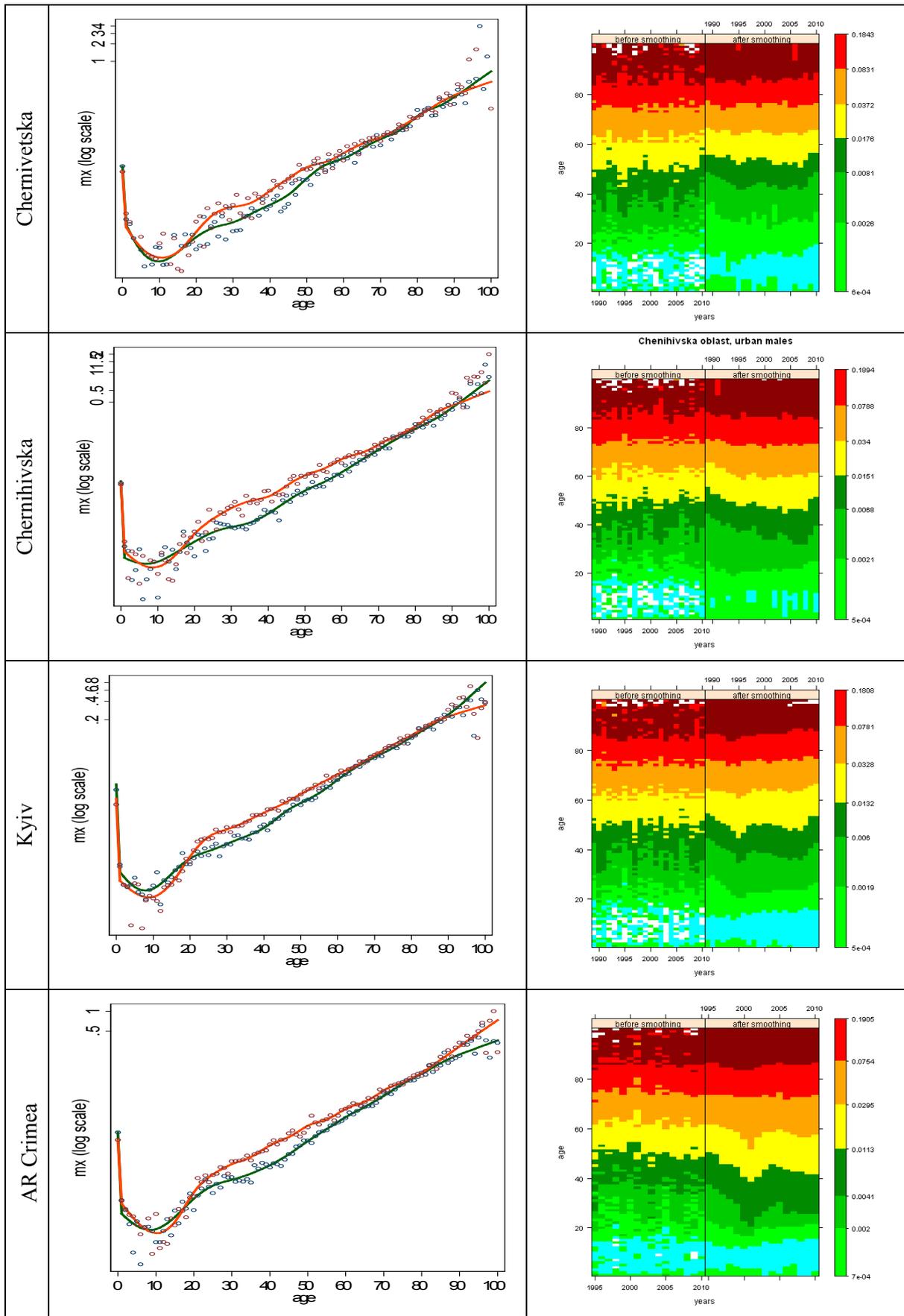












○ original mx, 1989 ○ original mx, 2001 — adjusted mx, 1989 — adjusted mx, 2001

PARTIE 2. MARCHE DE L'EMPLOI

L'EGALITE ENTRE LES DEUX SEXES SUR LE MARCHE DE L'EMPLOI EN TUNISIE

Ibtihel Bouchoucha¹

Résumé :

La société tunisienne a vécu des mutations profondes, marquées principalement par une évolution sensible de la condition des femmes (Ben Salem et Locoh, 2001 ; Bouraoui, 2001). Les avancées observées en matière d'égalité des sexes sont le fruit d'une volonté politique et de différentes mesures adoptées depuis l'indépendance, mesures qui visent principalement l'intégration de la femme dans le développement humain et durable. Mais les résultats obtenus demeurent insuffisants. En effet, bien que leur intégration dans l'activité économique ait été une des premières préoccupations politiques, leur situation sur le marché de l'emploi reste jusqu'à aujourd'hui très faible et sans proportion avec les efforts considérables déployés en ce sens par l'État depuis soixante ans.

Ce travail a pour but de faire une relecture statistique de la situation réelle des femmes et des hommes sur le marché de l'emploi en Tunisie. Nous analyserons deux points : l'accès au marché du travail et l'accès à un emploi. Trois questions se posent. Comment les caractéristiques socioéconomiques et démographiques influencent-elles l'accès des femmes au marché du travail ou à un emploi rémunéré ? La participation des femmes à l'activité économique est-elle encore soumise à une perception traditionnelle tributaire de l'héritage social et culturel de la Tunisie ? L'éducation des femmes leur permet-elle d'être mieux intégrées dans le marché de l'emploi ?

Notre méthodologie consiste en une analyse comparative entre les hommes et les femmes. Nous développerons deux types d'analyses : une analyse descriptive et une analyse multi-variée basée sur des régressions logistiques simples, spécifiques pour les femmes et pour les hommes. Nous utilisons les données individuelles de l'Enquête Papfam-2001 et de l'Enquête nationale sur la population et l'emploi.

¹ Université Paris Ouest Nanterre La Défense /CERPOS/ INED, ibtihel.bouchoucha@ined.fr

1. Introduction

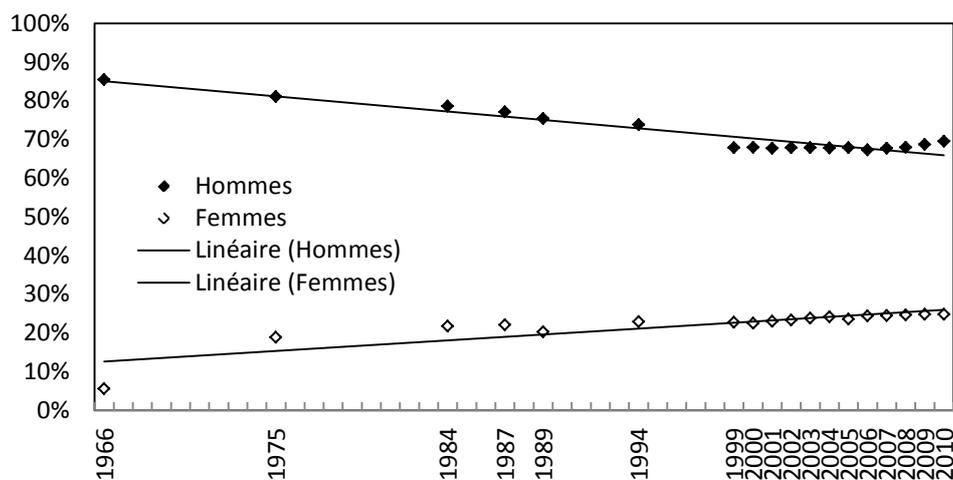
La répartition traditionnelle des rôles des deux sexes s'impose fortement au niveau de l'emploi. En effet, étant donné leur rôle économique et leur statut de chef de famille, les hommes soient prioritaires sur les femmes pour obtenir un emploi. Ainsi, c'est l'idée de « *l'être fragile* », souvent caractérisée les femmes et transmise par la société ou à travers même document juridique tel que le code de travail, qui diminue les chances des femmes d'avoir accès à un emploi. Cette crainte de la fragilité des femmes et de l'effet de sa responsabilité familiale sur leur disponibilité et sur leur rendement explique le fait que la sélection des candidats à l'embauche ne soit pas basée sur des critères de compétences, mais plutôt sur sexe. Cet effet de genre nous ne le voyons pas seulement au niveau de l'accès à l'emploi, mais aussi sur la situation des deux sexes sur le marché de l'emploi.

2. Faible participation des femmes à l'activité économique

Bien que la volonté politique ait favorisé l'égalité des chances entre hommes et femmes sur le marché de l'emploi, les inégalités de genre quant à l'accès et à la qualité de l'emploi persistent. En effet, la participation des femmes à l'activité économique reste faible. L'augmentation la plus remarquable au niveau du taux d'activité des femmes a été observée en 1975. Ce taux a augmenté de 13 points entre 1966 et 1975 (19 % en 1975 contre 6 % en 1966). Mais, à partir de cette date, l'évolution du taux d'activité des femmes est très faible. En trente-huit ans, il a gagné seulement six points. Actuellement, les femmes représentent seulement 26.8 % de la population active, leur taux d'activité a atteint 24.8 % en 2010.

Cette légère augmentation remet en question l'effet de l'amélioration du statut des femmes dans leur participation à l'activité économique. Elle reflète également les difficultés d'accès à un emploi et témoigne de la présence de certaines contraintes sociales. Toutes les réalisations, les changements, sociaux et démographiques, les mesures adoptées par l'État, etc.) ne permettaient pas aux femmes de surmonter ces *a priori* sociaux. Bien que le taux d'activité des femmes augmente parallèlement à leur niveau d'études, il nous semble que les effets de l'éducation restent très limités. L'amélioration de l'éducation des femmes a été rapide et remarquable, mais leur taux d'activité reste inférieur à celui des hommes même pour celles qui ont un niveau supérieur.

Graphique 1 : Evolution du taux d'activité des femmes et des hommes en Tunisie



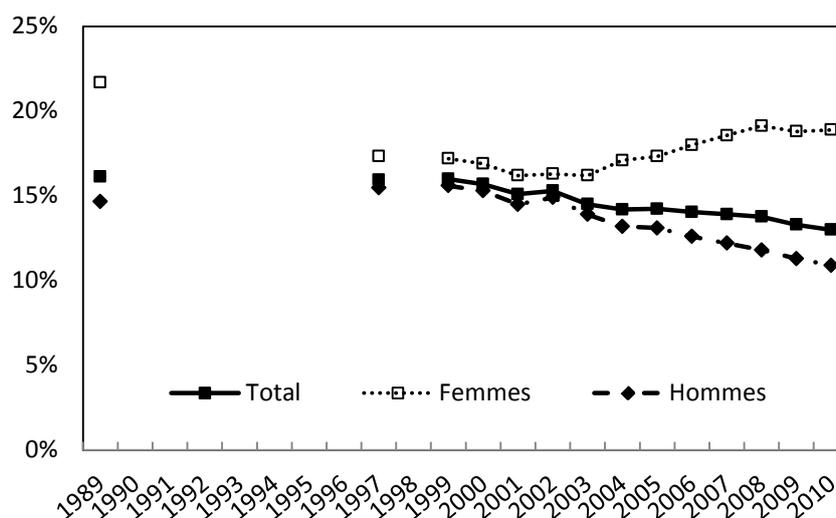
Source : INS (Recensement et enquêtes nationale sur la population et l'emploi)

3. Les femmes ont plus de difficultés à accéder à un emploi

Dans le but d'augmenter les capacités du marché de l'emploi, de faire baisser le taux du chômage, notamment chez les jeunes diplômés, l'État tunisien a mis en place, depuis l'indépendance, plusieurs programmes. Mais, en dépit de ces efforts, le marché de l'emploi ne parvient pas à absorber la totalité de la demande. C'est majoritairement une main-d'œuvre peu qualifiée qui est demandée. Cela explique la baisse très faible du taux de chômage chez les hommes et son augmentation chez les femmes (voir graphique 2), dont un quart, pourtant, a un niveau d'étude supérieur.

Sexes confondus, le taux de chômage en Tunisie est de 13 % en 2010 contre 16 % en 1989. Actuellement, il est stagnant (13 %), ce qui montre que le nombre de chômeurs augmente en proportion de la population active. Cependant, il semble que cette stagnation s'explique principalement par une importante augmentation du nombre de chômeurs parmi les femmes. On a enregistré en moyenne, entre 2005 et 2010, une augmentation de 11 600 chômeuses par an contre 300 chômeurs par an pour les hommes. La capacité du marché de l'emploi reste très limitée et le nombre d'emplois créés arrive à peine à couvrir les nouvelles demandes. Les femmes n'arrivent pas à obtenir un premier emploi. 58 % des chômeuses en 2010 sont des premiers demandeurs d'emploi, contre 38,1 % pour les hommes. Une telle situation montre que les deux sexes n'ont pas les mêmes chances d'accéder à un emploi.

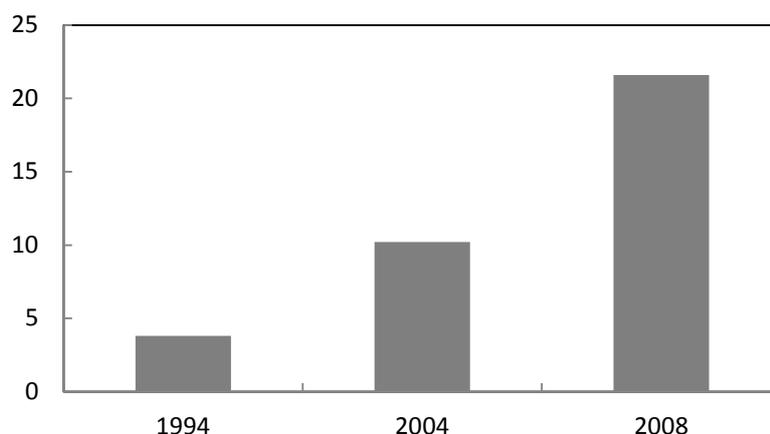
Graphique 2: Évolution du Taux de chômage, en Tunisie entre 1989-2008



Source : INS, ENPE

Aujourd'hui, le chômage touche davantage de diplômés d'université, en augmentation, et dont 60 % sont des femmes. En effet, le manque de perspectives d'embauche pour les diplômés universitaires – le nombre des nouveaux emplois créés est très limité et demande majoritairement une main-d'œuvre peu qualifiée – s'est traduit par une augmentation dramatique du taux de chômage parmi les personnes ayant un niveau supérieur. Celui-ci est passé de 3.9 % en 1994 à 10.2 % en 2004 pour atteindre 21.6 % en 2008.

Graphique 3: **Évolution du Taux de chômage des personnes ayant un niveau d'études supérieur, en Tunisie entre 1989-2008**



Source : INS, RGP 2004 et ENPE 2008

Cette augmentation spectaculaire touche particulièrement les femmes. En 2008, le taux de chômage de celles qui ont un diplôme supérieur est de 31.4 %, c'est-à-dire plus du double du niveau observé chez les hommes. Ainsi, entre 2005 et 2008, le taux chômage a augmenté de 10 points chez les femmes contre 3 chez les hommes, ce qui montre que les femmes et les hommes ont un accès inégalitaire aux nouveaux postes de travail créés sur le marché de l'emploi. Les femmes ont moins de chances d'obtenir un emploi.

Tableau 1 : **Taux de chômage des personnes ayant un diplôme supérieur par sexe**

	Femmes	Hommes
2005	22.5	10.9
2008	32.3	14.6

Source : INS, ENPE 2008

Il faut noter, à cet égard, que le chômage est un phénomène touchant principalement les jeunes, et que le taux de chômage baisse en proportion de l'âge. Selon l'Enquête nationale de la population et de l'emploi en Tunisie, en 2008, le taux de chômage des jeunes de moins de 20 ans est de 34 % contre 25 % pour les personnes âgées de 25 à 29 ans. Le taux de chômage n'atteint plus que 13 % pour le groupe d'âge 30-34 ans, et moins de 7 % pour tous les autres âges.

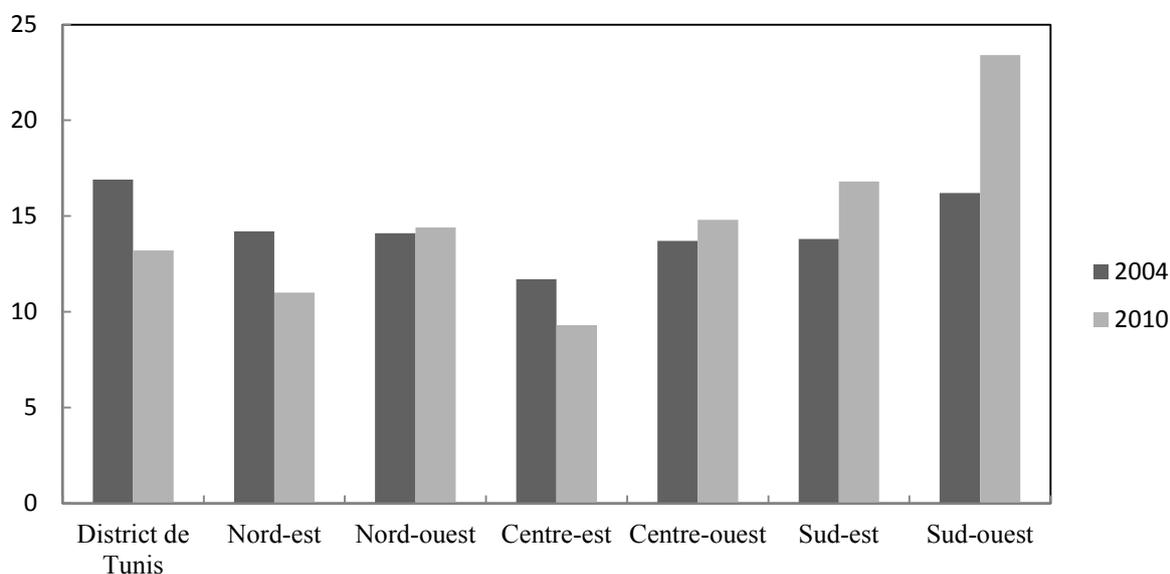
4. Les inégalités entre les sexes s'accroissent avec les inégalités régionales

Le taux de chômage diffère sensiblement d'une région à l'autre. Les plus hauts taux de chômage enregistrés en 2004 sont observés dans la région du Sud-ouest, à cause d'une infrastructure économique peu développée, et dans le district de Tunis, en raison d'importants flux migratoires. Au fil du temps, ces différences régionales se creusent de manière très rapide. En effet, en 2011, les inégalités entre les régions sont plus importantes. Le taux de chômage a augmenté de manière très remarquable dans la région Centre-ouest et dans les régions de sud notamment le Sud-ouest, là où on observe toujours le niveau le plus élevé. Dans les autres régions, le niveau de chômage reste plus faible et a, généralement, tendance à décroître.

Le chômage et les disparités régionales touchent plus particulièrement les personnes ayant un niveau supérieur (tableau 4). Le niveau le plus faible du taux de chômage des personnes ayant un niveau supérieur est observé dans le district de Tunis (14 %). Le niveau le plus haut est, quant à lui, observé

dans la région sud-ouest (39 %). Dans les régions nord-ouest, centre-ouest et sud-est, il est également très élevé (supérieur à 29 %).

Graphique 4. Taux de chômage en Tunisie par région



Source : INS, ENPE

Le chômage et les disparités régionales touchent plus particulièrement les personnes ayant un niveau supérieur (tableau 2). Le niveau le plus faible du taux de chômage des personnes ayant un niveau supérieur est observé dans le district de Tunis (14,4 %). Le niveau le plus haut est, quant à lui, observé dans la région sud-ouest (41,7 %). Dans les régions du Nord-Ouest, du Centre-Ouest et Sud-Est, il est également très élevé (supérieur à 31 %).

Les disparités régionales touchent plus sensiblement les femmes que les hommes. Non seulement le sous-développement économique ne leur permet pas d'accéder facilement à un emploi, mais s'ajoutent à cela des contraintes sociales propres à chaque région. En effet, la Tunisie se divise en trois grands modèles culturels ayant chacun leur conception de la femme, de son statut et, par conséquent, de sa situation sur le marché de l'emploi.

Il faut noter que les résultats les plus frappants sont ceux des régions du Sud. En effet, non seulement le taux de chômage est très élevé, mais les différences entre les femmes et les hommes sont très importantes, en particulier chez les diplômés du supérieur. Le taux de chômage des femmes dans les régions du Sud dépasse 50 % contre 32 % pour les hommes issus de la région du Sud-Ouest, et 20,3 % pour ceux de la région du Sud-Est. Par ailleurs, la proportion des chômeurs n'ayant jamais travaillé vient confirmer ces inégalités entre les deux sexes. En effet, plus de trois quarts des femmes au chômage dans les régions du Sud n'ont jamais travaillé auparavant. Chez les hommes, la proportion de chômeurs n'ayant jamais travaillé se situe entre 41 % (chiffre observé dans la région du Sud-Est) et 46 % (dans la région de Sud-Ouest). Ces inégalités entre les hommes et les femmes peuvent être expliquées par plusieurs facteurs, tous étroitement liés aux statuts des femmes et des hommes dans ces régions :

- le travail est plus accessible aux hommes en tant que chefs de famille ;
- il existe des métiers et des professions occupées généralement par les hommes, ou spécifiques aux hommes (ouvrier du bâtiment, mécanicien...)
- la migration économique des femmes n'est pas très importante.

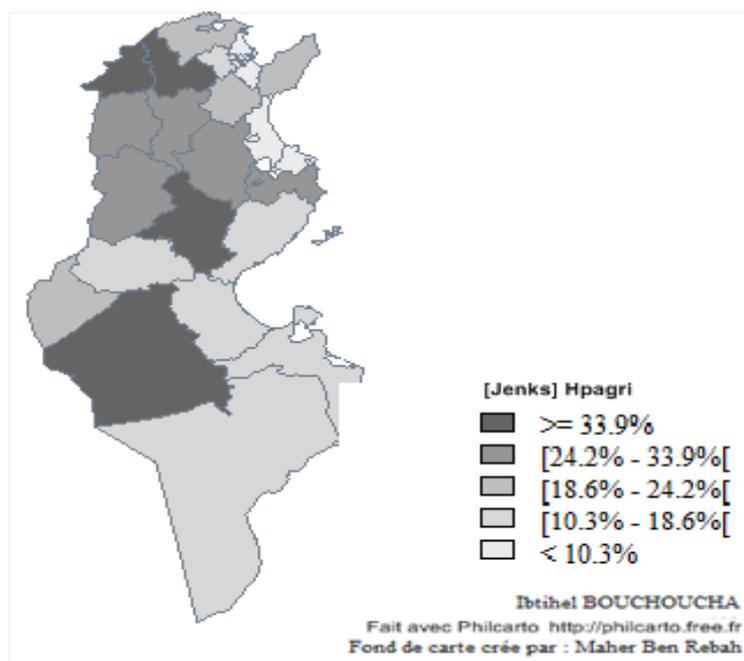
Tableau 2 : **Taux de chômage en Tunisie par région et par sexe, 2010**

	Total			Ayant un niveau supérieur				
	Femmes	Homme	Total	Femmes	Hommes	Total	% des chômeurs n'ont jamais	
							Femmes	Hommes
District de	17.7	11.4	13,2	21.3	9.4	14.4	38,8	57,2
Nord-est	14.2	9.7	11	29.8	15.9	21.9	28	38,3
Nord-ouest	22.2	11.6	14,4	43.8	21.7	31.6	34,2	49,1
Centre-est	13.7	7.6	9,3	27.3	13.9	19.4	36	57,5
Centre-ouest	21.6	12.6	14,8	48.5	30.6	38.1	43,5	60,6
Sud-est	37.8	12.3	16,8	53.9	20.3	35.4	41,1	82,5
Sud-ouest	38.7	19.1	23,4	52.5	31.9	41.7	46,1	74,2

Source : INS, ENPE 2010

Ces inégalités régionales du niveau de chômage, en particulier des personnes ayant un niveau supérieur, s'expliquent principalement par une répartition inégalitaire des secteurs d'activité. Les régions les plus touchées sont les zones pauvres aux structures industrielles, leurs activités économiques reposant sur l'agriculture et sur d'autres activités très limitées. Ces dernières sont, dans la plupart des cas, non porteuses et risquées, très sensibles aux aléas naturels et aux crises économiques nationales et internationales. Les principaux pôles industriels se trouvent dans le district de Tunis et le centre-est, là où on observe aujourd'hui les plus faibles taux de chômage.

Graphique 5. **Part des personnes occupées dans le secteur d'agriculture**



Source : INS, RGP 2004

5. Les femmes sur le marché de l'emploi : une situation précaire

Les femmes n'ont accès qu'à un nombre très limité de secteurs et de professions. Elles occupent principalement des postes précaires et faiblement rémunérés et qui n'exigent pas un niveau d'études très élevé. En 2010, 20 % des femmes travaillent dans le secteur de l'agriculture, dont 53 % (voir 10 % du total des femmes occupées) travaillent en tant qu'*aide familiale*, effectuant un travail non rémunéré. Parallèlement, 17 % des hommes travaillent dans l'agriculture mais on ne compte que parmi eux que 15 % d'aides familiaux (soit 3 % du total des hommes occupés). Selon Soukaina Bouraoui (2001), ces femmes qui sont très nombreuses dans le secteur de l'agriculture sont généralement de simples ouvrières ou des aides familiales. En effet, la gestion des exploitations agricoles est généralement confiée aux hommes (frères, conjoints...). Notons aussi que les inégalités entre les deux sexes concernant l'héritage s'expriment entre autres par le fait que les femmes n'ont pas le même accès à la propriété foncière que les hommes.

Ainsi, près de 20,5 % des femmes occupées sont des ouvrières maniant des machines et 12,7 % travaillent dans l'agriculture. Au total, 33 % des femmes occupent des professions peu valorisantes et faiblement rémunérées, alors que, chez les hommes, cette catégorie professionnelle ne représente que 17 % du total des occupés.

Tableau 3: Répartitions de la population active occupée par sexe selon secteur d'activité, 2010

Secteur d'activité	Effectif		%	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Agriculture	160789	414986	19,6%	16,9%
Industries manufacturières	252184	346057	30,8%	14,1%
Autres	406580	1696799	49,6%	69,0%
Total	819553	2457842	100%	100%

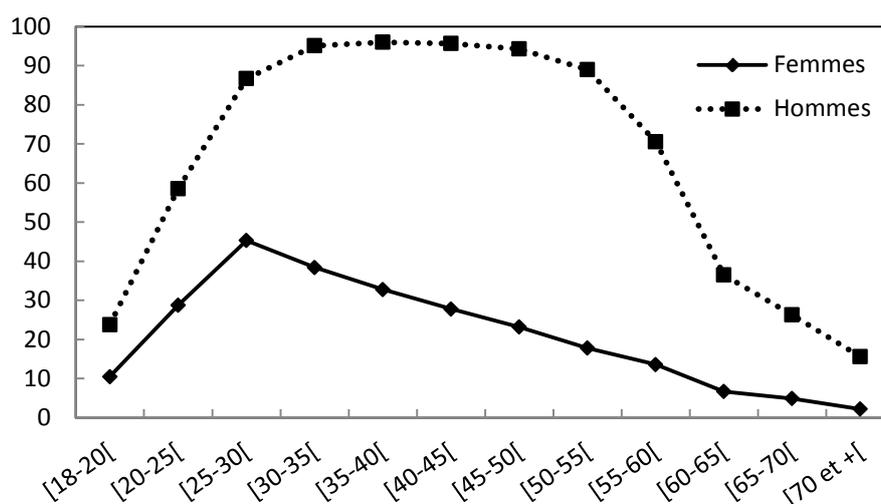
Source : INS, ENPE 2010

6. La responsabilité familiale l'emporte sur la responsabilité économique

La responsabilité familiale ne permet pas aux femmes de s'investir entièrement dans leur carrière professionnelle. Au-delà des obstacles susceptibles de mettre un frein à son évolution professionnelle, les femmes quittent le marché de travail très tôt pour assurer leur rôle de mère ou d'épouse. Les femmes, même si elles travaillent et sont très instruites, assurent encore leur « *rôle traditionnel au foyer* », alors que les hommes, en tant que chef de famille, ne peuvent pas être privés de leur rôle économique. C'est ce que montre bien le graphique ci-dessous. En effet, le taux d'activité augmente jusqu'à l'âge de 30 ans avant de décroître rapidement. Trente ans, c'est l'âge de commencer une vie de couple et d'avoir des enfants. Les hommes, en revanche, restent beaucoup plus longtemps sur le marché de l'emploi. Leur taux d'activité ne commence à décroître qu'à partir de l'âge de 55 ans, c'est-à-dire l'âge de la retraite.

Ainsi, les données de l'enquête Papfam (2001) ont montré que les femmes quittent très tôt le marché de l'emploi, en général après le mariage. En effet, il est très probable qu'une femme mariée quitte le marché de l'emploi durant le mariage, alors qu'il est très rare qu'une femme entre dans le marché de l'emploi après le mariage. 23 % des femmes mariées ont déclaré avoir eu une activité économique et être actuellement inactives, alors que seulement 5 % d'entre elles ont déclaré avoir été inactives et travailler actuellement. Il apparaît que *le travail féminin conserve, malgré l'évolution, un statut « d'option d'appoint », le rôle traditionnel de « mère » gardant la primauté en termes de représentation sociale* (GOUIDER, 2009).

Graphique 5: Taux d'activité selon le groupe d'âge par sexe, en 2004



Source : INS, ENPE 2010

Afin de mieux comprendre la situation des femmes et des hommes sur le marché de l'emploi nous développons dans la partie suivante une analyse multivariée. L'objet de cette analyse est de donner une mesure concrète de la situation des deux sexes sur le marché de l'emploi. Nous étudions leurs chances d'accès au marché de l'emploi ou à un travail et nous mesurons l'effet de rapports de genre à ce niveau. Nous utilisons deux sources des données: l'enquête Papfam (2001) et l'enquête population et emploi (2010).

7. Situation des femmes et des hommes sur le marché de l'emploi : une analyse multivariée

Nous développerons dans cette partie une analyse multivariée reposant sur des régressions multinomiales. Notre analyse concerne les hommes et les femmes de 15-59 ans, nous avons exclu de notre analyse les personnes retraitées². Les données disponibles (pour deux dates différentes : Papfam, 2001 et ENPE, 2010) permettent de mesurer l'évolution de la situation pour chaque sexe ainsi que la différence entre eux. Nous pouvons voir si l'écart entre les femmes et les hommes s'est réduit ou s'est au contraire creusé. Notre variable dépendante « *Type d'activité* » contient quatre modalités : **1** « être inactif », **2** « être actif occupé », **3** « être en chômage » et **4** « être étudiant ». Les bases de données utilisées (Papfam et ENPE) contiennent respectivement 16 850 et 312 387 individus répartis de manière presque égalitaire entre les deux sexes (voir encadré 1).

Nous développerons tout d'abord pour chaque source de données un modèle multinomial qui contiendra la variable sexe, dans le seul but de mesurer l'écart entre les femmes et les hommes sur le marché de l'emploi (voir tableaux 5 et 6) ainsi que l'évolution de cet écart.

Les résultats obtenus illustrent les inégalités entre les femmes et les hommes sur le marché de l'emploi et montrent que l'écart s'est creusé entre 2001 et 2010. En effet, selon les données de 2001, relativement aux hommes, les femmes risquent 26 fois plus d'être inactives que d'occuper un emploi ($p < 1\%$). En revanche, les résultats obtenus à partir des données de 2010 montrent que le risque d'être inactif et non occupé est en augmentation chez les femmes. Il apparaît qu'aujourd'hui (2010) les hommes ont plus de chances que les femmes d'occuper un emploi que d'être inactif. En effet, entre 2001 et 2010, le risque qu'une femme soit inactif et non active occupée a augmenté de 9 points. Il apparaît cependant que les femmes ont plus de chances, par rapport aux hommes, d'être étudiantes que d'intégrer le marché de l'emploi. Une femme a trois fois plus de chances qu'un homme d'être

² Cette catégorie ne représente, dans les deux sources des données, que 1,3 % du total des individus.

étudiante au lieu d'être active occupée. À cet égard, la situation n'a pas changé entre 2001 et 2010 ($p < 1\%$).

Tableau 4. **Modèle 1 : Régression multinomiale: analyse de type d'activité, Tunisie – 2001**

	Inactif		En chômage		Etudiant	
	Odd ratio	Std.err	Odd ratio	Std.err	Odd ratio	Std.err
<i>Hommes</i>	<i>Ref</i>		<i>Ref</i>		<i>Ref</i>	
Femmes	26,018***	1,240	0,983 ^{N.S}	0,090	3,352***	0,182

Prob > chi2 = 0.000 Log likelihood = -14988.265 Pseudo R2 = 19% *** P < 1%;
Source: PAFAM- 2001

Tableau 5. **Modèle 2 : Régression multinomiale: analyse de type d'activité, Tunisie – 2010**

	Inactif		En chômage		Etudiant	
	Odd ratio	Std.err	Odd ratio	Std.err	Odd ratio	Std.err
<i>Hommes</i>	<i>Ref</i>		<i>Ref</i>		<i>Ref</i>	
Femmes	35,710***	0,461	2,020***	0,030	3,607***	0,045

Prob > chi2 = 0.000 Log likelihood = -295107.55 Pseudo R2 = 18% *** P < 1%;
Source : INS, ENPE 2010

À l'aune de ces résultats, il nous semble nécessaire d'étudier plus précisément la situation de chaque sexe sur le marché du travail. Pour ce faire, nous avons développé quatre autres modèles multinomiaux, un modèle pour chaque sexe et chaque source de données (tableaux 8, 9, 10 et 11), dans lesquels nous avons intégré cinq variables explicatives (voir encadré 1). Nous supposons qu'elles jouent un rôle dans la détermination des rapports de genre et de la situation des femmes et des hommes sur le marché de l'emploi. Ces variables sont :

- *le groupe d'âge* : les indicateurs économiques (taux de chômage, taux d'activité...) varient sensiblement selon le groupe d'âge, montrant l'effet de cette variable dans la détermination de la situation des deux sexes sur le marché de l'emploi. Les résultats relatifs à cette variable peuvent traduire l'effet des rapports de genre, puisque chaque tranche d'âge correspond généralement à une étape du cycle de vie (études, mariage...), et témoigner des contraintes et des conditions spécifiques pour chaque sexe.
- *l'état matrimonial* : cette variable montre l'effet de la responsabilité et de la charge familiale sur la participation des femmes et des hommes à l'activité économique. Du fait que, traditionnellement, les hommes sont les chefs de famille, ils sont les plus concernés par l'activité économique, alors que le rôle reproductif des femmes constitue un frein à leur émancipation et à leur présence sur le marché de l'emploi.
- *le niveau d'instruction* : la scolarisation verbe toujours un effet positif sur la situation des femmes et sur leur accès au marché de l'emploi. Cependant, en Tunisie, un haut niveau d'instruction pourrait être un obstacle à l'accès à l'emploi.
- *le milieu et la région de résidence* : d'un point de vue économique et social, ces deux variables ont un effet sur la situation des deux sexes sur le marché de l'emploi. Le développement économique et social facilite l'intégration des femmes à l'activité économique.

Les résultats sont présentés dans les tableaux suivants.

Les résultats de l'enquête 2010 montrent que, chez les femmes, le risque d'être inactive et non active occupée est moins élevé chez les personnes d'âge mûr, relativement aux jeunes individus. Mais ce n'est pas le cas pour les hommes. Pour ces derniers, la probabilité d'être inactif diffère sensiblement selon l'âge. Relativement aux jeunes (18-30 ans), les personnes du groupe d'âge 30-45 ans ont plus de chance d'être occupées qu'inactives, et inversement pour les personnes âgées de 45 à 59 ans ($p < 1\%$). En 2001, on n'observe pas de changements importants chez les hommes. En revanche, chez les femmes, la situation a bien changé. Contrairement à 2010, les femmes âgées de 45 à 59 ans ont, en 2001, plus de risques d'être inactives qu'actives occupées, relativement à celles âgées de 18 à 29 ans.

Ces chiffres peuvent traduire les difficultés que les jeunes femmes rencontrent sur le marché de l'emploi. Ils peuvent aussi s'expliquer par le fait que les jeunes femmes ont tendance à allonger leurs études. Nous observons un effet très significatif de l'âge sur la probabilité d'être étudiant. Relativement aux jeunes, les autres, femmes et hommes, ont relativement une chance très faible d'être étudiant.

Par ailleurs, il apparaît, aussi, que, dans le groupe des femmes, l'activité économique concerne principalement les célibataires, alors que c'est l'inverse pour les hommes. En comparant les données de 2001 et celles de 2010, nous observons que, pour les deux sexes, la situation n'a pas beaucoup changé, à la réserve que, chez les femmes mariées, la proportion d'inactives a baissé. En effet, relativement aux célibataires, les mariées ont, en 2010, 3,3 fois plus de risques d'être inactives que d'être actives occupées, contre 5.2 en 2001. Il apparaît aussi, selon les données de 2001 et de 2010, que les études concernent généralement les célibataires. Ces résultats, bien qu'ils témoignent d'une amélioration dans le statut des femmes mariées, montrent aussi que, jusqu'à aujourd'hui, le mariage constitue un frein à l'activité des femmes dans *la sphère publique*. Toutefois, les résultats des deux enquêtes montrent que l'accès à un emploi est plus facile pour les personnes mariées, hommes ou femmes. Cela peut s'expliquer par la scolarisation massive des femmes et par le niveau élevé de chômage parmi ces jeunes scolarisées que sont généralement les femmes célibataires, puisque l'âge moyen au premier mariage est 30 ans.

Ainsi, les chiffres montrent la relation paradoxale entre l'amélioration de l'éducation et du statut des femmes et leur accès au marché de l'emploi. Selon les résultats de nos régressions logistiques, l'éducation a une incidence majeure sur l'accès des femmes au marché de l'emploi. Selon les deux enquêtes, une femme ayant un niveau supérieur a moins de risque d'être inactive qu'une femme analphabète ($p < 1\%$). Cependant, les femmes qui travaillent ne sont pas nécessairement scolarisées ou hautement qualifiées. En effet, être éduquée ou avoir un diplôme n'est pas primordial pour avoir accès à un emploi. La scolarisation, qui favorise l'intégration des femmes au marché de l'emploi, constitue en même temps un handicap et un obstacle à l'accès à un emploi. Le risque d'être au chômage augmente avec le niveau scolaire. En 2010, les femmes ayant un niveau universitaire ont 3,9 fois plus de chances d'être au chômage que d'être actives occupées, comparativement aux femmes analphabètes ($p < 1\%$). Il en est de même pour hommes mais le risque est relativement moins élevé (1.6). Les résultats de l'enquête 2001 illustrent aussi cet effet paradoxal de l'éducation sur la participation économique des deux sexes. Les difficultés à accéder à un emploi sont plus importantes pour les femmes que pour les hommes. Notons malgré tout les limites de ces données. En effet, pour certaines modalités (en particulier la modalité « étudiant »), le faible nombre d'interrogés fait que la marge d'erreur est élevée.

Par ailleurs, il existe un effet régional très important et aussi très significatif ($p < 1\%$). Les modèles de régression sur les données de l'enquête Emploi et l'enquête Papfam montrent que les femmes issues des régions du Sud et de la région centre-ouest sont les moins favorisées sur le marché de l'emploi. Relativement aux femmes issues du district de Tunis, celles de ces régions ont plus de risques d'être inactives, au chômage ou étudiantes que d'être actives occupées ($p < 1\%$). Pour les hommes, la situation est un peu différente, bien que l'on observe aussi que ceux issus des régions du Sud et de la région du Centre-Ouest sont les moins favorisés sur le marché de l'emploi. Entre 2001 et 2010, la situation s'est dégradée. En 2001, les hommes ont moins de risques d'être inactifs que d'être actifs occupés. En 2010, c'est le contraire. Il apparaît que les hommes de ces régions accordent moins d'importance aux études puisque la probabilité d'être étudiant plutôt qu'actif occupé a diminué. En 2001, un homme du Sud a 1,5 fois plus de chances d'être étudiant qu'occupé ($p < 1\%$), contre 0,9 en 2010, alors que, pour les hommes, l'effet de l'éducation est moins important. Il est peut-être évident que les analphabètes ont moins de chances que les autres d'accéder au marché de l'emploi, mais, contrairement aux femmes, nous n'observons pas la relation positive entre la probabilité d'être actif et le niveau d'instruction atteint. Nous observons plutôt une différence entre des personnes scolarisées et des personnes non scolarisées. Par ailleurs, en 2001 les personnes du milieu rural, aussi bien les hommes que les femmes, ont moins de chances d'être actives. En 2010, c'est contraire : les individus en milieu rural ont plus de chances d'accéder au marché de l'emploi.

Tableau 6. **Modèle 3 : Régression multinomiale: analyse de type d'activité chez les femmes, Tunisie – 2010** (Ref: Actif occupé)

Variables	Inactif		En chômage		Etudiant	
	Odd ratio	Std.err	Odd ratio	Std.err	Odd ratio	Std.err
<i>Groupe d'âge (Ref: [18-30[)</i>						
[30-45[0,708***	0,013	0,407***	0,012	0,029***	0,002
[45-60[0,879***	0,020	0,210***	0,014	0,092***	0,010
<i>Etat matrimoniale (Ref: Célibataire)</i>						
Marié	3,328***	0,056	0,331***	0,011	0,062***	0,003
Veuf/Divorcé	1,716***	0,057	0,570***	0,052	0,157***	0,028
<i>Niveau d'instruction (Ref: Néant)</i>						
Primaire	0,939***	0,018	1,265***	0,069	2,095***	0,331
Secondaire	0,434***	0,009	1,249***	0,067	3,358***	4,767
Supérieur	0,037***	0,001	3,860***	0,206	31,061***	4,615
<i>Milieu de résidence (Ref: Communal)</i>						
Non communal	1,034**	0,016	0,781***	0,023	0,674***	0,017
<i>Région de résidence (Ref: District de Tunis)</i>						
Nord-est	0,483***	0,012	0,850***	0,040	0,535***	0,022
Nord-ouest	0,832***	0,020	1,903***	0,082	1,137***	0,046
Centre-est	0,855***	0,019	0,810***	0,035	0,928**	0,033
Centre-ouest	1,116***	0,029	1,636***	0,076	0,944 ^{N.S}	0,041
Sud-est	3,767***	0,118	2,473***	0,122	1,830***	0,079
Sud-ouest	2,455***	0,074	2,601***	0,123	1,525***	0,066

Prob > chi2 = 0.000

Log likelihood = -118143.12

Pseudo R2 = 32 %

Tableau 7. **Modèle 4 : Régression multinomiale: analyse de type d'activité chez les hommes, Tunisie – 2010** (Ref: Actif occupé)

Variables	Inactif		En chômage		Etudiant	
	Odd ratio	Std.err	Odd ratio	Std.err	Odd ratio	Std.err
<i>Groupe d'âge (Ref: [18-30[)</i>						
[30-45[0,676***	0,022	0,518***	0,013	0,014***	0,001
[45-60[1,441***	0,066	0,435***	0,019	0,031***	0,007
<i>Etat matrimoniale (Ref: Célibataire)</i>						
Marié	0,109***	0,004	0,178***	0,006	0,020***	0,003
Veuf/Divorcé	1,528***	0,117	0,527***	0,065	0,411***	0,131
<i>Niveau d'instruction (Ref: Néant)</i>						
Primaire	0,186***	0,006	0,871***	0,044	1,340 ^{N.S}	0,370
Secondaire	0,128***	0,005	0,902***	0,045	24,297***	6,555
Supérieur	0,032***	0,003	1,585***	0,085	44,850***	12,137
<i>Milieu de résidence (Ref: Communal)</i>						
Non communal	0,874***	0,024	0,827***	0,018	0,625***	0,016
<i>Région de résidence (Ref: District de Tunis)</i>						
Nord-est	0,712***	0,036	0,759***	0,029	0,686***	0,028
Nord-ouest	1,079*	0,048	1,259***	0,043	1,004 ^{N.S}	0,039
Centre-est	1,112**	0,047	0,680***	0,024	0,941*	0,032
Centre-ouest	1,456***	0,065	1,424***	0,051	1,024 ^{N.S}	0,043
Sud-est	1,148***	0,056	1,243***	0,045	0,923**	0,036
Sud-ouest	1,309***	0,062	1,577***	0,055	0,972 ^{N.S}	0,039

Prob > chi2 = 0.000

Log likelihood = -88982.604

Pseudo R2 = 27%

*** P < 1%; ** P < 5%; * P < 10% ;

N.S : non significatif

Source: PAPFAM- 2001

Tableau 8. **Modèle 5 : Régression multinomiale: analyse de type d'activité chez les femmes, Tunisie – 2001 (Ref : Actif occupé)**

Variables	Inactif		En chômage		Etudiant	
	Odd ratio	Std.err	Odd ratio	Std.err	Odd ratio	Std.err
<i>Groupe d'âge (Ref : [18-30[)</i>						
[30-45[1,107 ^{N.S}	0,088	0,750 ^{N.S}	0,164	0,024 ^{***}	0,010
[45-60[1,508 ^{***}	0,172	0,000 ^{N.S}	0,000	0,000 ^{N.S}	0,000
<i>Etat matrimoniale (Ref : Célibataire)</i>						
Marié	5,184 ^{***}	0,414	0,105 ^{***}	0,039	0,048 ^{***}	0,016
Veuf/Divorcé	1,728 ^{***}	0,265	0,193 ^{N.S}	0,198	0,000 ^{N.S}	0,000
<i>Niveau d'instruction (Ref : Néant)</i>						
Primaire	0,587 ^{***}	0,049	3,017 ^{**}	1,466	7,600 ^{**}	7,767
Secondaire	0,175 ^{***}	0,017	8,698 ^{***}	4,155	286,007 ^{***}	287,909
Supérieur	0,016 ^{***}	0,004	19,386 ^{***}	9,677	193,159 ^{***}	196,433
<i>Milieu de résidence (Ref : Communal)</i>						
Non communal	2,455 ^{***}	0,192	1,248 ^{N.S}	0,254	1,139 ^{N.S}	0,155
<i>Région de résidence (Ref : District de Tunis)</i>						
Nord-est	0,822 [*]	0,089	0,497 [*]	0,198	1,207 ^{N.S}	0,247
Nord-ouest	1,837 ^{***}	0,232	2,405 ^{***}	0,754	2,593 ^{***}	0,559
Centre-est	0,884 ^{N.S}	0,085	1,184 ^{N.S}	0,316	1,008 ^{N.S}	0,176
Centre-ouest	1,563 ^{***}	0,189	3,028 ^{***}	0,855	2,104 ^{***}	0,427
Sud-est	1,961 ^{***}	0,245	0,922 ^{N.S}	0,348	1,687 ^{**}	0,345
Sud-ouest	2,216 ^{***}	0,282	2,196 ^{**}	0,675	2,464 ^{***}	0,501

Prob > chi2 = 0.0000

Log likelihood = -4788.224

Pseudo R2 = 40%

Tableau 9. **Modèle 6 : Régression multinomiale: analyse de type d'activité chez les hommes, Tunisie – 2001 (Ref : Actif occupé)**

Variables	Inactif		En chômage		Etudiant	
	Odd ratio	Std.err	Odd ratio	Std.err	Odd ratio	Std.err
<i>Groupe d'âge (Ref : [18-30[)</i>						
[30-45[1,101 ^{N.S}	0,134	0,320 ^{***}	0,047	0,010 ^{***}	0,005
[45-60[1,762 ^{***}	0,278	0,076 ^{**}	0,080	0,000 ^{N.S}	0,000
<i>Etat matrimoniale (Ref : Célibataire)</i>						
Marié	0,351 ^{***}	0,045	0,019 ^{***}	0,009	0,000 ^{N.S}	0,000
Veuf/Divorcé	2,065 [*]	0,814	0,000 ^{N.S}	0,000	0,000 ^{N.S}	0,000
<i>Niveau d'instruction (Ref : Néant)</i>						
Primaire	0,346 ^{***}	0,035	0,823 ^{N.S}	0,162	4,145 ^{N.S}	4,213
Secondaire	0,196 ^{***}	0,026	1,082 ^{N.S}	0,220	127,848 ^{***}	128,596
Supérieur	0,055 ^{***}	0,020	2,146 ^{***}	0,507	117,324 ^{***}	118,924
<i>Milieu de résidence (Ref : Communal)</i>						
Non communal	1,412 ^{***}	0,129	1,213 [*]	0,129	0,916 ^{N.S}	0,100
<i>Région de résidence (Ref : District de Tunis)</i>						
Nord-est	0,670 ^{***}	0,101	1,174 ^{N.S}	0,212	0,906 ^{N.S}	0,164
Nord-ouest	0,926 ^{N.S}	0,133	1,413 [*]	0,256	1,244 ^{N.S}	0,226
Centre-est	0,715 ^{**}	0,098	0,870 ^{N.S}	0,149	0,809 ^{N.S}	0,130
Centre-ouest	0,708 ^{**}	0,109	1,564 ^{**}	0,274	1,230 ^{N.S}	0,213
Sud-est	0,643 ^{**}	0,111	0,615 ^{**}	0,146	1,759 ^{***}	0,327
Sud-ouest	0,835 ^{N.S}	0,137	2,142 ^{***}	0,373	1,466 ^{**}	0,251

Prob > chi2 = 0.000

Log likelihood = -4949.6252

Pseudo R2 = 30%

*** P < 1%; ** P < 5%; * P < 10% ;

N.S : non significatif

Source: PAPFAM- 2001

Les personnes en couple ont des conditions et connaissent des contraintes et des difficultés différentes des autres hommes et femmes. C'est pourquoi il est intéressant de mener une analyse spécifique pour cette population et d'étudier les rapports de genre au sein des couples afin de mieux comprendre leur situation sur le marché de l'emploi. Par la suite, cela sera utile pour étudier les comportements migratoires de ces personnes. Nous travaillons sur un échantillon composé de femmes et d'hommes vivant en couple, qui provient de l'enquête nationale sur la population et l'emploi de 2010. Un long travail a été fait sur la base de données pour extraire cet échantillon et pouvoir étudier nos variables et les indicateurs de genre utilisés dans ce modèle en s'intéressant particulièrement à des couples. Pour des raisons liées à la structure du ménage et de la base des données utilisée, nous n'avons travaillé que sur les couples formés d'un chef de ménage et d'une épouse. Les autres personnes mariées (fils, fille, belle-fille...) ne sont pas prises en compte.

Nous développons dans cette partie deux modèles, un pour chaque sexe. Notre variable dépendante « *Type d'activité* » contient trois modalités différentes : **1** « *être inactif* », **2** « *être actif occupé* », **3** « *être en chômage* ». Nous avons exclu de notre analyse les étudiants et les personnes à la retraite³. Les variables explicatives utilisées sont : différence d'âge entre les deux conjoints ; différence de niveau d'instruction entre les deux conjoints ; type d'activité du conjoint ; niveau d'instruction du conjoint ; couple avec ou sans enfant ; couple avec au moins un enfant âgé de moins de 6 ans ou non ; couple avec au moins un enfant âgé de plus de 6 ans ou non ; milieu de résidence et région de résidence. Les résultats sont présentés dans le tableau suivant.

La différence d'âge entre les deux conjoints a un effet significatif sur le type d'activité des femmes en couple. Si l'écart d'âge est en faveur du mari (l'épouse est plus jeune), les chances que la femme participe à l'activité économique diminuent ($p < 1\%$). Le risque d'être inactive augmente proportionnellement à cet écart. En revanche, chez les hommes, cette variable n'est pas significative. Par ailleurs, ces modèles de régression confirment l'effet positif de l'enseignement sur l'accès des femmes à une activité économique. En outre, les résultats obtenus au niveau de la variable « différence de niveau d'instruction entre les deux conjoints » traduisent un effet de genre important. En effet, les femmes plus instruites que leur conjoint ont 2.3 fois plus de chances d'être actives occupées que d'être inactives, relativement aux femmes ayant le même niveau d'instruction que leurs conjoints ($p < 1\%$). En revanche, les femmes ayant un niveau d'instruction inférieur à celui de leur conjoint risquent plus de ne pas participer à l'activité économique que les autres femmes. Notons que cet effet de genre se confirme dans les résultats obtenus chez les hommes et qui montrent une situation inverse. Ainsi, l'effet du niveau d'instruction du conjoint a un effet positif sur la participation économique de l'autre partenaire, mais il ne garantit pas, surtout pour les femmes, un accès plus facile à l'emploi. En effet, le risque d'être au chômage plutôt qu'inactif augmente de manière spectaculaire en fonction du niveau d'instruction du conjoint. Ces résultats bien qu'ils montrent l'effet positif de l'instruction des deux conjoints sur l'accès au marché du travail, traduisent aussi les difficultés rencontrées par les femmes diplômées pour trouver un emploi.

Par ailleurs, le fait d'avoir des enfants constitue un obstacle à la participation économique des femmes, ce qui n'est pas le cas pour les hommes. Les femmes en couple sans enfant ont plus de chances d'être actives, alors que chez les hommes cette variable n'est pas significative. Il est aussi intéressant de mentionner dans ce contexte que le fait d'avoir des enfants en bas âge met moins en péril leur activité économique qu'un enfant en âge de scolarité. Ces dernières ont moins de chances d'être actives occupées et risquent plus d'être au chômage qu'inactives, relativement aux autres femmes. C'est l'inverse pour celles ayant des enfants en bas âge. Ces résultats témoignent des contraintes liées aux charges familiales. Elles s'alignent avec les répartitions traditionnelles des rôles entre les deux sexes. En ce qui concerne le milieu et la région de résidence, nous observons un effet significatif, en particulier pour les femmes. Sans être fort différents de ceux présentés précédemment, les résultats obtenus pour les personnes en couple confirment les effets dus aux inégalités de développement économiques et sociales entre les régions.

³ Cette catégorie ne représente que 5,7 % du total de l'échantillon..

8. Conclusion

La situation des femmes a toujours été la préoccupation des décideurs politiques. Cependant, la Tunisie n'a pas pu se débarrasser de son héritage social et culturel hostile à leur émancipation. Les statistiques sur l'activité économique des femmes témoignent de la persistance de l'inégalité entre hommes et femmes. Celles-ci sont encore victimes du contexte socioculturel, qui constitue un frein à leur émancipation. L'évolution est donc freinée dans divers domaines, notamment dans celui de l'emploi. Le pays a réalisé des avancées très remarquables au niveau de la scolarisation des femmes, mais ces avancées n'étaient pas suffisantes pour libérer les femmes de toutes les contraintes sociales et leur permettre de participer, de manière satisfaisante et dans différents domaines, à l'activité économique. En effet, la participation des femmes à l'activité économique reste faible. Ainsi, la situation des femmes sur le marché de l'emploi en Tunisie dépend encore d'un héritage culturel immuable.

Bibliographie

Institut National de Statistique, 2011 - *Les résultats de l'enquête population et emploi 2010*.

Institut National de Statistique, 2005 - *Les résultats de recensement général de la population 2004*

Abdessalem GOUIDER, 2009 - *Déterminant de l'activité des femmes sur le marché de travail tunisien et discrimination salariale par genre*.

http://gdri.dreem.free.fr/wp-content/g43-gouider1_final.pdf

Lilia Ben Salem et Thérèse Locoh, 2001. – Les transformations du mariage et de la famille, in : Jacques Vallin et Thérèse Locoh (dir.), *Population et développement en Tunisie. La métamorphose*, P. 143-169. Tunis, Cérès Editions, 802 p.

Soukaina Bouraoui, 2001. – Droits des femmes et évolution des rapports hommes-femmes depuis l'indépendance, in : Jacques Vallin et Thérèse Locoh (dir.), *Population et développement en Tunisie. La métamorphose*, P. 465-481. Tunis, Cérès Editions, 802 p.

IMMIGRANT-NATIVES EARNINGS CONVERGENCE OVER THE COURSE OF RESIDENCE IN FRANCE

Aziz Belhassaini¹

Abstract

This paper intends to test the so-called *Immigrant Assimilation Hypothesis* for France. Based on the human capital theory, this hypothesis predicts the convergence of immigrants' wages towards those of natives with similar characteristics over time after arrival. Using the MGIS cross-sectional data (1992)², we first estimate if and how fast immigrants' wages catch up those of natives to infer about the economic assimilation of immigrants in France. Our results reveal a very slow convergence with an earnings crossover occurring after 40 years of residence in France on average. The earnings pattern varies substantially across immigrant national groups: Sub-Saharan and North Africa migrants are the most disadvantage groups while Portuguese and Southeast Asian migrants are the most successful. Then, drawing on previous works in economics of immigration, we present the conceptual framework allowing the identification of the speed of convergence net of the potential cohort effect and period effect.

Key words: Immigrants, Earnings, Human capital, Assimilation, Cross-sectional data

JEL classification: J24, J31, J61

¹ Institut National d'Étude Démographique, UR9 Démographie Économique 133, Bd Davout, 75020 Paris, France. e-mail: aziz.belhassaini@ined.fr.

² Mobilité Géographique et Insertion Sociale, 1992, Ined-Insee.

1. Introduction

There has been a strong increase over the past decades in the number of studies examining the economic outcomes of immigrants to infer how these populations assimilate into the host country. Taking a neoclassical economics approach, both in the definition of the assimilation process of immigrants and in the method of investigation, Chiswick (1978) initially proposed a quiet intuitive and powerful quantitative measure to study the question. Especially in France, his work counterbalances the usual statistical approach which until recently consisted in drawing a descriptive picture of the social and economic conditions of immigrants (Tribalat et al, 1995; Simon, 2008³). Chiswick's thought (1978) was initially based on two fundamental axioms. Firstly, the economic assimilation process makes sense only in the comparison of the immigrant population with the reference category represented by the native born. Roughly speaking, it expresses the process by which immigrants blend into a new economic and social environment and display, *ceteris paribus*, similar economic performances as that of the native population. Thus, the best assimilation indicator would be the complete disappearance of immigrants' specificities in the host country labor market. Secondly, the assimilation of immigrants is fundamentally a temporal process and then the time dimension cannot be ignored. Given that, the degree of assimilation would be the speed at which the initial wage differential between immigrants and natives, explained by attritions in skill transferability at arrival, disappears. The quicker the narrowing gap the better immigrants assimilate in the host country. The number of years needed for the adjustment turns out then to be a quiet relevant measure to assess the degree of assimilation of the immigrants, since this one suggests, by definition, an adaptation through the time to the host country's labor market conditions. Moreover, such a measure facilitates international comparisons and this explains why Chiswick's original approach has been widely used in other *high immigration countries*, provided that relevant data exist⁴. For France, it is only recently that data allow to identify immigrants and to provide relevant information for implementing Chiswick's original approach.

Using the first *large-scale* quantitative survey on immigrants in France (MGIS, 1992), this paper intends to test Immigrant Assimilation Hypothesis, that is to test whether immigrants experience a rapid earnings growth over time since arrival and whether this growth leads to immigrants overtaking natives' earnings. Section two gives the theoretical arguments that justify the econometrical model and

³ For Patrick Simon in « *L'intégration en question: quels indicateurs pour quelle intégration ?* », Ined Seminar, 30 may 2008, Paris.

⁴ Among others, see Chiswick (1978), Borjas (1989) and Hu (2000) for the case of the U.S; Adeymir and Skuterud (2005), Baker and Benjamin (1994) and Hum and Simpson (2000) for Canada; Beenstock et al. (2010) and Friedberg (2000) for Israel; Beggs and Chapman (1988), Chiswick and Miller (1985) and Macdonald and Worwick (1999) for Australia; Chiswick (1980), Dustmann et al. (2003) and Ken and Lindley (2009) for the UK; Barth et al. (2004), Longva and Raaum (2003) and Hayfron (1998) for Norway; Ekberg (1994) and Hammarstedt and Shukur (2006) for Sweden; Dustmann (1993), Fertig and Schurer (2007) and Gundel and Peters (2007) for Germany.

provides the main results. Section three introduces the *Synthetic Cohort Methodology* (Borjas, 1985; Beenstock et al, 2005)) that allow to correct for the potential cohort and period effect contained in cross-sectional estimates.

2. Testing the immigrant assimilation hypothesis

2.1. Theory and Model Specification

Fundamentally, the core theory of the economics of integration consists in readapting the human capital framework (Mincer, 1958, 1974; Becker, 1964) to the specific population of immigrants. Usually, a newly arrived immigrant in France brings with him a certain stock of human capital that he is likely to offer in the labor market to receive a wage and to pretend to access a certain occupation, depending on how transferable his pre-migration skills are. The assimilation process starts when the immigrant readapts his skills according to the host country's labor market demands, thus leading to the reduction of the initial wage deficiency and a potential overtaking age where no more differentials are observed between the immigrant and the native counterpart. The literature has mainly focused on two quantitative parameters which govern the years since migration-earnings profile: the "entry-effect" and the "assimilation rate".

The first parameter of interest refers to the earnings differential between comparable immigrants and natives at the time of entry of immigrants into the host country labor market. Basically, the human capital acquired by immigrants in their country of origin does not necessarily perfectly match employers' needs in the host country labor market. Similarly, certificates and experience acquired abroad are not always recognized by employers. Also, immigrants do not necessarily master the host country's language, they have less knowledge regarding social and cultural specificities of the host country and generally have disadvantages related to job opportunities and to the local labor market's functioning. Thereby, on the basis of the skills transferability argument immigrants' earnings might be inferior to natives ones in their first years of residence, everything else being equal.

The second parameter refers to the rate at which the initial gap narrows over time since migration once immigrants accumulate host country specific human capital. If in the early stage of their assimilation process immigrants could be "legitimately" discriminated with respect to natives regarding their productive characteristics, they do accumulate formal or informal training that reduces the dissimilarity and potentially the earnings differential. Typically, over the course of residence immigrants invest in formal schooling, get new certificates or adapt their pre-migration diploma, get general experience regarding the host country labor market and accumulate human capital on their job-training that are henceforth recognized and more valuable towards employers. Thus, depending on

potential attritions or constraints that could interfere with immigrants' earnings progression, the assimilation process might ultimately lead to an earnings crossover between natives and immigrants. Both the "entry-effect" and the "adjustment effect" constitute the benchmarks to infer how immigrants perform in the host country relative to natives: the earlier the overtaking age -which intrinsically relies on these two quantities- the better immigrants assimilate. To measure these quantities and to test the IAH we formally consider the Mincerian wage equation augmented by duration of stay, that is:

$$\ln w_j = X_j\beta + [\lambda_0 Im_j + \lambda_1 Im_j YSM_j + \lambda_2 Im_j YSM_j^2] + \varepsilon_j \quad (1)$$

where $\ln w_j$ is the logarithm of earnings for individual j ; X_j is a vectors of socioeconomic characteristics; Im_j is a dummy variable equals unity for immigrants ($j = i$) and zero for natives ($j = n$); and YSM is the "years since migration" variable⁵.

Finally, from equation (1) we can easily derive the fundamental convergence equation that formally describes the earning convergence process:

$$\frac{\partial \ln w_j}{\partial Im_j} = \lambda_0 + \lambda_1 Im_j YSM_j + \lambda_2 Im_j YSM_j^2 \quad (2)$$

Equation (2) gives the immigrant-native earnings gap for different value of the YSM variable. The parameter λ_0 refers to the entry effect, that is the percentage wage differential between immigrants and natives at the time of arrival ($YSM = 0$), while λ_1 gives the rate at which the earnings of immigrants rises relative to the earnings of natives, that is the assimilation rate or the speed of convergence. Finally, λ_2 captures the quadratic shape of the differential time since migration-earning profile. Based on the estimate of equation (1), early studies reached a consensus supporting the IAH, that is: a negative value for λ_0 , a positive value for the λ_1 and an overtaking point YSM^* ranging between 10 to 25 years of residence.

2.2. Data and sample

The data is from the first *large-scale* quantitative survey on immigrants in France (MGIS, 1992). We define an "immigrant" as a person born abroad with foreign nationality at birth. Persons born abroad with the French citizenship at birth are thus excluded from the immigrant sample. Immigrants come from six country groups: Sub-Saharan Africa, Morocco, Algeria, South-East Asia, Turkey and

⁵ For immigrants ($j = i$), equation (1) gives $\ln w_i = X_i\beta + [\lambda_0 Im_i + \lambda_1 Im_i YSM + \lambda_2 Im_i YSM^2] + \varepsilon_i$, and for natives ($j = n$), equation (1) gives $\ln w_n = X_n\beta + \varepsilon_n$

Portugal⁶. We define a “native” as a person born in metropolitan France whose parents are themselves born in metropolitan France. Descendants of immigrants born in French are then excluded from this group. The analysis is restricted to men who report non-zero earnings and working hours in 1992. Finally, the sample includes 2522 immigrants and 525 natives, all aged 25 to 59.

Tableau 1: Study sample

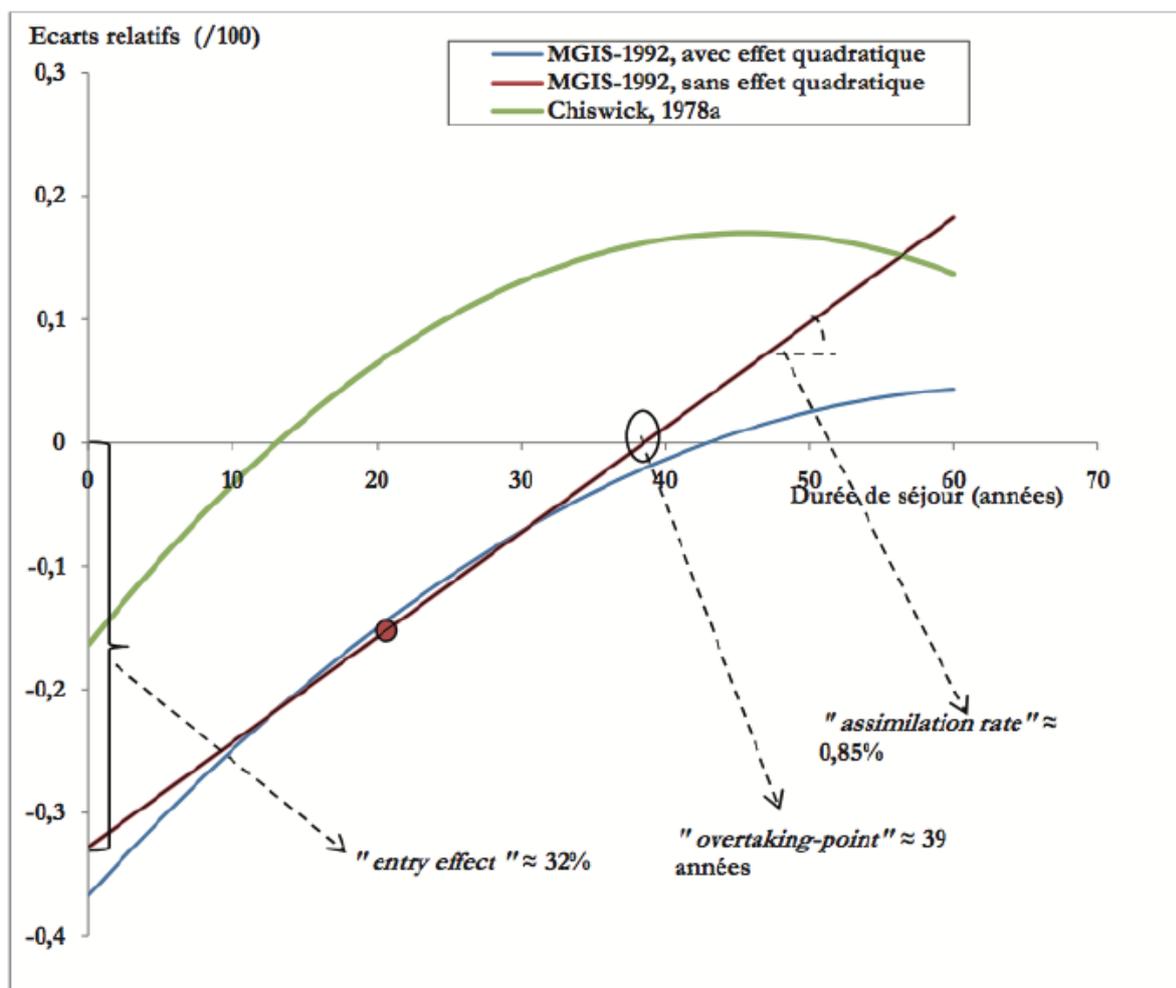
Groups	N
Natives.....	525
Immigrants.....	2522
<i>Spain</i>	416
<i>Portugal</i>	523
<i>Algeria</i>	323
<i>Morocco</i>	373
<i>Turkey</i>	489
<i>South-East Asia</i>	213
<i>Sub-Saharan Africa</i>	161
<i>Others</i>	24

Source: MGIS (1992), Ined-Insee

2.3. Results

Figure 1 gives the years since migration-earnings profile obtained by estimating equation (2) on French data (MGIS, 1992). For comparison purposes, we also represent the earnings profile found for the US in the original work of Chiswick (1978). Figure 1 shows that immigrants, taken as a whole, in France would never catch-up natives earnings level over their professional career, all else being equal. We indeed find an entry-effect of -33% and a speed of convergence of 1.2% per year for France while the same quantities were respectively equal -15% and 1.8% for the U.S. Consequently, the earnings crossover occurs after almost 40 years of residence in France while it is equal to 15 years for the U.S.

⁶ Immigrants from Sub-Saharan Africa were mainly from Mali and Senegal. As for the South-East Asia group, it only includes immigrants born either in Cambodia, Vietnam or Laos.



Source : France, Données MGIS (Ined-Insee), 1992
 États-Unis, Census 1970 (Chiswick, 1978a)

Figure 1: Cross-section estimates of earnings differential profile after migration, U.S (1978) and France (1992).

When estimating the model by country of origin, three country-groups stand out from Figure 2 regarding solely the number of years required until immigrant-native earnings equality (table 2). Immigrants originally from Portugal and Southeast Asia exhibit a relatively short catching up period (22 years and 27 years respectively). Those from Morocco, Turkey, Spain and Sub-Saharan Africa have relatively homogeneous results (almost 40 years) while those from Algeria constitute an extreme case among the countries with an estimate of 74 years before reaching native earnings, holding all else constant.

Tableau 2: Number of years needed for adjustment

Country of origin	Years to equality
<i>Spain</i>	39.12
<i>Portugal</i>	26.89
<i>Algeria</i>	73.89
<i>Morocco</i>	40.25
<i>Turkey</i>	45.19
<i>South-East Asia</i>	22.16
<i>Sub-Saharan Africa</i>	36.74
<i>Others</i>

Source: MGIS (1992), Ined-Insee

Note: Controlled for working hours, region of residence, marital status, labor market experience, education.

Basically, if we consider the duration of activity on the labor market of each country specific group, the results show that immigrants from Sub-Saharan Africa and North Africa are the most disadvantaged as they start with the lowest entry earnings and have a very low assimilation rate, both of which do not allow them to close the earnings gap with natives before the end of their professional careers (Figure 2).

In contrast, immigrants from Southeast Asia stand out as an exception among the rest of immigrant groups with the fastest assimilation rate: they overtake native earnings after 22 years of residence in France. Their low earnings level with respect to immigrants from Portugal and Spain is mainly due to a lower number of years of residence in France⁷. Moreover, if we compare the earnings progression of immigrants from Southeast Asia with that from Sub-Saharan Africa, the assimilation processes are very distinguishable and quite interesting. Although both started far below natives and below the majority of the other immigrant groups (almost -40% and -50% with respect to natives), Southeast Asian immigrants earnings catch up faster with those of natives. Moreover they overtake immigrants from Portugal and Spain, even though the latter start with the lowest disadvantage.

⁷ The number of years since migration in France by immigrant group is represented by the dots plotted in each country specific earnings profile in figure 2.

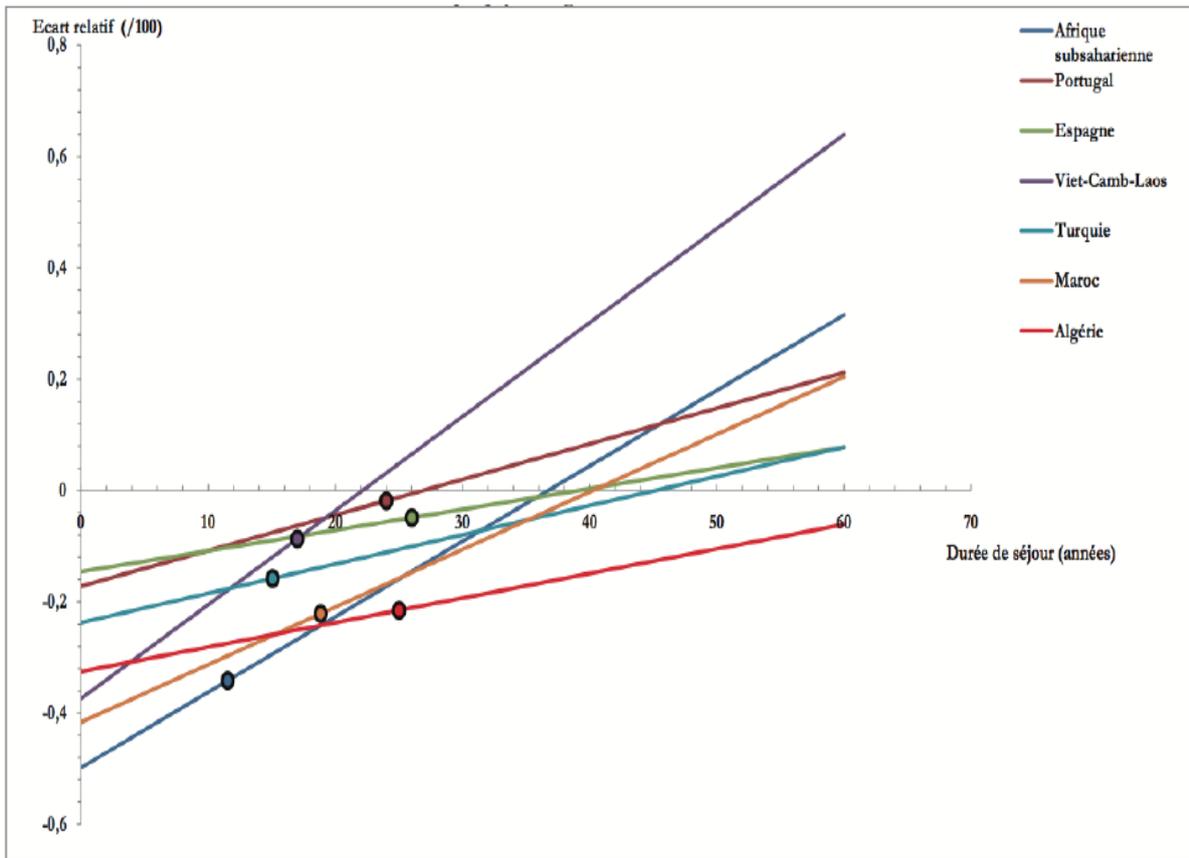


Figure 2: Cross-section estimates of earnings differential profile after migration, by country of origin, France 1992.

In between, the Turkey earnings profile is quite close to the average earnings profile plotted in Figure 1. However, although this group has on average higher wages over the course of residence compared to the group originating from Africa, they also never catch up native wage levels. Finally, immigrants from Portugal and Spain share a common earnings profile since migration with a convergence rate very close to the average one, but with the lowest entry-effect.

2.4. Cross-sectional inference and cohort effect

Though these results go along with previous and recent studies in France that pointed out the economic difficulties experienced by immigrants originally from North and Sub-Saharan Africa (Dayan et al., 1996, Dos Santos, 2005; Fougère and Safi (2008); Fougère 2011), the quantitative estimates of the speed of convergence have to be interpreted with caution as they can be potentially biased. Indeed, the basic fallacy with the “assimilationist” interpretation of cross-sectional regression is that it draws inferences from a single snapshot of the population and implicitly combines the age-earning profile of different arrival cohorts (Borjas, 1985).

Two potential factors might bias estimates of λ_1 , and might lead to some misinterpretations. First, if immigrants who eventually return to their country of origin are not randomly selected, then the assimilation rate is likely to be overestimated if the emigrants are those who are less likely to integrate into the host country's labor market. Typically, in a cross-sectional sample, earlier cohorts of immigrants might have been self-selected to include only the most successful immigrants, while the recent cohorts might contain a more representative selection of the immigrant pool, leading to the so-called survivor bias (Beenstock et al, 2005). Second, the validity of estimates drawn from the cross-sectional regression, that is the possibility to give a time-series interpretation to λ_1 , relies on the stationnarity assumption in the characteristics of immigrants (Borjas, 1985). This implicit assumption suggests that the successive cohorts of immigrants are homogenous in terms of productivity and "ability". In other words, including immigrants from different cohorts in the cross-sectional regression suggests that immigrants do evolve on the same age-earning profile. Figure 3 illustrates the falseness of estimates if the assumption does not hold.

Let us assume that three successive immigrant waves arrived in France: the first in 1960, the second in 1980 and the earliest in year 2000. For convenience purposes we also assume that immigrants from all cohorts entered France at age 20. Finally, we hypothesize that the earliest cohort has the highest productivity or ability level, the 1980 cohort has the same skills as natives in such a way that the latter follows the same age-earnings profile as natives, and the last immigrant wave is the least productive of any group. Supposing we have access to the 2000 cross-sectional sample, these data allow us to identify one point on each specific cohort age-earnings profile. Precisely, from that cross-sectional data we can observe that those who arrive in 1960 are 60 years old in 2000 (point A), those having arrived in 1980 are 40 years old (point B) and those having arrived in 2000 are just 20 years old (point C). The estimated cross-sectional age-earnings profile is then given by the straight bold line, which has a steeper slope than each immigrant's age-earning cohort profile. Thus, the cross-sectional estimation reveals a fallacious wage convergence between immigrants and natives after 20 years of residence in the host country when in fact there is no convergence at all.

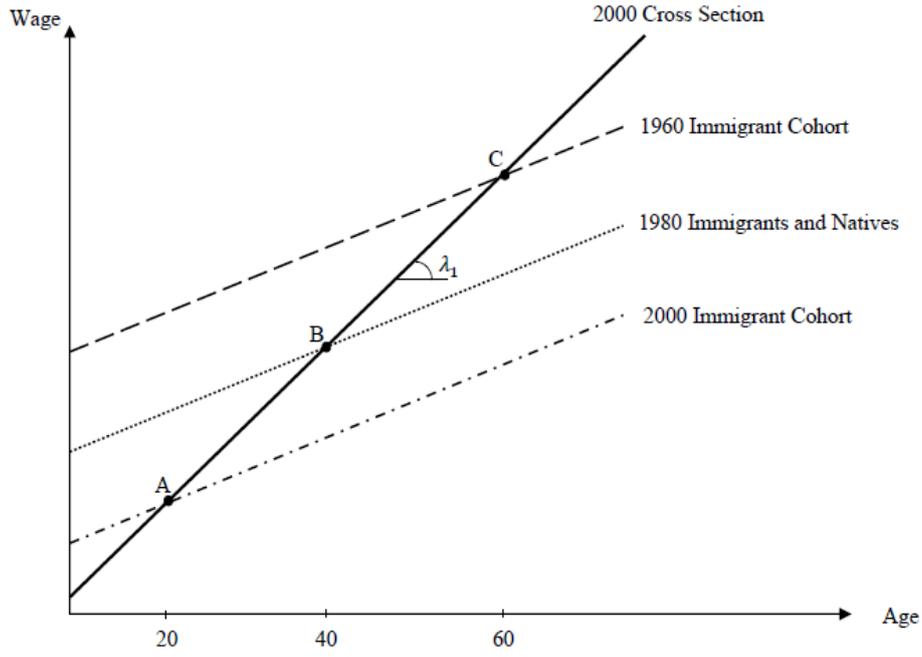


Figure 3: Cohort effects and cross-section experience-earnings profiles of immigrants.

3. The synthetic cohort decomposition

In the absence of panel data, a synthetic cohort methodology (SCM) has been engaged by Borjas (1985) and later extended by others to take into account the cohort effects. Basically, the method shall allow us to identify the cohort effect from the cross-sectional earning growth, by using two cross-sectional data spaced out on a long enough period in time. For France, the two databases are MGIS (1992, Ined-Insee) and TeO (2009, Ined-Insee). The starting point of the SCM consists then in considering the immigrant earnings equation for the years 1992 and 2009:

$$\ln w_{1992,i} = X'_{1992,i} \beta_{1992} + \sum_k \delta_{1992,k} \cdot D_k + \varepsilon_{1992,i} \quad (3)$$

$$\ln w_{2009,i} = X'_{2009,i} \beta_{2009} + \sum_k \delta_{2009,k} \cdot D_k + \varepsilon_{2009,i} \quad (4)$$

where again $X_{i,t}$ is the vector of socioeconomic characteristics and β_t the vector of parameters which does not include the constant. Compared to equation (1), the YSM variable has been replaced by a set of dummy variables D_k indicating the cohort of arrival. The coefficients $\delta_{k,t}$ refer to the cohort-specific intercepts.

Estimating the equation (3) and (4) by OLS, we can afterwards compute the predicted (ln) earnings of the average member of cohort k in 1992⁸:

$$\hat{y}_{1992,k} = \bar{X}'_k \hat{\beta}_{1992} + \hat{\delta}_{1992,k} \quad (5)$$

The predicted average level of earnings for this same cohort in the year 2009 is:

$$\hat{y}_{2009,k} = \bar{X}'_k \hat{\beta}_{2009} + \hat{\delta}_{2009,k} \quad (6)$$

Similarly, the year-2009 predicted earning, for a cohort that has the same number of years in France as cohort k does in 1992, using the average levels of cohorts k's observables is given by:

$$\hat{y}_{2009,k+17} = \bar{X}'_k \hat{\beta}_{2009} + \hat{\delta}_{2009,k+17} \quad (7)$$

Thus, in 2009 cohort k + 17 has the same number of years since migration as cohort k had in year 1992. In others words, the comparison of these two cohorts across the two data holds constant the number of years since migration. So using (6) and (7), the 2009 regression predicts that over 17 years, the cross-section growth for cohort k (net of aging) is given by:

$$\hat{y}_{2009,k} - \hat{y}_{2009,k+17} = \hat{\delta}_{2009,k} - \hat{\delta}_{2009,k+17} \quad (8)$$

The cross-section growth given by (8) can be rewritten as:

$$\begin{aligned} \hat{y}_{2009,k} - \hat{y}_{2009,k+17} &= \hat{y}_{2009,k} - \hat{y}_{2009,k+17} + (\hat{y}_{1992,k} - \hat{y}_{1992,k}) \\ &= (\hat{y}_{2009,k} - \hat{y}_{1992,k}) - (\hat{y}_{1992,k} - \hat{y}_{2009,k+17}) \end{aligned} \quad (9)$$

Equation (9) decomposed in a quite relevant way the cross-section growth into two components. The first term in (9) gives the earnings growth experienced by the cohort k over the period 1992 to 2009, namely the *within-cohort growth*, while the second term measures the differential earnings occurring between cohort c and the cohort having the same number of years since migration but entered 17 later (cohort c+17), that is the *across-cohort growth*. In other words, the latter compare different cohorts at the same point of their life cycle in France. For instance, if the across-cohort growth is positive, this would mean that the labor market outcomes of recent cohorts have declined relative to those of their

⁸ We will keep using for the demonstration the average levels of the observables in 1992

predecessors with the same number of years since migration. Thus, the across-cohort growth in equation (9) captures the cohort fixed effect potentially present in cross-section estimates.

Some might also legitimately argue that the within-cohort growth (first component in equation (9)) could also be biased by the effect of secular changes in aggregated labor market conditions. For instance, if the economic conditions worsened over the 1992-2009 period then the within-cohort growth in (9) will be biased downwards while the difference across-cohort will be inflated.

Fortunately, the way to puzzle out this period-effect answers precisely the research question since the solution consists in comparing immigrant earnings to native earnings. Considering the yearly wage equations for native workers, we have:

$$\ln w_{1990,n} = X'_{1992,n} \alpha_{1990} + \delta_{1990,n} + \varepsilon_{1990,n} \quad (10)$$

$$\ln w_{2009,n} = X'_{2009,n} \alpha_{2009} + \delta_{2009,n} + \varepsilon_{2009,n} \quad (11)$$

where the subscript n refers to native status. Similarly to immigrants, we define the average (ln) earnings of natives with similar observable characteristics as immigrants:

$$\hat{y}_{1992,n} = \bar{X}'_k \hat{\beta}_{1992} + \hat{\delta}_{1992,n} \quad (12)$$

$$\hat{y}_{2009,n} = \bar{X}'_k \hat{\beta}_{2009} + \hat{\delta}_{2009,n} \quad (13)$$

Having introducing native earnings, then *absolute* cross-sectional earnings growth (equation (8)) can be written in term of relative growth:

$$(\hat{y}_{2009,k} - \hat{y}_{2009,n}) - (\hat{y}_{2009,k+17} - \hat{y}_{2009,n}) = \hat{\delta}_{2009,k} - \hat{\delta}_{2009,k+17} \quad (14)$$

Thus, after netting out the impact of period-effect on earnings, the estimate of the cross-section growth is unchanged by the introduction of native workers into the analysis. Finally, as we did for the decomposition of the absolute earnings growth (equation (9)), equation (14) can be decomposed as well into two components:

$$\begin{aligned} \hat{\delta}_{2009,k} - \hat{\delta}_{2009,k+17} = & [(\hat{y}_{2009,k} - \hat{y}_{2009,n}) - (\hat{y}_{1992,k} - \hat{y}_{1992,n})] \\ & - [(\hat{y}_{1992,k} - \hat{y}_{1992,n}) - (\hat{y}_{2009,k+17} - \hat{y}_{2009,n})] \end{aligned} \quad (15)$$

The first bracket in (15) refers to the within-cohort *relative* growth expressed here as the difference in the relative earnings of cohort k between 1992 and 2009. It measures the rate at which the earning profiles of immigrants and natives are converging. The second bracket, the across-cohort *relative* growth, expresses the difference in the relative earnings of immigrants with the number of years since migration in 1992 and 2009. If positive, it means that for a given number of years since migration earlier cohorts performed, relatively to natives, better than recent cohorts.

4. Conclusions

We have formally established how the Synthetic Cohort Methodology overcomes the absence of panel data to measure immigrant-native earnings convergence process. Having two national survey on immigrants for the case of France, MGIS (1992) and TeO (2009), this method will allow us to decompose the cross-section immigrant earnings growth into within-growth component and across-growth component and thus to ponder the cross-sectional estimates established in this paper. Nevertheless, the cross-sectional estimates conducted on the basis of MGIS (1992) have revealed some striking particularities regarding the economic condition of immigrants in the French labor market compared to what is usually found in other cross-sectional studies.

Our results show that, on average, immigrants' earnings will almost never catch up natives' earnings over their professional career, all else being equal. The average earnings crossover is estimated at 40 years of residence in France while it was found around 15 to 25 years in many cross-sectional empirical studies covering the mid-20th century in the U.S, in Canada, in Australia or in the U.K. Moreover, the convergence process varies significantly across immigrants' country of origin. Immigrants from Africa (Maghreb and sub-Saharan Africa) are the most disadvantaged. Immigrants from South Europe do not display higher assimilation rate, but they had a lower disadvantage at the entry, making their economic assimilation relatively more "successful" than African migrants. As for immigrants from Turkey, they are in an intermediate position between the two previous groups: their earnings pattern is very similar to the sample average. Finally, immigrants from Southeast Asia (Cambodge, Laos and Vietnam) constitute the exception among all immigrant groups. While they start with a similar earnings deficiency at entry in the labor market as that of immigrants from North Africa, their earnings quickly overtakes those from Portugal and Spain, who had arrived much earlier in France, and finally catch up natives' earnings after only 22 years of residence.

References

- **Adeyemi, A., & Skuterud, M. (2005)**, “Explaining the deteriorating entry earnings of Canada’s immigrant cohorts, 1966-2000”, *Canadian Journal of Economics*, 38, 641-672.
- **Baker, M. and Benjamin, D. (1994)**, “The performance of Immigrants in the Canadian Labor Market”, *Journal of Labor Economics*, 12(3), 369-405.
- **Barth, E. Bratsberg, B. & Raaum, O. (2004)**, “Identifying Earnings Assimilation of Immigrants under Changing Macroeconomic Conditions”, *The Scandinavian Journal of Economics*, 106(1), 1-22
- **Beenstock, M., Chiswick, B., and Paltiel, A., (2005)**, “Endogenous Assimilation and Immigrant Adjustment in Longitudinal Data”, *IZA Discussion Paper No 1840*, IZA, Bonn.
- **Beggs J. and Chapman B. (1988)**, “Immigrant Wage Adjustment in Australia: Cross Section and Time Series Estimates”, *Economic Record*, 64(186): 161-167.
- **Borjas, G., (1985)**, “Assimilation, Changes in Cohort Quality, and the Earnings of Immigrants”, *Journal of Labor Economics*, Vol.3, no 4, 463-489.
- **Borjas, G., (1994)**, “The Economics of Immigration”, *Journal of Economic Literature*, 32(4).
- **Chiswick, B., (1978)**, “The Effect of Americanization on the Earnings of Foreign-born Men”, *Journal of Political Economy*, 86(5).
- **Chiswick B.R (1980)**, “The Earnings of White and Coloured Male Immigrants in Britain”, *Economica*, Vol.47, pp. 81-87.
- **Chiswick B. & Miller P. (1985)**, “Immigrant Generation and Income in Australia”, *Economic Record*, 61(172), 540-553.
- **Dustmann C. (1993)**, “Earning Adjustment of Temporary Migrants”, *Journal of Population Economics*, Vol.6 n°2, pp. 153-168.
- **Dustmann, C., Fabbri, F., Preston, I. and Wadsworth, J., (2003)**, Labour market performance of immigrants in the UK labour market, (Home Office Online Reports 05/03). Home Office: London, UK.
- **Ekberg, J. (1994)**, “Economic progress of immigrants in Sweden from 1970 to 1990: a longitudinal study”, *Scandinavian Journal of Social Welfare*, 3, 148-157.
- **Fertig, M. & Schurer, S. (2007)**, “Earnings Assimilation of Immigrants in Germany: The Importance of Heterogeneity and Attrition Bias”, SOEPpapers 30, DIW Berlin, The German Socio-Economic Panel (SOEP).
- **Fougère D. and Safi M. (2008)**, “The Effect of Naturalization on Immigrants’ Employment-Probability (France, 1968-1999)”, *IZA Discussion paper*, N° 3372.
- **Friedberg, R. (2000)**, “You Can’t Take it With You? Immigrant Assimilation and the Portability of Human Capital”, *Journal of Labor Economics*, 18(2): 221-251.
- **Gundel, S. & Heiko Peters, H. (2007)**, “Assimilation and Cohort Effects for German Immigrants”, SOEPpapers 64, DIW Berlin, The German Socio-Economic Panel (SOEP).

- **Hammarstedt, M. & Shukur, G. (2006)**, “Immigrants’ Relative Earnings in Sweden - A Cohort Analysis”, *LABOUR*, CEIS, Fondazione Giacomo Brodolini and Wiley Blackwell Ltd, 20(2), 285-323.
- **Hayfron JE (1998)**, “The Performance of Immigrants in the Norwegian Labor Market”, *Journal of Population Economics* 11:293–303
- **Hu, W. -Y. (2000)**, “Immigrant earnings assimilation: Estimates from longitudinal data”, *American Economic Review*, 90, 368-372.
- **Hum D. and Simpson W. (2002)**, “Analysis of the Performance of Immigrant wages Using Panel Data”, 10th International Conference on Panel Data, Berlin, July 5-6.
- **Ken, C. & Lindley, J.(2009)**, “Immigrant Assimilation Pre and Post Labour Market Entry: Evidence from the UK Labour Force Survey”, *Journal of Population Economics*, 22, 175-198.
- **Lalonde, R., and Topel, R., (1991)**, “Immigrants in the American Labor Market: Quality, Assimilation, and Distributional Effects”, *American Economic Review*, 81(2): 297-302.
- **Lalonde, R., and Topel, R., (1992)**, “*The Assimilation of Immigrants in the U.S Labor Market*”, in *Immigration and the Workforce: Economic Consequences for the United-States and Source Areas*, National Bureau of Economic Research, pp. 67-92.
- **Longva, P. & Raaum, O. (2003)**, “Earnings Assimilation of Immigrants in Norway: A Reappraisal”, *Journal of Population Economics*, 16(1), 177-193
- **McDonald, J.T. & Worswick, C. (1999)**, “The Earnings of Immigrant Men in Australia: Assimilation, Cohort Effects, and Macroeconomic Conditions”, *The Economic Record, The Economic Society of Australia*, 75(228), 49-62.
- **Tribalat M., Simon P., and Riandey B. (1996)**, “*De l’immigration à l’assimilation : enquête sur les populations d’origine étrangère en France*”, La découverte/INED.

LES TRAJECTOIRES D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DESCENDANTS D'IMMIGRÉS

Une analyse des inégalités liées au sexe et à l'origine

Elsa Steichen¹

*Texte préparé pour la journée doctorale de l'INED du 30 juin 2011
Dernière révision le 14 décembre 2011
(Version provisoire)*

Résumé :

La période d'entrée sur le marché du travail après la fin des études est une étape importante du parcours professionnel, d'autant que les conditions d'accès à l'emploi des jeunes sont marquées par le chômage et la précarité. Si les études s'accordent sur l'existence de discriminations ethno-raciales qui pénalisent les trajectoires professionnelles des descendants d'immigrés, peu d'entre elles s'intéressent à l'incidence du sexe et encore moins à l'influence combinée du sexe et de l'origine. À partir de l'enquête *Génération 2004*, en comparant les hommes et les femmes descendants d'immigrés sud-européens et maghrébins ainsi que les descendants de natifs, cette recherche dresse un panorama de leurs trajectoires d'insertion professionnelle.

1. Introduction

La France ayant connu d'importantes vagues d'immigration au cours du XX^e siècle, les enfants des premières générations d'immigrés atteignent l'âge de quitter le système éducatif pour entrer dans la vie active depuis plusieurs décennies. Si les descendants des immigrés européens ont été les premiers à accéder à cette étape importante du passage à l'âge adulte, ils ont été rejoints, depuis une vingtaine d'années, par les descendants d'immigrés maghrébins. Ceux-ci constituent le groupe le plus important d'enfants nés en France de parents immigrés non européens. Une attention particulière est portée aux conditions de leur accès à l'emploi après la fin des études sur un marché du travail français marqué à la fois par une conjoncture peu favorable à l'insertion des jeunes et par l'existence de discriminations ethno-raciales.

Le terme « descendants d'immigrés »² est ici choisi pour nommer les personnes nées en France d'au moins un parent immigré, c'est-à-dire né étranger à l'étranger. Le nombre de descendants d'immigrés est estimé à 6,5 millions de personnes, ce qui correspond à 11 % de la population française (Borrel et

¹ Institut National d'Etudes Démographiques (INED) / Centre Maurice Halbwachs (CMH-EHESS)

² On emploiera également le terme « enfants d'immigrés » comme synonyme de « descendants d'immigrés ».

Lhommeau 2010). La grande majorité d'entre eux ont grandi en France et plus de 95 % possèdent la nationalité française. Au niveau scolaire, les enfants d'immigrés connaissent une moins grande réussite que les personnes n'ayant pas de parents immigrés mais cet écart est principalement lié à leur origine sociale (Vallet et Caille 1996). Lorsqu'on les compare aux élèves issus de familles se trouvant dans des situations socio-économiques similaires et dont aucun des parents n'est immigré, les descendants d'immigrés obtiennent des résultats scolaires comparables (Brinbaum et Kieffer 2009). Malgré ces fortes proximités en termes de socialisation, de nationalité et de scolarité, les enfants d'immigrés rencontrent d'importantes difficultés sur le marché du travail. Ils sont pénalisés aussi bien au moment de leur insertion professionnelle (Dupray et Moullet 2004b, Frickey et al. 2004, Silberman et Fournier 2006) que dans la suite de leur parcours professionnel (Simon 2003, Meurs et al. 2006, Aeberhardt et al. 2010).

Depuis le milieu des années 1990, un nombre croissant de recherches s'intéressent aux positions occupées par les descendants d'immigrés sur le marché du travail³. Si les premières, traitant principalement la question sous l'angle de la mobilité sociale entre générations, tendaient vers l'optimisme, car mettant l'accent sur le dépassement par les enfants d'immigrés du niveau d'études atteint par leurs parents, les études plus récentes témoignent des difficultés qu'ils rencontrent. Les enfants d'immigrés apparaissent en effet plus désavantagés sur le marché du travail que les enfants de non-immigrés. Cependant, toutes les études insistent sur le fait que l'ampleur des difficultés diffère fortement selon l'origine géographique des parents. Les jeunes dont les parents sont originaires de pays non européens sont plus pénalisés que les autres sur le marché du travail. Cela se traduit notamment par de forts taux de chômage et des emplois marqués par différentes formes de précarité. Si la forte ségrégation professionnelle qui caractérise l'emploi des immigrés apparaît atténuée pour les descendants d'immigrés, il n'empêche que la mobilité sociale entre ces générations se révèle limitée. Ainsi, les descendants d'immigrés non européens sont confrontés à des traitements inégalitaires qui témoignent de l'existence de discriminations ethno-raciales perpétuées à leur encontre sur le marché du travail.

1.1. L'accès au marché du travail après la fin des études

Cet article se concentre sur l'insertion professionnelle des descendants d'immigrés, c'est-à-dire leur entrée sur le marché du travail après la fin de leur formation initiale. L'allongement des études, suite à la démocratisation du système éducatif français, a entraîné un recul général du calendrier d'entrée dans la vie active (Galland 1995, 2000). Parallèlement, les conditions de l'insertion professionnelle des jeunes, particulièrement sensibles à la conjoncture économique, se sont détériorées depuis le début des

³ On peut notamment citer : Dayan et al. 1996, Silberman et Fournier 1999, Simon 2003, Dupray et Moullet 2004a, Frickey et al. 2004, Meurs et al. 2006, Silberman et al. 2007, Aeberhardt et al. 2010, Lhommeau et al. 2010.

années 1980 avec la massification du chômage et le ralentissement de la croissance économique (Fondeur et Minni 2005). La France se caractérise par une forte exposition des jeunes au chômage ; les 15-24 ans ont en effet un risque de chômage plus de deux fois supérieur à celui du reste de la population (respectivement 23,7 % et 9,1 % en 2009 selon l'INSEE). Le niveau de formation atteint détermine fortement la vitesse et les conditions d'accès au marché du travail. Toutefois, bien que le diplôme continue de protéger du chômage, il ne garantit pas l'accès à un emploi lui correspondant en termes de compétences, de secteur d'activité, de salaire... Ces paramètres expliquent la forte progression du déclassement⁴.

La phase d'insertion professionnelle est une étape cruciale car d'une part, c'est durant cette période que se jouent les premières acquisitions d'expérience professionnelle et, d'autre part, les conditions d'insertion ont une influence non négligeable sur la poursuite de la carrière professionnelle (Margolis et al. 2004, Chauvel 2006). Les études démontrent notamment que l'enchaînement d'emplois précaires et de périodes de chômage en début de vie active, bien qu'étant un phénomène qui se généralise, ne facilite pas l'obtention d'un emploi stable et formateur par la suite (Lollivier 2000, Margolis et al. 2004). Dans ce contexte d'accès défavorable à l'emploi après la fin des études, l'insertion professionnelle des jeunes hommes et des jeunes femmes tend à s'homogénéiser. Cependant, ce rapprochement se fait dans le sens d'un accès retardé à l'emploi stable pour les deux sexes (Flahault 2006). Si les femmes commencent à bénéficier de leur plus grande réussite scolaire pour s'insérer professionnellement (Mainguéné et Martinelli 2010), elles restent néanmoins les plus concernées par l'emploi à temps partiel et notamment par le sous-emploi⁵.

1.2. L'apport de l'approche intersectionnelle à l'analyse des inégalités professionnelles liées au sexe et à l'origine

Cette étude des trajectoires d'accès au marché du travail des descendants d'immigrés met l'accent sur les différences entre hommes et femmes. Alors que les recherches s'accordent sur l'existence de discriminations ethno-raciales qui pénalisent la trajectoire professionnelle des enfants d'immigrés, peu d'entre elles ont élargi leur champ d'analyse en incluant une dimension sexuée, et encore moins se sont penchées sur les effets combinés du sexe et de l'origine. Une hypothèse fréquemment émise est celle d'une double discrimination qui toucherait les femmes descendantes d'immigrées : elles seraient confrontées à la fois à des désavantages liés à leur sexe et à des désavantages liés à leur ascendance étrangère. Cette hypothèse sous-entend que la combinaison de ces désavantages résulte nécessairement en une pénalité redoublée, notamment sur le marché du travail. Cependant, cette idée d'une articulation aux conséquences négatives systématiquement renforcées est remise en cause par

⁴ Une situation de déclassement correspond au fait pour un diplômé d'occuper un emploi moins qualifié que ceux auxquels lui donne accès son niveau de formation.

⁵ Les personnes en sous-emploi occupent un emploi à temps partiel alors qu'elles souhaiteraient travailler plus d'heures et sont disponibles pour le faire.

l'approche intersectionnelle. Développée aux États-Unis dans les années 1980 par le mouvement du *Black Féminism* et nommée ainsi par Kimberlé Crenshaw (1991), la théorie de l'intersectionnalité souligne la nécessité de prendre en compte l'imbrication des rapports sociaux tels que le genre, l'origine ou la classe, et par extension des inégalités sociales qu'ils engendrent. L'accent est mis sur l'interdépendance des rapports de pouvoirs qui se construisent en articulation les uns avec les autres (Collins 2000, Browne et Misra 2003). Les oppressions sont ainsi considérées comme simultanées et, par conséquent, ne pouvant être hiérarchisées ou additionnées. En nous appuyant sur cette approche, nous souhaitons étudier la manière dont le sexe et l'origine s'articulent sur le marché du travail et les conséquences que cette articulation peut avoir en termes de pénalités d'accès à l'emploi.

Les études qui se sont penchées sur les différences de sexe dans l'emploi des enfants d'immigrés se sont concentrées sur la situation des enfants d'immigrés maghrébins, à savoir le groupe le plus important numériquement de descendants d'immigrés non européens. La plupart des auteurs montrent que la situation des femmes descendantes d'immigrés est moins favorable que celle des hommes de la même origine et des femmes n'ayant pas de parent immigré, aussi bien en ce qui concerne la participation au marché du travail que le taux de chômage ou la précarité des emplois occupés (Frickey et Primon 2004, 2006, Ait Ben Lmadani et al. 2008, Meurs et Pailhé 2008, Frickey et Primon 2010, Meurs et Pailhé 2010). La prise en compte du niveau d'études confirme cette situation plus défavorable des filles d'immigrés maghrébins. Ainsi, celles possédant des diplômes de l'enseignement supérieur ont un risque de chômage plus élevé que les autres jeunes titulaires de diplômes de même niveau (Frickey et Primon 2004). Du côté des non-diplômés du supérieur, les femmes ayant des parents originaires du Maghreb ont un taux de chômage plus élevé que les hommes de la même origine et recourent bien plus fréquemment aux mesures d'aides à l'emploi (Frickey et Primon 2006). Or, si les emplois aidés permettent d'éviter le chômage, il s'agit de contrats à durée limitée qui freinent par conséquent la stabilisation dans l'emploi. Ainsi, cette part importante de contrats aidés reflète leur difficile insertion sur le marché du travail. Une étude, s'intéressant plus particulièrement à l'entrée sur le marché du travail après la fin des études, montre en revanche que les fils d'immigrés maghrébins sont plus pénalisés que les femmes dans leur accès à un emploi stable (Dupray et Moullet 2004b). Enfin, les analyses concernant les salaires montrent qu'il n'y a pas d'écarts de rémunérations entre les hommes et les femmes dont les parents sont originaires du Maghreb (Dupray et Moullet 2004b, Ait Ben Lmadani et al. 2008).

Ainsi, une majorité d'auteurs concluent que les femmes d'ascendance maghrébine cumulent les désavantages et interprètent cela en termes de « double désavantage » ou de « double discrimination ». Nous l'avons vu, l'approche intersectionnelle permet de soutenir l'idée que l'articulation des catégories de sexe et d'origine n'entraîne pas forcément un cumul des désavantages. Cette approche théorique s'avère d'autant plus pertinente que les représentations sociales des « jeunes issus de l'immigration », notamment ceux d'ascendance non européenne, amènent à penser que les jeunes

filles bénéficient d'une image plus positive que les jeunes hommes dans la société (Guénif-Souilamas 2000, Hamel 2005). En effet, les stéréotypes portant sur ces jeunes femmes mettent en avant leur réussite scolaire, leur caractère discipliné et sérieux ainsi que leur fort désir d'intégration à la société française. A l'opposé, les garçons pâtissent d'une image d'hommes violents, révoltés, en échec scolaire et peu enclins à la discipline. Ainsi, on peut émettre l'hypothèse que les femmes descendantes d'immigrés non européens bénéficient de cette image positive au cours de leur parcours professionnel alors que, du côté des hommes, l'effet est inversé. Suite à un travail de terrain, mêlant approches quantitatives et qualitatives, auprès de jeunes français nés de parents maghrébins, Santelli (2007) parle d'un renforcement mutuel des discriminations basées sur le sexe et l'origine qui pénalise les femmes descendantes d'immigrés maghrébins les plus qualifiées mais également les hommes les moins diplômés de la même origine. Les premières se trouvent confrontées aux mêmes difficultés que celles qui jalonnent le parcours de l'ensemble des femmes les plus qualifiées et se trouvent notamment minoritaires dans les postes à hautes responsabilités. Les seconds subissent les conséquences des représentations négatives accolées aux « jeunes de banlieue » et éprouvent alors des difficultés pour accéder à l'emploi stable.

Nous souhaitons ici confronter nos résultats, qui concernent l'entrée sur le marché du travail après la fin des études, aux études citées précédemment. L'objectif est de mieux cerner les conséquences de l'articulation du sexe et de l'origine en termes de parcours professionnel. Nous faisons l'hypothèse que les femmes d'ascendance maghrébine ne sont pas systématiquement plus désavantagées car, reprenant les propositions formulées par la théorie intersectionnelle, nous ne souscrivons pas à l'idée que les désavantages se cumulent.

Dans un premier temps, ce texte s'attache à décrire le cadre de l'analyse réalisée. Après une rapide présentation de l'enquête *Génération 2004*, nous décrivons la manière dont les groupes d'origine ont été construits à partir de cette source de données. S'ensuit une présentation des modèles de régressions utilisés pour étudier les effets du sexe et de l'origine sur les trajectoires d'entrée sur le marché du travail. La présentation des résultats se fait en quatre parties. La première partie examine le facteur qui influence le plus fortement l'accès au marché du travail des jeunes, à savoir le niveau d'études atteint. Les deux parties suivantes se concentrent sur les trois grandes situations qui structurent le marché du travail : l'emploi, le chômage et l'inactivité. Dans la deuxième partie, nous nous intéressons à la fréquence et à la durée de ces situations durant les trois années qui suivent la sortie du système éducatif des jeunes. La troisième partie s'attache à analyser l'évolution des positions occupées durant ces trois années et notamment l'évolution du risque d'être au chômage plutôt qu'en emploi. Enfin, dans la quatrième partie, les trajectoires d'accès au marché du travail sont analysées dans leur globalité en recourant à une typologie de parcours.

2. Cadre de recherche

2.1. L'enquête Génération 2004 et la population étudiée

L'enquête *Génération 2004* a été réalisée par le Céreq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) en 2007. Elle interroge des jeunes sortis du système éducatif en 2004 à tous niveaux, pour la première fois et pour une durée minimum d'un an. Le grand atout de cette enquête est de fournir un calendrier professionnel qui décrit, mois par mois, le statut d'emploi des jeunes depuis la fin de leurs études jusqu'à la date de l'enquête en 2007. Il est ainsi possible de reconstruire le parcours professionnel des enquêtés durant les trois années qui suivent leur sortie de formation initiale. L'enquête *Génération 2004* porte sur un échantillon national de 33 655 jeunes, issus de tous les niveaux de formation et représentatifs des 737 000 jeunes qui ont quitté le système éducatif pour la première fois en 2004. Les jeunes enquêtés étaient âgés de 15 à 35 ans lors de la fin de leurs études, avec un âge médian de 21 ans pour les hommes et de 21,5 ans pour les femmes.

L'enquête *Génération 2004* permet de repérer les descendants d'immigrés en s'appuyant sur le lieu de naissance de l'enquêté, de ses parents et sur la nationalité de ces derniers⁶. Les enfants d'immigrés sont ici définis comme les personnes nées en France dont au moins l'un des parents est immigré. Le groupe de comparaison, que nous nommons « les descendants de natifs », regroupe les personnes nées en France de deux parents nés en France ou nés français à l'étranger. L'origine géographique des enfants d'immigrés est déterminée par le pays de naissance des parents. Pour des raisons d'effectifs, liées à l'ancienneté des vagues migratoires, cette analyse se concentre sur deux groupes d'origine : les descendants d'immigrés maghrébins et les descendants d'immigrés sud-européens. Le groupe originaire du Maghreb comprend les enfants d'immigrés nés en Algérie, au Maroc et en Tunisie ; il regroupe 1 578 individus⁷. La grande majorité des jeunes de ce groupe ont deux parents immigrés (77 %). Le groupe originaire d'Europe du Sud comprend, quant à lui, les enfants d'immigrés nés en Espagne, en Italie et au Portugal, ils sont au nombre de 1 315 dans l'enquête⁸. Les deux tiers des jeunes de ce groupe ont un parent immigré et un parent non immigré. Le groupe de comparaison, les descendants de natifs, comprend 28 090 individus.

⁶ Les questions sur la nationalité des parents permettent de distinguer, parmi les parents possesseurs de la nationalité française au moment de l'enquête, ceux qui sont nés français de ceux qui ont acquis la nationalité française. Il est ainsi possible de déterminer si les parents sont immigrés au sens habituel de « personne née étrangère à l'étranger ». On considère ici qu'un parent est immigré s'il est né à l'étranger et que sa nationalité à la date de l'enquête est déterminée comme « française par acquisition », « étrangère » ou « double nationalité ».

⁷ Au sein de ce groupe, la répartition par pays de naissance du ou des parents immigrés est la suivante : 41 % ont au moins un parent né en Algérie, 39 % ont au moins un parent né au Maroc, 17 % ont au moins un parent né Tunisie et 3 % ont des parents nés dans deux pays du Maghreb différents.

⁸ La répartition par pays de naissance du ou des parents immigrés est la suivante : 51 % ont au moins un parent né au Portugal, 23 % ont au moins un parent né en Espagne, 23 % ont au moins un parent né en Italie et 2 % ont des parents nés dans deux pays d'Europe du Sud différents.

2.2. Modèles de régressions mobilisés pour analyser les effets combinés du sexe et de l'origine

L'objet de cette recherche est d'étudier les effets du sexe et de l'origine⁹ sur les trajectoires d'entrée dans la vie active après la fin des études. Pour tenir également compte de l'articulation de ces deux rapports de pouvoir, les catégories de sexe et d'origine sont combinées, permettant ainsi de comparer six groupes : les hommes descendants de natifs, les hommes descendants d'immigrés sud-européens, les hommes descendants d'immigrés maghrébins, les femmes descendantes de natifs, les femmes descendantes d'immigrés sud-européens et les femmes descendantes d'immigrés maghrébins.

L'enquête *Génération 2004* permet d'analyser l'accès au marché du travail des jeunes en reconstituant leurs trajectoires professionnelles durant les trois années suivant leur sortie de formation initiale. Les trajectoires sont ici appréhendées à travers l'analyse des trois grandes situations qui structurent le marché du travail : l'emploi, le chômage et l'inactivité. Après une description des trajectoires en termes de fréquence et de temps passé dans chacune de ces situations par les membres des six groupes définis précédemment, des régressions logistiques multinomiales sont mobilisées afin de tenir compte des différences de structures entre ces groupes. Ces régressions modélisent d'une part, le risque relatif d'être au chômage plutôt qu'en emploi et, d'autre part, le risque relatif d'être inactif plutôt qu'en emploi en avril 2005 et avril 2007, soit un et trois ans après la sortie du système éducatif¹⁰. Enfin, la dernière partie du texte s'attache à caractériser les trajectoires des jeunes dans leur globalité en recourant à une typologie mise en place par le Céreq¹¹. Six trajectoires sont ici distinguées : un accès rapide et durable à l'emploi, un accès différé à l'emploi après une période de chômage ou d'inactivité, une confrontation au chômage persistante ou récurrente, un décrochage de l'emploi, une expérience durable de l'inactivité et un parcours marqué par les formations et/ou les reprises d'études. Une régression logistique multinomiale modélise le risque d'avoir connu chacune des cinq dernières trajectoires listées plutôt que la première (l'accès rapide et durable à l'emploi).

Dans chaque régression, l'accent est mis sur les effets du sexe et de l'origine. Seuls les résultats correspondant à ces variables sont présentés. Cependant, d'autres variables explicatives sont introduites dans les modèles afin de contrôler les effets de structure qui différencient les six groupes de sexe et d'origine étudiés. Plusieurs variables liées à la scolarité sont ainsi introduites. Les régressions tiennent compte du niveau de diplôme atteint, du fait d'avoir obtenu le diplôme qui était préparé

⁹ Le terme « origine » employé ici distingue trois situations : être descendant de natifs, être descendant d'immigrés maghrébins ou être descendant d'immigrés sud-européens.

¹⁰ Le mois d'avril est retenu car il correspond au dernier mois commun à l'ensemble des enquêtes de *Génération 2004*, les jeunes ayant été interrogés entre avril et juillet 2007. La grande majorité des jeunes ayant par ailleurs terminé leurs études en juin 2004 ou avant (75 %), analyser leur situation en avril 2005 permet de rendre compte d'une année généralement complète depuis leur sortie de formation.

¹¹ Les trajectoires sont regroupées en fonction de leur proximité selon la méthode du LIRHE (Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les ressources humaines et l'emploi) : « deux jeunes ont des trajectoires d'autant plus proches qu'ils traversent au même moment la même situation ; inversement, ils ont des trajectoires d'autant plus éloignées que le nombre de mois au cours desquels leur situation diffère est élevé » (Céreq 2008, p.44).

l'année de sortie du système éducatif, du fait d'avoir fait un stage pendant ses études ou d'avoir suivi une formation en apprentissage et du fait d'avoir travaillé pendant ses études. L'origine sociale des jeunes est également contrôlée. Pour cela, nous introduisons d'une part, une variable combinant la catégorie socioprofessionnelle des deux parents et, d'autre part, deux variables dichotomiques : l'une indiquant si le père était au chômage ou inactif au moment de la sortie du système éducatif du jeune et l'autre précisant si la mère était « au foyer ». Des variables caractérisant la situation familiale des jeunes sont également incluses : le fait d'avoir des enfants à la date de l'enquête et le mode de cohabitation. Cette dernière variable permet de caractériser en partie la situation matrimoniale puisqu'elle indique si l'enquêté vit chez ses parents, seul ou en couple. Elle est introduite différemment selon les régressions : alors que pour les régressions se penchant sur la situation professionnelle en avril 2005 et 2007 nous avons opté pour une variable qui indique le mode de cohabitation de l'enquêté à cette même date, pour les régressions s'intéressant à la typologie de trajectoires, nous avons pris en compte le pourcentage de temps passé à vivre en couple durant les trois années d'observation. Les régressions comprennent également une variable indiquant le taux de chômage de la région de l'établissement de formation fréquenté par le jeune l'année de sa sortie de formation. Enfin, nous avons introduit une variable indiquant le mois de sortie du système éducatif en 2004 afin de tenir compte du fait, qu'en fonction du mois de fin d'études, les jeunes ont eu une période d'accès à la vie active plus ou moins longue. Le carré de l'indice du mois de sortie de formation initiale est également introduit afin de prendre en considération le fait que la relation entre le mois de sortie et le risque mesuré n'est pas forcément linéaire. On peut par exemple faire l'hypothèse qu'une partie des jeunes sortis du système éducatif au tout début de l'année 2004 se sont retirés des études prématurément, sans obtenir de diplôme. Par conséquent, bien que leur période d'accès à la vie active soit plus longue, leurs chances d'obtenir un emploi ne seront pas forcément plus favorables que celles des jeunes sortis plus tard en obtenant le diplôme préparé. Les tableaux de fréquence selon les six groupes de sexe et d'origine sont fournis en Annexe.

3. Niveau d'études : des inégalités constituées en amont de l'entrée sur le marché du travail

Les conditions de l'insertion professionnelle des jeunes sont en grande partie liées à leur parcours scolaire. Le Tableau 3 présente la répartition des jeunes ayant quitté le système éducatif en 2004 selon le plus haut diplôme obtenu. D'une manière générale, les descendants d'immigrés maghrébins sont moins diplômés que les enfants d'immigrés sud-européens et que les descendants de natifs. Quelle que soit leur origine, les hommes sont globalement moins qualifiés que les femmes. Le résultat le plus frappant est le pourcentage de jeunes d'ascendance maghrébine qui sortent du système éducatif sans diplôme. Cette situation concerne plus du tiers des hommes et près du quart des femmes de cette origine. Pour les hommes comme pour les femmes la part de non-diplômés est deux fois plus élevée pour ces jeunes que pour les descendants de natifs. Ainsi, malgré la démocratisation de l'enseignement

dans les années 1980 et 1990, les sorties précoces du système éducatif restent importantes au sein de ce groupe. L'origine socio-économique des jeunes d'ascendance maghrébine se trouve ancrée dans les classes populaires ouvrières qui se caractérisent par une éviction fréquente de l'emploi du côté des pères et une prégnance de l'inactivité du côté des mères (Frickey et Primon 2010). Cet éloignement parental de l'emploi pèse sur le parcours scolaire des enfants. Parmi les diplômés d'ascendance maghrébine, la moitié des femmes et près des deux tiers des hommes optent pour des études professionnelles courtes. Chez les femmes, il s'agit généralement d'un baccalauréat professionnel ou technologique et chez les hommes d'un diplôme de niveau CAP-BEP. Les filles d'immigrés sud-européens terminent, elles aussi, plus fréquemment leurs études par de tels diplômes que les descendantes de natifs.

Tableau 3 - Diplôme le plus élevé obtenu en formation initiale

Niveau d'études	Hommes			Femmes		
	France ¹²	Europe du Sud	Maghreb	France	Europe du Sud	Maghreb
Non diplômé	17,7	20,8	36,9	11,0	10,8	22,5
CAP, BEP	20,2	20,0	21,6	14,1	20,4	14,3
Bac professionnel, technologique	19,4	21,6	18,4	17,6	19,0	22,8
Bac général	4,4	4,5	3,4	7,1	7,7	6,6
BTS, DUT, santé, social	15,2	13,4	6,8	21,4	16,5	14,6
Université (< bac+5)	10,5	10,8	8,2	17,6	18,5	13,7
Université (>= bac+5)	7,0	5,5	2,8	8,2	4,8	4,0
Écoles (ingénieurs, commerce)	5,7	3,4	1,9	2,8	2,5	1,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs non pondérés	14292	708	803	13798	607	775

Source : Enquête Génération 2004, effectifs pondérés. Champ : ensemble des jeunes sortis du système éducatif en 2004.

Les descendants d'immigrés maghrébins obtiennent moins fréquemment des diplômes de l'enseignement supérieur que les membres des deux autres groupes. Parmi l'ensemble des jeunes sortis du système éducatif en 2004, 20 % des hommes d'ascendance maghrébine possèdent un diplôme du supérieur comme diplôme le plus élevé alors que cette proportion atteint 38 % pour les fils de natifs et 33 % pour les fils d'immigrés sud-européens. Dans l'ensemble, les femmes obtiennent plus fréquemment des diplômes du supérieur que les hommes mais on observe des écarts similaires selon l'origine : 34 % des filles d'immigrés maghrébins obtiennent un diplôme du supérieur comme niveau le plus élevé contre 50 % des filles de natifs et 42 % des filles d'immigrés sud-européens. Quelle que soit leur origine, les femmes terminent plus fréquemment leurs études au niveau « BTS, DUT, santé, social » que les hommes. Il s'agit de filières particulièrement féminisées qui, en dehors des domaines

¹² Pour faciliter la lisibilité des tableaux et graphiques, seul le pays de naissance des parents est indiqué pour caractériser l'origine des jeunes. Il faut donc considérer que « France » correspond aux descendants de natifs et que « Maghreb » et « Europe du Sud » correspondent aux enfants des immigrés originaires de ces zones géographiques.

de la santé et du social, amènent principalement à des métiers dans les domaines du commerce, de la vente, de la comptabilité et de la gestion. Toutefois, les diplômes les plus valorisés, comme ceux des écoles de commerce et d'ingénieurs sont plus masculinisés. Concernant les diplômes universitaires inférieurs à un niveau bac+5, les femmes sont largement surreprésentées : près de deux fois plus de femmes que d'hommes possèdent un tel niveau d'études. Les différences entre hommes et femmes sont faibles en ce qui concerne les diplômes universitaires de niveau supérieur ou égal à bac+5 mais restent à l'avantage des femmes, exception faite des descendants d'immigrés sud-européens.

4. Emploi, chômage, inactivité : des parcours différenciés selon le sexe et l'origine

4.1. Un accès réduit à l'emploi pour les descendants d'immigrés maghrébins

Le Tableau 4 s'attache à décrire le parcours professionnel des jeunes durant les trois années qui suivent la fin de leurs études, au regard des trois grandes situations qui structurent le marché du travail, à savoir l'emploi, le chômage et l'inactivité. Trois indicateurs sont présentés pour chaque groupe de sexe et d'origine : le pourcentage de jeune ayant connu chacune de ces situations, le nombre moyen de séquences rencontrées et la durée moyenne de ces séquences. Le tableau indique également la durée médiane d'accès au premier emploi, soit le nombre de mois à partir duquel la moitié des jeunes ont obtenu leur premier emploi. L'inactivité recouvrant des réalités très diverses, nous avons distingué trois types d'expériences : les reprises d'études, les formations et une catégorie « autre » qui regroupe les personnes ne s'étant déclarées ni en emploi, ni en recherche d'emploi, ni dans l'une des deux situations d'inactivité précédemment citées (reprises d'études et formations). Il ressort de ce tableau que le parcours des descendants d'immigrés maghrébins est marqué par un accès réduit à l'emploi lié à des expériences de chômage et d'inactivité plus fréquentes et plus longues que celles des descendants de natifs et d'immigrés sud-européens.

Pour une majorité de jeunes, l'accès à l'emploi après la fin de la formation est rapide. La moitié d'entre eux avaient trouvé leur premier emploi deux mois après leur sortie du système éducatif. La durée médiane est toutefois un peu plus élevée pour les descendants d'immigrés maghrébins. Elle est en effet de 3 mois pour les hommes et de 3,6 mois pour les femmes de cette origine. Un nombre limité de jeunes n'a connu aucune expérience professionnelle au cours des trois années suivant la fin de leurs études. Quelle que soit leur origine, la part de femmes dans cette situation est un peu plus élevée que celle d'hommes. Les descendants d'immigrés maghrébins déclarent également plus fréquemment n'avoir connu aucune expérience professionnelle durant ces trois années que les deux autres groupes d'origine. C'est tout particulièrement le cas des femmes d'ascendance maghrébine dont 13 % n'a occupé aucun emploi sur l'ensemble de la période (pour les hommes de cette origine la proportion est de 7 %). En moyenne, les jeunes ayant travaillé ont connu deux expériences d'emploi différentes durant ces trois années et la durée moyenne de ces séquences est légèrement supérieure à un an. Cette

durée moyenne est toutefois plus faible pour les descendants d'immigrés maghrébins, hommes comme femmes (environ 11 mois).

Tableau 4 – Caractérisation des trajectoires d'entrée sur le marché du travail en termes d'emploi, de chômage et d'inactivité durant les trois années suivant la fin des études

Indicateurs	Hommes			Femmes		
	France	Europe du Sud	Maghreb	France	Europe du Sud	Maghreb
Pourcentage de jeunes ayant connu au moins une séquence de...						
Emploi	96,6	97,4	93,4	94,3	94,9	87,2
Chômage	50,9	48,6	63,4	52,3	53,9	65,1
Inactivité	34,5	41,5	48,6	39,9	42,1	54,9
<i>dont reprises d'études</i>	4,5	6,1	6,2	6,2	9,2	10,5
<i>dont formations</i>	7,8	6,0	12,4	11,1	10,7	18,1
<i>dont autres situations d'inactivité</i>	27,9	34,7	38,2	31,4	34,3	41,2
Nombre moyen de séquences						
Emploi	2,2	2,2	2,1	2,2	2,1	2,1
Chômage	1,6	1,7	1,7	1,6	1,6	1,6
Inactivité	1,4	1,3	1,4	1,5	1,5	1,5
<i>dont reprises d'études</i>	1,0	1,2	1,1	1,0	1,0	1,0
<i>dont formations</i>	1,1	1,1	1,2	1,1	1,1	1,2
<i>dont autres situations d'inactivité</i>	1,2	1,2	1,2	1,3	1,3	1,3
Durée moyenne des séquences (en mois)						
Emploi	12,4	12,7	11,3	12,0	12,5	10,8
Chômage	6,4	5,9	9,0	6,3	6,5	7,9
Inactivité	6,1	5,6	5,9	7,2	6,5	7,9
<i>dont reprises d'études</i>	13,2	12,4	11,2	13,2	11,7	14,7
<i>dont formations</i>	8,2	5,1	6,0	9,8	9,0	7,3
<i>dont autres situations d'inactivité</i>	4,6	4,5	5,0	5,4	4,8	6,7
Durée médiane d'accès... (en mois)						
Au premier emploi	2,1	2,3	3,0	2,3	2,5	3,6

Source : Enquête Génération 2004, effectifs pondérés. Champ : ensemble des jeunes sortis du système éducatif en 2004.

Lecture : 96,6 % des hommes descendants de natifs ont connu au moins une expérience d'emploi durant les trois années suivant la fin de leurs études. Durant cette période, ils ont connu en moyenne 2,2 séquences d'emplois et celles-ci ont duré en moyenne 12,4 mois.

Les jeunes d'ascendance maghrébine font également davantage l'expérience du chômage que les membres des deux autres groupes d'origine durant les trois années qui suivent leur sortie de formation initiale. En revanche, on note peu d'écarts selon le sexe et l'origine en ce qui concerne le nombre moyen de séquences de chômage rencontrées. Les jeunes qui ont connu une période de chômage, ont en moyenne fait cette expérience 1,6 fois. Les séquences de chômage concernent un nombre limité de jeunes mais il s'agit de séquences relativement longues. Elles durent en moyenne six mois pour les descendants de natifs et les enfants d'immigrés sud-européens, avec peu de différences entre hommes et femmes. Cette durée moyenne est plus élevée pour les descendants d'immigrés maghrébins : 9 mois pour les hommes et 7,9 mois pour les femmes.

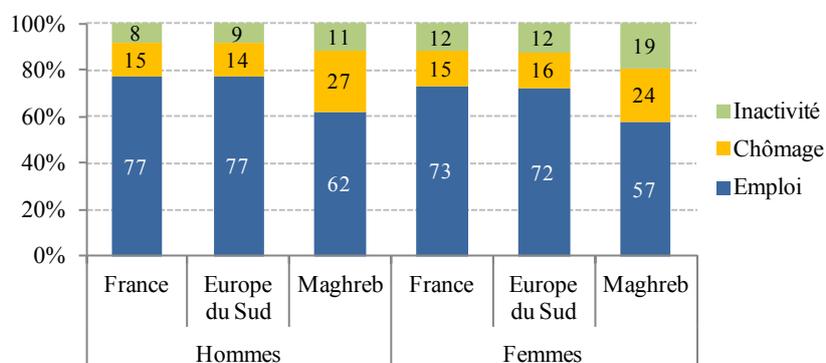
La part importante de jeunes ayant connu une période d'inactivité, oscillant entre 35 % pour les hommes descendants de natifs et 55 % pour les femmes d'ascendance maghrébine, est à relativiser car un grand nombre d'entre eux ont déclaré un ou deux mois de vacances après leurs études et par conséquent sont considérés comme ayant fait l'expérience de l'inactivité. En retirant les séquences de vacances, les parts de jeunes ayant déclaré une période d'inactivité baissent ainsi de 10 à 15 points selon les groupes. En moyenne, les jeunes ont connu 1,4 séquence d'inactivité durant les trois années d'observation. Cette valeur moyenne varie peu selon le sexe et l'origine. En revanche, les périodes d'inactivité déclarées par les femmes sont en moyenne plus longues que celles indiquées par les hommes et ce, quelle que soit leur origine. Ce sont les femmes d'ascendance maghrébine qui connaissent les plus longues séquences d'inactivité avec une durée moyenne de 7,9 mois. L'inactivité peut comprendre des périodes de reprises d'études et de formation. Ces expériences sont plus fréquemment rencontrées par les femmes que par les hommes. En outre, les femmes d'ascendance maghrébine ont davantage connu ces situations que les femmes des autres groupes, elles sont en effet 18 % à avoir suivi une formation et 11 % à avoir repris des études contre respectivement 11 % et 6 % des filles de natifs. La durée des formations suivies varie entre 5,1 mois pour les hommes d'ascendance sud-européenne et 9,8 mois pour les descendantes de natifs. Les séquences de reprises d'études sont plus conséquentes en termes de temps investi puisque leur durée moyenne se rapproche d'une année, oscillant entre 11,2 mois pour les hommes descendants d'immigrés maghrébins et 14,7 mois pour les femmes de la même origine.

4.2. Une expérience plus longue du chômage pour les descendants d'immigrés maghrébins

En caractérisant les trois années qui suivent la fin des études selon le pourcentage moyen de temps passé en emploi, au chômage et en inactivité, la Figure 1 confirme l'éloignement de l'emploi et la surexposition aux situations de non-emploi (chômage et inactivité) des descendants d'immigrés maghrébins. Si les hommes ayant des parents nés en France ou en Europe du Sud ont passé en moyenne les trois quarts des trois années en emploi, les fils d'immigrés maghrébins ont passé moins de deux tiers de ce temps en situation d'emploi. Quelle que soit leur origine, les femmes ont passé légèrement moins de mois en emploi que les hommes. On observe par ailleurs pour les femmes des disparités selon l'origine semblables à celles constatées pour les hommes : les femmes d'ascendance maghrébine ont passé une part moins importante de ces trois années en emploi que les femmes des deux autres groupes. Parallèlement, nous l'avons vu précédemment, les descendants d'immigrés maghrébins, hommes comme femmes, ont davantage fait l'expérience du chômage que les membres des deux autres groupes d'origine et il apparaît en outre ici qu'ils ont passé en moyenne plus de temps dans cette situation. Les hommes ont en effet passé 27 % des trois années au chômage et les femmes 24 % contre environ 15 % pour les hommes et les femmes des deux autres groupes d'origine. Avoir connu une période d'inactivité est également une expérience plus fréquente parmi les descendants

d'immigrés maghrébins. Du côté des femmes, les descendantes d'immigrés maghrébins ont passé en moyenne 19 % des trois années en inactivité contre 12 % pour les filles de natifs et d'immigrés sud-européens. Pour les hommes, les écarts selon l'origine sont plus réduits.

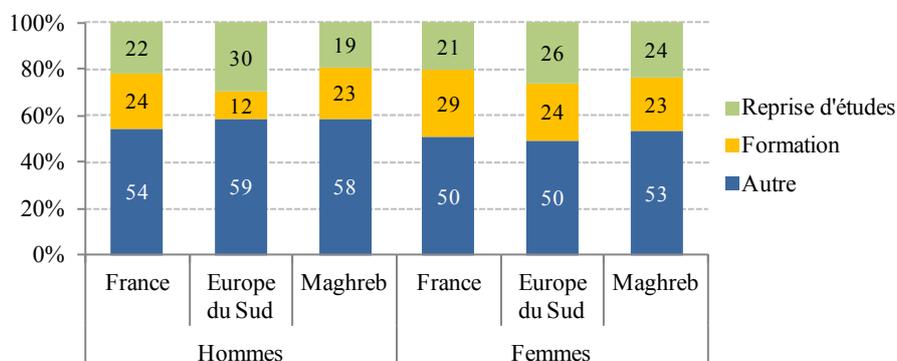
Figure 1 – Pourcentage moyen de temps passé en emploi, au chômage et en inactivité durant les trois années suivant la fin des études



Source : Enquête Génération 2004, effectifs pondérés. Champ : ensemble des jeunes sortis du système éducatif en 2004.
Lecture : les hommes descendants de natifs ont passé en moyenne 77 % des trois années en emploi, 15 % au chômage et 8 % en situation d'inactivité.

Comme nous l'avons vu précédemment, l'inactivité englobe des situations très diverses. La Figure 2 décompose le temps moyen passé en inactivité par chacun des groupes selon le type d'expérience d'inactivité. Les écarts entre les groupes sont relativement faibles : en moyenne un quart du temps passé en inactivité correspond à une reprise d'études et un autre quart au suivi d'une formation. Ainsi, la moitié du temps passé en inactivité a été consacré à d'autres situations et on peut notamment penser à un retrait du marché du travail pour des raisons familiales. Cependant, cette part d'« autres situations » est légèrement plus élevée pour les hommes que pour les femmes. Les hommes d'ascendance sud-européenne se démarquent des autres groupes : ils ont consacré en moyenne 30 % de leur temps passé en inactivité à des reprises d'études et seulement 12 % à des formations.

Figure 2 – Pourcentage moyen de temps passé dans différentes situations d'inactivité durant les trois années suivant la fin des études



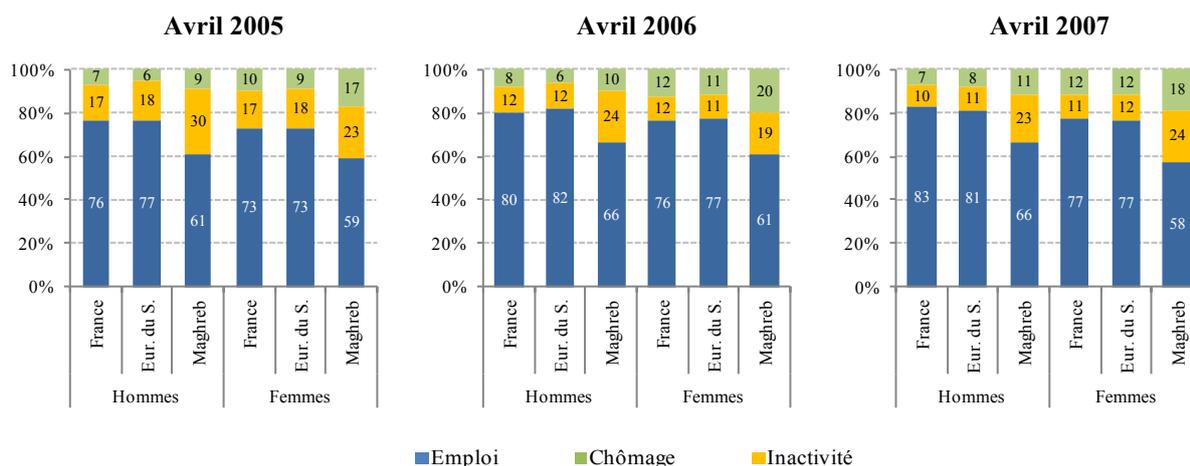
Source : Enquête Génération 2004, effectifs pondérés. Champ : jeunes ayant connu au moins une période d'inactivité.
Lecture : les hommes descendants de natifs ayant connu au moins une période d'inactivité ont passé en moyenne 22 % de cette période en reprise d'études, 24 % en formation et 54 % dans une autre situation d'inactivité.

5. Évolution sur trois ans de la position occupée sur le marché du travail

5.1. Les descendants d'immigrés maghrébins connaissent une surexposition persistante au chômage

Un an après leur sortie du système éducatif, les trois quarts des jeunes ayant des parents nés en France ou en Europe du Sud occupent un emploi, avec un léger écart entre hommes et femmes à l'avantage des premiers (Figure 3). Le quart restant se trouve majoritairement en situation de chômage puisque 17 % des jeunes n'ayant pas de parents immigrés et 18 % de ceux d'ascendance sud-européenne connaissaient cette situation en avril 2005. L'inactivité concerne un peu plus fréquemment les femmes que les hommes. Avec l'éloignement de la fin des études, la part des jeunes de ces deux groupes d'origine occupant un emploi connaît une légère augmentation. Elle atteint ainsi par exemple 80 % en avril 2006 et 83 % en avril 2007 pour les hommes descendants de natifs. La part d'inactifs restant relativement stable sur la période, c'est au profit d'une diminution du chômage que l'emploi croît.

Figure 3 – Évolution de la position occupée sur le marché du travail en avril de chacune des trois années suivant la fin des études



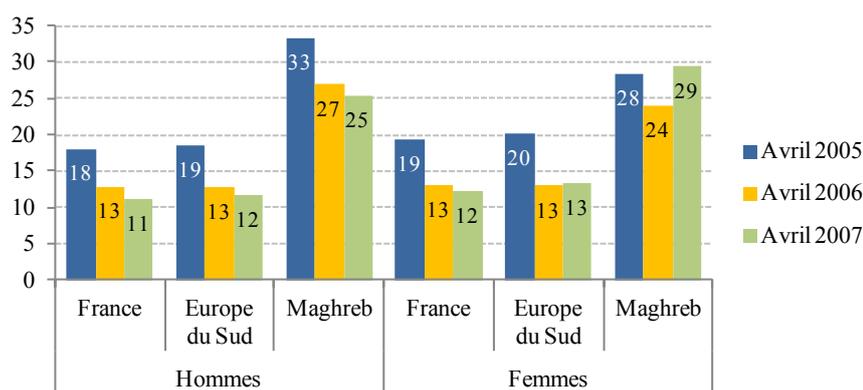
Source : Enquête Génération 2004, effectifs pondérés. Champ : ensemble des jeunes sortis du système éducatif en 2004.
Lecture : en avril 2005, 76 % des hommes descendants de natifs occupaient un emploi, 17 % étaient au chômage et 7 % en situation d'inactivité.

L'évolution des positions occupées apparaît moins favorable à l'emploi pour les descendants d'immigrés maghrébins. Dès le mois d'avril 2005, une plus faible part d'entre eux occupaient un emploi : 61 % des hommes et 59 % des femmes. Les hommes en situation de non-emploi à cette date étaient majoritairement au chômage, ils affichent en effet une part de chômeurs particulièrement élevée (30 %). Les femmes présentent également une proportion importante de chômeuses (23 %) mais se démarquent de leurs homologues masculins et des femmes des deux autres groupes d'origine par une proportion quasiment deux fois plus importante d'inactives (17 %). Avec l'éloignement de la fin des études, les positions occupées par les hommes d'ascendance maghrébine connaissent une évolution similaire à celle des hommes des deux autres groupes d'origine : la part de chômeurs décroît au profit de celle des jeunes en emploi. Toutefois, l'écart d'environ 15 points observé en avril 2005

entre d'une part la proportion de descendants de natifs et d'immigrés sud-européens en emploi et d'autre part celle d'enfants d'immigrés maghrébins se maintient jusqu'en avril 2007. Les positions occupées par les femmes d'ascendance maghrébine évoluent très peu durant les trois premières années qui suivent la sortie du système éducatif. En avril 2007, elles connaissent une répartition similaire à celle observée en 2005 : 58 % occupent un emploi, 24 % sont au chômage et 18 % sont en situation d'inactivité.

La Figure 4 s'attache à présenter l'évolution du taux de chômage d'avril 2005 à avril 2007, soit la part de chômeurs parmi les actifs. Les descendants de natifs et d'immigrés sud-européens présentent des taux de chômage de niveaux similaires et évoluant de même manière : proches de 19 % en avril 2005, ils connaissent une baisse significative pour atteindre 13 % en avril 2006 et se stabilisent l'année suivante. En outre, les différences entre hommes et femmes sont très limitées au sein de ces deux groupes d'origine (un point d'écart maximum). Les descendants d'immigrés maghrébins présentent, quant à eux, des taux de chômage bien plus élevés. En avril 2005, un tiers des hommes actifs d'ascendance maghrébine sont au chômage. Avec l'éloignement des études, le taux de chômage baisse mais reste élevé en fin de période avec un niveau de 25 %. Pour les femmes de cette origine, bien que le taux de chômage soit plus faible en début de période (28 % en avril 2005), il connaît une évolution qui se démarque du mouvement de baisse puis de stabilisation observé pour les cinq autres groupes. Leur taux de chômage baisse en avril 2006 (24 %) mais connaît une remontée importante en avril 2007 atteignant 29 %, soit un niveau supérieur à celui d'avril 2005.

Figure 4 – Évolution du taux de chômage en avril de chacune des trois années suivant la fin des études



Source : Enquête Génération 2004, effectifs pondérés. Champ : ensemble des jeunes sortis du système éducatif en 2004.
Lecture : le taux de chômage des hommes descendants de natifs était de 18 % en avril 2005, 13 % en 2006 et 11 % en 2007.

5.2. Des risques relatifs d'être au chômage et en situation d'inactivité qui soulignent un phénomène d'éloignement de l'emploi pour les femmes d'ascendance maghrébine

Le Tableau 5 présente les résultats de régressions logistiques multinomiales qui mesurent d'une part le risque relatif d'être au chômage plutôt qu'en emploi et, d'autre part, le risque relatif d'être en situation d'inactivité plutôt qu'en emploi. Nous comparons les positions occupées en avril 2005 et en avril 2007 afin d'évaluer l'évolution de ces risques avec l'éloignement de la fin des études. À chacune de ces deux dates, une régression est mise en œuvre pour chaque groupe d'origine, dans l'optique de mesurer l'effet du sexe sur ces risques. Le tableau affiche uniquement les résultats concernant la variable de sexe mais les variables de contrôle présentées dans la partie méthodologie sont prises en compte. Une fois ces caractéristiques contrôlées, les femmes descendantes de natifs affichent un risque supérieur aux hommes de la même origine d'être au chômage plutôt qu'en emploi. Cet effet persiste durant les trois années suivant la fin des études puisque la variable de sexe est significative aussi bien en 2005 qu'en 2007. Ce désavantage lié au fait d'être une femme est également constaté parmi les descendants d'immigrés sud-européens en avril 2005 mais il disparaît en fin de période indiquant un risque d'être au chômage plutôt qu'en emploi non différent pour les hommes et les femmes. Du côté des descendants d'immigrés maghrébins, on observe l'évolution inverse : alors qu'une année après la fin de leurs études, les femmes n'affichent pas un risque significativement différent de celui des hommes d'être au chômage plutôt qu'en emploi, deux années plus tard ce risque est 1,6 fois supérieur. Ainsi, l'écart entre hommes et femmes d'ascendance maghrébine se creuse avec l'éloignement de la fin des études. Quelle que soit leur origine, les femmes ont un risque relatif d'être en situation d'inactivité plutôt qu'en emploi supérieur à celui des hommes. Ce phénomène apparaît persistant puisqu'il est vérifié aussi bien l'année suivant la fin des études qu'en 2007.

Tableau 5 – Effet du sexe pour chaque groupe d'origine sur les positions occupées sur le marché du travail en avril 2005 et en avril 2007, (odds ratio)

	Avril 2005		Avril 2007	
	Être au chômage vs en emploi	Être en inactivité vs en emploi	Être au chômage vs en emploi	Être en inactivité vs en emploi
France (N=27 591)				
<i>Homme (REF)</i>	1	1	1	1
Femme	1,230***	1,744***	1,405***	2,143***
Europe du Sud (N=1 282)				
<i>Homme (REF)</i>	1	1	1	1
Femme	1,457**	1,865**	1,164	1,527*
Maghreb (N=1 555)				
<i>Homme (REF)</i>	1	1	1	1
Femme	1,058	1,660***	1,604***	2,027***

Source : Enquête Génération 2004. Champ : ensemble des jeunes sortis du système éducatif en 2004.

*** significatif à 0,01 ; ** significatif à 0,05 ; * significatif à 0,10.

Variables de contrôle : niveau de diplôme, obtention du diplôme préparé en 2004, stage ou formation en apprentissage durant les études, emploi pendant les études, PCS des parents, père au chômage ou inactif, mère « au foyer », avoir des enfants, mode de cohabitation, taux de chômage régional, date de fin des études et son carré.

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, en avril 2005, le risque des femmes descendantes de natifs d'être au chômage plutôt qu'en emploi est 1,23 fois supérieur à celui des hommes. De même, leur risque d'être inactives plutôt qu'en emploi est 1,74 fois supérieur.

Dans un second temps, nous nous intéressons à l'effet de l'origine sur ces risques relatifs pour chaque sexe (Tableau 6). Il apparaît alors que, pour les hommes comme pour les femmes, avoir des parents d'ascendance sud-européenne n'entraîne ni risque supérieur ni risque inférieur d'être au chômage ou en situation d'inactivité plutôt qu'en emploi par rapport aux descendants de natifs. Ce constat s'applique aussi bien en avril 2005 qu'en avril 2007. En revanche, avoir des parents immigrés du Maghreb entraîne un risque accru d'inactivité, pour les hommes comme pour les femmes, par rapport aux enfants de natifs et ce, quelle que soit la date d'observation. Si le risque d'être au chômage plutôt qu'en emploi apparaît peu significatif en 2005 pour ce groupe, il gagne en significativité à la fin de la période d'observation. Ainsi, trois années après la fin de leurs études, les hommes et les femmes d'ascendance maghrébine connaissent des risques d'être au chômage plutôt qu'en emploi, respectivement 1,68 et 1,79 fois supérieurs aux hommes et femmes descendants de natifs.

Tableau 6 – Effet de l'origine pour chaque sexe sur les positions occupées sur le marché du travail en avril 2005 et en avril 2007, (odds ratio)

	Avril 2005		Avril 2007	
	Être au chômage vs en emploi	Être en inactivité vs en emploi	Être au chômage vs en emploi	Être en inactivité vs en emploi
Hommes (N=15 466)				
<i>France (REF)</i>	1	1	1	1
Europe du Sud	0,874	0,779	1,122	1,254
Maghreb	1,201*	1,398**	1,677***	1,324**
Femmes (N=14 962)				
<i>France (REF)</i>	1	1	1	1
Europe du Sud	1,023	0,946	1,021	0,997
Maghreb	1,034	1,415***	1,794***	1,429***

Source : Enquête Génération 2004. Champ : ensemble des jeunes sortis du système éducatif en 2004.

*** significatif à 0,01 ; ** significatif à 0,05 ; * significatif à 0,10.

Variables de contrôle : niveau de diplôme, obtention du diplôme préparé en 2004, stage ou formation en apprentissage durant les études, emploi pendant les études, PCS des parents, père au chômage ou inactif, mère « au foyer », avoir des enfants, mode de cohabitation, taux de chômage régional, date de fin des études et son carré.

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, en avril 2005, le risque des hommes descendants d'immigrés maghrébins d'être au chômage plutôt qu'en emploi est 1,20 fois supérieur à celui des hommes descendants de natifs. De même, leur risque d'être inactifs plutôt qu'en emploi est 1,40 fois supérieur.

Le Tableau 7 se concentre sur l'effet combiné du sexe et de l'origine sur les risques relatifs d'être 1) au chômage et 2) inactif plutôt qu'en emploi en avril 2005 et en avril 2007. Pour cela, une régression est réalisée sur l'ensemble des six groupes de sexe et d'origine en prenant les hommes descendants de natifs comme catégorie de référence. En avril 2005, soit près d'un an après leur sortie de formation initiale, les hommes descendants d'immigrés maghrébins ainsi que les trois groupes de femmes connaissent des risques d'être au chômage plutôt qu'en emploi supérieurs aux hommes descendants de natifs. La comparaison des intervalles de confiance associés aux odds ratio ne permet pas de conclure

que l'un de ces groupes présente un risque significativement supérieur aux autres¹³. Trois années plus tard, les quatre mêmes groupes connaissent toujours des risques supérieurs de se trouver en situation de chômage par rapport au groupe de référence. Le risque des hommes d'ascendance maghrébine a fortement gagné en significativité entre ces deux dates. Avec l'éloignement de la fin des études, les écarts se sont creusés entre les groupes et les femmes descendantes d'immigrés maghrébins connaissent la situation la plus défavorable. Leur risque d'être au chômage plutôt qu'en emploi est en effet significativement supérieur à celui des deux autres groupes de femmes ainsi qu'à celui de leurs confrères masculins.

Tableau 7 – Effet du sexe et de l'origine sur les positions occupées sur le marché du travail en avril 2005 et en avril 2007, (odds ratio, N=30 428)

	Avril 2005		Avril 2007	
	Être au chômage vs en emploi	Être en inactivité vs en emploi	Être au chômage vs en emploi	Être en inactivité vs en emploi
<i>Hommes France (REF)</i>	1	1	1	1
Hommes Europe du Sud	0,854 [0,69;1,07]	0,755 [0,52;1,09]	1,096 [0,85;1,42]	1,226 [0,90;1,66]
Hommes Maghreb	1,171* [0,97;1,40]	1,372** [1,05;1,80]	1,641*** [1,35;2,00]	1,341** [1,03;1,75]
Femmes France	1,220*** [1,14;1,31]	1,724*** [1,56;1,91]	1,392*** [1,27;1,52]	2,126*** [1,93;2,34]
Femmes Europe du Sud	1,280** [1,02;1,61]	1,641*** [1,19;2,26]	1,450** [1,09;1,93]	2,092*** [1,57;2,79]
Femmes Maghreb	1,293*** [1,07;1,57]	2,484*** [1,95;3,17]	2,574*** [2,10;3,16]	3,007*** [2,39;3,79]

Source : Enquête Génération 2004. Champ : ensemble des jeunes sortis du système éducatif en 2004.

Note : les valeurs entre crochets correspondent à l'intervalle de confiance de l'odds ratio à 95 % (Wald confidence limits)

*** significatif à 0,01 ; ** significatif à 0,05 ; * significatif à 0,10.

Variables de contrôle : niveau de diplôme, obtention du diplôme préparé en 2004, stage ou formation en apprentissage durant les études, emploi pendant les études, PCS des parents, père au chômage ou inactif, mère « au foyer », avoir des enfants, mode de cohabitation, taux de chômage régional, date de fin des études et son carré.

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, en avril 2005, les hommes descendants d'immigrés maghrébins avaient un risque 1,17 fois supérieur d'être au chômage plutôt qu'en emploi que les hommes descendants de natifs. De même, leur risque d'être inactifs plutôt qu'en emploi était 1,37 fois supérieur.

Au regard de l'inactivité, les mêmes groupes – à savoir, les hommes d'ascendance maghrébine et les trois groupes de femmes – présentent un risque supérieur de connaître cette situation plutôt que d'être en emploi par rapport aux hommes descendants de natifs, et ce aussi bien en 2005 qu'en 2007. Les écarts entre ces groupes évoluent peu entre ces deux dates : les filles d'immigrés maghrébins connaissent un risque significativement plus important d'être inactives que les hommes de la même origine et que les femmes descendantes de natifs. Toutefois, en avril 2007, un écart significatif

¹³ Le Tableau 7 présente les intervalles de confiance des odds ratio afin de vérifier si les écarts constatés entre les groupes sont significatifs. Cela permet de comparer les groupes un à un sans se limiter à la comparaison de chacun des groupes au groupe de référence. Lorsque les intervalles correspondants à deux odds ratio se chevauchent on ne peut pas considérer que l'écart entre les deux groupes considérés soit significatif.

apparaît entre les hommes d'ascendance maghrébine et les femmes n'ayant pas de parent immigré, les premières ayant un risque supérieur d'être en situation d'inactivité plutôt qu'en emploi.

Ces trois tableaux mettent en évidence un phénomène d'éloignement de l'emploi des femmes descendantes d'immigrés maghrébins. Bien que les hommes de cette origine et les femmes des deux autres groupes d'origine connaissent également des risques supérieurs d'être au chômage ou en situation d'inactivité plutôt qu'en emploi par rapport aux hommes descendants de natifs, les écarts avec le groupe de référence s'avèrent moins importants que ceux connus par les filles d'immigrés maghrébins. Leur risque renforcé d'être au chômage plutôt qu'en emploi en 2007 apparaît comme la résultante de désavantages liés à la fois à leur sexe et à leur origine. Elles sont en effet à la fois plus pénalisées que les femmes descendantes de natifs avec lesquelles elles partagent un désavantage de sexe et que les hommes d'ascendance maghrébine avec lesquels elles partagent un désavantage lié à leur origine. Leur éloignement de l'emploi est aussi confirmé par leur plus grand risque d'être inactives plutôt qu'en emploi. Si toutes les femmes connaissent un risque d'inactivité supérieur aux hommes, celles d'ascendance maghrébine présentent en outre un risque plus élevé que celui des filles de natifs. Ce résultat demande à être approfondi ultérieurement afin de déterminer de quels types d'inactivité il s'agit et notamment quelles sont les parts d'inactivité volontaires et involontaires dans chacun des groupes.

6. Typologie des trajectoires d'insertion

6.1. La majorité des jeunes accèdent rapidement et durablement à l'emploi

Les analyses présentées dans cette partie recourent à la typologie de trajectoires fournies par le Céreq pour caractériser le parcours professionnel des jeunes durant les trois années qui suivent leur sortie du système éducatif. Le Tableau 8 présente la répartition des six types de trajectoires dans chacun des groupes de sexe et d'origine étudiés. La trajectoire la plus fréquente pour tous les groupes est celle correspondant à un accès rapide et durable à l'emploi (avec une moyenne de 62 % des hommes et 57 % des femmes ayant suivi ce type de trajectoire). Toutefois, un écart important apparaît entre d'une part, les descendants de natifs et d'immigrés sud-européens et, d'autre part, les descendants d'immigrés maghrébins. Ces derniers, hommes comme femmes, ont en effet moins fréquemment suivi ce type de trajectoire. Pour autant, ils ne sont pas significativement plus nombreux à avoir connu un accès différé à l'emploi après des périodes de chômage ou d'inactivité. Ce constat confirme un net phénomène d'éloignement de l'emploi des descendants d'immigrés maghrébins. Ils ont davantage connu une trajectoire de chômage persistant et/ou récurrent que les deux autres groupes : avec une part de 19 % de jeunes ayant connu une telle trajectoire, les hommes d'ascendance maghrébine sont trois fois plus nombreux dans cette situation que les hommes des deux autres groupes d'origine. Pour les

femmes, le coefficient multiplicateur entre les descendantes d'immigrés maghrébins et les membres des deux autres groupes est moins élevé mais reste important (la proportion est multipliée par deux). Si le moindre accès à l'emploi des fils d'immigrés maghrébins s'explique principalement par une surexposition au chômage, les trajectoires des femmes de la même origine sont également fréquemment marquées par une inactivité durable et des reprises d'études. La trajectoire nommée « décrochage de l'emploi » regroupe les jeunes ayant travaillé rapidement après la fin de leurs études mais qui, après une à deux années d'emploi, se trouvent en situation de chômage, d'inactivité ou de reprise d'études la troisième année. Ce type de trajectoire est plus fréquent parmi les descendants d'immigrés maghrébins qu'au sein des deux autres groupes.

Tableau 8 – Typologie des trajectoires suivies au cours des trois années suivant la sortie du système éducatif

Trajectoire	Hommes			Femmes		
	France	Europe du Sud	Maghreb	France	Europe du Sud	Maghreb
Accès rapide et durable à l'emploi	63,3	62,3	43,0	57,8	55,3	39,0
Accès différé à l'emploi après une période de chômage ou d'inactivité	15,3	17,1	17,6	15,2	16,5	14,5
Chômage persistant ou récurrent	6,7	5,8	18,7	7,1	7,3	14,8
Décrochage de l'emploi	7,5	8,2	11,4	8,2	8,9	13,3
Inactivité durable	1,7	1,2	2,3	3,0	2,7	6,3
Formation ou reprise d'études	5,5	5,4	6,9	8,7	9,3	12,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête Génération 2004, effectifs pondérés. Champ : ensemble des jeunes sortis du système éducatif en 2004.

6.2. Une probabilité de connaître une trajectoire d'inactivité durable particulièrement élevée pour les femmes d'ascendance maghrébine

Le Tableau 9 expose les résultats d'une régression logistique multinomiale modélisant le risque d'être dans l'une des cinq autres trajectoires que l'accès rapide et durable à l'emploi plutôt que dans cette dernière. En considérant que l'accès rapide et durable à l'emploi est le parcours le plus valorisé et le plus souhaité par les jeunes à la fin de leurs études, les résultats présentés considèrent le risque de s'écarter de cette trajectoire « idéale »¹⁴. Les hommes descendants d'immigrés sud-européens sont les seuls à avoir des risques similaires au groupe de référence, à savoir les hommes descendants de natifs, et ce, quel que soit le type de trajectoire considéré. Les hommes descendants d'immigrés maghrébins et les trois groupes de femmes présentent des risques supérieurs d'avoir connu un accès différé à l'emploi plutôt qu'un accès rapide par rapport aux fils de natifs. Toutefois, la comparaison des

¹⁴ L'enquête Génération 98 comportait une question d'opinion qui interrogeait les jeunes sortis du système éducatif en 1998 sur leur priorité durant les trois années qui avaient suivi la fin de leurs études. Près des deux tiers ont répondu avoir en priorité cherché à obtenir un emploi stable, 23 % ont déclaré avoir souhaité en tout premier lieu faire carrière et 15 % ont donné l'avantage à leur vie hors travail. Ainsi, pour 85 % des jeunes, l'emploi est une priorité.

intervalles de confiance ne permet pas de conclure qu'un de ces quatre groupes est plus pénalisé que les autres.

Tableau 9 – Effets combinés du sexe et de l'origine sur le risque relatif d'avoir suivi différentes trajectoires plutôt qu'un accès rapide et durable à l'emploi (odds ratio)

	Accès différé à l'emploi	Chômage persistant ou récurrent	Décrochage de l'emploi	Inactivité durable	Formation ou reprise d'études
	vs Accès rapide et durable à l'emploi (Nombre d'événements = 19 359)				
	1	1	1	1	1
<i>Hommes France (REF)</i>					
Hommes Europe du Sud	0,915 [0,73;1,15]	0,793 [0,55;1,14]	1,146 [0,87;1,51]	0,512 [0,22;1,18]	0,971 [0,67;1,41]
Hommes Maghreb	1,236** [1,00;1,52]	1,542*** [1,20;1,98]	1,693*** [1,32;2,18]	1,613* [0,99;2,62]	1,606*** [1,18;2,19]
Femmes France	1,217*** [1,13;1,31]	1,577*** [1,40;1,77]	1,354*** [1,23;1,49]	1,897*** [1,56;2,31]	2,322*** [2,08;2,59]
Femmes Europe du Sud	1,339** [1,06;1,70]	1,784*** [1,24;2,56]	1,437** [1,05;1,97]	1,531 [0,81;2,92]	2,557*** [1,85;3,53]
Femmes Maghreb	1,343** [1,07;1,69]	2,380*** [1,82;3,10]	2,594*** [2,03;3,32]	4,048*** [2,75;5,96]	3,089*** [2,32;4,12]
Nombre d'événements	4 460	1 798	2 338	605	1 868

Source : Enquête Génération 2004. Champ : ensemble des jeunes sortis du système éducatif en 2004.

Note : les valeurs entre crochets correspondent à l'intervalle de confiance de l'odds ratio à 95 % (Wald confidence limits)

*** significatif à 0,01 ; ** significatif à 0,05 ; * significatif à 0,10.

Variables de contrôle : niveau de diplôme, obtention du diplôme préparé en 2004, stage ou formation en apprentissage durant les études, emploi pendant les études, PCS des parents, père au chômage ou inactif, mère « au foyer », avoir des enfants, pourcentage de temps passé à vivre en couple, taux de chômage régional, date de fin des études et son carré.

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, un homme descendant d'immigré du Maghreb a un risque 1,27 fois supérieur d'avoir connu un accès différé à l'emploi plutôt qu'un accès rapide et durable à l'emploi qu'un homme descendant de natifs.

Les résultats se rapportant d'une part, au risque de chômage persistant ou récurrent et, d'autre part, au risque de décrochage de l'emploi, plutôt qu'un accès rapide et durable à l'emploi, sont très proches. Dans les deux cas, les risques sont plus importants pour les hommes d'ascendance maghrébine et pour les trois groupes de femmes par rapport au groupe de référence. Avec un risque 2,38 fois supérieur d'avoir connu une trajectoire marquée par le chômage et 2,60 fois supérieur d'avoir décroché de l'emploi, les filles d'immigrés maghrébins sont significativement plus pénalisées que les femmes descendantes de natifs. En revanche, les écarts avec les hommes de la même origine ne sont pas significatifs, ne permettant pas de conclure que leurs risques sont différents. Nous l'avons vu précédemment, l'inactivité durable est une trajectoire plus fréquemment connue par les femmes que par les hommes. L'analyse des risques d'avoir connu cette trajectoire plutôt qu'un accès rapide et durable à l'emploi montre des risques supérieurs pour les femmes descendantes de natifs et les filles d'immigrés maghrébins par rapport aux fils de natifs. Le risque est particulièrement élevé pour les femmes d'ascendance maghrébine puisqu'il est 4,05 fois supérieur à celui des fils de natifs. Il est par ailleurs significativement plus important que celui des femmes n'ayant pas de parent immigré. Les hommes descendants d'immigrés maghrébins et les trois groupes de femmes ont des risques supérieurs

d'avoir connu une trajectoire marquée par les formations et les reprises d'études plutôt qu'un accès rapide et durable à l'emploi. La comparaison des intervalles de confiance permet ici de conclure que les filles d'immigrés maghrébins ont un risque de connaître cette trajectoire significativement plus élevé que leurs confrères masculins. En revanche les risques des trois groupes de femmes n'apparaissent pas significativement différents entre eux.

7. Conclusion

Afin d'analyser l'influence combinée du sexe et de l'origine sur les trajectoires d'accès au marché du travail. Nous avons comparé les parcours caractérisant les trois années qui suivent la fin des études des hommes et des femmes descendants d'immigrés et de natifs. Deux groupes de descendants d'immigrés sont distingués : ceux dont les parents sont originaires du Maghreb et ceux dont les parents viennent d'Europe du Sud. Nous nous sommes concentrés sur les expériences d'emploi, de chômage et d'inactivité en mesurant notamment leurs fréquences et leurs durées. Les descendants d'immigrés maghrébins apparaissent fortement pénalisés : ils passent moins de temps en emploi et font plus fréquemment l'expérience du chômage et de l'inactivité. Leur niveau d'études est globalement moins élevé que celui des descendants de natifs et leur origine sociale plus modeste mais les écarts demeurent lorsque l'on tient compte de ces disparités. Les trajectoires suivies par les enfants d'immigrés sud-européens sont, quant à elles, très proches de celles rencontrées par les descendants de natifs.

Au sein de chaque groupe d'origine, des différences apparaissent entre hommes et femmes. Les femmes descendantes de natifs suivent des trajectoires qui s'éloignent un peu plus fréquemment de l'emploi que les hommes du même groupe d'origine. Elles passent en effet légèrement moins de temps en emploi et plus de temps en situation d'inactivité que ces derniers. Leur risque d'être au chômage plutôt qu'en emploi est également supérieur. Ces phénomènes de « sous-exposition » à l'emploi et de « surexposition » au chômage et à l'inactivité sont significatifs dès la première année suivant la sortie du système éducatif et se maintiennent les deux années suivantes.

Parmi les descendants d'immigrés sud-européens, les trajectoires suivies par les hommes sont semblables à celles suivies par les hommes descendants de natifs. Elles se caractérisent principalement par un accès généralisé à l'emploi, voire même par un accès plus rapide à l'emploi que ces derniers. De leur côté, les filles d'immigrés sud-européens connaissent des parcours proches de ceux des femmes n'ayant pas de parent immigré. Durant les trois années qui suivent la fin de leurs études, elles passent moins de temps en situation d'emploi que les hommes de la même origine et connaissent une surexposition à l'inactivité. Cependant, leur inactivité correspond majoritairement à des reprises d'études d'où un risque plus élevé d'avoir connu ce type de trajectoire plutôt qu'un accès rapide et durable à l'emploi. Elles ont également un risque supérieur d'avoir fait l'expérience d'un chômage

persistant ou récurrent que les hommes de la même origine et que ceux n'ayant pas de parents immigrés.

Bien que les trajectoires suivies par les hommes descendants d'immigrés maghrébins apparaissent défavorables à l'emploi au regard de celles des hommes descendants de natifs, les parcours des femmes de cette origine le sont plus encore. Elles ont notamment des risques supérieurs d'être au chômage ou en inactivité plutôt qu'en emploi, aussi bien après leur sortie du système éducatif que trois années plus tard. Elles connaissent en outre des risques supérieurs d'avoir suivi des trajectoires marquées par l'inactivité et les reprises d'études plutôt qu'un accès rapide et durable à l'emploi par rapport aux hommes de la même origine et des trajectoires marquées par l'inactivité par rapport aux femmes descendantes de natifs. Les trajectoires des femmes d'ascendance maghrébine sont ainsi marquées par un éloignement progressif de l'emploi. On peut s'interroger sur le caractère volontaire ou non de cet éloignement. En dehors d'un effet de genre qui explique qu'une part plus importante de femmes que d'hommes se retirent du marché du travail, notamment au moment de la naissance des enfants, la question des discriminations se pose. Leurs taux plus importants d'inactivité et de reprises d'études pourraient être la conséquence de difficultés particulières d'accès à l'emploi qui les contraignent, soit à se retirer du marché du travail, soit à reprendre des études pour compléter leur formation. Les hommes descendants d'immigrés maghrébins connaissent également un risque supérieur d'être inactifs plutôt qu'en emploi en fin de période par rapport aux hommes descendants de natifs. Cette surexposition à l'inactivité des enfants d'immigrés maghrébins témoigne des difficultés qu'ils rencontrent pour accéder à une stabilité professionnelle. La caractérisation des trajectoires fait également apparaître leur risque accru de connaître un décrochage de l'emploi après une ou plusieurs expériences professionnelles. Les résultats présentés ici sont issus de modèles de régressions dont l'atout est de faire ressortir les différences qui persistent lorsque l'on fixe certaines caractéristiques. Ainsi, les écarts mis en évidence tiennent compte du parcours scolaire, de l'origine sociale, de la situation familiale des jeunes ainsi que du taux de chômage de la région dans laquelle ils ont terminé leurs études. Ces facteurs de différenciation contrôlés, une part des écarts qui demeurent peut être interprétée comme l'effet de discriminations ethno- raciales qui pénalisent les parcours d'insertion professionnelle des jeunes d'ascendance maghrébine.

Pour en revenir à l'hypothèse souvent énoncée d'un double désavantage que subiraient les femmes descendantes d'immigrés du fait d'une combinaison des pénalités de genre et d'origine, les résultats présentés ici nuancent son caractère systématique ainsi que l'idée d'un strict redoublement des effets négatifs liés au sexe et à l'origine. Les filles d'immigrés sud-européens n'apparaissent pas doublement désavantagées. Leurs propensions inférieures à occuper un emploi au cours de la période et à passer une part importante des trois années en emploi, tout comme leur risque plus élevé d'être en situation d'inactivité, par rapport aux hommes de la même origine et à ceux n'ayant pas de parent immigré, les mettent dans une position comparable à celle des descendantes de natifs. Ainsi, seul un effet de genre

semble influencer sur leurs trajectoires. Pour les femmes descendantes d'immigrés maghrébins, les résultats sont quelques peu différents. En avril 2005, leur risque d'être au chômage plutôt qu'en emploi est supérieur à celui des hommes descendants de natifs mais n'apparaît pas différent de celui de leurs confrères masculins et des filles de natifs. En revanche, trois années après la fin de leurs études, en termes de chômage et d'inactivité, leurs risques sont significativement différents de ceux des hommes de la même origine et des femmes descendantes de natifs. Cette singularité laisse supposer qu'elles font les frais d'une pénalité liée à la fois à leur sexe et à leur origine aussi bien au début qu'en fin de période en ce qui concerne le risque d'inactivité mais uniquement en fin de période pour le risque de chômage. On ne peut ainsi conclure à un renforcement systématique des effets pénalisants liés au sexe et à l'origine.

Remerciements

Je remercie le Céreq, et plus particulièrement Thomas Couppié et Henri Eckert, de m'avoir associée au groupe d'exploitation de l'enquête *Génération 2004* dédié aux « effets des origines socioculturelles et des inégalités sociales ».

Bibliographie

- Aeberhardt R., Fougère D., Pouget J., & Rathelot R. (2010) Wages and Employment of French Workers with African Origin. *Journal of Population Economics*, 23 (3), pp. 881-905.
- Ait Ben Lmadani F., Diaye M.-A., & Urdanivia M. W. (2008) *L'intersectionnalité des rapports sociaux de pouvoir en France : le cas du sexe et de l'origine ethnique*. Document de Travail du Centre d'Études de l'Emploi, N° 100, 52 p.
- Borrel C., & Lhommeau B. (2010) Être né en France d'un parent immigré. *INSEE Première*, 1287, 4 p.
- Brinbaum Y., & Kieffer A. (2009) Les scolarités des enfants d'immigrés de la sixième au baccalauréat : différenciation et polarisation des parcours. *Population*, 64 (3), pp. 561-610.
- Browne I., & Misra J. (2003) The Intersection of Race and Gender in the Labor Market. *Annual Review of Sociology*, 29, pp. 487-514.
- Céreq (2008) *Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active de la Génération 2004*. Marseille: Céreq, 81 p.
- Chauvel L. (2006) Les nouvelles générations devant la panne prolongée de l'ascenseur social. *Revue de l'OFCE*, 1 (96), pp. 35-50.
- Collins P. H. (2000) *Black feminist thought: knowledge, consciousness, and the politics of empowerment*. 2nd ed, New York ; Londres: Routledge, 335 p.
- Crenshaw K. W. (1991) Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color. *Stanford Law Review*, 43 (6), pp. 1241-1299.

- Dayan J.-L., Echardour A., & Glaude M. (1996) Le parcours professionnel des immigrés en France : une analyse longitudinale. *Économie et Statistique*, (299), pp. 107-128.
- Dupray A., & Moullet S. (2004a) L'insertion des jeunes d'origine maghrébine en France : des différences plus marquées dans l'accès à l'emploi qu'en matière salariale. *Net.Doc*, (6), 35 p.
- Dupray A., & Moullet S. (2004b) Quelles discriminations à l'encontre des jeunes d'origine maghrébine à l'entrée du marché du travail en France ? In: L. Achy, J. de Henau, N. El Kadiri, K. Kateb, J. Laufer, C. Marry, M. Maruani, D. Meulders, R. Silvera, C. Sofer, & S. Zouari (dir.) *Marché du travail et genre Maghreb - Europe*. Bruxelles: Ed. du Dulbea, pp. 347-360.
- Flahault E. (2006) *L'insertion professionnelle des femmes : entre contraintes et stratégies d'adaptation*. Rennes: Presses universitaires de Rennes, 266 p.
- Fondeur Y., & Minni C. (2005) L'emploi des jeunes au cœur des dynamiques du marché du travail. *Economie et Statistique*, (378-379), pp. 85-104.
- Frickey A., Murdoch J., & Primon J.-L. (2004) Les débuts dans la vie active des jeunes issus de l'immigration après des études supérieures. *Notes Emploi Formation*, 9, 37 p.
- Frickey A., & Primon J.-L. (2004) L'insertion professionnelle après des études supérieures des jeunes femmes issues des familles d'immigrés des pays du Maghreb : une inégalité redoublée ? In: L. Achy, J. de Henau, N. El Kadiri, K. Kateb, J. Laufer, C. Marry, M. Maruani, D. Meulders, R. Silvera, C. Sofer, & S. Zouari (dir.) *Marché du travail et genre Maghreb - Europe*. Bruxelles: Ed. du Dulbea, pp. 167-182.
- Frickey A., & Primon J.-L. (2006) Une double pénalisation pour les non-diplômées du supérieur d'origine nord-africaine ? *Formation Emploi*, 94, pp. 27-42.
- Frickey A., & Primon J.-L. (2010) Jeunes issus de l'immigration nord-africaine en fin de formation : une reproduction de la division des sexes ? *L'Homme et la société*, 2-3 (176-177), pp. 171-192.
- Galland O. (1995) Une entrée de plus en plus tardive dans la vie adulte. *Économie et Statistique*, (283-284), pp. 33-52.
- Galland O. (2000) Entrer dans la vie adulte : des étapes toujours plus tardives mais resserrées. *Économie et Statistique*, (337-338), pp. 13-36.
- Guénif-Souilamas N. (2000) *Des « beurettes » aux descendantes d'immigrants nord-africains*. Paris: Grasset & Fasquelle, 362 p.
- Hamel C. (2005) De la racialisation du sexisme au sexisme identitaire. *Migrations Société*, 17 (99-100), pp. 91-104.
- Lhommeau B., Meurs D., & Primon J.-L. (2010) Situation par rapport au marché du travail des 18-50 ans selon l'origine et le sexe. In: C. Beauchemin, C. Hamel, & P. Simon (coordonné par) *Trajectoires et Origines : enquête sur la diversité des populations en France - Premiers résultats*. Paris: INED. Documents de travail, 168, pp. 55-62.
- Lollivier S. (2000) Récurrence du chômage dans l'insertion des jeunes : des trajectoires hétérogènes. *Économie et Statistique*, (334), pp. 49-63.
- Mainguené A., & Martinelli D. (2010) Femmes et hommes en début de carrière : les femmes commencent à tirer profit de leur réussite scolaire. *INSEE Première*, 1284, 4 p.

- Margolis D. N., Plug E., Simonnet V., & Vilhuber L. (2004) Early Career Experiences and Later Career Success: an International Comparison. In: C. Sofer (ed.) *Human Capital Over the Life Cycle: a European Perspective* Cheltenham, UK/Northampton, MA, USA: Edward Elgar, pp. 90-117.
- Meurs D., & Pailhé A. (2008) Descendantes d'immigrés en France : une double vulnérabilité sur le marché du travail ? *Travail, genre et sociétés*, (20), pp. 87-107.
- Meurs D., & Pailhé A. (2010) Position sur le marché du travail des descendants directs d'immigrés en France : les femmes doublement désavantagées ? *Économie et Statistique*, (431-432), pp. 129-151.
- Meurs D., Pailhé A., & Simon P. (2006) Persistance des inégalités entre générations liées à l'immigration : l'accès à l'emploi des immigrés et de leurs descendants en France. *Population*, 61 (5-6), pp. 763-801.
- Santelli E. (2007) *Grandir en banlieue : parcours et devenir de jeunes français d'origine maghrébine*. Paris: Centre d'Information et d'Etudes sur les Migrations Internationales (CIEMI), 300 p.
- Silberman R., Alba R., & Fournier I. (2007) Segmented assimilation in France? Discrimination in the labour market against the second generation. *Ethnic and Racial Studies*, 30 (1), pp. 1-27.
- Silberman R., & Fournier I. (1999) Les enfants d'immigrés sur le marché du travail. Les mécanismes d'une discrimination sélective. *Formation Emploi*, 65, pp. 31-55.
- Silberman R., & Fournier I. (2006) Les secondes générations sur le marché du travail en France : une pénalité ethnique ancrée dans le temps. *Revue Française de Sociologie*, 14 (2), pp. 243-292.
- Simon P. (2003) France and the Unknown Second Generation: Preliminary Results on Social Mobility. *International Migration Review*, 37 (4), pp. 1091-1119.
- Vallet L.-A., & Caille J.-P. (1996) Les élèves étrangers ou issus de l'immigration dans l'école et le collège français. Une étude d'ensemble. *Les dossiers d'Éducation et Formations*, 67, 153 p.

ANNEXE

Caractéristiques sociodémographiques des jeunes enquêtés (variables introduites dans les régressions)

Caractéristiques	Hommes			Femmes		
	France	Europe du Sud	Maghreb	France	Europe du Sud	Maghreb
Niveau de diplôme						
<i>Non diplômé</i>	13,0	16,6	29,4	6,1	5,7	16,4
CAP-BEP	22,7	27,3	25,0	13,0	15,3	14,7
Bac	23,4	23,8	22,1	23,6	26,8	31,3
Supérieur au bac	41,0	32,4	23,5	57,3	52,2	37,5
Obtention du diplôme préparé en 2004						
<i>Diplôme obtenu</i>	67,9	60,9	38,1	72,2	70,1	44,2
Diplôme non obtenu	18,9	22,9	31,9	12,1	11,4	25,8
Classe non diplômante	13,2	16,2	30,1	15,7	18,5	30,0
Réalisation d'un stage pendant les études	64,9	66,8	50,8	59,0	57,9	48,1
Expérience d'emploi(s) régulier(s) pendant les études	35,6	41,5	26,3	24,7	31,9	26,7
PCS des parents						
Un ou deux parents cadres ou professions intermédiaires	39,5	25,2	12,7	38,1	21,5	11,2
Un ou deux parents indépendants	10,5	16,0	8,0	9,8	15,6	6,3
<i>Deux parents employés ou un employé et un ouvrier</i>	32,5	35,6	31,9	36,7	43,6	35,1
Deux parents ouvriers	14,4	22,2	40,9	11,1	18,0	39,8
Autres et NR	3,1	1,0	6,6	4,3	1,3	7,7
Père au chômage ou inactif en 2004	10,1	12,2	33,0	10,5	13,9	38,7
Mère « au foyer » en 2004	19,3	23,6	59,8	17,6	25,5	57,9
Présence d'enfants en 2007	6,7	5,8	4,4	14,6	11,6	14,5
Mode de cohabitation en avril 2005						
<i>Vit chez ses parents</i>	62,3	73,0	80,6	43,3	55,9	67,5
Vit en couple	16,4	11,8	6,3	35,4	29,2	17,6
Vit seul	21,3	15,2	13,1	21,2	14,9	14,9
Mode de cohabitation en avril 2007						
<i>Vit chez ses parents</i>	46,9	55,4	73,1	24,9	37,4	52,2
Vit en couple	27,4	25,2	12,1	51,6	43,5	31,6
Vit seul	25,7	19,4	14,8	23,6	19,1	16,3
Pourcentage de temps passé à vivre en couple (moyenne)	20,1	16,0	8,5	41,2	34,1	22,6
Taux de chômage de la région du dernier établissement fréquenté (moyenne)	8,8	8,9	9,2	8,8	8,9	9,1
Indice du mois de fin des études (moyenne)¹⁵	8,2	8,1	7,7	8,5	8,4	8,1
Effectif	13 992	686	788	13 599	596	767

Source : Enquête Génération 2004. Champ : ensemble des jeunes sortis du système éducatif en 2004. Les modalités en italique sont celles choisies comme modalités de référence dans les régressions.

¹⁵ Les mois de sortie du système éducatif sont numérotés de 1 pour novembre 2003 à 14 pour décembre 2004. La valeur « 8 » correspond par exemple au mois de juin 2004.

PARTIE 3. LES MIGRATIONS INTERNATIONALES

LES MIGRANTS CONGOLAIS ET SÉNÉGALAIS QUI RETOURNENT DANS LEUR PAYS PARTAGENT-ILS LES MÊMES LOGIQUES ?

Marie-Laurence Flahaux¹

Résumé :

Cet article vise à mettre en évidence les logiques sous-tendant les retours des migrants congolais et des migrants sénégalais dans leur pays d'origine à partir des données quantitatives des enquêtes du projet MAFE (Migrations entre l'Afrique et l'Europe) et d'entretiens qualitatifs réalisés avec des migrants de retour dans les régions de Dakar et de Kinshasa. Il révèle que les logiques des migrants diffèrent non seulement selon le pays d'origine des migrants, selon la région de leur destination, mais aussi en fonction de la période de la migration et du genre des migrants. Ces premiers résultats, qui posent des bases pour des analyses approfondies futures sur les déterminants et les circonstances de la migration de retour, sont présentés en soulignant l'apport de l'articulation des approches quantitative et qualitative.

1. Introduction

Dans une optique comparative, l'objectif général de cette recherche est d'étudier dans quelle mesure les logiques des Congolais qui retournent vivre à Kinshasa diffèrent de celles des Sénégalais qui reviennent à Dakar. La République démocratique du Congo (RD Congo) et le Sénégal présentent deux contextes intéressants à comparer du fait notamment de leurs évolutions différentes. Si la RD Congo a été marqué par de graves troubles politiques depuis les années 1990, la situation du Sénégal est quant à elle stable depuis des décennies. Les populations des deux pays voient leurs conditions de vie se dégrader au fil du temps, mais pas de la même façon. Il en résulte des histoires et des logiques migratoires assez différentes. De plus, à côté du rôle du contexte des pays d'origine, la situation existant dans les pays de destination peut également avoir un impact sur les logiques que les migrants suivent concernant le retour au pays. En outre, les traditions culturelles et sociales distinctes en RD Congo et au Sénégal peuvent aussi intervenir dans les stratégies migratoires des individus.

Cette étude comparative mobilise des données quantitatives issues des enquêtes MAFE et des entretiens qualitatifs pour analyser les logiques des migrants qui retournent dans leur pays. Cet article met particulièrement l'accent sur la démarche mise en œuvre, qui consiste à aller et venir non seulement entre les « terrains » dans les régions de Dakar et de Kinshasa, mais aussi entre approches qualitative et quantitative, la première étant utile en aval et en amont de la seconde. Il tente concrètement une articulation entre approches quantitative et qualitative pour mieux comprendre les logiques qui sous-tendent les migrations de retour à Dakar et à Kinshasa.

2. Présentation des données

2.1. Les données quantitatives

Les données quantitatives utilisées sont issues des enquêtes MAFE² (Migration entre l'Afrique et l'Europe) menées à Kinshasa en 2009 et à Dakar en 2008. Les questionnaires de ces enquêtes sont tout

¹ Doctorante en démographie (UCL – INED – aspirante FNRS)

à fait comparables et particulièrement riches. L'enquête ménage permet de généraliser les tendances migratoires en collectant notamment des informations sur l'année du premier départ en migration des membres des ménages, le premier pays de destination, l'année de l'éventuel premier retour, le pays de résidence actuel et une série de variables sociodémographiques qui permettent de décrire le profil des individus. L'enquête biographique inclut non seulement les biographies migratoires des individus, mais également leurs histoires professionnelles, familiales, l'historique des investissements, des transferts d'argent,... Les vies des individus interrogés peuvent donc être retracées de manière approfondie, année après année. Par exemple, ces données renseignent sur la situation des migrants avant leur départ, le motif de leur migration, les conditions dans lesquelles ils ont vécu à l'étranger et la raison de leur retour au pays. Il convient de remarquer que, dans ces enquêtes, un séjour à l'étranger est considéré comme une migration s'il est d'une durée d'au moins un an. Il en est de même pour le retour.

2.2. Les données qualitatives

Les données qualitatives proviennent d'enquêtes de terrain que j'ai réalisées en 2009 et 2010 à Dakar (19 semaines en 3 séjours) et en 2011 à Kinshasa (7 semaines en un séjour). Il s'agit d'entretiens qualitatifs semi-directifs avec des Sénégalais et des Congolais étant partis après l'âge de 18 ans à l'étranger pour au moins une année et étant revenus de façon durable dans leur pays d'origine. A ce jour, une cinquantaine d'entretiens ont été réalisés à Dakar et une trentaine à Kinshasa. Il me semblait important de vivre au cœur des réalités locales pour comprendre au mieux les contextes. Ainsi, durant mes différents séjours, j'ai vécu dans des familles congolaises et sénégalaises dans des quartiers populaires de Kinshasa et de Dakar. Pour accéder aux répondants, j'ai choisi de prendre les transports en commun afin de favoriser les rencontres avec toutes les couches de la société ; une fois la conversation engagée avec mes voisins de route, je leur expliquais l'objet de ma recherche et je leur demandais s'ils ne connaissaient pas des migrants de retour répondant à mes critères. J'ai choisi de ne pas échantillonner mes répondants à partir des données MAFE pour une raison d'ordre éthique, car il avait été signifié aux ménages qu'ils ne seraient pas recontactés après l'enquête quantitative. Quoi qu'il en soit, entrer en contact avec des migrants de retour n'a pas été laborieux en soi ; le mode d'accès choisi a permis de rencontrer des personnes aux caractéristiques et expériences migratoires très variées : des migrants de retour d'Europe, d'Afrique ou d'ailleurs, des hommes et des femmes aux niveaux d'instruction variables, partis et revenus pour différentes raisons,... L'objectif était de retracer leur parcours de vie, de percevoir les logiques sous-tendant la migration et le point de vue subjectif des individus par le biais de questions ayant trait à la décision du départ, au vécu de l'expérience migratoire, aux circonstances du retour et à leur vécu depuis qu'ils sont revenus au pays.

3. Méthodologie

3.1. Aspects théoriques des approches quantitative et qualitative

A priori, un certain clivage apparaît entre les deux types d'approches. Le quantitatif a la réputation d'être objectif, précis, et représentatif parce qu'il se fonde sur de larges échantillons. Quant au qualitatif, son but est de comprendre les choses de façon subjective à partir de cas particuliers. L'idée commune qui est souvent partagée à propos du quantitatif est qu'il est rigide car il ne tient compte que

² Le projet MAFE est coordonné par l'INED (C. Beauchemin), en association avec l'Université catholique de Louvain (B. Schoumaker), Maastricht University (V. Mazzucato), l'Université Cheikh Anta Diop (P. Sakho), l'Université de Kinshasa (J. Mangalu), University of Ghana (P. Quartey), Universitat Pompeu Fabra (P. Baizan), Consejo Superior de Investigaciones Científicas (A. Gonzalez-Ferrer), FIERI (E. Castagnone), et University of Sussex (R. Black). Les enquêtes ont été réalisées grâce au soutien financier de l'INED, de l'Agence Nationale de la Recherche, de la région Ile-de-France, du programme FSP 'Migrations internationales, recompositions territoriales et développement dans les pays du Sud', et du Septième programme-cadre de l'Union européenne (convention 217206).

de variables préalablement fixées, alors que le qualitatif, de par son approche englobante, est connu pour mettre l'accent sur le contexte et pour faire preuve d'une plus grande souplesse.

Cependant, comme le déclare Couty (1984), ce clivage est superficiel : les approches quantitative et qualitative renverraient plutôt à deux domaines d'intelligibilité du réel distincts. Il s'agirait donc plutôt de deux façons d'appréhender le réel, le quantitatif mettant l'accent sur la recherche de la représentativité et le qualitatif sur la compréhension des comportements individuels, des représentations et des logiques en tenant compte du fait qu'ils font partie d'un environnement culturel, politique et historique particulier (Gondard-Delcroix 2006). Pour un même sujet donné, le qualitatif recherche la cohérence à partir de cas spécifiques tandis que le quantitatif recherche l'homogénéité comme source d'extrapolation à partir d'un échantillon représentatif (Winter 1984).

3.2. Mise en œuvre concrète de la combinaison des deux approches

Cet article entend combiner les approches quantitative et qualitative pour analyser les logiques du retour des Congolais et des Sénégalais. Les données quantitatives, riches et extrapolables, permettent de connaître le phénomène du retour des migrants de façon objective ou factuelle. Les retours dans les régions de Kinshasa et de Dakar sont-ils nombreux ? Après combien de temps ont-ils lieu ? Y a-t-il des différences selon que les migrants soient Congolais ou Sénégalais et selon qu'ils reviennent d'un pays d'Afrique ou d'un pays du Nord ? Les femmes retournent-elles au pays autant que les hommes ? Les entretiens qualitatifs, eux, permettent de mieux comprendre les comportements des individus, leur vision de la migration, et leur point de vue subjectif à propos de leur retour. Leurs histoires et leurs paroles donnent des éléments d'explication à propos de convergences et de divergences apparues quantitativement entre les migrations de retour au Sénégal et au Congo, ce qui peut susciter de nouvelles idées d'analyses.

La façon de procéder consiste en un va-et-vient entre approches qualitative et quantitative, de façon à renforcer au fur et à mesure les hypothèses et les résultats de la recherche. Ainsi, les premiers résultats quantitatifs sur les retours selon la destination donnent lieu à certaines interprétations grâce aux entretiens qualitatifs. Ceux-ci permettent notamment la formulation d'hypothèses à propos de différences selon la période de départ et la destination des migrants. Ces hypothèses vont par la suite être testées à partir des données quantitatives, et les résultats seront à nouveau analysés et interprétés à la lueur des entretiens qualitatifs. De manière progressive, on entend entrer dans une analyse de plus en plus fine du sujet de façon à comprendre du mieux possible les éléments qui entrent en compte dans les logiques des retours des migrants congolais et sénégalais.

4. Les approches théoriques des logiques du retour

Le retour et son caractère plus ou moins prévu et rationnel se présentent différemment selon les théories des migrations internationales. La théorie de l'économie néoclassique et la théorie de la nouvelle économie de la migration de travail énoncent par exemple des visions très différentes de la migration, y compris du retour, tandis que le cadre théorique dénommé « push pull » dresse une typologie des raisons à l'origine du retour des migrants.

L'approche néoclassique, la plus ancienne et souvent la mieux connue, se fonde sur la notion de l'écart des salaires entre pays d'origine et pays de destination ainsi que sur la prévision de gains plus importants par les migrants dans les pays d'accueil (Todaro 1969) ; en absence de différences salariales, la migration n'aurait donc pas lieu. Dans cette théorie, les individus sont des acteurs rationnels qui décident de migrer suite à un calcul de coûts et bénéfices (Massey et al. 1993). Selon la théorie néoclassique, la migration est considérée comme permanente pour maximiser des gains tout au long de la vie (Constant et Massey 2002). Par conséquent, elle considère le retour comme la conséquence d'un échec à l'étranger parce que les bénéfices espérés de la migration n'ont pas été atteints. L'échec se situe au niveau de la durée que le migrant a passée à l'étranger et au niveau des

gains attendus de la migration. Celle-ci n'a pas pu aboutir à une installation permanente et à une réunification familiale comme la théorie postule qu'elle aurait dû. Par contre, si les différences salariales sont éliminées, cela mettra fin aux mouvements migratoires (Massey et al., 1993), et le retour ne sera dans ce cas pas vu comme un échec.

Plus récemment, la théorie de la nouvelle économie de la migration de travail (NELM) a remis en doute les nombreuses conclusions de l'approche néoclassique (Stark et Bloom 1985). Cette théorie ne considère plus que la décision de migrer est prise par un individu isolé, mais qu'elle est prise au niveau du ménage des migrants. La migration n'a pas seulement lieu pour maximiser des revenus, mais surtout pour minimiser les risques en diversifiant les ressources du ménage dans un contexte économique contraignant (Stark 1991). Dans ce cadre, le retour est considéré comme le résultat logique du projet migratoire permettant aux migrants de faire des économies, d'améliorer leurs compétences et d'acquérir de l'expérience (Stark 1991). La migration est alors considérée comme une réussite lors du retour puisque le migrant a atteint ses objectifs (Cassarino 2004).

King (2000) a développé un cadre théorique simplifié appelé « push pull ». Les types de facteurs « pull » incitent le migrant à rentrer dans son pays d'origine en raison d'une motivation positive spécifique, tandis que les facteurs « push » sont à l'origine du départ du migrant du pays de destination au vu de certaines difficultés qui se présentent à lui. Il procède à une telle classification des causes du retour en distinguant les causes économiques, sociales, familiales ou liées au cycle de vie, politiques et d'ordre moral (Tableau 1).

Tableau 10 : Classification de King des facteurs push et pull du retour des migrants dans leur pays d'origine.

	Push	Pull
Causes économiques	Détérioration de la situation économique dans le pays de destination	Développement de la région d'origine et hausse des salaires
Causes sociales	Racisme et difficultés d'intégration dans le pays d'accueil, appelés problèmes d'ajustement par Ammassari et Black (2001)	Nostalgie du pays d'origine, désir d'avoir un meilleur statut social au pays (par la création d'entreprise, le commerce, la construction d'une maison,...)
Causes familiales ou liées au cycle de vie	/	Volonté de retourner pour se marier, retrouver des liens familiaux forts, éduquer leurs enfants dans le milieu d'origine, passer la retraite,...
Causes politiques	Expulsions forcées, politiques indirectes des pays de destination sur le retour des migrants (comme des restrictions sur le travail, sur le regroupement familial ou la jouissance de certains droits)	Politiques encourageant et facilitant le retour (comme les avantages fiscaux, l'assistance sociale ou les bourses ménagères incitant au retour)
Raisons d'ordre moral	/	Sens de l'obligation et du devoir envers le pays d'origine (pour la construction de la nation)

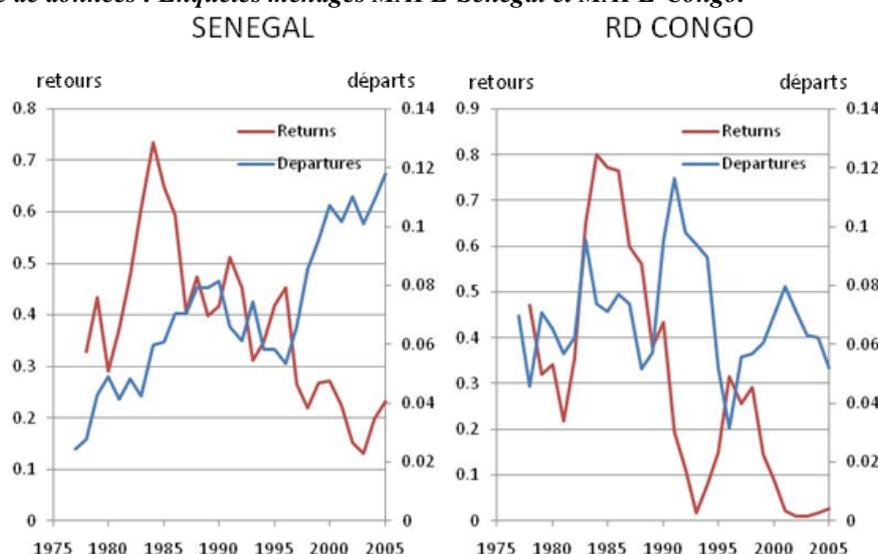
5. Tendances générales des retours à Dakar et à Kinshasa

Les données des enquêtes MAFE permettent de connaître, pour chaque année, les proportions des départs en migration ainsi que celles des retours après une durée de 10 ans à l'étranger. Cette première

analyse est utile dans le sens où, en donnant des estimations sur la corrélation entre les tendances d'émigrations et des retours, elle peut mettre en avant le rôle des contextes d'origine dans les migrations.

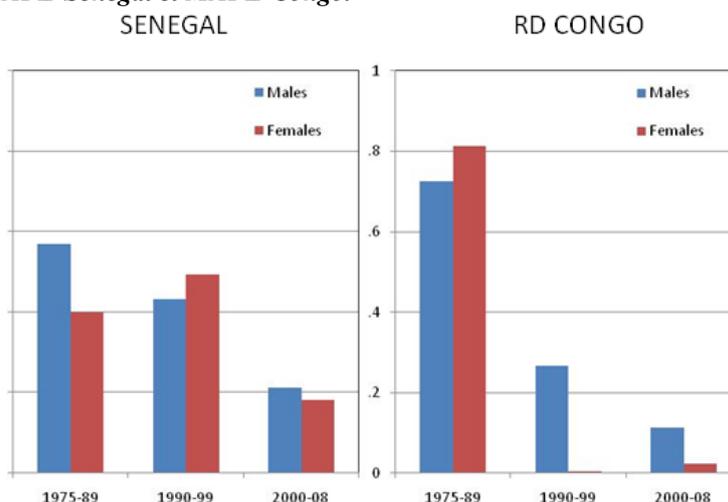
Les corrélations entre les départs et les retours sont mises en évidence par la figure 1. Cette figure représente donc, pour chaque année, les proportions d'individus partis en migration par rapport aux non-migrants ainsi que les proportions de migrants rentrés après au moins 10 ans par rapport à ceux qui sont toujours à destination après cette période. Au Sénégal, la propension au départ s'accroît globalement avec le temps, tandis que la propension au retour diminue depuis la moitié des années 1980. Ces années sont révélatrices des difficultés économiques au Sénégal (Tall 2002) suite aux ajustements structurels mis en place. Ces tendances (augmentation des départs et diminution des retours) se poursuivent jusqu'à aujourd'hui et sont clairement visibles à partir de la seconde moitié des années 1990. Le contexte économique défavorable doit inciter au départ et décourager le retour des migrants. Ce raisonnement vaut également pour le Congo, qui a connu une histoire différente avec d'importants troubles politiques en plus de la dégradation générale des conditions de vie des populations. On constate que les retours, qui avaient lieu en grande proportion dans la première moitié des années 1980, sont ensuite en nette diminution. Les conditions plus difficiles dues aux effets engendrés par les ajustements structurels de 1982 et 1983 (Braeckman 2009) n'incitent pas les migrants à revenir dans leur pays d'origine. D'ailleurs, la fin des années 1980 est marquée par une importante vague d'émigration. Entre 1991 et 1993, les retours sont quasiment nuls et la propension au départ atteint son point le plus haut, ce qui peut-être expliqué par le mauvais climat économique à l'origine des pillages qui ont ravagé la région de Kinshasa à cette époque (Schoumaker, Vause et Mangalu 2009). Après cette période de grande crise économique, les retours reprennent et l'émigration diminue, avant de connaître une nouvelle augmentation vers 1997, au moment de la fin du règne de Mobutu et de la guerre de la Libération menée par L. D. Kabila. Ce n'est qu'à partir des années 2000 que la situation devient plus stable, mais les retours restent très peu nombreux, vu le climat d'instabilité qui continue à régner.

Figure 1. Proportions des premiers départs et des retours dans les 10 années suivant le départ entre 1975 et 2007. Source de données : Enquêtes ménages MAFE-Sénégal et MAFE-Congo.



Y a-t-il des différences entre les hommes et les femmes concernant les retours ? La figure 2 suggère une évolution différente des rapports de genre entre migrants sénégalais et congolais. Si les femmes sénégalaises ne semblent pas véritablement se distinguer des hommes dans leur propension au retour dans les 10 années qui ont suivi le départ puisqu'elles rentrent tout autant, ce n'est pas le cas des Congolaises. Celles-ci rentrent un peu plus que leurs homologues masculins en RD Congo avant les années 1990, mais elles rentrent beaucoup moins ensuite, ce qui pourrait être interprété comme le signe d'une certaine autonomisation des femmes congolaises migrantes qui se détachent des comportements des hommes face au retour.

Figure 2. Proportions des retours dans les 10 années suivant le départ selon le sexe. Source de données : Enquêtes ménages MAFE-Sénégal et MAFE-Congo.



Ces deux analyses quantitatives assez générales sur les tendances des retours permettent de jeter les bases des directions à prendre pour la suite des analyses. Deux hypothèses sont émises.

D'une part, il a été constaté que les retours sont de moins en moins fréquents. Si le contexte économique et politique global des deux pays peut l'expliquer, il serait intéressant de voir si les migrants qui sont partis dans un pays du Nord retournent dans les mêmes proportions que ceux qui ont migré dans un autre pays d'Afrique. Nous avons l'impression, à partir de l'enquête qualitative, que les migrations intra-africaines sont plus temporaires. Les migrants semblent davantage revenir d'Afrique parce qu'ils ont atteint l'objectif qu'ils s'étaient fixé ou parce qu'ils ont l'habitude de circuler dans les pays voisins pour le commerce ou parce que leur famille élargie y réside. Certains reviennent également dans leur pays après avoir échoué dans la tentative d'aller en Europe en passant par d'autres pays d'Afrique ou parce qu'ils ont été expulsés ou victimes de maltraitance, ce qui semble être souvent le cas des Congolais en Angola. Lorsque les migrants vont en Europe, par contre, l'optique est souvent d'y rester plus longtemps étant donné les meilleures conditions de vie et la sécurité qu'ils peuvent y trouver. Toutefois, les logiques migratoires ont pu évoluer avec le temps, en fonction de la situation des pays d'origine.

Pape, un migrant sénégalais, remarque que les choses ont changé avec le temps en termes de migration. Il est parti en France en 1975 avec un objectif précis : faire des études et acquérir de l'expérience. Il méprise la logique des migrations actuelles mais convient que les générations d'aujourd'hui vivent des réalités différentes : *« Je n'aime pas comment ça se passe en ce moment : il y a une crise, ça ne va pas en Afrique, alors les gens abandonnent. Les immigrés, ce sont les gens qui s'en vont sans formation. Non, ça ne va pas.... Malheureusement, ce n'est pas les mêmes générations et on n'a pas eu à vivre ce qu'ils ont à vivre »*

L'hypothèse que nous posons repose sur l'idée que les logiques migratoires varient selon les périodes de départ et les destinations des migrations. Les logiques concernant le retour seraient liées au contexte dans les pays d'origine, mais aussi à celui dans les pays de destination.

D'autre part, on constate que les femmes sénégalaises retournent à peu près autant que leurs homologues masculins, alors que les Congolaises semblent s'autonomiser en restant davantage à destination à partir du début des années 1990. Les entretiens réalisés révèlent que les stratégies migratoires des Sénégalais et de leur famille sont très liées au bien-être de celle-ci et à la perpétuation des valeurs sociales, traditionnelles et religieuses. A la question de savoir si les individus avaient au moment du départ l'intention de retourner vivre un jour dans leur pays, la grande majorité des Sénégalais répondaient par la positive, en soulignant l'importance de la famille. En outre, les familles,

par souci pour la préservation des valeurs et des traditions religieuses musulmanes, tiendraient à ce que les individus ne s'éloignent pas des valeurs dans lesquelles ils ont grandi, en particulier les femmes. Les familles sont d'ailleurs moins enclines à ce que ces dernières migrent, et elles sont plus favorables à leur retour si elles sont parties.

Bouso, une jeune femme sénégalaise, explique qu'elle avait voulu aller étudier à l'étranger dès l'obtention de son BAC. Cependant, sa famille n'était pas favorable à ce qu'elle s'en aille car, au Sénégal, il n'est pas bien vu qu'une femme quitte le pays si jeune, étant donné le risque qu'elle s'éloigne des valeurs et traditions musulmanes. Après son master, en 2008, après de nombreuses insistances, elle part finalement faire sa spécialisation en France, tout en gardant à l'esprit qu'elle reviendra rapidement vivre auprès de sa famille. Le fait de vivre loin l'a même rapprochée des siens : « *Quand tu es là-bas, tu te rends encore plus compte de l'importance de la famille, de l'importance des parents (...). Ça te manque beaucoup* ». Après une année, elle est rentrée et est contente de vivre à nouveau dans la maison familiale.

La préservation des liens familiaux et de cette culture se manifeste aussi par le désir d'élever les enfants au Sénégal et non à destination.

Bintou, qui a habité une quinzaine d'années en Allemagne, n'a jamais voulu y vivre définitivement : « *Moi, je pensais toujours à trouver un travail à partir de l'Allemagne et venir ici. J'ai toujours voulu rentrer. Je n'ai jamais douté de ça* ». L'occasion du retour est survenue lorsque ses deux enfants sont nés. Non seulement il était difficile pour elle d'élever ses deux enfants en Europe, mais elle souligne aussi l'importance que ses fils connaissent leurs origines, leur culture et leur famille élargie.

En revanche, surtout depuis les dernières décennies, les Congolais envisagent davantage le regroupement familial à destination que le retour en RD Congo. Au contraire du Sénégal où la mobilité des femmes est souvent soumise à l'autorité du chef de ménage pour préserver les traditions, au Congo, les femmes semblent plus autonomes ou guidées par d'autres stratégies. Les valeurs répandues notamment par les églises évangéliques, de plus en plus présentes en RD Congo et dans les pays de destination des migrants, jouent peut-être un rôle en prônant une certaine modernité et égalité entre hommes et femmes dans le couple. Le fait que les individus soient loin de leur société d'origine en vivant à l'étranger ne semble pas être un problème. Dans le cas où ils retournent au pays, les Congolais laissent souvent leur femme et leurs enfants à destination, du moins pour les migrations dans les pays du Nord. Il s'agirait en fait plutôt même d'une stratégie migratoire :

Jacques, venu en Belgique pour une spécialisation et ayant fait venir sa famille, n'avait pas l'autorisation d'exercer son métier de médecin en Belgique. Il a pris la décision de rentrer au pays : « *C'est une décision dure pour tout le monde* », mais il n'a pas souhaité que son épouse et ses enfants le rejoignent : « *Non, je ne voudrais pas ça pour eux, il y a trop d'instabilité. Et je ne veux pas plonger mes enfants dans la mentalité d'ici (...). Je préfère qu'ils restent en Belgique* ».

Ces résultats nous amènent à nous interroger sur les motifs des retours en RD Congo et au Sénégal par sexe, mais surtout à poser l'hypothèse suivante : la culture et les traditions auraient une place importante dans les logiques migratoires. Par conséquent, il convient de ne pas les négliger dans l'interprétation de chacun des résultats.

6. Les motifs des retours variables par sexe

Les proportions des retours au Sénégal et en RD Congo entre 1975 et 2008 selon les motifs et par sexe ont été calculées à partir des enquêtes biographiques MAFE. Comme le tableau 1 le montre et comme on devait s'y attendre, des différences de genre apparaissent. Comme attendu, il s'avère que les femmes déclarent revenir en majorité pour des raisons familiales. 65% des migrantes sénégalaises citent ce motif contre 48 % des Congolaises, ce qui montre l'importance de la famille dans les deux pays, mais davantage au Sénégal. Un homme sur cinq, qu'il soit Sénégalais ou Congolais, est quant à lui concerné par ce motif de retour.

Pour les hommes, les raisons du retour sont plus équilibrées. 37 % des hommes sénégalais reviennent au pays suite aux conditions de vie difficiles à destination, tandis qu'un quart des Congolais cite ce motif. Deux hommes sénégalais et trois hommes congolais sur dix disent être revenus pour une raison positive au pays, à savoir travailler, vivre, étudier ou investir.

Les retours liés à des problèmes de papiers, qui prennent généralement la forme d'expulsion, concernent surtout des hommes mais en faible proportion. Ce résultat révèle donc que les retours sont majoritairement spontanés et non encadrés.

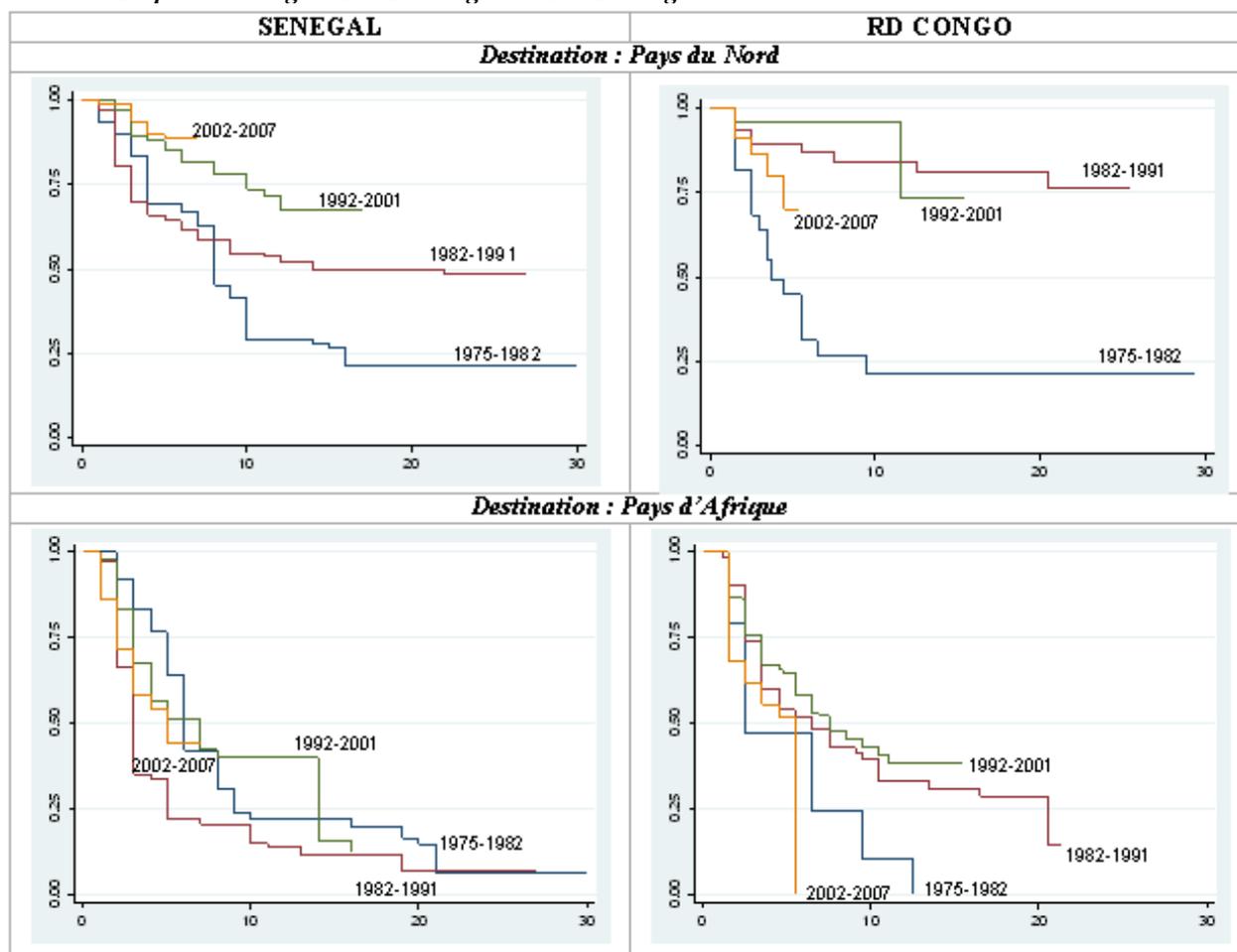
Tableau 1. Motifs des premiers retours dans le pays d'origine selon le sexe entre 1975 et 2008. Source de données : Enquêtes biographiques MAFE-Sénégal et MAFE-Congo.

		SENEGAL		CONGO	
			N		N
Hommes	Raisons familiales	22%	36	20%	42
	Pour travailler, vivre, étudier ou investir dans le pays d'origine	20%	33	29%	60
	Conditions de vie difficiles dans le pays de destination	37%	61	25%	52
	Problème lié aux papiers	15%	25	14%	29
Femmes	Raisons familiales	65%	49	48%	60
	Pour travailler, vivre, étudier ou investir dans le pays d'origine	10%	7	16%	20
	Conditions de vie difficiles dans le pays de destination	17%	13	17%	21
	Problème lié aux papiers	1%	1	9%	11

7. Des retours variables selon la période de départ et la destination

Etant donné que les retours et leurs logiques doivent différer selon la destination et la période, il est intéressant de regarder ce qu'il en est quantitativement à partir des données des enquêtes ménages MAFE. Les courbes de survie de la figure 3 représentent les proportions des migrants se trouvant encore à l'étranger en fonction du nombre d'années écoulées depuis leur premier départ du Sénégal. L'origine de l'axe des abscisses (année 0) correspond à l'année du départ. Cette année-là, 100 % des migrants sont à destination. A mesure que le temps passe, les migrants rentrent donc petit à petit au Sénégal. Les différentes courbes correspondent aux différentes périodes de départ, de façon à voir si les retours diffèrent selon le moment où les migrants ont quitté leur pays. Des points communs et des divergences ressortent des résultats sur les tendances des retours des Congolais et des Sénégalais partis en Afrique ou dans un pays du Nord.

Figure 3. Courbes de survie des migrants selon la période de départ et la zone de destination. Source de données : Enquêtes ménages MAFE-Sénégal et MAFE-Congo.



7.1. Les retours des Congolais et des Sénégalais qui ont migré en Afrique

La figure 3 met en évidence que les retours d'Afrique ont lieu plus rapidement et en plus grande proportion que les retours des pays d'Europe. Les tendances paraissent assez semblables pour les migrations congolaises et sénégalaises.

Les Sénégalais rencontrés ont rarement eu l'intention de s'installer dans un autre pays d'Afrique ; soit ils avaient l'intention d'aller acquérir une certaine expérience tout en restant dans l'optique de rentrer au pays, soit ils sont restés plusieurs années en situation de transit dans un pays avec l'objectif d'atteindre l'Europe, mais l'échec de leur tentative les a fait revenir au Sénégal.

Bara a quitté le Sénégal en 1984 pour aller amasser une certaine somme d'argent et acquérir de l'expérience : « *Le Gabon est mieux loti que le Sénégal. On arrive à avoir des revenus plus conséquents là-bas. Et ce n'est pas facile de tourner le dos à ça pour revenir au Sénégal* ». Cependant, il a toujours su qu'il rentrerait un jour au Sénégal : « *Quand on a la famille derrière, des fois, on se dit qu'on ne peut pas rentrer parce qu'on est parti avec un objectif, et la famille s'attend à ce que je revienne avec des biens. On se dit qu'on ne revient pas tant qu'on n'a pas acquis ça* ». Il a vu des opportunités s'ouvrir à lui par la suite dans des pays d'Afrique de l'Ouest, mais il savait que ses séjours ne seraient jamais définitifs.

Sam a voulu tenter sa chance en voulant rejoindre l'Europe par la route. En 2002, il est parti en passant par le Mali puis par le Burkina Faso. Là, à cours d'argent, il a travaillé pendant plus d'une année, avant de tomber malade et de rentrer. En 2007, il décide

d'essayer à nouveau d'aller en Europe en passant par le Cap Vert : « *J'avais vu des gens passer là-bas, et je dis pourquoi pas moi. Cap Vert, j'ai entendu c'est une île près de Espagne, quoi. Moi, oui, où là je peux rejoindre Europe seulement c'était bon* ». Malheureusement, il n'a pas pu partir en Europe suite au vol de son argent. Sa deuxième migration s'est donc aussi soldée par un échec et il est rentré à Dakar.

En ce qui concerne les Congolais rencontrés qui avaient migré à l'intérieur de l'Afrique, certains en sont revenus à la suite de l'échec d'une tentative de migration vers l'Europe ; ce cas est semblable à celui des Sénégalais. Néanmoins, les Congolais sont plus vulnérables que les Sénégalais lorsqu'ils vont dans les pays frontaliers car ils ne jouissent pas d'une certaine liberté de circulation comme dans la CEDEAO (Kabbanji, Ouédraogo et Piché 2005). De plus, la stabilité de la sous-région en Afrique de l'Ouest n'est pas la même qu'en Afrique centrale et australe, touchée par des crises, par l'insécurité, le non-respect des droits humains,... Que les Congolais soient partis temporairement ou qu'ils aient été dans l'idée de s'établir en Afrique, ils doivent très souvent faire face à des difficultés d'intégration, à des expulsions, ou à l'insécurité.

En Afrique du Sud, par exemple, où les autochtones sont privilégiés dans l'emploi par rapport aux étrangers (à l'exception des médecins et des infirmières), l'intégration est extrêmement difficile. Les migrants constatent qu'ils n'ont pas pu y trouver la situation qu'ils espéraient car ils ne parviennent pas à s'intégrer sur le marché de l'emploi. Ils sont alors amenés à prendre la décision de revenir au Congo, surtout depuis que des conditions de vie plus satisfaisantes refont petit à petit surface. On constate d'ailleurs à la figure 3 que les retours les moins fréquents d'Afrique en RD Congo correspondent aux années 1980 et 1990, marquées par des crises économiques et politiques.

L'Angola a toujours été une des principales destinations des Congolais. A l'époque de Savimbi (avant 2002), les Congolais pouvaient profiter de l'extraction artisanale du diamant et faire des va-et-vient entre l'Angola et la RD Congo ; souvent, les familles s'implantent dans les deux pays. Cependant, depuis le changement de régime en 2002, le pouvoir en place voit la présence congolaise comme une menace, d'où l'interdiction pour les Congolais d'exploiter le diamant et les expulsions massives (Sossou, M'Paty et Buzika 2010).

Billy est parti en 2002 en tant que « creuseur de diamants » en Angola. Son activité était fructueuse, il a rapidement pu installer un comptoir et entrer dans le commerce du diamant. Cependant, un peu plus d'un an plus tard, le pouvoir angolais a prévenu que tous les Congolais en situation irrégulière sur le territoire seraient refoulés dans les 15 jours. Il a donc préféré retourner en RD Congo : « *Je n'ai pas voulu rester. Parce qu'avant de partir, on m'avait déjà dit : 'les Angolais sont des gens qui ne raisonnent pas comme nous parce qu'ils tuent, oui, si vous résistez'. J'ai aussi des amis qui ont été tués. Beaucoup de Congolais ont été tués* ».

Le régime angolais est également hostile aux pasteurs congolais des Eglises du Réveil, qu'ils reconduisent sans concession à la frontière avec leur famille, de façon à ce que cette religion ne se répande pas dans le pays.

En 2007, **Christiane** a accompagné son mari en Angola, où ce dernier exerçait à la fois en tant qu'artiste et pasteur. Elle raconte son expérience : « *Un jour, un matin comme ça, les policiers là-bas venaient arrêter tous les gens qui ne sont pas de l'Angola. Un matin, on a frappé à la porte, et les policiers ont dit : « Sort ! ». On est sortis, on nous emmenés jusque là où (...), pendant une semaine, on n'avait rien. On était dans le cachot. Après une semaine, on nous a fait monter dans le véhicule et on nous a emmenés jusqu'à la frontière. On nous a laissés seulement comme ça, là : débrouille-toi (...). On est rentrés ici, mais tous nos biens sont restés là* ».

Les retours des Congolais d'Afrique ne reflètent donc pas la réussite de la migration par l'atteinte d'un but fixé. Ils sont plutôt le résultat de circonstances contraignantes à destination. Pour les Sénégalais, la tendance semble plus atténuée, car ils émettent plus souvent le désir de rentrer dès le départ.

7.2. Les retours des Congolais et des Sénégalais qui ont migré dans un pays du Nord

La figure 3 montre également une évolution des tendances au retour des migrants des pays du Nord en fonction de la période à laquelle ils ont migré. Ainsi, on voit que les migrants partis dans un pays du Nord rentrent davantage si leur départ a eu lieu avant 1982. Parmi les Sénégalais partis à cette époque, 50 % sont rentrés après une durée de 10 ans, ce qui correspond aux courbes des retours d'Afrique. Les Congolais, eux, rentraient alors plus que les Sénégalais.

Avant tout, il convient de rappeler les histoires migratoires différentes dans les deux pays. La migration sénégalaise était, à partir des années 1960, une migration de main d'œuvre vers la France, notamment dans le cadre du développement de l'industrie automobile (Pison, Hill, Cohen et Foote 1997 ; Robin 1996). Il s'agissait essentiellement d'hommes seuls (Petit 2002), qui retournaient au pays après la retraite ou le terme du contrat. Ensuite, dans les années 1975 et 1976, le regroupement familial est rendu possible (Lalou, Robin et Ndiaye 2000) et les familles s'installent petit à petit à destination. Concernant la migration des Congolais vers l'Europe, il s'agissait plutôt d'une migration d'élites vers la Belgique dans un cadre d'études (Kagne et Martiniello 2001). Ainsi, jusqu'à la fin des années 1980, ce sont les intellectuels qui rentrent en RD Congo pour exercer des emplois de cadres, en pensant que leur avenir était assuré. Leur retour s'inscrivait dans les discours de nationalisme et de retour à l'authenticité prônée par le président Mobutu. Celui-ci avait mis en place des programmes de suivi des Congolais partis dans le cadre des études à l'étranger par le biais des ambassades. A ce moment, les migrants rentraient donc puisqu'un bon salaire, un logement, un véhicule et un bon statut leur était garanti dès leur arrivée au pays.

Jean-Philippe a eu une bourse du gouvernement congolais pour partir en 1975 faire ses études en Belgique, où il a vécu dans des conditions particulièrement bonnes. Il savait qu'il reviendrait en RD Congo une fois son diplôme obtenu, et il n'a donc jamais demandé à obtenir la nationalité belge : « *Tout le temps que j'étais en Belgique, je n'avais jamais pensé un seul instant changer de nationalité, parce que la situation de l'époque n'était pas comme maintenant* ». Le gouvernement de la RD Congo prenait tout en charge pour son retour, y compris le transport par bateau de tous ses biens et de sa voiture. C'est par la suite, avec la dégradation de l'économie et l'apparition des troubles, qu'il a véritablement regretté son retour.

Effectivement, dès les années 1980, la RD Congo et le Sénégal ont connu des évolutions plus difficiles. La figure 3 montre bien que plus la période du départ est récente et moins les retours sont fréquents ; ils ont également lieu après une durée de plus en plus longue à l'étranger. Les tendances sont presque identiques pour le Congo, mais les migrants qui ont quitté le pays dans les décennies 1980 et 1990 sont moins rentrés. Pourquoi les migrants des pays du Nord sont-ils moins revenus dans leur pays à partir de cette époque ? Les résultats peuvent renvoyer à une explication qui fait référence à la situation prévalant au moment de leur départ, avec les conséquences des ajustements structurels imposés au pays par le FMI qui réduisent notamment l'emploi dans le secteur public. Au Congo, l'ouverture au multipartisme, au début des années 1990, conduit Mobutu à renforcer sa sécurité et à investir dans le secteur de la défense pour continuer à asseoir son pouvoir. La chute de l'ex-URSS entraîne la rupture des liens entre l'Occident et la RD Congo pour contrer le communisme. Le climat économique est de plus en plus mauvais, et les sociétés publiques et privées ferment ou font faillite. La corruption et la mauvaise gestion se généralisent, et, en 1991, le pays connaît un premier grand pillage suite aux révoltes de l'armée. Des industries, universités, hôpitaux et commerces, il ne reste rien. La situation économique de la RD Congo est au plus bas. Les migrants qui avaient étudié en Europe et qui étaient rentrés regrettent leur retour. Le contexte existant dans le pays d'origine joue donc un grand rôle, surtout dans le cas de la RD Congo où les migrants qui ont fui l'insécurité ont la volonté de faire leur vie dans un pays du Nord qui leur procure le respect de leurs droits, la paix et une certaine stabilité.

Benoît, qui étudiait à l'université, a quitté la RD Congo en 1991 dans un contexte de répressions étudiantes. Il participait aux manifestations organisées pour soutenir l'opposition. A ce moment-là, comme il le dit, « *la situation politique était très dans l'ébullition, très mouvementée (...), certains de mes camarades déjà avaient été*

cachetés. Quand on dit cachetés, ça veut dire qu'ils ne pouvaient pas travailler, trouver un bon emploi pendant le régime Mobutu. Et on savait que Mobutu était encore là pour longtemps (...). Et, finalement, les choses qui ont mal tourné, il y a des amis qui sont morts, les camarades qui sont morts et (...) on a amené certains à la prison. Moi, je ne voulais plus rester ici. Bien sûr, mon père a pesé de son poids pour me faire partir ». C'est en Suède qu'il est parti demander l'asile, mais après 5 années, sa demande a été refusée et il a été contraint de rentrer. Il était pourtant parti dans l'idée de ne pas rentrer au Congo.

Barnabé, lui, parti en Europe (France et Pays-Bas) en 1996, explique : « *C'est dans la nature humaine de chercher où il fait bon vivre, quoi. Je voyais la situation changer ici, la situation politique, la situation économique, tout ça, et ça n'allait pas (...). Je me disais que si je restais ici, ce sera difficile pour moi. C'est comme ça que je suis allé en Europe* ». Son départ s'inscrivait dans la durée puis qu'il partait dans l'idée de s'établir définitivement à destination. Malheureusement, il a été refoulé en 2002 et sa réinsertion est très difficile depuis lors. Il souhaiterait repartir à l'étranger mais il manque de moyens. Il explique la situation actuelle : « *Ici, il y a pas d'avenir, il suffit de regarder, il y a pas d'avenir : même les gens qui travaillent, ils crèvent. Il y a pas d'avenir ici (...), c'est dur, c'est dur...* »

Un autre élément important à prendre en compte est la fermeture des frontières et les entraves à la liberté de circulation auxquelles sont confrontés les migrants. A partir des années 1980, mais surtout dans les années 1990 et après le 11 septembre 2001, les Etats du Nord ont pris des mesures pour limiter les flux migratoires. Les différentes fermetures des frontières s'avèrent être un frein pour les retours car les migrants qui souhaitent retourner dans le pays d'origine n'ont plus l'assurance de pouvoir revenir dans le pays de destination au cas où leur réinsertion se passe mal au Sénégal ou au Congo. La situation en termes de possibilité de circulation dictée par les pays du Nord interfère donc aussi dans la mobilité des migrants. Si les migrants sont partis dans ce contexte de fermeture des frontières, ils ont conscience que repartir une nouvelle fois sera difficile s'ils n'ont pas un titre de séjour adéquat à destination. C'est le cas, par exemple, de ceux qui ne disposent pas de papiers ou dont le titre de séjour n'est que de courte durée. Par contre, ceux qui ont un titre de séjour longue durée ou qui sont résidents à destination ne prennent pas le même risque puisqu'ils ont la possibilité de partir. Ainsi, les Congolais soulignent qu'avoir la nationalité d'un pays européen peut leur permettre d'être rapatrié en cas de troubles.

Gaëlle est revenue en 2005 au Congo, car son mari y avait trouvé un emploi intéressant. Elle est consciente qu'elle a accepté de rentrer parce qu'elle sait qu'elle a l'assurance de repartir s'il le faut, grâce à la nationalité belge qu'elle a obtenue. Elle déclare vouloir rester au Congo, mais que certaines circonstances pourraient la pousser à repartir en Belgique : « *S'il y a des conflits, guerres, choses comme ça...et pour les enfants. Le fait d'avoir la nationalité, ça me permet de sauter dans l'avion et de repartir vite fait !* ».

Kader, un Sénégalais revenu pour monter sa propre activité au Sénégal après un long séjour en France, dit aussi que la nationalité lui permet de repartir si sa réinsertion se passe mal : « *L'Afrique, c'est pas l'Europe. Les projets, il faut être assez pugnace pour les mener, parce que ce n'est pas la même facilité, mais nous avons la volonté de faire les choses. Et puis au moins d'essayer. Parce que moi, de toute façon, je suis Français, donc je viens, j'aime mon pays [le Sénégal], j'essaie, mais j'ai toujours la possibilité de rentrer en France et de continuer ma carrière* ».

Le fait d'avoir acquis la nationalité d'un pays d'accueil donne aussi droit à d'autres opportunités : en plus d'être une garantie de circulation et de rapatriement en cas de troubles, elle donne l'accès à certains avantages sociaux à destination et permet l'obtention de postes d'expatriés dans le pays d'origine. S'ils n'ont pas la nationalité, les migrants de retour congolais s'assurent souvent d'avoir une carte de long séjour (notamment possible avec le regroupement familial) pour avoir la possibilité de circuler librement, sans avoir à demander un visa.

8. Conclusion

De façon générale, il semble que le retour a une plus grande place au sein des projets migratoires des Sénégalais que des Congolais. Les Sénégalais, où qu'ils aillent et quelles que soient leurs conditions de vie avant de partir, soulignent très souvent le fait qu'ils ne partent pas définitivement, que leur migration est temporaire et qu'ils reviendront au Sénégal un jour, dans le court ou le long terme. Les valeurs traditionnelles les poussent à garder des contacts étroits avec le pays et la famille, et à ne pas s'écarter des manières de penser, ce qui a un impact notamment sur la mobilité et les retours des femmes. La situation du côté des Congolais ne révèle pas une telle tendance. Le point de vue culturel et social a donc toute son importance. En outre, les logiques migratoires des Congolais partis dans les pays du Nord ont changé avec le temps. A l'époque où le contexte en RD Congo était favorable, le retour allait de soi. Cependant, depuis, avec la détérioration des conditions de vie, la plupart des Congolais sont davantage dans une optique d'installation dans le pays de destination. D'une part, les projets migratoires sont donc influencés par le contexte dans le pays origine. D'autre part, la fermeture progressive des frontières restreint les possibilités réelles de circuler et découragent les retours, ce qui se remarque aussi pour les retours des Sénégalais partis dans les pays du Nord.

Ces premiers résultats appellent à la réalisation d'autres analyses quantitatives. Il serait notamment intéressant de vérifier l'évolution des motifs des retours en fonction de la période de départ et de comparer les différences entre les hommes et les femmes. De plus, prendre en compte le niveau d'instruction dans les analyses pourrait mettre en évidence des tendances intéressantes. Deuxièmement, la situation des migrants avant leur départ peut également avoir un impact sur leur vision de la migration et donc du retour. Par exemple, le bien-être subjectif l'année précédant le départ pourrait être pris en considération, ainsi que les conditions dans le logement ou le statut dans le ménage. En outre, il peut être important de connaître, en plus du motif de départ, l'auteur de la décision de la migration et la destination visée au départ, de façon à distinguer correctement les migrations libres des migrations contraintes. Troisièmement, le vécu de la migration en tant que telle devrait aussi être inclus dans les analyses car il participe à l'évolution des logiques touchant au retour. Des variables par exemple sur l'acquisition éventuelle d'une autre nationalité, la durée de la migration, le statut professionnel, le statut matrimonial pourraient être incluses aux analyses. Ainsi, on pourrait tester les hypothèses suivantes : les actifs rentreraient moins dans le pays d'origine et les inactifs davantage, surtout s'ils sont âgés, car il leur importe d'assurer leurs vieux jours ; les hommes qui ont un emploi qui n'est pas à la hauteur de leurs compétences vivent mal cette situation et reviendraient dans le pays d'origine pour acquérir un certain statut ; les femmes congolaises, quel que soit le travail qu'elles ont à destination et même si elles ont étudié, préféreraient rester à destination plutôt de rentrer en RD Congo ; etc.

Les logiques du retour sont finalement assez complexes, puisqu'elles varient selon l'origine et le profil des individus, selon leur culture, selon les périodes et selon les projets migratoires. L'approche qualitative est très utile dans le cadre d'une analyse comparative. Lors de la réalisation du deuxième « terrain » (à Kinshasa), elle a en effet pu mettre en évidence des aspects inattendus, qui n'avaient pas été remarqués lors des premiers « terrains » (à Dakar). Lorsque je constatais des comportements ou visions différents à Kinshasa qui n'allaient pas dans le sens de ceux découverts à Dakar en termes de migration ou de retour, l'étonnement donnait lieu au questionnement et à la recherche d'une explication.

Les deux approches, qualitative et quantitative, prennent finalement tout leur sens. Cette démarche a donc consisté en l'enchaînement de plusieurs séquences qui ont mis en avant chacune à leur tour des hypothèses et des résultats, ce qui se poursuit d'ailleurs aujourd'hui. Ainsi, il est possible de confirmer les dires de Couty (1984) selon lesquels « le fait que les approches quantitative et qualitative renvoient à deux domaines d'intelligibilité différents fonde leur complémentarité ». Le quantitatif était à la recherche de la représentativité et le qualitatif de la compréhension, ce qui a contribué à mieux cerner le phénomène du retour et les logiques qui entrent en jeu.

Bibliographie

- Braekman C., 2009, *Les nouveaux prédateurs : Politique des puissances en Afrique centrale*, Aden Editions 2009, 394 p.
- Cassarino J.-P., 2004, "Theorising Return Migration: the Conceptual Approach to Return Migrants Revisited", *International Journal on Multicultural Societies*, Vol. 6, n° 2, p. 255.
- Massey D. S., Constant A., 2002, "Return Migration by German Guestworkers: Neoclassical versus New Economic Theories", *International Migration*, vol. 40, n° 4, p. 5-38.
- Couty P., 1984, « La vérité doit être construite », *Cahiers de l'O.R.S.T.O.M.*, Série Sciences Humaines, Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Paris, 20(1), p. 5-15.
- Gondard-Delcroix C., 2006, « La combinaison des analyses qualitative et quantitative pour une étude des dynamiques de pauvreté en milieu rural malgache », thèse dirigée par J.-P. Lachaud, Université Montesquieu-Bordeaux IV, 368 p.
- Kabbanji L., Ouedraogo A., Piché V., 2005, "Politiques migratoires et intégration régionale en Afrique de l'Ouest", XXVème Congrès International de la Population, 18-23 Juillet 2005, Tour, 22 p.
- Kagne B., Martiniello M., 2001, « L'immigration sub-saharienne en Belgique », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1721, 50 p.
- King R., 2000, "Generalizations from the History of Return Migration", in: *Return Migration: Journey of hope or Despair?*, dir. par B. Ghosh, Geneva, IOM : UNO, p. 7-55.
- Massey D. S., Arango J., Hugo G., Kouaouci A., Pellegrino A., Taylor J. E., 1993, "Theories of international migration: a review and appraisal", *Population and Development Review*, vol. 19, n° 3, p. 431-466.
- Petit A., 2002, « L'ultime retour des gens du fleuve Sénégal », *Hommes et migrations*, 1236, p. 44-52.
- Pison G., Hill K., Cohen B. et Foote K., 1997, « Croissances et répartition de la population : migrations », in : *Les changements démographiques au Sénégal, Travaux et Document de l'INED*, 138, p. 31-38.
- Robin N., 1996, *Atlas des migrations ouest-africaines vers l'Europe, 1985-1993*, Paris : ORSTOM éd., Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération, 110 p.
- Robin N., Lalou R., Ndiaye M., 2000, Facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux, Rapport national Sénégal, 174 p.
- Stark O., Bloom D. E., 1985, "The New Economics of Labor Migration", *American Economic Review*, vol. 75, p. 173-178.
- Stark O., 1991, "The migration of labor", Cambridge : Basil Blackwell, 406 p.
- Schoumaker B., Vause S., Mangalu J., 2009, *Political Turmoil, economic crises, and International Migration in DR Congo: Evidence form Event-history data (1975-2007)*, IUSSP
- International Seminar « Demographic Responses to Sudden Economic and Environmental Change », Kashiwa, Chiba, Japan, 46 p.

Sossou P., M'Paty B. et Buzika.F., 2010, « La société civile et les déplacés de Bandundu », *Migrations forcées revue*, n° 36, p. 32-33.

Tall S. M., 2002, « L'émigration sénégalaise d'hier à demain » *in* : La société sénégalaise entre le local et le global, dir. par M. C. Diop, Paris : Karthala, p. 549-578.

Todaro M. P., 1969, « A model of Labor Migration and Urban Unemployment in Less Developed Countries », *American Economic Review*, vol. 59, p. 138-148.

Winter G., 1984, « Deux méthodes d'investigation irréductibles mais complémentaires », *Cahiers de l'O.R.S.T.O.M*, Série Sciences Humaines, Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Paris, vol. 20(1), pp 17-24.

ECONOMIC RETURNS TO MIGRANT SOCIAL CAPITAL:

Senegalese migrants in France, Italy and Spain

Sorana Toma¹

Abstract

This paper examines the impact of migrant networks on the labour market trajectories of Senegalese male immigrants in Europe using data from the MAFE survey. The general assumption in the literature is that membership in co-ethnic networks enhances immigrants' employment opportunities and occupational attainment at destination by providing them valuable information, contacts or even job referrals. Some studies have indeed found positive effects of ethnic networks on economic outcomes (Wilson and Portes 1980; Munshi 2001, Aguilera and Massey 2004) while others, however, have stressed the negative aspects of the reliance on such networks (Menjivar 1995; Reitz and Sklar 1997; Sanders, Nee and Sernau 2000).

Three research questions guide the analysis. First, how do migrant networks - kin and friends at destination – influence access to the labour market and the occupational mobility of recent migrants? Second, what kinds of networks –in terms of their size, kinship roles, gender composition, proximity and migration experience of their members - are associated with better outcomes? Finally, how is the role of networks influenced by the destination context? The research design, following Senegalese immigrants in France, Italy, Spain, allows for investigating the influence of the host society in the functioning of migrant networks. While previous studies rely largely on cross-section data, this analysis takes advantage of a new longitudinal dataset on international migration, based on the collection of retrospective histories. In this way, both labour market situations and co-ethnic networks can be apprehended in a dynamic way, revealing different mechanisms of influence.

1. Introduction

The influence of social networks in labor market processes has received considerable attention over the last few decades. A substantial amount of research has studied the role played by kinship and friendship ties in different individual economic outcomes such as securing access to the labor market, increasing wages, and improving one's occupational status (Granovetter, 1973; Lin, 1982; Burt, 2002; Mouw 2002, 2003). Within the migration literature, several studies have investigated how co-ethnic networks affected the economic well being of immigrants. These were mostly focused on immigrants

¹ International Migration Institute, University of Oxford; sorana.toma@qeh.ox.ac.uk

(mainly Latinos) in the US (Aguilera, 2002, 2003, Amuedo-Dorantes and Mundra 2008; Sanders and Nee, 1996), with some notable exceptions (Kanas et al 2010, Li 2004).

The general assumption in the literature is that membership in co-ethnic networks enhances immigrants' employment opportunities and occupational attainment at destination by providing them valuable information, contacts or even job referrals. Some studies have indeed found positive effects of ethnic networks on various economic outcomes (Wilson and Portes 1980; Munshi 2001, Aguilera and Massey 2004) while others, however, have stressed the negative aspects of the reliance on such networks (Menjivar 1995; Reitz and Sklar 1997; Sanders, Nee and Sernau 2000)

Some of the contradictory findings may be due to the fact that most of these studies are cross-sectional and are using measures of economic outcomes and ethnic networks that are static. However, it is reasonable to expect that kin and friendship ethnic networks have a different influence immediately upon arrival in a new country than later on in the immigrants' employment trajectory. Furthermore, an immigrant's co-ethnic networks evolve along the years the migrant spends abroad, in many cases as a direct consequence of him/her sponsoring other friends or family in order to join the host country. These two phenomena are thus highly dynamic and interdependent; not taking this into account may lead to biased conclusions. Another limitation of previous studies consists in their lack of comparative scope as the influence of networks has been shown to vary across contexts.

This paper aims to contribute to previous research on the role of ethnic networks in migrants' economic incorporation at destination by using longitudinal retrospective data on a less studied group – Senegalese migrants. The following section will briefly summarize the literature on the influence of networks on the economic well-being of immigrants, highlighting its often contradictory findings, while a third section will state the research questions and aims. Next, the data and the methods used are detailed, as well as the context of Senegalese immigration in France, Italy and Spain. Results are presented in a fifth section; their discussion and some preliminary conclusions are laid out in a final section.

2. Literature review

The literature on migrant or co-ethnic networks² has identified these as “a form of social capital” or more precisely as “migrant social capital” (Massey et al 1993; Li 2004). Despite a great deal of ambiguity surrounding the concept of social capital in the literature, I find Portes' definition to be the most related to the perspective adopted in this study. According to him, social capital can be understood as the “ability of actors to access resources by virtue of membership in social networks”

² Whereas the literature on the influence of networks on the probability to migrate uses the term “migrant networks” to refer to the set of ties linking prior migrants, return migrants and non-migrants, once the perspective switches to consider immigrants' integration processes at destination, the literature speaks of “co-ethnic networks” to refer to members of the same national/ethnic group.

(Portes, 1998: p 6). The present analysis does not consider networks to automatically be a source of social capital, but examines the extent to which membership in co-ethnic networks enables migrants to access economic benefits.

Immigrants in particular have been shown to rely extensively on social networks for access to employment³ (Elliott and Sims 2001; Fernandez and Castilla 2001; Sanders, Nee, and Sernau, 2002; Garcia 2005). It is generally assumed in the literature that prior immigrants pool together their resources to help their relatives and friends freshly arrived abroad, and that these ties increase the benefits of migration for the newcomers. Networks tying prior migrants to newcomers are argued to allow for rapid transmission of information about openings in workplaces and opportunities for business start-ups or directly match immigrants to jobs in the ethnic enclave. However, other studies have challenged the idea that co-ethnic networks are invariably sources of support and emphasize the negative aspects of the reliance on them. The section which follows will briefly review the theoretical arguments and the empirical findings of both lines of research, before advancing some potential reasons – at both a conceptual and a methodological level – for the conflicting results.

2.1. The benefits of membership in ethnic networks

A long line of American research, dating back to the 1970s, showed how the expansion and urban concentration of immigrant populations has led to the creation of often thriving ethnic economies (Wilson and Portes 1980). These, it has been argued, facilitate the entry into the labour market for new arrivals and may represent an alternative path for upward mobility, especially for immigrants lacking formal qualifications and having difficulty with the host country's language. Furthermore, the financial assistance of co-ethnics has been shown to be crucial for setting up ethnic businesses, both in the host country (Chan and Cheung, 1985; Teixeira, 1998) or transcending national borders (Wong and Ng, 1998). More recently, Waldinger (1994) has also documented how, through a mechanism of network recruitment benefiting both employers and (future) employees, immigrant groups get to dominate certain professions, creating veritable ethnic niches within the host country's labor market.

Munshi (2001) analyses the role of Mexican community networks in helping migrants obtain employment in the US, and finds that employment outcomes are positively correlated to migrant network size, with the number of long-term migrants being of particular importance. His research is especially innovative from a methodological point of view, as he uses an ingenious instrumental variable – rainfall size in the origin community - to avoid the endogeneity bias between network size and employment shocks in the US⁴. Similar findings with respect to labor force participation are

³ Though most research on this topic is situated in the North American context

⁴ The rainfall size in the origin community is strongly and negatively correlated with migration to the U.S. but is uncorrelated with employment shocks in the U.S.

reported by Aguilera (2002, 2003) and Massey and Donato (1994) while other studies have found a positive impact of ethnic networks on earnings (Mouw 2003; Aguilera and Massey 2003; Amuedo-Dorantes and Mundra 2007; Massey and Donato 1994) on occupational attainment (Munshi 2003) and job tenure (Datcher 1983; Aguilera 2003).

2.2. The “dark side” of migrant social capital

However, equally present in the literature are studies presenting evidence which goes in the opposite direction. Several authors have argued that connections with co-ethnics might actually be detrimental to the economic well-being of immigrants.

An argument put forward by the tenants of the “classical hypothesis” of the assimilation theory is that the maintenance of a strong ethnic identity and a sociability mostly oriented towards co-ethnics hinders the economic mobility of immigrants for at least two reasons (Reitz and Sklar, 1997). First, it increases their distinctiveness from the mainstream society, which rewards conformity and homogeneity and often discriminates against difference. Second, maintaining ethnic exclusive social networks isolates them from natives who are better informed about employment opportunities and have a better knowledge about the labour market (Calzavara 1982). Thus, the “ethnic attachment thesis” (Li 2004) stresses the cost in terms of “lost opportunities for good jobs and high earnings” (Reitz and Sklar 1997: p.234). The “ethnic mobility entrapment” thesis, first postulated by Wiley⁵ (1967), similarly states that ethnic members who become “embedded in a firm network of ethnic relations” (Wiley 1967: p.10) may enjoy a sheltered and comfortable adjustment to the host society but are cut in the long run from employment information and opportunities that the mainstream can offer. They become thus trapped in the limitations of ethnic communities, which hinders their economic and social mobility. Moreover, other researchers have documented the negative aspects of ethnic economies. Sanders and Nee (1987) find that immigrants working in the enclave economy are to some extent exploited by their co-ethnic employers, as they tend to work longer hours for lower wages. In the same time, obligations of loyalty make them reticent of leaving their jobs and thus trap them inside the ethnic sector (Li 1977⁶). Therefore, while the ethnic economy is profitable to employers, it would actually not be serving the interests of the workers. In all, researchers of the ethnic economy arrive at mixed conclusions. Some argue that ethnic ties are a valuable resource as they facilitate a quick entry

⁵ Wiley (1967) suggested that although the ethnic community protects immigrants by offering secured job opportunities, it also isolates them from the mainstream society. Because more lucrative jobs are outside the community, relying on ethnic ties would lead immigrants to find jobs of lower prestige (Li, 2004; Portes, 1998)

⁶ For example, Li (1977) shows that while co-ethnic social connections helped Chinese in Chicago find jobs in the ethnic businesses sector, these connections equally imposed expectations of loyalty that compelled them to remain in low paying jobs out of obligation to their employers.

into a “sheltered” economy⁷, while others put forward its negative side, that of trapping workers in worse employment conditions⁸.

Mixed findings with respect to the role of immigrant networks in establishing an ever more concentrated ethnic enclave economy are however reported in a more recent study on Asian immigrants incorporation into the Los Angeles area in US (Sanders, Nee and Sernau 2002). The authors show that, against expectations, co-ethnic ties increase chances of employment into the mainstream society, and not in the ethnic enclave, thus expanding the minority group’ opportunities in the larger social system. They argue that the lesser efficiency of immigrant network in leading to co-ethnic employment may be explained by the higher self-reliance of immigrants in finding jobs in the ethnic niches, due to language and cultural affinity. Similar conclusions were drawn by researchers working in New York City (Waldinger 1994) and in Los Angeles (Light et al 1995; Scott 1996).

In contrast to previous findings of a positive relationship between immigrant networks and occupational attainment, Sanders et al (2002) also show that co-ethnic ties only lead to low prestige jobs and are unhelpful in finding jobs of medium or higher occupational prestige. Previous result of an increase in access to employment for migrants with (larger) immigrant networks is also contradicted by Amuedo-Dorantes and Mundra (2004) who find that the presence of a household member in the US slightly *reduces* immigrant’s employment likelihood. They interpret this as evidence of a temporary shelter that strong ties provide, allowing the newcomer to search longer for a better employment opportunity.

Finally, several studies question the assumption that co-ethnic networks are invariably sources of financial, material or emotional assistance and point to the negative consequences of migrant social capital and of the reliance on immigrant networks. As Menjivar (1995) shows in her comparative work on Salvadorean, Vietnamese and Mexican immigrants in California, while kinship-based networks ease the initial stage of migration, in many cases these social relations become conflictive and even break down at destination. Within the Salvadorean immigrant community, long term residents do not always assist newcomers – whom they’ve nevertheless helped reach the United States – and may, instead, cheat and lie to them in an attempt to make economic profit on their behalf. Her findings are corroborated by Hondagneu-Sotelo’s study of networks among Mexican domestic workers in the Bay area who finds that newcomers are often exploited by their more seasoned counterparts⁹ (Hondagneu-Sotelo, 1994). Similar findings are reported by Mahler (1995) in his study of Salvadoran neighborhoods in Long Island. In its comparison of international migrants originating

⁷ Or even, according to Waldinger, in an ethnic niche within the larger economy

⁸ Alternative : While ethnic ties may insure a quick entry into the labour market and be particularly helpful for those with few skills or for those setting up businesses, they may also lead to an entrapment in the sometimes limited opportunities offered by the ethnic sector.

⁹ Menjivar’s and Hondagneu-Sotelo’s examples point to another negative consequence of social capital, beyond those enumerated by Portes, and which could be said to be the opposite of free-riding. In this case, the members in a position of power exploit the weakness of the newcomers, mechanism which has not, contrary to the free-riding one, a leveling consequence, but leads instead to an increasing inequality within the immigrant community

from Turkey, Morocco, Egypt, Ghana and Senegal, the Push-Pull project finds that there is a gap between what help migrants expected from their networks in the destination country and what they actually received, gap which is greatest for Senegalese migrants living in Spain (Schoorl et al 2000).

This brief overview of the main theoretical and empirical research on the subject has shown that many studies have questioned the general assumption of an invariably positive role of co-ethnic networks on the immigrants' economic incorporation at destination. Both methodological and theoretical reasons are responsible for the often-conflicting results which they have reached.

2.3. Measuring the influence of networks on economic outcomes

A first empirical reason is that the definitions and measures of social networks vary greatly between the different studies. Indirect measures such as the linguistic concentration in the area where the immigrant resides (Chiswick and Miller 1996) or the proportion of individuals in the MMP living in the vicinity of the individual in the United States and originating from the same community in Mexico (Munshi 2001) can only assume that social relationship between immigrants in or from the same community actually exist. Other studies use more direct measures such as the number of family members and friends in the host country (Aguilera and Massey 2003; Sanders, Nee and Sernau 2002) or the contribution of interpersonal ties in the job searching process (Datcher 1983; Mouw 2003).

A second reason, which is both methodological and theoretical, lies in the lack of a dynamic perspective on both economic integration and co-ethnic networks. Despite the acknowledgement of the dynamic nature of economic assimilation processes, most studies focusing on its social determinants have used cross-sectional measures of labor market outcomes. However, several researchers have argued that the influence of social networks may not be the same as the period of settlement increases (Hagan 1998). While there have been several studies of immigrant occupational mobility or earnings from a longitudinal perspective (Chiswick 1977, 1980; Chiswick, Lee and Miller 2002; Borjas 1989), there has yet been little research on the influence of ethnic networks on these dynamics. No study has, for example, investigated the impact of networks on the steepness of the U-shaped curve¹⁰ that Chiswick has shown to characterize the professional trajectory of immigrants. A recent exception is research by Stanek and Veira (2009) who analyze occupational mobility of migrants in Spain. Though not the focus of their paper, they find that networks – which they measure, rather crudely, as the “participation of social network members in obtaining their first job in Spain” – increase chances of downward mobility for migrants.

Furthermore, the measures of co-ethnic ties generally used in quantitative studies are also cross-sectional. For example, Aguilera and Massey construct a measure of ties counting all family members or friends who have current or past migration experience in the US. However, with such a

¹⁰ The decline in occupational status from the last job in the origin to the first job in the destination, followed by the subsequent rise with duration in the destination can be described as a “U-shaped” pattern.

measure the possibility of reverse causality cannot be excluded. One cannot show the direction of the “network effect”: is it the pre-established network of kin and friends which helps the newly arrived migrant find a job or is it the migrant’s good economic situation that leads him or her to sponsor the migration of other kin or friends. Or perhaps, a prosperous situation of the region’s labour market at the moment explains both.

2.4. Differential effects of social capital

Finally, these somewhat contradictory results point to the fact that membership in co-ethnic networks does not have a uniform effect across contexts, groups of people, and the nature of the ties linking them. According to Portes (1998), three dimensions of social capital should be distinguished, each conditioning its impact: a) the possessors of social capital (those making claims), b) the sources of social capital (those agreeing to these demands), c) the resources that sources can command.

2.4.1. Attributes of the beneficiaries

First, there is some evidence that the role of ethnic ties on economic integration is different for men versus women, for legal versus unauthorized migrants and for the more versus the less skilled/educated. Revisited research on Miami’s Cuban enclave (Portes and Jensen 1989) shows that women receive few of the benefits experienced by male coethnics. Similarly, research on New York City’s Chinese enclave (Zhou and Logan 1989) finds negative human capital returns for female workers only and suggests that the positive outcomes of enclave economies for men may be enjoyed at the cost of women’s opportunities. Gilbertson’s (1995) research on Dominican and Colombian workers in Latino firms in New York City also concludes that the success of small business owners and male workers is won at a cost to immigrant women. Aguilera and Massey (2003) find that kin and friendship networks, and especially the latter, have a larger influence on unauthorized migrants’ earnings, reflecting their worse economic position. Finally, ethnic networks have been argued to be especially useful for immigrants lacking the formal qualifications and having difficulty with the host country’s language, though empirical evidence has been relatively scarce.

2.4.2. Nature of their ties to sources

There is a general consensus in the literature that the benefits of networks depend on the sources of social capital, more precisely on the nature of the relationship between the sources and the recipients. However researchers studying labor market networks disagree on whether strong ties or weak ties are more useful in job mobility, the argument in favor of the former being that they are more reliable sources of information and more motivated to help, especially in a context of scarce resources (Lin, Vaughn and Ensel, 1981), while the latter are said to offer a broader scope and less redundant information (Granovetter, 1973). For immigrants in particular, some researchers have argued that it is only strong ties that matter (Waldinger 1997), while others have found that weaker ties – between

distant relatives and friends – are more influential than close family members for undocumented migrants in accessing formal employment and obtaining higher wages (Aguilera and Massey 2003). Yet others, find no significant difference between the two type of ties (Amuedo-Dorantes and Mundra 2004).

2.4.3. Resources that networks can command

Finally, as Li (2004) convincingly argues, the effectiveness of social capital depends on the resources it taps into, more specifically the class-based resources and advantages of the networks: “Social capital cannot replace other forms of capital to produce unrealistic outcomes beyond the material limits of its contextual boundaries” (2004: 146). Thus, the more resources an immigrant community has at its disposal – in other terms, the higher the class positions of its members – the greater the level of social capital stemming from it. A similar idea is expressed by Borjas (1992) when he defines “ethnic capital” as the average skills of the ethnic group in the parents’ generation. It could be argued that depending on the level of ethnic capital, co-ethnic social ties might have a positive (e.g. Indians in the U.S.) or negative effect (e.g. the Turkish population in Germany or the Netherlands) on the labour market outcomes of immigrants.

2.4.4. Influence of the context

In addition, other context-based features of the immigrant community may influence its resourcefulness such as its size, history of migration at destination and political context of reception, as well as its geographical concentration. In her comparative study of Salvadorean, Vietnamese and Mexicans in the US, Menjivar (1995) argues that the cause for the breakdown of social networks among Salvadoreans upon arrival in the US is to be found in the different structure of opportunity they encounter here. Three major interrelated forces shape this structure for immigrants: the state’s reception of migrants, local labor market opportunities and the receiving community, she further argues. The Vietnamese, due to their status as political refugees, enjoy greater state assistance upon arrival which helps them economically and also reinforces the strong kinship ties that bind the community. The Mexicans, although not enjoying any special privileges from the state, benefit from a long immigration history to the US during which the community has gained access to material resources and control over economic niches, which makes it able to impart resources to newcomers. In contrast to these groups, Salvadoreans have neither state support nor a well-established and resourceful community in the US, where their migration is more recent. Lack of material resources in the ethnic community, combined with worsening economic times and absence of any state support, places a considerable strain on kinship networks, weakening their effectiveness over time or leading them to break down altogether.

3. Senegalese migration to France, Italy and Spain

Both the history of the Senegalese migration flows and their economic incorporation differ between the three European countries. As a former French colony, Senegal has historical ties to France which has been a traditional migration destination for several decades. There were Senegalese who fought next to the French in the two World Wars and many of them subsequently settled in France. After the country gained its independence in 1960, large numbers of Senegalese went to work in the booming automobile industry in France. With the increasing tightening of frontiers, work migration to France became more and more difficult, especially for the less skilled; on the other hand, family migration intensified, as the immigrant workers started bringing in their wives and children. The composition of the flows changed, with skilled making up an increasing share. There is also an important student migration in France as many Senegalese students choose France to get tertiary education. As a consequence of these historical ties, of the language affinity – French is the language of instruction in the educational system in Senegal - and of the long history of migration flows, the Senegalese community in France is well established and heterogenous in terms of education level and occupational attainment.

Migration to Italy took off in the 1990s. The size of the population now equals that in France and it is the first European destination in terms of flows. While the street-selling activity was in the beginning the main activity of the Senegalese population in Italy, the range of occupations diversified over the 1990s. In 2000 50% of legal Senegalese migrants were workers in factories in the North of Italy (Mboup, 2000). The importance of Murid networks in Italy has been documented by several qualitative studies (Ricci 2002, 2002; Bava 2004). The Murid brotherhood – one of the largest Muslim brotherhoods in Senegal - articulates a successful transnational commercial network as it allies an economic dimension to one focused on solidarity and community.

Spain is the most recent destination for Senegalese migrants among the three, and that in which illegal migrants are believed to make up the largest share. Here, street-selling remains the main activity of the Senegalese, and is occasionally combined with agricultural labor or other unskilled manual activities (warehousemen). Qualitative research in Spain has described the networks of Senegalese migrants as being very tight, close-knit and characterized by a high degree of closure (Lubbers and Molina 2008; Perez 2004). Studying the Senegalese community in Valencia, Perez (2004) shows the role these networks have in leading newcomers to the street-selling business. He found that a large part of the community is organized around a system of mutual help, based on the cohabitation in apartments generally shared by a large number of persons (between 8 and 10). These apartments are the basis of a commercial network, modest but functional for its members. Upon arrival, through a friend or a family member who recommends him, the newcomer integrates an apartment and thus a network. If he has no money, the network loans him the first merchandise and a “veteran” may accompany him in his first outings and teach him the “tricks” of the business. Unlike in

France, the Senegalese populations in Italy and Spain are very masculine (around 15- 20 % women in the latter two, compared to around 40-50% in France).

4. Research questions and hypotheses

This paper aims to contribute to the debate by focusing on an understudied group –Sub-Saharan Africans–, by using longitudinal retrospective data on both their employment trajectories and their co-ethnic networks at arrival and by taking a comparative approach as migrants are interviewed in three different European contexts: France, Italy and Spain. More precisely, the research asks several questions. First, it examines the extent to and the ways in which co-ethnic ties affect different aspects of migrants' labor market *trajectories* at destination.

The influence of networks on migrants' access to the labor market is first evaluated. Based on the relevant literature, two contrasting hypotheses may be formulated.

H1: Co-ethnic ties enable a quicker access to the labour market

H2: Co-ethnic ties may provide the newcomer a “temporary shelter” (Amuedo-Dorantes & Mundra '04) which would allow him/her a longer search for a better-suited job

If networks ensure such a function of temporary shelter, the following three corollaries should also be verified:

H2a: Such an effect should be temporary → it should no longer be observed at the end of the migration spell

H2b: Close family members are more likely than friends or distant relatives to take up the costly responsibility of putting up the migrant

H2c: Those members of the respondent's entourage that had been present at destination for at least a year when the respondent arrives should be better able to put up the newcomer than those arriving in the same time as him/her

The influence of ethnic ties on the occupational attainment of migrants is next evaluated. The literature has generally found co-ethnic networks to lead to lower-level jobs and trap migrants in these, thus hindering their professional mobility. The paper tests the following hypotheses:

H3: Co-ethnic ties lead to lower-quality first jobs

H4: This effect is a longer-term one: those who had networks at arrival will have lower chances of an upward mobility

The paper aims to also test an aspect little explored in the literature: the impact of co-ethnic ties on the occupational mobility between the last job at origin, the first job at destination and the last job at destination. Since Chiswick's (1978) seminal work, several studies have showed that immigrants' assimilation follows a U-shaped curve. The analysis is interested in examining the influence of co-ethnic networks on the steepness of the curve – if networks lead to (first) lower level jobs, this should be steeper.

Second, the paper examines whether different type of ties and network compositions are differently influencing these various economic outcomes.

Third, the comparative research design allows us investigating the impact of the context of destination on the role of migrant networks. As discussed above, the Senegalese community in France is more heterogeneous and seemingly more resourceful than in Italy and Spain; on the other hand, in the latter two destinations, Senegalese seem to have developed a veritable ethnic niche in the peddling / street-selling business.

H5: Networks are expected to have a significantly different influence in France, on the one side, and in Italy and Spain, on the other. In France, they should be more likely to lead to higher-quality jobs than in Italy/Spain, and less likely to lead to self-employment.

The present analysis focuses only on men, since the economic situations of Senegalese men and women in Europe are very different. The role of co-ethnic ties in women's labour market integration will be investigated in future work.

5. Data and methods

5.1. The MAFE data: network measure and study population

The data for this study come from the Migration between Africa and Europe (MAFE) project¹¹, a recent survey on sub-Saharan international migration. Drawing its inspiration from the Mexican Migration Project¹², the MAFE survey aims to address the widely-recognized paucity of quantitative data on African migrations (Lucas 2006). The project collected data both at origin (among non-migrants and return migrants) and at destination (among migrants) in order to offer a more accurate picture of the migration experience. Through a biographic questionnaire, retrospective information was collected on various aspects of the respondent's life: family formation, education and employment, housing, assets, their own migration trajectory as well as those of their personal network, etc. The information was generally collected on a yearly basis. In the countries of origin, the sample was limited to the greater areas of the capital cities¹³. A three-stage probabilistic sampling design was used, oversampling households with migration experience and, within households, return migrants. The total sample in the Dakar area consists of 1,143 households out of which 1,067 individuals were interviewed. In addition, 603 Senegalese migrants were interviewed in their main European destination: France, Italy and Spain (200 in each country). While the origin country samples are representative of the population living in the capital at the moment of the survey, the migrant sample is

¹¹ For further information see the project website: www.mafeproject.com

¹² Most studies on Mexican migration to the United States are based on the Mexican Migration Project, a major longitudinal dataset which innovated the method of the ethno-survey.

¹³ Due to financial constraints, a nationally representative sample was impossible to attain.

not random¹⁴, except for the Spanish sample where a sampling frame was available¹⁵. A mix of various sampling strategies was used: intercept points, snowballing, and contacts obtained through associations (for a more detailed discussion on the survey methods see Beauchemin and Gonzalez-Ferrer 2011). For the present analysis, only the biographic survey and the migrant and returnee samples (800 individuals) are used.

5.2. Study population

This analysis only includes men who have migrated at least once to Italy, France or Spain. Only migration spells that take place in France, Italy or Spain are taken into account in this analysis. The analysis chose to exclude African spells since the sample does not include current migrants in African countries. The French, Italian and Spanish migration spells of migrants who returned to Senegal and were interviewed thus in their origin countries are included. This allows to partially correct for the usual bias of selective return that affects most studies on the economic well-being of immigrants. (If those who fare the worst at destination are more likely to return or migrate elsewhere, the economic situation observed reflects an overly optimistic reality, the consequence of a self-selection mechanism). Thus, our total study population is 376 individuals, totaling a number of 420 migration spells. Spells lasting one year or less and those which took place to a country where the individual had already spent at least a year in the past are excluded. Thus, our final sample of migration spells consists of 396.

5.3. Models and operationalization of variables

The analytical approach is to specify logistic regressions predicting the probability to have a job in the first as well as in the last year of the migration spell and multinomial logistic regressions predicting the type of first and current jobs held by the migrants.

5.3.1. Dependent variables

A first aspect of the economic incorporation studied is migrants' access to the destination labour market. A dummy variable distinguishes whether the respondent holds a job that particular year (1) or is unemployed (0). Students and others who declared themselves inactive are excluded. The paper studies the labour market access at two points in time: the first year of their migration and the last year spent abroad. Those who have studied while at destination are also excluded from the analysis of the

¹⁴ While the original idea was to obtain a matched sample between the households interviewed at origin and the migrants at destination, this turned out unfeasible in practice. Thus, the migrants interviewed in Europe may come from different regions in Senegal, though in both cases the percentage of those having lived in the capital is over 75%.

¹⁵ The *Padron* municipal registers

economic situation in the last year of the migration spell to ensure that the model studies the evolution of the same individuals.

The changes in activity status were recorded on an annual basis, as were changes in all the other domains (family life, housing, remittances). This was due to the retrospective nature of the survey and to the long period of time covered - a monthly recording of the labour market trajectories was thus impossible to attain. This probably masks a great deal of job mobility and unemployment and leads to the under-reporting of short spells of activity, which often characterize the first year(s) of immigrants' stay abroad. Whether the migrant finds a job after one or after 10 months since arrival makes for an important difference which this paper is not able to study (more detailed information from another survey will be analyzed in the following chapter). Also, if the respondent held several jobs in a given year, he or she is most likely to declare the best one¹⁶. In an attempt to minimize this bias, it will be controlled for whether or not the person declared a second activity (job) during that particular year. Even so, however, the socio-economic level of the first job is most likely over-estimated. However, what the survey lacks in detail, it compensates in time scope as the survey gives the possibility to reconstruct the labour market trajectories of migrants before and during the migration event and study its dynamics.

Second, the paper investigates the type of job held by the migrants. A categorical variable is created which incorporates both the level of occupational attainment and the employment situation. Three categories are distinguished: semi- and skilled workers (these 2 categories are grouped due to low number of cases; they include both manual and non-manual workers), unskilled workers and self-employed. (The latter category is mostly made up of street sellers and other *commerçants*.) The paper analyzes both the first and the last job at destination. To check for the robustness of the results, further models will be done using the ISEI classification and crossing it with the employment status.

5.3.2. Independent variables

One of the innovative features of the MAFE survey is the longitudinal information it collects on the respondents' migrant network. Interviewees are asked whether any of their parents, siblings, children, partners have a migration experience (either a past experience or still currently abroad). In addition, they are asked whether anyone else from their more extended family or friendship circle has also had a migration experience and to whom they might have turned (or might turn) for help with migrating. The questionnaire suggests a limit of 20 persons, though one respondent named 21 persons. The total constitutes ego's migrant network. Furthermore, the questionnaire records for each member named by the respondent

¹⁶ Two activity spells (or employment spells) can be recorded for each year. However, most respondents who were employed, only declared one. This could be a « true » response and reflect the reality, or could be a consequence of a very long and demanding questionnaire.

his or her migration trajectory, with the years and destinations of each move. The relationship to ego, the gender, the year of acquaintance (if spouse or friend) for each member are also recorded.

In order to examine the various research hypotheses, several specifications of the migrant network are tested successively in a series of models. The variables describe different aspects of the respondent's migrant entourage, measured annually. The effects of network composition – in terms of gender, type of relationship or level of experience – are studied. However, the definition of the network in most of the variables is restricted to the persons who are in the *same country* as the respondent, as they are expected to be (the most) influential. A further distinction is made between those members of ego's network who had been in the country for at least a year when ego arrives, and those who came at the same time or later than ego. This is yet another distinction which most of the quantitative literature on the subject is unable to make, and the present analysis will show that results are very different depending on which measure one uses. For most of the models, dummy variables will be used.

The models control for several time-varying individual characteristics, such as age, level of education, partnership status, or partially time-varying: ability in the host country's language at the beginning of the spell. The latter variable has three (self-reported) categories: has big difficulties in speaking the host country's language, is able to speak so and so, has no difficulty in speaking the language. The last two categories are grouped in a dummy variable: "able to speak the language". Are also taken into account the period of arrival (before 1990, in the 1990s or after 2000), the country of destination (France, Italy or Spain) and the type of legal documents held upon arrival: no documents, visa or residence permit.

5.4. Characteristics of the sample

A similar number of individuals were interviewed in France, Italy and Spain. Furthermore, this analysis includes returnees from one of these three countries, who were interviewed in Senegal. This could be a way of diminishing the bias - which affects most studies based on a current migrants-only sample¹⁷ - due to selective return (if the least successful return to their origin country) and of achieving a more "complete" population. Migrants from Senegal are positively selected on education, especially when considering migration towards Europe, as the previous chapter has shown. Despite this, almost half of the migrants have no degree or have only a primary level one when migrating for the first time in France, Italy or Spain. It will be shown later that this distribution varies greatly by the destination country.

¹⁷ Such as the German Socio-Economic Panel, one of the most used databases for European studies on immigrants' integration

The types of migration differ greatly between men and women: while more than half of female migration spells take place to where the partner is located – and can be thus described as family reunification migrations -, this is an extremely marginal case among men (see Table 1, appendix). Men are more likely than women to be single at the moment of their first European migration, or otherwise to leave their partner behind, the latter case being extremely rare among women. The migration trajectory is more complex for a share of our respondents: a quarter of the men have changed countries more than once, while a smaller share - 11% - have been in more than one European country.

The unit of analysis is the migration spell, though few individuals have had more than one spell in one of these countries. First migrations longer than a year to France, Italy and Spain are quite evenly distributed between the three countries, with a slight under-representation of Spanish spells (see Table 2, Appendix). More than a third of the spells for men started after 2000. In a quarter of the spells, men entered the country with no documents. Around 40 % of the migrants did not speak the language of the host country at arrival.

6. Results

6.1. Descriptive statistics

Table 3 presents selected characteristics of the evolution of Senegalese men's economic situation over the migration spell. These descriptive statistics are further broken down by country of destination, confirming previous (qualitative) findings about the diversity of patterns of economic incorporation of Senegalese migrants in France, Italy and Spain.

The economic status distinguishes between students and the unemployed or inactive for other reasons¹⁸. Upon arrival at destination, the percentage of men falling in this latter category – which will be subsequently called joblessness – ranges from 8 % in Spain to 14.5 % in Italy, with France somewhere in the middle. Migrants who come to study abroad are almost exclusively choosing France. There is a clear progression in most cases, with a reduction in unemployment in the last year of their migration, except for Spain. Confirming most studies on immigrant assimilation, there is an improvement in the migrants' occupational attainment between their first and their last job abroad. In all countries the percentage of semi- and skilled workers is growing and a decrease in the percentage of self-employed in Italy and Spain can also be observed.

Reflecting findings from other studies, the Senegalese migrants to France are much more likely to be working in semi- and skilled occupations than their counterparts in Italy or Spain. Their share gets even larger when the last activity held is also considered. Italy is characterized by a very large number of self-employed, but this percentage is halved when considering their last (current) occupation held.

¹⁸ This excluded retirement, since the study population has between 18 and 63 years old.

In Spain, the percentage of self employed decreases less, and the main category seems to be unskilled workers. When considering the mean ISEI, a clear ordering of the economic situations between the countries (with France at the top and Spain at the bottom) can be seen, as well as a clear progression between the first and last (current) year.

Table 3: The economic situation (economic status and type of job) the first and last year of the migration spell, by country of destination, MEN

		Men	
		First year	Last year
Economic status : % jobless or student			
France	unemployed/inactive	10.3	6.4
	student	34.6	15.4
Italy	unemployed/inactive	14.5	2.9
	student	2.2	0
Spain	unemployed/inactive	7.8	12.7
	student	0.9	0.9
Type of job for those employed (column %)			
		First job	Last job
France	Skilled worker	27.9	45.1
	Unskilled worker	46.5	32
	Self-employed	25.6	22.9
Italy	Skilled worker	9.6	31.1
	Unskilled worker	36	41.7
	Self-employed	54.4	27.3
Spain	Skilled worker	7.5	19.3
	Unskilled worker	55.9	53.4
	Self-employed	36.6	27.3
Mean ISEI of job for those employed			
France		29.6	36.1
Italy	ISEI (mean)	27.1	31.5
Spain		24.4	26.2

Table 4 illustrates the extent to which the recent migrants choose destinations where kin or friends were previously located as well as the composition of these networks. Very few men migrate to a destination where their partner is already located. However, a large share - 43% - choose a destination where other family members or friends are located. Furthermore, many of them do not travel alone. Senegalese men are more likely to have friends or extended family at destination than close family members, and have more chances of going to a destination where other men are present (38%) than to follow other women (9%).

Table 4: Members of the migrant network present at destination when ego arrives

% who :	Men
Has other ^b network previously at destination ^a	42.7
Makes trip with someone else	31.1
Has other ^b close family previous	17.4
Has friends/ext family previous	29.6
Has current partner previously	1.5
Has men previously	38.4
Has other ^b women previously	9.1
Has other ^b recent migrants prev.	25
Has other ^b experienced migrants	23
Has other ^b long term migrants	17.4

^a: Network members who have been at destination for at least one year when ego arrived;

^b other = All variables exclude the current partner.

6.2. Multivariate analysis

Access to the labor market

Table 5 presents results from the model estimating the probability to be employed the first (models M1a-M4a) and the last (or current) year (models M1b-M2b) for men between the ages of 18 and 65. Overall, contextual features seem to play a larger part in explaining employment chances than individual-level ones. Migrants in Italy and, more significantly so, in Spain, are more likely to have a job in the first year than those in France. The more recent periods – after 2000 – are also associated with a lower probability to have a job straight away. There seems to be a negative correlation between education and employment in the first year, though only significant in one of the models (M4b). A possible interpretation would be that the more educated wait longer to find a job which better matches their qualifications, job which is also more difficult to find. A non-significant but positive association is also observed with speaking the language of the country at arrival and with being in a union.

Perhaps counter-intuitively, knowing someone in the country of destination who has been there prior to the respondent's arrival, seems to reduce chances of having a job the first year upon arrival (M1a), though not significantly so. Distinguishing by type of link shows that this is only the case for close family members (M2a: OR 0,37***). It is also interesting to note that the negative effect of networks on employment probability is only found in the case of documented migrants (M4a): the odds of being employed in the first year are 5 times lower for documented migrants who have a network (0.17**) but this coefficient cancels out for those migrants who have a network but no permanent documents (who have 5 times more chances to have a job than the legal migrants with networks¹⁹).

¹⁹ Coefficient for interaction effect should be read in relation to the one for the main effect = $(\beta \times \text{Has networks}) + (\beta \times \text{Has networks} \times \text{No permanent documents}) = -1.75 + 1.66 = -0.09$

Table 5: Factors determining the probability to be *employed* the first year upon arrival at destination (M1a-M4a) and the last year spent there (M1b-M2b). Coefficients presented as Odds Ratios. MEN (18-65 years)

Variables	EMPLOYED FIRST YEAR				EMPLOYED LAST YEAR	
	M1a	M2a	M3a	M4a	M1b	M2b
Age	1.02	1.02	1.02	1.01	1.00	1.00
<i>No education (ref)</i>	<i>ref</i>	<i>ref</i>	<i>ref</i>	<i>ref</i>	<i>ref</i>	<i>ref</i>
Primary level	0.85	0.82	0.85	0.77	0.47	0.48
Secondary or above	0.55	0.55	0.55	0.46*	1	1.01
<i>Single (ref)</i>	<i>ref</i>	<i>ref</i>	<i>ref</i>	<i>ref</i>	<i>ref</i>	<i>ref</i>
Partner	1.39	1.44	1.44	1.44	1.31	1.33
<i>France (ref)</i>	<i>ref</i>	<i>ref</i>	<i>ref</i>	<i>ref</i>	<i>ref</i>	<i>ref</i>
Italy	1.84	1.93	1.79	1.53	2.07*	2.01*
Spain	3.26*	3.21*	3.10*	2.91*	0.41	0.42
<i>Before 1990s (ref)</i>	<i>ref</i>	<i>ref</i>	<i>ref</i>	<i>ref</i>	<i>ref</i>	<i>ref</i>
1990s	1.31	1.28	1.32	1.15	1.54	1.62
2000s	0.40*	0.43*	0.42*	0.46	0.86	0.9
<i>No documents (ref)</i>	<i>ref</i>	<i>ref</i>	<i>ref</i>	<i>ref</i>	<i>ref</i>	<i>ref</i>
Visa	0.85	0.87	0.87		1.17	1.16
Documents	0.98	1.02	0.98		1.07	1.07
<i>Doesn't speak language (ref)</i>	<i>ref</i>	<i>ref</i>	<i>ref</i>		<i>ref</i>	<i>ref</i>
Speaks language arrival	1.5	1.58	1.5	1.31	0.88	0.9
Has network SC other	0.59			0.17**	1.23	
Has close family other		0.37**				0.76
Has friends/ ext. fam.		0.8				1.53
Has men other			0.54			
Has women other			0.71			
No permanent documents				0.33		
Network* no perm documents				5.27**		
Duration at destination					0.96	0.96

Network variables count only those members who have been in the country for at least a year when ego arrives (have arrived before ego). The current partner is excluded
 * p < 0.10, ** p < 0.05, *** p < 0.01
 Those who are students the first (the last) year are excluded from the analysis.

In the models M1b and M2b, which estimate the probability to be employed in the last year of the migration spell, the independent variables are fixed at the values they took when the migrant arrived at destination in order to ensure a greater comparability between the two sets of models. Those who arrived with at least a secondary level degree are no longer less likely to be employed than those with no formal degree. Networks no longer have a negative effect on employment – on the contrary, having friends or more distant relatives upon arrival seems to increase the chances of being employed in the last (current) year abroad, though not significantly so.

These results seem to support the hypothesis that networks are offering a temporary shelter to newcomers, allowing them a longer search for (perhaps) better jobs. Close family members rather than friends or more distant relatives are more likely to take such a responsibility (and burden) – which is

what the results show. Also, as expected under this hypothesis, such an effect seems to be only temporary.

If results are indeed reflecting a “temporary shelter” effect, only network members previously established at destination should have such an influence. Those arriving at the same time as ego will probably not be able to put him up and support them. Indeed, when the definition of the network is changed to include not only those who had been at destination for at least a year when ego arrives (network previously at destination) but also those arriving the same year as ego (most likely for having travelled together) one no longer finds a negative effect (Table 6, M2, OR 0.93). Moreover, the coefficient for those members who come the same year as ego goes in the opposite direction, having a small positive effect on ego’s chances to find a job in the first year (M3, OR 1.33, not significant). Distinguishing by type of link, it is found that while having close family members previously at destination decreases chances of having a job in the first year (M6, OR 0.35***), coming in the same year as close family members increases them (M6, OR 1.83*).

Other explanatory mechanisms should be responsible for the influence of those members already established at destination when ego arrives compared to that of members coming at the same time or after ego. The latter may be brought abroad by ego thanks to a prosperous condition (in view), or else their presence may be an extra incentive for the individual to find a job quickly.

These findings further highlight the importance of having a longitudinal measure of networks in order not to overestimate the role of networks in the access to labor market.

Table 6: The varying effects of network depending on when it is measured on the probability to be employed the first year upon arrival. Coefficients as Odds Ratios. MEN (18-65 years)

Variable	M1	M2	M3	M4	M5	M6
Has network previous ^a	0.59		0.6			
Has network all ^b		0.93				
Network who came same year ^c			1.33			
Has Friends previous				0.6		0.67
Has Close fam previous				0.37**		0.35**
Has Friends all					1.02	
Has Close fam all					0.82	
Friends who came same year						1.28
Close family who came same year						1.83*

^a Previous = has been there for at least a year when ego arrives

^b All = the network currently at destination when ego arrives (including those who arrive in the same year)

^c Came with ego = network members who came the same year as ego

Although this analysis finds no positive effect of networks on the chances of holding a job the first year, this does not (necessarily) mean that networks do not influence the job-searching process. As discussed, the time unit is rather crude (years and not months) and overall, the unemployment in the first year is not very high.

Another impact co-ethnic ties could have on the labour market trajectories of newcomers is to influence the type of jobs these may find. As the review of the literature has shown, some researchers found that co-ethnic networks lead to lower quality jobs, and eventually trap the migrant there (Sanders and Nee 2002). Others, however, have contradicted this finding and shown that networks increase earnings (Aguilera and Massey 2004) and occupational attainment (Munshi 2001). In the context of Senegalese migration to Europe, the most precarious context is that of self-employment, which is positively correlated with lack of legal status and is characterized by an insecurity of revenues. The category is mostly made of street-sellers and other kinds of *commerçants*.

Table 7 presents results of a multinomial logistic regression estimating the type of first job occupied by men. A first model (M1, 1st and 4th column) shows that migrants in Italy and Spain have less chances of first having a semi/skilled job and more chances of first entering self-employment than of holding an unskilled job. The network previously established at destination does not significantly influence the type of job. However, when distinguishing the effect of networks by the context of destination (M2, by introducing an interaction effect between the network coefficient and that for living in Italy or Spain), having networks and living in France (the main effect) is positively associated with being in semi- or skilled employment (OR 2.16*) but the effect is significantly less important for those in Italy or Spain. In contrast, migrants in France who have networks are less likely to enter self-employment as a first job, while migrants in Italy or Spain with networks are much more likely to do so (compared to migrants in France with networks). Living in Italy or Spain is still negatively associated with the likelihood of having a semi or skilled first job and positively with entering self-employment, though not significantly so. When controlling for a set of individual characteristics the network effects are no longer significant in what concerns semi/skilled employment though the coefficients maintain a similar magnitude and direction, but they remain so for self-employment.

Education is positively associated with semi/skilled employment compared to unskilled employment. Holding a primary level degree increases chances of self employment while tertiary level decreases them, though not significantly so. Having no legal documents is strongly and positively associated with self employment. Speaking well the language at arrival increases the probability to find a semi- or skilled first job.

Table 7: Factors determining the type of the FIRST JOB held at destination, MEN, 18-65 yrs (multinomial logistic regression, base outcome: unskilled workers, coefficients as OR)

Variables	Semi- and skilled workers			Self-employed		
	M1	M2	M3	M1	M2	M3
Italy	0.47*			3.12***		
Spain	0.33***			1.43		
Has network prev ²⁰	1.37	2.42*	2.07	0.82	0.18**	0.27*
Italy/Spain		0.70	0.92		1.45	1.55
Network x IT/SP ²¹		0.30*	0.40		6.49**	4.51**
Age			0.98			0.99
Primary level			3.90**			1.79*
Secondary Level			3.19**			1.04
Tertiary Level			4.30			0.41
In couple			1.30			1.10
1990s			1.16			0.64
after 2000			1.45			0.50*
No permanent documents			0.75			2.91***
Speaks so and So			0.86			1.53
Has difficulty with the language			0.40			1.30
Duration since at destination			1.08			0.88

Thus, having kin and friends in France seems to have beneficial effects by increasing chances of access to the better quality jobs, but not in Italy and Spain. In the latter two countries, the influence of networks is significantly different then in France, and working in the opposite directions, as networks seem more likely to lead to self-employment.

These are short-term effects of ethnic ties. The analyses examines next whether these are still preserved on a longer-term basis? Is there evidence of an “entrapment” in lower quality jobs (in Italy and Spain) as some researchers argue? Table 8 is only different from Table 7 in that the dependent variable is the type of job migrants held in their last year of their migration spell (which is the current year of the survey for current migrants²²). The first model (M1) reveals a similar pattern, with migrants in Italy and Spain having lower chances to reach semi/skilled employment, but not being significantly more likely than those in France to be in self-employment. When distinguishing the effect of networks by context of destination, networks no longer have a significant positive effect of on skilled employment for migrants in France , but there is still a significant difference in the effect of networks for those in Italy and France (0.37*). Migrants in France with networks still have, however less chances of being self-employed, but this effect is not found in Italy or Spain. When controlling for

²⁰ Here are considered only those network members who have been at destination for at least a year when ego arrives

²¹ Having networks and living in Italy or Spain

²² This could be the same job as the first job

the other characteristics (M3) the role of networks in protecting from self-employment (in France) is partially explained, as well as the significant difference of the Italian and Spanish context.

Table 8: Factors determining the type of the LAST JOB held at destination, MEN (multinomial logistic regression, base outcome: unskilled workers OR)

Variable	Semi- and skilled workers			Self-employed		
	M1	M2	M3	M1	M2	M3
Italy	0.53**			0.91		
Spain	0.25***			0.65		
Has network prev	0.73	1.32	1.18	0.49**	0.26**	0.41
Italy/Spain		0.63	1.46		0.61	1.15
Network x IT/SP		0.37*	0.38*		2.57*	1.72
Age			0.98			1.05
Primary level			2.79**			1.73
Secondary Level			2.25**			1.23
Tertiary Level			6.09***			0.18
In couple			0.98			1.07
1990s			1.5			0.16**
after 2000			2.12			0.11***
No permanent doc arrival			0.71			2.37***
Speaks language arriv			2.20**			1.53
Duration since at dest			1.08**			0.87***

7. Preliminary conclusion and future steps

So far, the results for men prove how important it is to adopt both a longitudinal and a comparative perspective when studying the role of co-ethnic ties. Networks have a temporary negative effect on the probability of finding employment in the first year. This effect is strongest for pre-established close family networks, and disappears when considering employment in the last year of the migration spell. Furthermore, it is only for legal migrants that networks have this initial negative effect. On the other hand, members of the respondent's entourage arriving during the same year as him have a small positive effect on employment during that year. These findings may suggest that immediate family members who arrived at destination before the respondent offer the legal migrant a temporary shelter which enables him to search longer for a perhaps better job.

In terms of occupational attainment, the picture that emerges is that networks have contrasting effects in France, on the one hand, and Italy and Spain, on the other. Whereas in the first they lead to semi- and skilled jobs and protect from the precarious status of self-employment, in the latter two their effects are going in the opposite direction.

Future steps for analysis include an examination of the impact of networks on the occupational mobility between the last job in Senegal, the first and the last at destination. Also, different variables

for occupational attainment are currently being tested (ISEI). Analyses for women are also being conducted.

Bibliography

Aguilera, Michael B. 2002. "The Impact of Social Capital on Labor Force Participation: Evidence from the 2000 Social Capital Benchmark Survey," *Social Science Quarterly* 83: 853-874.

Aguilera, Michael B. 2003. "The Impact of the Worker: How Social Capital and Human Capital Influence the Job Tenure of Formerly Undocumented Mexican Immigrants," *Sociological Inquiry* 73:52-83.

Aguilera, Michael B. and Douglas S. Massey. 2003. "Social Capital and Wages of Mexican Migrants: New Hypotheses and Tests," *Social Forces* 82: 671-701.

Amuedo-Dorantes, C and Mundra, K 2007 "Social Networks and Their Impact on the Earnings of Mexican Immigrants" *Demography*, 44(4).

Bava S. (2000). De la "baraka aux affaires": ethos économique-religieux et transnationalité chez les migrants Sénégalais mourides. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 19(2) : 69–84

Beauchemin, C and Gonzalez Ferrer, A., 2009. "Multi-Country Surveys on International Migration: an Assessment of Selection Biases in Destination Countries". Mimeo. Presented at PAA 2009 Annual meeting, Detroit.

Borjas, G.J., and Bronars, S.G., 1991. "Immigration and the Family." *Journal of Labor Economics* 9:123–48.

Borjas, G.J 1989 "Immigrant and Emigrant Earnings: A Longitudinal Study," *Economic Inquiry*, pp. 21-37.

Borjas, G.J 1992 "Ethnic Capital and Intergenerational Mobility." *Quarterly Journal of Economics*, pp. 123-150.

Bourdieu, P., 1986. "The Forms of Capital." Pp. 241–58 in *Handbook of Theory and Research for the Sociology of Education*, edited by John G. Richardson. New York: Greenwood Press.

Burt, R.S 2002 "The Social Capital of Structural Holes," Ronald S. Burt, in M. F. Guillén: *The New Economic Sociology : Developments in an Emerging Field*. New York: Russell Sage Foundation, pp. 148-90

Calzavara, Liviana M. 1983. "Social Networks and Access to Jobs: A Study of Five Ethnic Groups in Toronto." Research Paper No. 145. Toronto: Centre for Urban and Community Studies, University of Toronto.

Chan, J.B.L., & Cheung, Y-W. (1985). Ethnic resources and business enterprise: A study of Chinese businesses in Toronto. *Human Organization*, 44(2), 142-154

Chiswick B.R (1978b), "A longitudinal Analysis of the Occupational Mobility of Immigrants", in *Proceedings of the 30th Annual Winter Meeting, Industrial Relations Research Association*, edited by Barbara Dennis, Madison, Wis. .

Chiswick, B.R and Miller, P.W 1996 "Ethnic Networks and Language Proficiency Among Immigrants", *Journal of Population Economics*, 9 (1), pp 19-35.

Chiswick, B.R and Miller, P.W 2002 "Immigrant Earnings: Language Skills, Linguistic Concentrations and the Business Cycle", *Journal of Population Economics*, 15(1) pp. 31-57.

Chiswick B.R, Lee Y.L and Miller P.W. (2004), "Immigrants' Language Skills: The Australian Experience in a Longitudinal Survey", *Annales d'Économie et de Statistique*, 71-72, pp. 97-139

Coleman, James S. 1988. "Social Capital in the Creation of Human Capital." *American Journal of Sociology* 94:S95–S120.

- Datcher, L. 1983 "The Impact of Informal Networks on Quit Behavior." *The Review of Economics and Statistics* 65, p 491-495.
- Elliott and Sims 2001;
- Elliott, J. R. (2001) "Referral Hiring and Ethnically Homogeneous Jobs: How Prevalent Is the Connection and for Whom?" *Social Science Research* 30:401-425.
- Fernandez, R. M., and E. J. Castilla (2001) "How Much Is that Social Network Worth?" In *Social Capital in Employee Referral Networks. Social Capital: Theory and Research*. Ed. N. Lin, K. Cook, and R. S. B. Hawthorne. New York, NY: Aldine de Gruyter. Pp. 85-104.
- Fussell E. and Massey D. (2004). *The Limits to Cumulative Causation: International Migration from Mexican Urban Areas*. *Demography* 41(1): 151-171.
- Granovetter M. (1973). *The Strength of Weak Ties*. *American Journal of Sociology* 78(6): 1360-1380.
- Hondagneu-Sotelo P. (1994). *Gendered Transitions: Mexican Experiences of Immigration*. Berkeley and Los Angeles: University of California Press.
- Kanas, A., van Tubergen F. and van der Lippe, V. 2010. "The Role of Social Contacts in the Employment Status of Immigrants: A Panel Study of Immigrants in Germany." *International Sociology*,
- Hagan, J. 1998 *Social networks, gender, and immigrant incorporation: Resources and constraints*. *American Sociological Review*, 63 (1): 55-67.
- Light, I., and S. J. Gold 2000 *Ethnic Economies*. San Diego, CA: Academic Press.
- Li, P. S. (2004). *Social capital and economic outcomes for immigrants and ethnic minorities*. *Journal of International Migration and Integration*, 59(2), 171-190.
- Lin, N. (1999). *Social networks and status attainment*. *Annual Review of Sociology*, 25, 467-487.
- Lin, N, Vaughn W.N, Ensel, J.C., 1981. "Social Resources and Strength of Ties" *American Sociological Review*, 46:393-405
- Lubbers, M.J. and Molina, J.L. 2010 *The social integration of immigrants: A personal network perspective*, presentation, Nuffield Seminar Series
- Lucas R. E., 2006, "Migration and Economic Development in Africa: A Review of Evidence", *Journal of African Economies*, vol. 15, n°2, p. 337- 395
- Mahler S.J. (1999). *Engendering Transnational Migration: A Case Study of Salvadorans*. *American Behavioral Scientist* 42(4): 690-719.
- Massey D., Arango J., Hugo G., Kouaoucu A., Pellegrino A. and Taylor J.E. (1993). *Theories of International Migration: A Review and Appraisal*. *Population and Development Review* 19(3):431-466.
- Donato, Katharine M. and Douglas S. Massey 1993 "Effects of the Immigration Reform Act on the Wages of Mexican Migrants." *Social Science Quarterly* 74(3): 523-41.
- Mboup M. (2001). *Les Sénégalais d'Italie*, Paris: L'Harmattan.
- Menjivar C. (1995). *Kinship Networks Among Immigrants : Lessons From a Qualitative Comparative Approach*. *International Journal of Comparative Sociology*, 36(3-4): 219-232.
- Mouw, T. 2003. "Social Capital and Finding a Job: Do Contacts Matter?" *American Sociological Review*. 68(December):868-898.
- Mouw, T. 2002. "Racial Differences in the Effects of Job Contacts: Conflicting Evidence from Cross-Sectional and Longitudinal Data." *Social Science Research* 31(4):511-538.

- Munshi, K. 2001. "The identification of network effects: Mexican migrants in the US labor market", Mimeo, University of Pennsylvania.
- Munshi, K 2003 "Networks in the Modern Economy: Mexican Migrants in the U.S. Labor Market." *Quarterly Journal of Economics* . 118(2): 549-597.
- Palloni A., Massey D., Ceballos M, Espinosa K, and Spittel M. (2001). Social Capital and International Migration. A Test Using Information on Family Networks. *American Journal of Sociology* 106 : 1262-298
- Pérez, F.T 2004 Les immigrés, le processus d'insertion et les réseaux sociaux à Valence, *Hommes et Migrations*, n 1250
- Portes A. (1998). Social Capital: Its Origins and Applications in Modern Sociology. *Annual Review of Sociology* 24:1-24.
- Portes, A., & Jensen, L. (1989). The enclave and the entrants: Patterns of ethnic enterprise in Miami before and after Mariel. *American Sociological Review*, 54, 929-949.
- Riccio B. (2001). From 'ethnic group' to 'transnational community'? Senegalese migrants' ambivalent experiences and multiple trajectories. *Journal of Ethnic and Migration Studies* 27(4): 583-599.
- Reitz, J.G., & Sklar, S.M. (1997). Culture, race, and the economic assimilation of immigrants. *Sociological Forum*, 12(2), 233-277.
- Sanders, J.M., & Nee, V. (1987). Limits of ethnic solidarity in the enclave economy. *American Sociological Review*, 52, 745- 773.
- Sanders, J., & Nee, V. (1996). Immigrant self-employment: the family as social capital and the value of human capital. *American Sociological Review*, 61(april), 231-249.
- Sanders, J., Nee, V., & Sernau, S. (2002). Asian immigrants' reliance on social ties in a multiethnic labor market. *Social Forces*, 81(1), 281-314.
- Teixeira, C. (1998). Cultural resources and ethnic entrepreneurship: A case study of the Portuguese real estate industry in Toronto. *Canadian Geographer*, 42(3), 267-281.
- Waldinger, R. (1994). The making of an immigrant niche. *International Migration Review*, 28(1), 3-30.
- Waldinger, R., Aldrich, H., Ward, R., & Associates. (1990). *Ethnic entrepreneurs: immigrant business in industrial societies*. Newbury Park, CA: Sage.
- Waldinger, R.(1999) "Network, Bureaucracy, and Exclusion: Recruitment and Selection in an Immigrant Metropolis." In *Immigration and Opportunity: Race, Ethnicity and Employment in the United States*. Ed. F. Bean and S. Bell-Rose. New York, NY: Russell Sage. Pp. 228-259.
- Schoorl, J.J., Heering, E.L., Esveldt, I., Groenewold, W.G.F., van der Erf, R.F., Bosch, A.M., De Valk, H.A.G. and De Bruijn, B.J. 2000. Push and Pull Factors of International Migration: A Comparative Report. Luxembourg: Eurostat.
- Stanek, M. and Veira, A. 2009 "Occupational transitions and social mobility at migration to Spain", Documento de Trabajo n 4, Universidad Complutense de Madrid
- Wilson, K.L., & Portes, A. (1980). Immigrant enclaves: An analysis of the labour market experiences of Cubans in Miami. *American Journal of Sociology*, 86(2), 295-319.
- Wong, L., & Ng, M. (1998). Chinese immigrant entrepreneurs in Vancouver: A case study of ethnic business development. *Canadian Ethnic Studies*, 30(1), 64-85.
- Zhou, M., & Logan, J.R. (1989). Returns of human capital in ethnic enclaves: New York City's Chinatown. *American Sociological Review*, 54(5), 809-820

APPENDIX

Table 1: Characteristics of individuals with at least one spell in France, Italy or Spain.

	Men	Women	Total
Number of individuals	376	285	661
Country of interview			
France	108	92	200
Italy	124	79	203
Spain	98	101	199
Senegal	46	13	59
Education level (%)			
No diploma	28.8	22.1	26.9
Primary level	22.1	32.4	25
Secondary level	40	39.4	39.8
Tertiary level	9.2	6.2	8.3
Age at first European migration			
Mean age	26.8	27.5	27.03
Partnership status & location at first European migration (%)			
Single	52.4	36.1	45.4
Partner elsewhere	43.6	8.4	35.1
Partner same country	4.0	55.4	19.5
Overall migration experience (%)			
More than 1 migration	26.3	14.0	21.0
More than 1 European spell	11.4	6.0	9.1

Table 2: Characteristics of migration spells longer than 1 year & first migration to the specific country (not weighted; measured at the beginning of the spell)

	Men	Women	Total
By migration spell			
Number of spells > 1 year, has never been in country	396	290	686
Country of destination (%)			
France	39.4 (156)	36.2 (105)	38.1
Italy	34.8 (138)	27.6 (80)	31.2
Spain	25.7 (102)	36.2 (105)	30.2
Period (%)			
Before 1990	27.8	14.8	22.3
1990s	33.3	37.6	35.1
2000s	38.9	47.6	42.6
Mean spell duration			
Mean duration of spell	11.22	11.15	11.19
Residence permit (%)			
No permit	23.5	14.8	19.8
Entry with visa	34.2	33.2	33.8
Has documents (/no need)	42.3	51.9	46.4
Language of host country (%)			
Doesn't really speak	40.2	42.1	41
So and so	25.3	27.9	26.4
No difficulty	34.5	30	32.6

Table 9A: Economic situation by gender, country and whether or not ego had kin or friends (other than the current partner) at destination before arrival

		Men		
		No networks	Networks	
Economic status (% jobless or student)				
France	Unemployed/inactive student	6.9 29.9	14.5 40.6	*
Italy	unemployed/inactive	11	18.5	ns
Spain	unemployed/inactive	5.9	11.4	ns
First job for those who held one while abroad (column %)				
France	Skilled worker	20	42	***
	Unskilled worker	43.6	51.6	
	Self-employed	35.4	6.4	
Italy	Skilled worker	12.7	5.8	**
	Unskilled worker	36.5	35.3	
	Self-employed	50.8	58.8	
Spain	Skilled worker	8	6.4	ns
	Unskilled worker	56.4	54.8	
	Self-employed	35.5	38.7	
Mean ISEI				
France		29.14	30.5	ns
Italy	ISEI (mean)	28.1	25.9	*
Spain		24	25.3	ns

PARTIE 4. LES ENFANTS DES MIGRANTS

LE PROFIL DES ENFANTS MIGRANT EN FRANCE DANS LA PERIODE 1967 A 2004 DANS LE CADRE DU REGROUPEMENT FAMILIAL

Tatiana Eremenko¹

Résumé :

Ce travail s'intéresse aux enfants migrant en France dans le cadre familial. Alors que ce groupe est sans doute le plus nombreux parmi les enfants migrant aujourd'hui à destination des pays développés, leurs caractéristiques restent peu connues, l'hypothèse implicite étant qu'elles évoluent faiblement selon les groupes et dans le temps et sont peu sensibles au contexte extra-familial. L'exploitation d'une source de données originale – les statistiques sur les bénéficiaires de la procédure du regroupement familial en France depuis les années 1960 – décrit le profil des enfants migrant au cours de quatre décennies, en le mettant notamment en relation avec le contexte législatif dans le pays de destination. Au-delà des tendances fortes dans ce groupe de migrants – la baisse des entrées, l'accroissement de leur âge à l'arrivée et l'augmentation des enfants venant seuls – des effets parfois inattendus des changements législatifs sont également observés.

1. Introduction

Les théories classiques des migrations internationales s'intéressent généralement au contexte socio-économique des migrations (Massey & al. 1993). Par conséquent, les analyses en résultant portent plus souvent sur les migrants adultes et leurs caractéristiques en terme de capital humain. A l'inverse, les migrations pour des raisons familiales – rejoindre un conjoint ou un parent résidant dans un autre pays, migrer afin de former une nouvelle union – et les caractéristiques de ces migrants restent peu connues, l'hypothèse implicite étant qu'elles évoluent peu, étant composées de femmes et de jeunes enfants. La littérature leur étant consacrée est davantage liée aux législations les concernant, surtout dans le contexte européen depuis les années 2000 et le début du processus de l'élaboration d'une directive sur le regroupement familial commune à l'UE en matière de regroupement familial, ayant abouti à la directive de 2003 (Division des Etudes de législation comparée 2002, 2006, Groenendijk 2006, Groenendijk et al. 2007). Les enfants migrants font davantage l'objet de l'attention des chercheurs

¹ Doctorante Université Bordeaux IV / Institut National d'Études Démographiques, tatiana.eremenko@ined.fr

dans la période récente, mais il s'agit souvent des cas spécifiques de migrations tels que les mineurs non accompagnés, les enfants victimes de trafic, les adoptés internationaux. Or un autre groupe d'enfants migrants – ceux voyageant dans le cadre familial avec ou pour rejoindre leurs parents – reste absent de ce paysage².

Les caractéristiques traditionnellement mobilisées par les démographes pour décrire les populations – l'âge et le sexe – se révèlent particulièrement pertinentes lors de l'analyse des enfants migrants. L'âge intervient souvent pour distinguer un migrant « enfant » d'un migrant « adulte », mais il n'existe pas un seul critère d'âge, les productions statistiques et les études utilisant des âges allant de 10-20 à 19-20 ans. Lorsqu'un migrant établi dans le pays de destination souhaite faire venir sa famille, l'âge est également un critère central pour distinguer les enfants pouvant bénéficier de la procédure légale de regroupement de ceux n'étant plus couverts par elle. La limite d'âge habituellement retenue est la majorité (18 ans). Cependant certains pays, comme l'Allemagne, avaient par le passé un traitement différencié des enfants âgés de 12 ans ou plus (Division des Etudes de législation comparée 2002). La directive relative au regroupement familial laisse cette possibilité ouverte également. Cette attention accordée à l'âge de l'enfant, que ce soit par les législateurs ou les chercheurs est liée aux effets que celui-ci a sur le processus de l'intégration de l'enfant dans la société d'accueil (acquisition de la langue, scolarisation). Parmi les enfants migrants, on distingue généralement ceux ayant passé la majorité de la période de leur socialisation primaire dans le pays d'origine de ceux l'ayant passée dans le pays de destination, le critère retenu étant autour de 12 ans.

La féminisation des flux migratoires est une des principales évolutions récentes des migrations internationales (Castles & Miller 2008) ; ce phénomène serait lié, entre autres, au développement de migrations familiales depuis l'arrêt de l'immigration de travail au milieu des années 1970. Des analyses empiriques nuancent cette affirmation en montrant que des flux féminisés des migrants ont toujours existé et qu'ils datent d'avant 1974 (Houstoun 1984, Zlotnik 1995, Donato et al. 2011). Parmi les facteurs ayant un impact sur la proportion de femmes parmi un flux, ont été identifiés le pays d'origine, le pays de destination et sa structure du marché de l'emploi, la catégorie légale d'entrée du migrant. Cet examen des compositions des flux par sexe a surtout concerné les migrants adultes. Quelques études empiriques ont cependant montré que la distribution par sexe peut également être déséquilibrée parmi les enfants migrants, résultant des processus de sélection genrée dès le plus jeune âge. Parmi les enfants originaires de l'Amérique Latine à destination des États-Unis, il existe un déséquilibre par sexe (UNICEF 2009). Quelques études récentes portant sur les migrations d'enfants en France ont aussi souligné que ce groupe de migrants n'était pas toujours équilibré par sexe, sans

² En 2008 en France il y a eu environ 1100 entrées de mineurs non accompagnés (estimation minimale) (Delbos et al. 2010) et 3300 enfants adoptés (SGAI 2008) contre 7000 enfants arrivant dans le cadre du regroupement familial (OFII 2009).

pouvoir conclure si ces variations étaient significatives statistiquement, et à quoi elles étaient dues (Attias–Donfut et Wolff 2009, Eremenko et Thierry 2009).

Ce travail cherche à dessiner le profil des enfants migrant en France dans le cadre d'une migration familiale. Les conditions légales et familiales à leur arrivée, ainsi que leurs caractéristiques sociodémographiques, notamment leur âge, ont un impact sur leur intégration future dans la société d'accueil et il est important de mieux comprendre la constitution de ce groupe de migrants. Le regroupement familial étant au cœur des débats et la cible de politiques de plus en plus restrictives, il est également crucial de connaître davantage les impacts de ces décisions politiques sur les familles concernées. Nous cherchons à répondre aux questions suivantes : Comment a évolué le flux des enfants migrant dans le cadre d'une migration familiale ? A quel âge les enfants arrivent-ils en France ? S'agit-il de l'ensemble des enfants d'une famille ? Comment ces indicateurs ont-ils évolué dans le temps et parmi différents courants migratoires ? Quels facteurs permettent d'expliquer ces changements, notamment ceux relevant du domaine législatif du pays de destination ?

La France se distingue des autres pays européens par l'existence relativement ancienne (depuis 1945) d'une procédure autorisant la migration des familles (et non seulement des travailleurs). Cette procédure est devenue davantage encadrée avec le temps et il est nécessaire de comprendre les principales étapes dans son évolution pour contextualiser les migrations des enfants en France. La section 2 y est consacrée. L'administration chargée de contrôler les migrations familiales en France fut également chargée de la production des statistiques les concernant et ces séries statistiques documentent sur une période relativement longue l'évolution des caractéristiques de ses bénéficiaires. La population couverte par la procédure et les informations incluses dans les annuaires ayant changé dans le temps, la section 3 est dédiée à la description de la source de données utilisées, ainsi que des contours de la population analysée. Les sections restantes dessinent le profil des enfants migrants en France dans le cadre de la procédure du regroupement familial dans la période de 1967 à 2004. La section 4 donne le volume total de ce flux et son poids parmi l'ensemble des migrants familiaux, ainsi que les origines géographiques des enfants migrants. Les conditions légales et familiales de la migration de l'enfant sont étudiées dans la section 5. La section suivante montre l'évolution de l'âge des enfants dans la période étudiée, tandis que la section 7 s'intéresse aux distributions par sexe parmi ce groupe de migrants.

2. La procédure de regroupement familial

2.1. Historique

Le regroupement familial est une procédure permettant aux étrangers résidant légalement en France de se faire rejoindre par leur conjoint et leurs enfants mineurs à condition de remplir certaines conditions.

Cette possibilité est inscrite dans la loi dès la fin de la seconde guerre mondiale³ et est ouverte au conjoint et enfants mineurs du demandeur⁴. A ses débuts, elle s'inscrit dans une politique populationniste de l'État français et les textes législatifs insistent sur l'effet positif de la présence des familles de migrants en France et la nécessité d'accompagner le travailleur (par exemple dans l'aide à la recherche d'un logement) afin d'accélérer la venue du conjoint et des enfants.

Au lendemain de l'arrêt de l'immigration en 1974, l'État français cherche également à limiter l'immigration familiale et plusieurs circulaires de la période juillet 1974 – juillet 1975 interdisent, puis ré-ouvrent la procédure à un groupe limité d'étrangers. Ces dispositions sont successivement annulées par le Conseil d'État et le décret du 29 avril 1976 crée une procédure spécifique de regroupement familial à suivre pour tout étranger souhaitant faire venir sa famille et en précise les conditions. Les dix prochaines années voient une succession de décrets et circulaires simplifiant / durcissant tour à tour la procédure.

Le nouveau Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA) adopté en 1993 contient un chapitre dédié au regroupement familial. A partir de cette année la procédure devient réglementée par la loi et connaît également un durcissement de ses conditions (durée de résidence, ressources, membres de famille bénéficiaires). La loi de 1998 apporte quelques assouplissements à la procédure. Dans la dernière décennie la procédure a fait l'objet de trois projets de loi (2003, 2006 et 2007), allant toutes dans un sens restrictif. Sans qu'une référence explicite soit fait à la directive européenne relative au droit au regroupement familial du 22 septembre 2003, le travail du législateur a sans doute été influencé par elle. Ainsi plusieurs nouvelles dispositions s'appuient sur les dispositions mentionnées dans la directive et déjà existantes dans d'autres pays européens (Pays-Bas, Danemark) : le contrat d'accueil et d'intégration, le test linguistique.

Ces changements législatifs ont été suivis par des restructurations des administrations en charge de ces migrations. L'Office National d'Immigration (ONI) créée par l'Ordonnance du 2 novembre 1945 est chargé de la gestion des migrations à destination de la France dans un premier temps. Il devient l'Office des Migrations Internationales (OMI) en 1988 lorsque les activités concernant les Français expatriés lui sont confiés. A la fusion de l'OMI avec le Service Social d'Aide aux Émigrants (SSAE), cet organisme devient l'Agence Nationale de l'Accueil des Étrangers et des Migrations (ANAEM) en 2005. Ce dernier est transformé en l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) en mars 2009. L'ensemble de ces évolutions a des effets sur les conditions des migrations des familles,

³ Ordonnance n°45-2658 du 2 novembre 1945 relative à l'entrée et au séjour des étrangers en France ; Circulaire du 20 janvier 1947.

⁴ Une mention des autres membres de la famille (ascendants et collatéraux) est faite dans les premiers textes, l'administration pouvant « étendre son concours d'introduction et l'accueil des familles aux autres membres », en d'autres mots aider le demandeur à les faire venir en France. Ils figurent dans les statistiques jusqu'en 1994. Cependant comme cette procédure ne s'est jamais appliquée à eux de manière exhaustive, ces autres membres n'ont pas été inclus dans notre analyse.

les procédures administratives à suivre, mais également sur les données statistiques concernant cette procédure comme le montre la Section 3. Ainsi la production et la publication des statistiques existantes depuis les années 1960 sont arrêtées au moment de la dernière évolution en date (2005).

2.2. Les conditions relatives aux membres de la famille et l'intégration du demandeur

Depuis les années 1945, les conditions pour être admis à la procédure de regroupement familial ont été renforcées et davantage précisées. Compte tenu de notre objet d'étude – les caractéristiques des enfants au moment de leur migration en France – nous nous attachons plus particulièrement à décrire les conditions à remplir avant l'arrivée de la famille concernant les membres de la famille nucléaire, ainsi que la situation socio-économique du demandeur (durée de résidence légale, ressources, logement)⁵.

Migrants concernés par la procédure

Cette procédure concerne uniquement les étrangers résidant en France et plus particulièrement les ressortissants des pays tiers. En effet, à partir de 1975 les ressortissants de la CEE n'ont plus besoin de recourir à cette procédure pour voyager au sein de la CEE. Les nationaux ont le droit de faire venir les membres de leur famille sans conditions⁶.

Cependant au sein des ressortissants des pays tiers, il existe également des régimes différents selon les groupes de migrants. Par exemple, il n'existe pas de procédure spécifique de famille accompagnante, mais des groupes de travailleurs hautement qualifiés venant en France peuvent le faire avec leurs familles et les faire admettre dans le cadre du regroupement familial sans remplir la condition de la résidence minimale⁷. Depuis 1968 et la signature de l'accord franco-algérien signé, les familles bénéficient de conditions légèrement plus avantageuses, même si les différences avec le régime général tendent à disparaître (GISTI 2008).

Conjoint

La procédure s'applique uniquement aux couples mariés hétérosexuels. Cette condition n'a pas été modifiée durant toute la période, malgré les critiques d'une définition aussi restrictive du couple au moment où d'autres types d'unions se développent et des pays européens ouvrent la procédure aux couples non mariés et parfois, par conséquent, aux couples homosexuels. Deux modifications ont été introduites dans la période étudiée en France :

⁵ D'autres critères y figurant relatifs à l'ordre public, la santé des membres, les mesures de l'intégration ne sont pas discutés. C'est également le cas des démarches relatives à la procédure une fois que l'autorisation est délivrée (délivrance de visa, titre de séjour donné en France). Or certains peuvent avoir un impact sur les caractéristiques des enfants (par exemple leur âge à l'arrivée si le processus de délivrance du visa est long.)

⁶ Cependant plusieurs dispositions relatives aux vérifications des mariages conclus entre français et étrangers ont de fait introduit des obstacles dans la réalisation de ce droit.

⁷ Circulaire du 15 mars relative à la procédure de famille accompagnante.

- La loi de 1993 interdit l'accès à la procédure aux couples polygames : non délivrance d'un titre de séjour à un second conjoint dans le cadre du regroupement familial, retrait du titre de séjour du demandeur s'il s'avère qu'il a fait venir 2 conjoints.
- La loi de 2006 introduit une limite d'âge minimal du conjoint (18 ans).

Enfant

Au départ la définition de l'enfant contient uniquement des critères d'âge :

- Seuls les enfants de moins de 18 sont admis dans la procédure, l'âge étant mesuré au moment du dépôt de la demande. Pour certaines nationalités (CEE, signataires de la Charte Sociale Européenne) la limite d'âge était relevée à 21 ans.

A partir de la loi de 1993 des précisions sont introduites quant à la filiation des enfants avec chacun des conjoints :

- Sont admis les enfants légitimes du couple, les enfants naturels lorsque la filiation est établie ou les enfants adoptés par le demandeur ou son conjoint, les enfants mineurs d'une précédente union lorsque l'autre parent est décédé ou déchu de ses droits parentaux.
- Dans le cas des enfants de polygames seuls les enfants du conjoint admis, peuvent l'être également.
- Les enfants confiés à une personne résidant en France (mais non adoptés) sont exclus de la procédure. Les ressortissants algériens bénéficiant d'un régime spécial, les enfants confiés dans le cadre de kaffala sont admis à la procédure.

Conditions de logement et de ressources

Pour être admis à la procédure le demandeur doit être résidant en France de manière régulière depuis une durée minimale qui a varié de 1 an (1976 – 1993, 1998 – 2006) à 2 ans (1993 – 1998). Depuis 2006 la durée de résidence préalable est de 18 mois.

La condition du logement est la plus ancienne : il est nécessaire que le demandeur souhaitant faire venir sa famille ait un logement adapté. Ce poste étant très important dans les dépenses du migrant, la loi de 1998 a allégé la procédure : le demandeur n'est plus obligé d'avoir le logement en question au moment du dépôt de la demande, mais doit prouver qu'il en disposerait au moment de l'arrivée de la famille. La surface du logement est de minimum de 16 m² et modulable selon la composition familiale. La loi de 2006 a restreint ce critère en augmentant la superficie minimale du logement et en le modulant selon trois zones géographiques en France.

Pour être accepté, les ressources du demandeur doivent être suffisantes et stables. C'est surtout le critère de la suffisance qui a varié dans le temps. La circulaire de 1984 précise qu'il doit être égal au

SMIC et la loi de 1998 rappelle que l'insuffisance des ressources ne peut pas être invoquée s'il est égal au SMIC. La dernière loi de 2007 introduit des critères de revenus modulables selon la composition de la famille. Progressivement, des revenus rentrant dans le calcul des ressources ont été exclus : les prestations familiales en 1993 et plus récemment, en 2006, les autres types d'allocations auxquelles pourraient avoir droit les migrants (RMI, allocation temporaire d'attente pour les demandeurs d'asile, etc.).

Autres dispositions relatives à la migration de la famille

Deux autres dispositions existent dans la procédure, ayant toutes les deux un statut plus ambigu : l'obligation pour la famille bénéficiaire de résider dans le pays d'origine et l'obligation de faire venir l'ensemble de la famille (et non une partie de ses membres). Bien que le décret de 1976 ne mentionne pas le lieu de résidence de la famille, le principe de faire le contrôle médical dans le pays d'origine a très vraisemblablement résulté en des refus d'accès à la procédure lorsque la famille résidait déjà en France. La circulaire du 10 juillet 1981 assouplit la procédure en autorisant le dépôt de la demande lorsque les membres de la famille sont déjà en France. Mais peu de temps après, le décret de 1984 rappelle le caractère exceptionnel de cette situation et le principe de l'introduction d'une famille encore résidant dans le pays d'origine. La loi de 1993 réaffirme ce principe, en mentionnant trois situations spécifiques où la régularisation des membres de la famille en France est possible, et prévoit le retrait du titre de séjour du demandeur ayant fait venir son conjoint ou enfants en dehors de la procédure pour davantage dissuader les migrants⁸.

La procédure de regroupement familial prévoit l'établissement de l'ensemble de la famille du demandeur et des dispositions existent pour dissuader le regroupement partiel (ou fractionné). Les motivations du législateur sont précisées dans la circulaire de 1994 : ce principe est pour éviter que le demandeur fasse venir « au coup par coup ses enfants lorsqu'ils s'approchent de leur majorité afin de les faire admettre sur le marché de l'emploi ». Cette condition n'apparaît pas en tant que telle dans la circulaire de 1976, mais cette dernière prévoit le refus « si la venue en France du ou des membres de la famille n'a pas pour motif le regroupement familial », l'interprétation par les agents du terrain pouvant aller dans le sens signalé plus tôt. La circulaire de 1981 assouplit cette règle et précise que la demande pour une partie de la famille ne peut pas en soi conduire à un refus. Il faut tenir compte de la situation familiale dans son ensemble : l'âge et la scolarité des enfants, l'état de santé de ses membres, le logement disponible au moment de la demande, etc.

⁸ D'autres conséquences de l'arrivée irrégulière de la famille existent également (refus des allocations familiales), même si leur légalité est remise en question (GISTI 2009).

3. Les statistiques sur les bénéficiaires de la procédure du regroupement familial

Cette analyse s'appuie sur les statistiques agrégées publiées tous les ans par les administrations successives responsables des migrations familiales, l'ONI puis l'OMI. Après avoir décrit l'évolution de leur contenu depuis 1946 et les catégories y étant utilisées, nous décrivons la population des enfants couverte par cette étude⁹.

3.1. Informations sur les bénéficiaires contenues dans les annuaires statistiques

La circulaire de 1947 charge l'ONI de la production statistique des indicateurs sur les travailleurs et leurs familles arrivant en France. Cependant il semblerait que dans les premières années de son fonctionnement (période allant de 1947 à 1966), il n'y ait pas d'annuaires statistiques. Il existe des publications citant les statistiques de l'Office dans cette période¹⁰, dont le nombre total de personnes venant en France en tant que famille de travailleurs, et le même nombre pour les trois – quatre principales nationalités (espagnols, italiens, portugais, algériens). A partir de 1967 l'annuaire « Statistiques de l'Immigration » paraît. Il contient le nombre de familles et de personnes pour les 30 à 40 principales nationalités, en distinguant le lien du membre de famille à la personne l'ayant fait venir en France : conjoint, enfant (avec distinction garçon ou fille), ascendant, collatéral.

A partir de 1977, à l'exception des années 1981-1984, le contenu de l'annuaire s'enrichit et des informations portant sur la composition des familles (conjoint seul, conjoint et au moins un enfant, uniquement des enfants), leur taille et leur mode d'immigration (introduction ou régularisation), ainsi que l'âge des enfants selon le sexe sont publiés pour l'ensemble des migrants et les huit principales nationalités¹¹.

En 1990, suite à la création de l'OMI, l'annuaire « OMISTATS » change de format et intègre des informations sur les autres catégories de migrants en France (famille de Français, étudiants). Les effectifs des familles (on parle désormais de « dossiers ») et des personnes sont publiés pour l'ensemble des pays du monde (et non plus pour une sélection de pays). Les tableaux détaillés continuent de porter sur les huit principales nationalités.

⁹ Les annuaires statistiques mobilisés contiennent d'autres informations, notamment sur les travailleurs introduits en France et sur d'autres catégories de migrants dans la période récente, mais ne font pas l'objet de cette analyse et ne sont pas décrits ci-dessous.

¹⁰ Nous faisons référence notamment aux Chroniques de l'Immigration publiées annuellement dans la revue *Population* de 1961 et jusqu'en 1997.

¹¹ Le choix des nationalités ne semble pas être directement lié à leur importance numérique. En 1989, lorsque l'OMI choisit de publier des données détaillées pour le Pakistan et l'Ile Maurice (pour remplacer l'Espagne et le Portugal ne figurant plus dans les statistiques à cause de leur entrée dans l'UE), d'autres pays sont numériquement plus importants que l'Ile Maurice (États-Unis d'Amérique, Mali, Japon). Ce choix de pays est particulièrement dommageable pour la connaissance des flux provenant des États-Unis. Avec plus de 22 000 membres de famille arrivés dans la période 1967 à 2004, dont presque 13 500 enfants, ce pays est le huitième pays bénéficiaire de la procédure de regroupement familial après les pays de l'Europe du Sud, du Maghreb et de l'Afrique Subsaharienne.

La production et la publication de ces données s'arrêtent en 2004 au moment de la création de l'ANAEM. Des informations sur les migrants familiaux pour la période récente sont disponibles dans d'autres publications (les statistiques sur les flux élaborées par l'INED¹², les Rapports au Parlement sur l'Immigration et l'Intégration, les Rapports SOPEMI), mais elles sont moins détaillées et n'ont pas été mobilisées pour cette étude.

Les annuaires consultés existaient uniquement en format papier. Les tableaux concernant les bénéficiaires du regroupement familial ont été numérisés pour être exploités statistiquement sous Excel et Stata.

3.2. Couverture géographique de la présente étude

Les séries statistiques publiées par l'ONI – OMI et reprises ensuite par d'autres organismes¹³ incluent toutes les personnes admises dans la procédure. Cette série statistique montre que les membres de famille sont quelques milliers au début des années 1950. Leur nombre croît régulièrement pour atteindre un pic de plus de 80 000 entrées dans les années 1970 et 1971. Après cette date, les entrées sont globalement en diminution (elles représentent moins de 12 000 en 2004), mais connaissent des cycles importants.

Les familles arrivant dans la période avant 1974 sont majoritairement les ressortissants de l'Europe du Sud. Ces flux, déjà en diminution après les pics atteints en 1970 et 1971, continuent leur baisse. De surcroît, à partir de 1975 les ressortissants de la CEE ne sont plus soumis à la procédure du regroupement familial et ne figurent pas dans les statistiques. Seuls les membres de familles ayant fait appel au concours de l'organisme pour entrer en France, et qui sont de ce fait dénombrés, sont inclus dans la catégorie des pays « Autres ».

Ayant fait ces deux constats – la diminution progressive des flux de migrants familiaux originaires des pays européens (de la CEE, mais également de l'Espagne et du Portugal qui n'en font pas encore partie) et la disparition des statistiques des familles de la CEE à partir de 1975 – nous avons choisi de porter notre étude sur une zone géographique stable durant la période 1967 – 2004. Ainsi nous avons inclus dans notre analyse uniquement les ressortissants des pays hors de la CEE, et plus tard de l'UE, dans ces contours à la fin de la période étudiée (ce qui correspond aux pays hors UE15). Cette zone correspond à ce que l'on appelle également les pays tiers. Quelles sont les implications de ce choix sur notre étude quant à la couverture de ce flux des enfants migrants ? Sur les 810 000 enfants enregistrés entre 1967 et 2004, un tiers est originaire de la CEE, principalement du Portugal (191 000) et de

¹² http://www.ined.fr/fr/pop_chiffres/france/flux_immigration/

¹³ Exemple d'un tableau dans les publications issues du recensement de population de 1999 : Tableau CD-AX4 – Membres de familles (a) de travailleurs permanents salariés étrangers entrés en France, selon la nationalité du travailleur, de 1947 à 1999.

l'Espagne (45 500), et parmi eux, plus de 90% sont arrivés en France avant 1976. Lorsque ces deux pays entrent dans l'UE en 1986, ils cessent de figurer dans les statistiques de l'OMI.

3.3. Précisions méthodologiques

Regroupement géographique

Après avoir délimité la région géographique couverte par cette étude, la question du découpage géographique de cette région s'est également posée. Ce choix dépend de plusieurs considérations : travailler sur des régions pertinentes pour l'analyse, les catégories géographiques utilisées dans les annuaires, les effectifs respectifs des régions. Jusqu'en 1990 uniquement les effectifs pour les principales nationalités étaient fournis, les nationalités restant étant groupées sous la catégorie des pays « Autres ». Les tableaux détaillés (composition des familles, âge des enfants) étaient fournis pour certaines nationalités et pas les mêmes sur toute la période. Sur l'ensemble de la période il est possible d'étudier les familles de l'Algérie, du Maroc, de Tunisie, de Turquie et du reste du monde. Il est également possible de distinguer les familles du Sénégal et de la Yougoslavie, mais les deux pays présentent des effectifs faibles et donc difficilement comparables avec les 4 autres pays. De futures analyses s'intéresseront aux évolutions spécifiques de ces pays.

Mode d'immigration

Les personnes admises dans le cadre du regroupement familial au moment de leur arrivée en France sont dites « introduites » en opposition aux personnes « régularisées », déjà présentes sur le territoire français au moment de leur admission. Il est important de tenir compte de ce point lors de l'interprétation des tendances (par exemple l'âge moyen à l'arrivée des enfants en France), surtout lorsque la proportion des personnes régularisées évolue. Les données ne permettent pas de connaître le temps entre l'arrivée effective d'une famille et sa régularisation.

4. Volume et origine géographique des enfants migrants

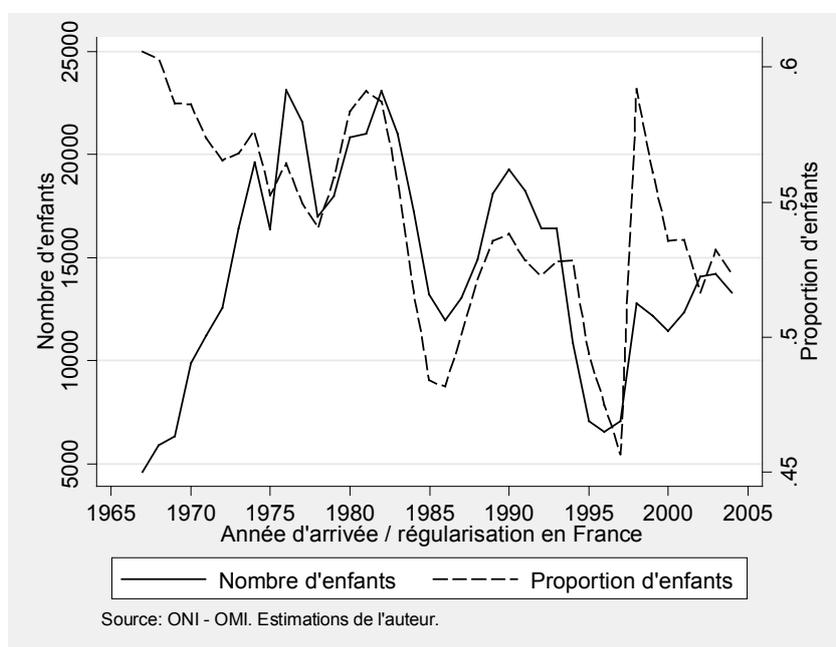
4.1. Volume

Le début de notre période d'étude correspond à un accroissement du nombre de personnes arrivant dans le cadre du regroupement familial des pays tiers : de moins de 10 000 en 1967, il passe à 34 000 en 1974. Il se maintient à des niveaux élevés (supérieurs à 30 000 personnes) dans les années 1970 et 1980, avec un premier pic de 41 000 personnes atteint en 1976, un deuxième presque équivalent en 1982 (39 500) et un troisième moins élevé en 1990 (36 000). Au début des années 1990, et avant même la promulgation de la loi du 24 août 1993, les niveaux du regroupement familial baissent en même temps que ceux d'autres flux et au milieu des années 1990, seulement 15 000 personnes entrent

en France dans cette catégorie. Au moment de la régularisation de 1998, le nombre de personnes admises augmente et reste à un niveau supérieur à 20 000 entrées au début des années 2000. La baisse amorcée en 2003 (-2%) et en 2004 (-5%) est confirmée par d'autres sources pour la période récente. En 2010 il y avait 14 500 entrées dans cette catégorie (SG CICI 2012).

Le nombre d'enfants suit l'évolution décrite ci-dessus (figure 1). Après une période d'expansion jusqu'au milieu des années 1970 et une stabilisation à un niveau supérieur à 15 000 entrées pendant une vingtaine d'années, le nombre d'entrées d'enfants baisse sensiblement au début des années 1990. Il remonte au moment de la régularisation de 1998, mais reste en-dessous de ses niveaux passés au début des années 2000.

Figure 1. Nombre d'enfants et leur proportion parmi les personnes admises dans le cadre de la procédure du regroupement familial en France, 1967-2004



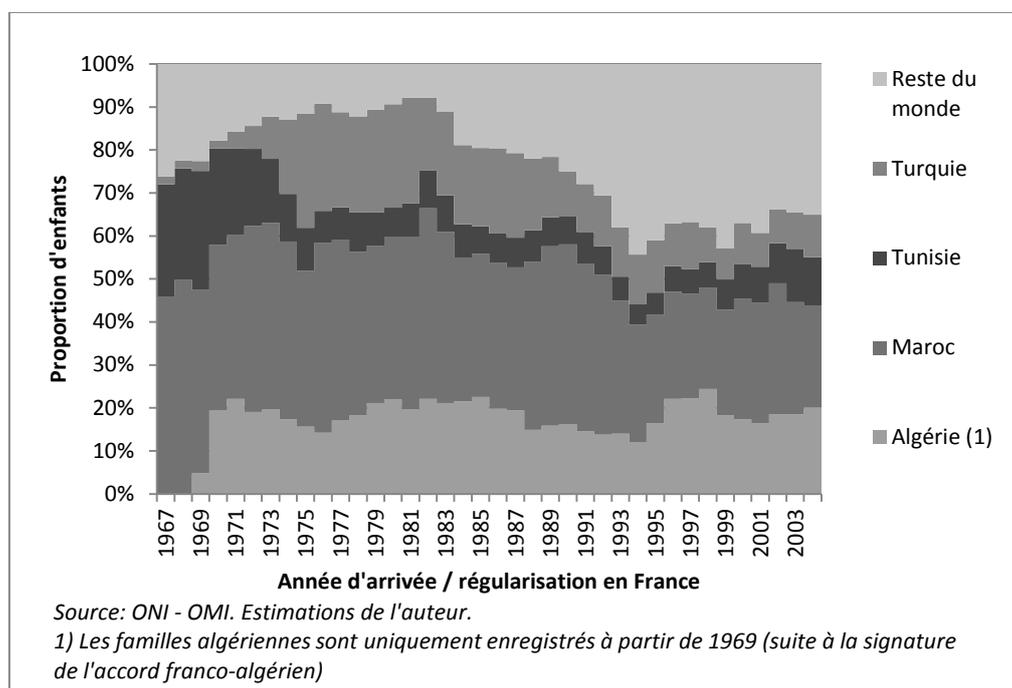
Sur l'ensemble de la période les enfants sont majoritaires dans ce flux, mais leur poids a varié dans la période. Il semble être au plus fort au début de la période étudiée : en 1967 trois migrants sur cinq sont des enfants. A partir des années 1980 on observe une relation entre la part des enfants et le contexte législatif. Les régularisations (1981-1982, 1998) semblent davantage privilégier les familles avec des enfants (à l'inverse des conjoints seuls) puisque l'on voit la proportion des enfants augmenter dans ces années-là. Chaque fois qu'une législation restrictive est adoptée (1984 – interdiction de la régularisation sur place, 1993 – interdiction des couples polygames), c'est l'inverse qui se produit.

4.2. Origine géographique

Au total près de 550 000 d'enfants des pays tiers sont arrivés en France durant ces quatre décennies et parmi eux quatre enfants sur cinq étaient originaires de seulement quatre pays : Algérie, Maroc,

Tunisie et Turquie, reflétant les origines des migrants adultes recrutés comme travailleurs au début de la période. La proportion d'enfants venant de ces quatre pays est particulièrement importante dans les années 1970 : neuf enfants sur dix en sont issus (figure 2). Leur proportion est à son maximum au moment de la régularisation de 1981-1982 (plus de 90% des enfants admis dans ces années). Tandis que les parts de l'Algérie et du Maroc restent stables durant toute la période, les entrées des enfants de la Tunisie et de la Turquie sont davantage concentrées dans le temps. Pendant cette période, les arrivées en provenance de Yougoslavie, des Etats-Unis et du Sénégal composent une part importante du reste du monde.

Figure 2. Distribution des enfants admis dans le cadre de la procédure du regroupement familial en France selon leur origine géographique, 1967-2004



L'importance relative de ces quatre pays baisse dans les années 1980 et au début des années 1990 pour atteindre seulement 56% en 1994. L'année suivante elle augmente de 4 points, les nouvelles dispositions de la loi 1993 ayant vraisemblablement eu plus d'impact sur les familles originaires d'autres pays comme les pays de l'Afrique sahélienne (Sénégal, Mali) où les taux de polygamie sont plus élevés. Durant la dernière décennie leur proportion oscille entre 55% et 65%.

Ainsi, parallèlement à la diversification des origines des migrants adultes arrivant en France, le même processus est observé sur la population des enfants. Durant la période 1990-2004, les enfants admis dans le cadre de la procédure de regroupement familial viennent des pays suivants : Etats-Unis (6 000), Sénégal (3 300), Japon (2 900), Haïti (2 900), Pakistan (2 900), RDC (2 600), Chine (2 000), pays de ex-Yougoslavie (2 000), Mali (2 000). A titre de comparaison pour cette même période, les entrées d'enfants de la Tunisie ont représenté 13 000 entrées d'enfants.

5. Contexte légal et familial de la migration des enfants

Les migrations de familles prennent différentes formes : les deux parents arrivent en même temps avec l'ensemble de leurs enfants ; un premier migrant arrive seul et est rejoint ultérieurement par son conjoint et ses enfants, qu'ils viennent tous en même temps ou par étapes. Le législateur a introduit deux principes concernant le déroulement de ce processus : l'introduction de la famille encore résidant dans le pays d'origine et la nécessité de faire venir toute la famille¹⁴ et non pas une partie. La rigueur avec laquelle ces principes ont été appliqués a changé dans la période analysée. Même si l'interprétation relative à ces deux mesures en termes de trajectoires migratoires effectives des familles peut parfois être difficile, elles permettent néanmoins d'avoir quelques informations sur la manière dont celles-ci se sont déroulées.

5.1. Mode d'immigration

La législation distingue deux modes d'immigration de la famille :

- *introduction* : l'arrivée des membres de la famille en France dans le cadre du regroupement familial ;
- *régularisation* : l'arrivée des membres de la famille en France à un autre titre (tourisme, travail) et leur régularisation *a posteriori*.

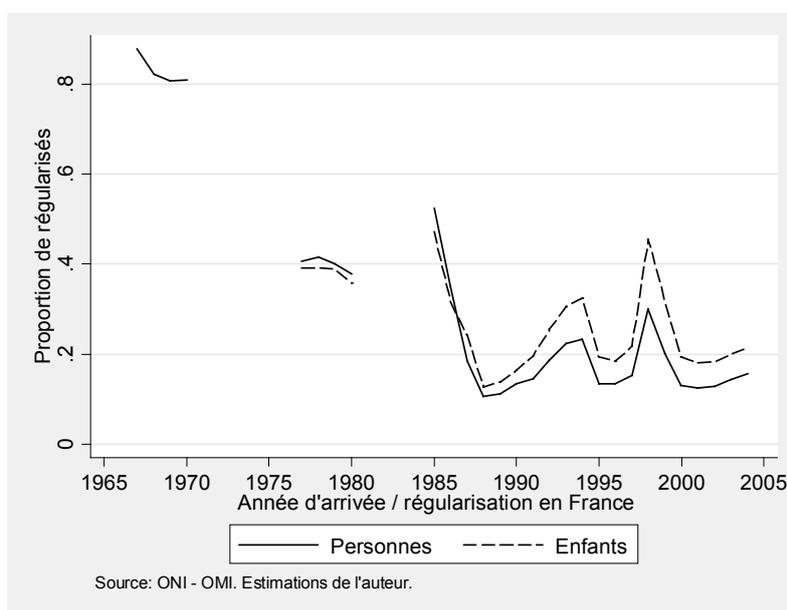
Dans les deux cas, le demandeur et les membres de la famille doivent remplir les autres critères déjà énoncés (section 2). La proportion de familles régularisées renseigne en partie comment s'est déroulé la trajectoire migratoire de la famille. Pour déposer une demande d'introduction, le demandeur doit être en France depuis une certaine durée signifiant que la famille a été séparée et que sa migration se déroulera au mieux en deux étapes (demandeur, puis les autres membres). La durée entre les deux peut être assez longue, souvent dépassant la durée minimale de résidence prévue par la loi. Dans le cas d'une régularisation, la famille réside déjà en France, sans que l'on sache depuis quand. On peut faire l'hypothèse que l'ensemble de la famille a migré ensemble ou que les autres membres sont venus plus ou moins rapidement ensuite. Ces familles ont probablement connu une période de séparation plus courte, mais des conditions plus précaires à leur arrivée.

L'évolution de cet indicateur renseigne également sur l'impact de la législation sur différents groupes de migrants familiaux. Cependant son interprétation doit être prudente car par définition c'est une variable très sensible au contexte législatif et à la nationalité des personnes concernées. Un autre obstacle lié aux données rend son analyse difficile : les informations sont manquantes pour certaines années (1971-1976 et 1981-1984).

¹⁴ Il s'agit de l'ensemble de la famille remplissant les critères d'admission, soit le conjoint et les enfants mineurs.

Les premières normes juridiques concernant le regroupement familial mettent en place une procédure relativement peu contrainte, mais probablement sujette à plus de décisions arbitraires au niveau local. Il faut faire une demande pour faire venir la famille, mais beaucoup d'entre elles arrivent directement sur le territoire français sans autres formalités. D'ailleurs jusqu'en 1960 l'ONI ne comptabilise pas les familles arrivant de manière spontanée sur le territoire français¹⁵. En 1967, première année pour laquelle il est possible de donner une estimation, 80% des personnes sont régularisées (figure 3). A partir de 1974 et l'instauration d'une procédure davantage contrôlée en amont et en aval, le mode d'arrivée des familles évolue. Ce sont les familles des pays tiers, dont l'immigration est en expansion, qui sont les plus affectées par ces changements.

Figure 3. Proportion de personnes et d'enfants régularisés dans le cadre de la procédure du regroupement familial en France, 1967-2004



Dans la période 1977-1980 la proportion des personnes régularisées baisse par rapport à la décennie précédente et ne représente plus que 40%. Après la circulaire de 1981 (assouplissement du critère de la résidence hors de France) et la régularisation de 1981-1982 (années pour lesquelles nous n'avons pas de données), cette proportion se situe à un niveau plus élevé (50%) en 1984, année où une autre circulaire plus restrictive est introduite, entraînant sa baisse. Jusqu'à ce moment, la proportion d'enfants régularisés est sensiblement la même que celle de l'ensemble des personnes (les deux séries se confondent sur la figure 3). Cependant à partir de la fin des années 1980, on voit que les enfants sont plus souvent régularisés que les conjoints. En effet, les quelques exceptions faites à la règle de la

¹⁵ En 1961, l'année de leur inclusion dans les statistiques, l'effectif des personnes admises dans le cadre du regroupement familial a plus que doublé en passant de 8 832 en 1960 à 23 693 en 1961 (ONI 1967).

résidence hors de France sont faites aux enfants, et notamment lorsqu'un regroupement partiel a déjà eu lieu.

Dans les deux décennies suivantes d'importantes fluctuations de cet indicateur sont observées. La proportion atteint un nouveau maximum en 1994 (33%), puis baisse au moment de l'introduction de la loi de 1993. En 1998 presque la moitié des enfants admis dans le cadre du regroupement familial sont régularisés en France. Au début des années 2000 ils représentent un enfant sur cinq.

Quel est le lien entre le nombre d'enfants et la proportion d'enfants régularisés ? Est-ce que leur nombre augmente dans des périodes moins restrictives (plus de régularisations) ? Cette relation est assez difficile à étudier étant donné l'absence d'informations pour toute la période. Cependant à partir des années 1980, on peut observer une relation inverse entre les deux indicateurs : le nombre d'enfants est au plus bas lorsque les régularisations sont importantes. Autrement dit, dans les contextes restrictifs, lorsqu'il est difficile de faire venir la famille dans le cadre de la procédure d'introduction et que peu de familles y accèdent, certains migrants peuvent être amenés à faire venir légalement une partie de leur familles et essayer de faire venir et régulariser d'autres enfants par la suite.

Lorsque l'on s'intéresse au niveau de cet indicateur selon les origines, il est possible de distinguer deux groupes de pays. La Tunisie, le Maroc et la Turquie affichent moins de régularisations que l'ensemble, tandis que c'est l'inverse pour l'Algérie et les autres pays. Concernant les ressortissants algériens, ils bénéficient d'un régime spécial plus favorable et moins contraignant pour les familles. Quant aux autres pays, on peut avancer l'explication suivante : plus récemment arrivés en France, il est possible qu'il leur soit plus difficile de remplir les conditions de la procédure, d'où un recours plus fréquent à des régularisations *a posteriori*.

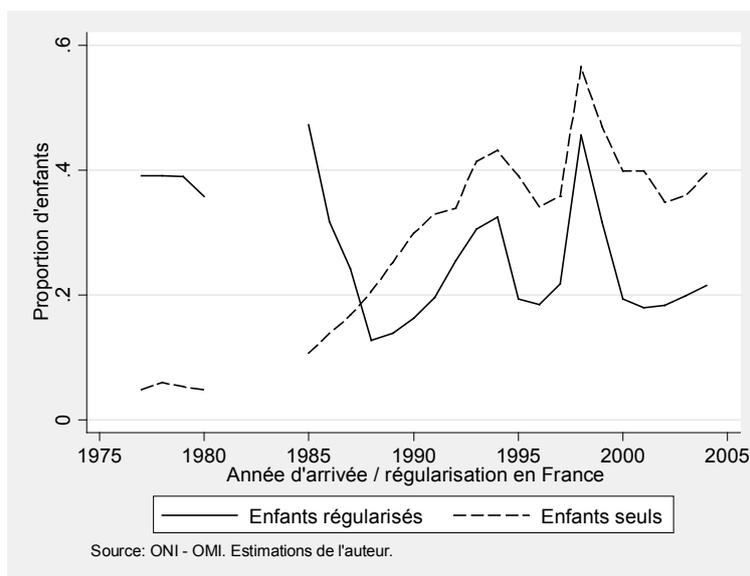
5.2. Enfants arrivant seuls

Le deuxième principe concernant la trajectoire migratoire des familles est que le regroupement familial doit concerner l'ensemble de la famille. Le regroupement partiel doit rester exceptionnel et ses demandes examinées au cas par cas. L'objectif affiché du législateur est d'empêcher la migration de travail des enfants arrivant à l'âge de la fin de la scolarité obligatoire déguisée en migration familiale. Cette migration se traduirait par la migration d'enfants seuls (et non pas de familles composés du conjoint et d'enfants). Par conséquent, on peut faire l'hypothèse que lorsque ce principe n'était pas encore en place, ce phénomène était plus fréquent et qu'il baisse dans le temps.

Faute de données, il est impossible de connaître la proportion d'enfants admis seuls avant 1976 et le début d'un encadrement plus grand de la procédure. Pour la période 1977-2004 nous observons un accroissement de la proportion des enfants seuls, allant à l'encontre de l'hypothèse ci-dessus (Figure 4). Avant 1980 la grande majorité des enfants arrivent avec leur parent : seul un enfant sur vingt est admis au séjour seul (ou avec d'autres enfants dans le groupe). Cette proportion s'accroît avec le

temps et représente 43% des enfants en 1994. Dans les années suivant la loi de 1993, leur proportion baisse légèrement et atteint un nouveau maximum de 56% en 1998. Depuis elle se situe entre 35 et 40%. Les enfants arrivant seuls sont plus fréquents parmi les Algériens et les autres pays du monde : leurs proportions sont supérieures de 10 à 15 points à la moyenne.

Figure 4. Proportion d'enfants régularisés et d'enfants seuls admis dans le cadre de la procédure du regroupement familial en France, 1977-2004



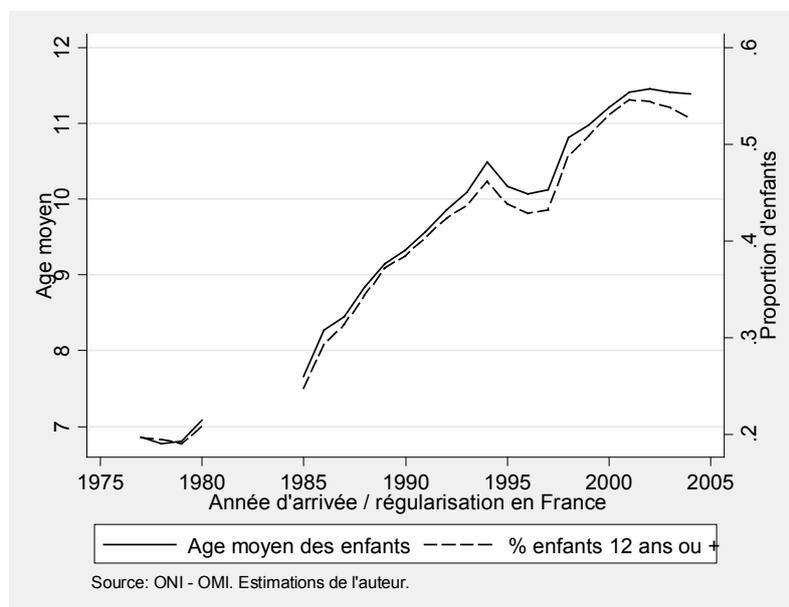
Cette évolution n'est pas sans rappeler celle des enfants régularisés, également sur la figure, surtout à partir de la fin des années 1980. Cependant la relation entre les deux n'est pas linéaire et a varié dans le temps. Jusqu'en 1988 la proportion d'enfants seuls évolue de la même manière – à la hausse – dans le groupe des enfants introduits et régularisés. A partir de cette année elle reste plutôt stable au sein des enfants introduits (entre 25 et 30%), mais continue d'augmenter parmi les enfants régularisés pour atteindre plus de 80% au début des années 2000. Il apparaît donc qu'il y a deux groupes au sein des migrants familiaux : les familles composées d'un conjoint et des enfants venant plus souvent directement de leur pays d'origine et les enfants seuls davantage régularisés en France. Cette évolution doit être mise en relation avec les conditions plus strictes introduites dans le courant des années 1990 et 2000 et ayant rendu l'accès à la procédure plus complexe, notamment pour les familles nombreuses. Le législateur permet le regroupement partiel si les conditions ne sont pas réunies pour faire venir toute la famille dès la première demande. Les autres enfants rejoignent leur famille ensuite, avec l'espoir d'être régularisés par la suite.

6. Age des enfants

L'âge moyen des enfants arrivant en France passe de 7 ans dans la période avant 1980 à 11 ans et demi au début des années 2000, soit une augmentation de 4 ans et demi en 30 ans (Figure 5). Cette évolution est plutôt régulière jusqu'au début des années 2000, à l'exception de l'année 1995 lorsque

l'âge moyen baisse pour la première fois et s'établit à 10 ans. Cependant il augmente de nouveau d'environ un an lors de la régularisation de 1998. Depuis le début des années 2000 l'âge des enfants reste à un niveau stable. Cette évolution est commune pour l'ensemble des pays, cependant la Tunisie s'en distingue légèrement par un âge particulièrement bas au début de la période (5,5 ans).

Figure 5. Age moyen et proportion d'enfants âgés de 12 ans ou plus admis dans le cadre de la procédure du regroupement familial en France, 1977-2004



Précédemment nous avons évoqué la distinction souvent réalisée entre les enfants arrivant avant ou après l'âge de 12 ans. La figure 5 trace également la proportion des enfants âgés qui a logiquement augmenté dans la même période : ils représentaient un enfant sur cinq dans les années 1970 et un enfant sur deux aujourd'hui. Ainsi, parmi les enfants migrant en France dans la période récente il y a davantage d'enfants qui ont été socialisés pendant une durée plus longue dans leur pays d'origine.

Quelles sont les raisons à l'origine de cette évolution ? En plus des dynamiques propres aux populations migrantes discutées ci-dessous, il est important de rappeler que cette augmentation peut en partie être un artéfact statistique. En effet, il s'agit de l'âge au moment de l'admission, qui peut être soit le moment d'arrivée de l'enfant en France (introduction), soit quelques mois, années après l'arrivée (régularisation). Ainsi, l'accroissement de la proportion d'enfants régularisés, dont l'âge est relevé plus tard dans leur parcours migratoire, participe à ce phénomène, sans qu'il soit possible de déterminer dans quelle mesure.

Des facteurs davantage liés aux caractéristiques des migrants et à leurs modes de formation de familles y contribuent, sans qu'il y soit possible de distinguer l'impact de chacun, du moins à partir des données examinées dans cette étude. L'âge à l'arrivée des enfants en France est la somme de deux durées : l'âge de l'enfant à la migration de son (ses) parent(s) et la durée écoulée avant qu'il ne le(s) rejoigne en France. Les dynamiques de constitution de familles parmi les immigrés résidant en France

expliquent en partie l'accroissement de l'âge des enfants à la migration¹⁶. La proportion d'immigrants mariés – et donc à risque d'avoir des enfants nés à l'étranger – selon les cohortes d'arrivée est globalement restée stable. Or le comportement en matière de formation de la famille des migrants arrivés célibataires a évolué : les anciennes cohortes choisissaient plus souvent un conjoint de leur pays d'origine et avaient donc des enfants qui y naissaient, tandis que les plus récentes se mettent plus souvent en couple avec des personnes résidant déjà en France et ont donc moins d'enfants nés à l'étranger. Par conséquent, les caractéristiques des enfants nés à l'étranger et migrant en France ont également changé. Auparavant, surtout dans les cohortes de migrants arrivées avant 1974, on observait des naissances d'enfants au pays d'origine alors que leurs pères résidaient en France. Les enfants à risque de migrer étaient donc en bas âge. Il semblerait que l'ampleur de ce phénomène soit en baisse et les enfants migrant en France aujourd'hui sont majoritairement nés avant la première migration de leurs parents et, par définition, sont donc plus âgés.

La seconde composante de l'âge à l'arrivée de l'enfant en France, le temps qu'un migrant met à regrouper sa famille, dépend de nombreux facteurs : la législation existante en matière de regroupement familial et le statut légal du demandeur, son insertion sur le marché de l'emploi, mais également son projet migratoire (installation en France ou retour au pays d'origine), etc. Les statistiques ne contiennent pas d'informations relatives au demandeur et à son parcours migratoire. Étant donné le développement dans une direction plutôt restrictive des législations, ainsi que la détérioration des conditions de l'emploi des populations migrantes, nous pouvons faire l'hypothèse que cette durée a également augmenté.

7. Sexe des enfants

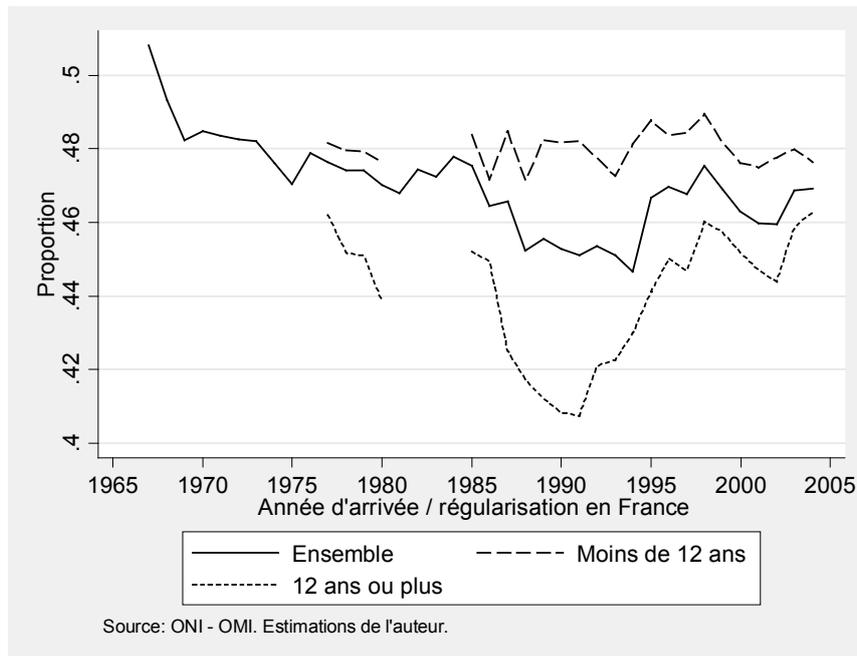
Durant la période considérée 47% des enfants migrants ont été des filles, ce qui représente un peu moins de la moitié du flux. Cependant leur proportion dans le temps et parmi les différents groupes de migrants a considérablement varié comme le montre cette section.

7.1. Période d'arrivée et âge à l'arrivée

Proche de 50% au début de la période (fin des années 1960), la proportion de filles diminue dans les dix premières années et se stabilise autour de 47% à partir du milieu des années 1970 (Figure 6). Au milieu des années 1980 elle chute brusquement et passe de 48% en 1984 à 45% en 1988 et reste à des niveaux bas, atteignant un minimum en 1994. A partir de cette année elle retrouve un niveau avoisinant les 47%.

¹⁶ Les annuaires statistiques n'offrant pas d'informations sur les parents rejoints en France, c'est l'exploitation d'autres données, notamment des enquêtes MGIS et TeO, dans le cadre de ma recherche doctorale qui a permis d'élaborer ces possibles explications.

Figure 6. Proportion de filles parmi l'ensemble des enfants admis dans le cadre de la procédure du regroupement familial en France, 1967-2004



La distribution par âge des enfants est la seule information concernant leur migration faisant la distinction selon le sexe de l'enfant ; les caractéristiques des familles (mode d'immigration, composition, taille) sont données pour l'ensemble des enfants. L'observation de la proportion des filles dans deux groupes d'enfants – ceux âgés de moins de 12 ans et de 12 ans ou plus – permet de faire un certain nombre d'hypothèses sur les dynamiques pouvant se produire au sein des familles migrantes et aboutissant à ce déséquilibre.

La figure 6 montre que cet indicateur a des niveaux différents dans les deux groupes. Tandis que la proportion de filles reste plutôt stable et équilibrée (proche des 48%) parmi les enfants les plus jeunes durant toute la période, celle parmi les enfants âgés lui est inférieure de 2 à 7 points et semble davantage dépendre de la conjoncture. Ainsi la baisse à la fin des années 1980, déjà notée précédemment, est accentuée dans ce groupe : les filles représentent 41% de l'ensemble des enfants âgés de 12 ans ou plus en 1991.

Il est également possible de rapprocher l'évolution de cet indicateur des changements dans le contexte législatif, même si l'interprétation de cette relation doit rester nuancée et nécessiterait des analyses approfondies. Il apparaît que la proportion est au plus haut au lendemain des régularisations (1981-1982 et 1998) et dans les périodes peu restrictives. A l'inverse, dans les périodes restrictives (suite à la circulaire de 1976 et le décret de 1984) elle baisse. La proportion de filles admises au séjour la plus basse correspond à une période où la législation du regroupement familial est contraignante, mais n'interdit pas encore explicitement le regroupement partiel des enfants (années 1986-1993). Autrement dit, dans le cas où un étranger ne peut pas faire venir toute la famille, il privilégiera l'arrivée de l'un de ses membres, assez âgé pour être indépendant car la mère ne sera pas là pour en assurer le suivi.

Compte tenu de l'histoire de l'immigration en France, où c'est souvent le père qui est parti travailler, il est fort probable que lorsqu'un enfant sera choisi pour migrer, il sera alors un garçon. La loi de 1993 interdit cette pratique et limite les bénéficiaires aux familles complètes, censées être davantage équilibrées garçons / filles.

Cependant cette situation ne se rencontre pas avec la même intensité parmi toutes les origines et semble avoir perdu de son ampleur depuis les années 1990. Ainsi l'âge auquel la proportion de filles passe sous la barre des 45% est de 4 ans au Pakistan, 12-13 pour le Maroc, la Tunisie et la Turquie, 14 ans pour le Sénégal et 15 ans pour les pays de l'ex-Yougoslavie. Ce niveau n'est pas atteint par l'Algérie et les autres pays du monde.

Ces résultats montrent que même lorsque l'on s'intéresse aux migrations d'enfants dans le cadre familial (et non pas celles du travail), les flux d'enfants se déséquilibrent par sexe de la même manière (mais dans une mesure moins forte) que les flux des migrants adultes. Plusieurs mécanismes pouvant être à l'œuvre sont évoqués, mais davantage d'analyses devraient être dédiées à cette question.

En dehors des facteurs déterminants les deux composantes de l'âge à l'arrivée en France décrites préalablement – l'âge des enfants à la migration des parents et la durée avant que le migrant ne les fasse venir – et étant *a priori* indépendants du sexe de l'enfant, d'autres facteurs peuvent à l'inverse avoir des effets sexués comme les projets migratoires des parents. Lorsque des familles cherchent à s'installer en France, nous pouvons faire l'hypothèse qu'elles essayeront de faire venir les enfants dans le pays de destination relativement jeunes, pendant la période de la scolarité obligatoire, pour leur permettre de s'y intégrer par le biais de l'école. Les enfants arrivant aux âges élevés – 13, 14, 15 ans, soit juste avant la fin de la scolarité obligatoire – passeront moins de temps à l'école et auront la possibilité de rentrer rapidement sur le marché de l'emploi. Même si le moment de la migration de la famille n'est pas toujours choisi, nous pouvons faire l'hypothèse que parmi les enfants arrivant plus âgés, certains viennent des familles dont le projet d'installation en France est peut être plus faible. Ainsi seul quelques membres de la famille pourront être appelés pour venir en France, dont parfois dans le but d'y travailler par la suite (comme évoqué par le législateur) (section 2).

Il faut également rappeler qu'au-delà du critère d'âge pour définir un enfant, il en existe d'autres, notamment sa situation familiale. En effet, pour qu'un enfant soit regroupé il doit faire partie de sa famille originelle. Or, dans une partie des pays d'origine, les âges au mariage sont précoces et certaines filles peuvent être exclues de la migration si elles ont déjà leur propre famille.

7.2. Pays d'origine

Jusqu'à présent les rapports de masculinité dans les groupes d'enfants ont été analysés en lien avec la situation dans le pays de destination et les caractéristiques des enfants. Or lorsque nous regardons l'ensemble des pays dans la période la plus récente (1990-2004), il existe une variabilité importante

des proportions de filles : elle oscille entre 35% (Pakistan) et 56% (RDC). D'où proviennent ces différences ? Nous souhaiterions voir dans quelle mesure la sous-représentation des filles parmi les enfants migrant peut être liée aux rapports sociaux de genre inégalitaires dans les pays d'origine. En d'autres mots, est-ce que le déséquilibre par sexe qu'on observe au niveau des enfants migrants peut être considérée comme un aspect des inégalités de sexe au sein d'une société, dans un domaine bien particulier qu'est la migration internationale ?

Les femmes font l'expérience d'inégalités dans différents domaines, pouvant ou non se cumuler, et il existe plusieurs indicateurs de ces inégalités (Veron 1997). Les mécanismes et les effets sur le groupe de migrants analysés ici pourraient également être différents. Lorsque les filles sont sous-représentées dans la population des enfants (infanticide sélectif, sur-mortalité féminine), même si elles ont les mêmes chances de migrer que les garçons, elles seraient sous-représentées dans le flux des enfants migrants. La précocité de la formation de la famille parmi les filles (âge au mariage, âge au premier enfant) et leur indépendance par rapport à leurs parents (du point de vue légal), expliquerait également leur non-migration dans le cadre familial en tant qu'enfant. D'autres mécanismes plus indirects, comme le moindre investissement des familles ou de l'Etat dans l'éducation des filles (et leur sous-représentation parmi les enfants fréquentant le système d'enseignement), pourrait par la suite être corrélés à leur moindre participation aux migrations internationales.

La proportion de filles venues dans le cadre du regroupement familial dans la période 1990-2004 parmi les pays les plus nombreuses (plus de 500 entrées d'enfants) a été mise en relation avec plusieurs indicateurs relatifs aux rapports sociaux de sexe dans une trentaine de pays durant la même période¹⁷. Deux indicateurs se sont révélés fortement corrélés à notre variable d'intérêt : la proportion de filles dans l'éducation primaire (29,1% de la variance expliqué) et la proportion de femmes parmi la population active (17,3%). La première corrélation est illustrée sur la figure 7 :

¹⁷ Taux de mortalité infantile, âge moyen au mariage, proportion de femmes ayant déjà un enfant à 20 ans, etc.

Dans l'ensemble les migrations d'enfants sont en baisse. Autour de 20 000 dans les années 1970, elles ne représentaient plus qu'une dizaine de milliers dans les années 2000. Il y a eu une reprise des flux migratoires des adultes au début de la décennie 2000, suivi par ceux des enfants, mais il n'existe pas d'informations détaillées pour la période plus récente. Les enfants arrivant depuis les années 1990 sont originaires d'un plus grand nombre de pays et parlent des langues plus variées, ce qui nécessite un accueil spécifique lorsqu'ils arrivent en France. Le fait que de plus en plus d'entre eux arrivent âgés – la moitié avait 12 ans ou plus dans les années 2000 – accentue cette diversité des parcours. Les variations de proportions de filles chez les enfants migrants n'atteignent jamais celles observées chez les migrants adultes, néanmoins il est intéressant d'y regarder de plus près car les facteurs à l'origine peuvent être les mêmes.

Il y a certes des tendances lourdes résultant des dynamiques démographiques au sein des populations migrantes (baisse de la fécondité, féminisation des flux, des trajectoires familiales et migratoires plus diversifiées), mais d'autres semblent être davantage produites par le contexte législatif comme la proportion d'enfants régularisés ou migrant seul sans parents. En effet les conditions plus strictes d'accès à la procédure, dont la règle de non-regroupement partiel, semblent avoir eu l'effet inverse étant donné que de plus en plus d'enfants arrivent seuls sur le territoire. Autrement dit, les familles sont plus souvent séparées dans le processus migratoire.

Ce travail est une première exploitation des données issues de la procédure administrative de regroupement familial en France adoptant une vision historique de ce flux migratoire. Des analyses futures sont envisagées, notamment dans le but de rapprocher davantage les caractéristiques des enfants originaires de différents pays des histoires des communautés migratoires dont ils sont issus.

Bibliographie

- Attias-Donfut, C. & Wolff, F.-C. (2009), *Le destin des enfants d'immigrés : un désenchaînement des générations*, Paris : Stock.
- Castles, S.; Booth, H. & Wallace, T. (1984), *Here for good: Western Europe's new ethnic minorities*, London; Sydney: Pluto Press.
- Castles, S. & Miller, M. J. (2009), *The age of migration: international population movements in the modern world*, Palgrave Macmillan.
- Delbos & al. (2010). L'accueil et la prise en charge des mineurs non accompagnés dans huit pays de l'Union Européenne. Pars, France Terre d'Asile.
- Donato, K.M. & al. (2011), *Variations in the Gender Composition of Immigrant Populations: How They Matter*, International Migration Review
- Eremenko, T. & Thierry, X. (2009), 'L'immigration en France des enfants nés à l'étranger', *Recherches familiales* **6**, 43-54.
- Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés (Gisti) (2008). *Le regroupement familial des étrangers*.
- Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés (Gisti) (2009). *Les enfants entrés hors regroupement familial ont droit aux prestations familiales*. Gisti Les notes pratiques.
- Groenendijk, K. (2006). *Family Reunification as a Right under Community Law*. European Journal of Migration and Law **8**(215-230).
- Groenendijk, K., R. Fernhout, et al. (2007). The Family Reunification Directive in EU Member States: the First Year of Implementation Nijmegen, Centre for Migration Law.
- Houstoun, M. F.; Kramer, R. G. & Barrett, J. M. (1984), 'Female Predominance of Immigration to the United States since 1930: A First Look', *International Migration Review* **18**(4), 886-907.
- Office national d'immigration (ONI) (1967). Bilan de vingt années d'immigration. 1946-1966. Paris, Office national d'immigration (ONI).
- Secrétariat Général de l'Autorité centrale pour l'adoption internationale (SGAI) (2008). Statistiques. Paris, Ministère des Affaires étrangères et européennes.
- Secrétariat général du Comité interministériel de contrôle de l'immigration (SG CICI) (2012). *Les orientations de la politique de l'immigration et de l'intégration - Huitième rapport établi en application de l'article L. 111-10 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile*, La Documentation française.
- Tribalat, M.; Garson, J.-P.; Moulier-Boutang, Y. & Silberman, R. (1991), *Cent ans d'immigration :*

étrangers d'hier, Français d'aujourd'hui. Apport démographique, dynamique familiale et économique de l'immigration étrangère, Paris : Presses Universitaires de France : Institut National d'Études Démographiques.

Véron, J. (1997), *Le monde des femmes : inégalité des sexes, inégalité des sociétés*, Paris : Seuil.

Zlotnik, H. (1995), 'The South-to-North Migration of Women', *International Migration Review* **XXIX**(1), 229-254.

UNICEF (2009), 'Children, Adolescents and Migration: Filling the Evidence Gap', UNICEF, Division of Policy and Practice.

LANGUAGE TRANSMISSION AND BILINGUAL OUTCOMES: DESCENDANTS OF TURKISH IMMIGRANTS IN FRANCE, GERMANY AND THE NETHERLANDS

Ana Raquel Matias¹

1. Introduction

For this paper, we make a descriptive analysis on language transmission within the family and current language proficiencies of descendants of Turkish immigrants in France, Germany and The Netherlands, using the TIES survey². Language is here not conceived as a neutral medium of communication but problematized through the dichotomous distinction between the language learner and the language context. Particularly self-reported language proficiency, frequently used in the research as subjective perceptions (ex Portes and Schauflier (1996), Portes and Rumbaut (2001) Filhon (2009), Casey and Dustmann (2005), Chiswick and Miller (2001, 2005), are taken for this study as linguistic self-esteem indicators (Brizic, 2006), though considered reliable and of comparable analysis value in relation to testing scores (since Fishman 1969). Our findings indicate that, likely in some early studies, Turkish descents' bilingual outcomes reveal different strategies for language transmission in the family, thus, no homogenous "Turkish trend". Instead, we observe different language processes behind social diversity and context differences. We further explored individual, family and contextual factors behind these results, aiming to understand mechanisms and constrains associated with the Turkish descents' self-reported proficiencies. For this paper, we focused on parents' language capital and specific school determinants.

2. A first approach on language transmission behaviour and bilingual outcomes

Turkey is a country with a known diversified linguistic landscape, though claiming one unique and official language since the education and alphabetization reforms that started in the 1920s during the

¹ INED Paris, ISCTE-IUL Lisboa

² TIES (The Integration of the European Second Generation) is an international research project It focuses on the transition to adulthood of descendants of migrants from Turkey, Morocco and the former Yugoslavia to Western Europe. It pays special attention to structural integration, but also to cultural factors. The main aim is to investigate the role of the societal context in shaping modes of integration. The respondents were born in eight Western European countries to at least one foreign-born parent. They are in the age range 18 to 35 and live in the capital city or a second city. For my study, these cities are Berlin, Frankfurt, Paris, Strasbourg, Amsterdam and Rotterdam.

Kemalist period (Yagmur 2001, Brizic 2006). Particular in rural areas of Turkey, its population shows a rich linguistic patchwork of different minority language groups but also Turkish dialects³. This rural cultural diversity is different from the one found in more urban areas because more often associated with lower school rates -- two patterns that have characterized the population landscape in Turkey. Nevertheless, these rural/urban patterns have changed gradually and accordingly to the country's modernization processes, namely the change of alphabet, the alphabetization policies and educational reforms, the industrialization of the economy, the industrialization of Turkey's hand labour and urbanization acceleration that have followed, resulting in mass internal migration from rural to urbanized areas (Akgündüz, 2008). These changes have contributed to some loss of mother language diversity in Turkey, as well as to further emigration pressures.

Many Turkish citizens coming to Western Europe, through the guest worker recruitment, the family reunification and refugees flows that followed (between the 1960s and 1980s), show regional and rural origins that reflect Turkish social and linguistic diversity (Yagmur 2001, Brizic 2006). Once settled, and referred as Turkish immigrants, this population have been said to demonstrate particular resistance to learn their new country language and to assimilate linguistically, at both individual level and within their families. Further, research on Turkish descendants in Europe has pointed to a general trend of language assimilation at least for uses outside home, though not always sufficient in proficiency⁴. Thus, particular attention has been given to the language proficiency of children of Turkish immigrants, said to be weaker compared to others students of immigrant origin (OCDE, 2006). This concerns not only academic proficiency in the language of school instruction, but as well as for conversational and academic proficiency in first-language (even if the latter rarely tested, Brizic 2006), which, in hand with hindered educational outcomes⁵, has led some authors to portray a cross-national "Turkish trend". Nevertheless, more recent international comparison between France, Germany and the Netherlands, including both Turkish immigrants and their children, indicated significant country differences. For instance, in France this population showed to be more assimilated linguistically than their counterparts in the other countries (Ersalini,

³ Language minorities are hard to recognize officially because there are no registers on language diversity, and their real proportion is a controversial issue due to Turkish language reform and policies since the beginning of the XX century. Thus, even if the numbers of linguistic minorities are expected to have decreased, this is less evident in rural areas where there are high proportions of less educated population from different linguistic background (as Kurdish population in south eastern rural towns, but also Turkish regional dialect). Main information from in Yagmur, Kutlay (2001) and from Grimes (1996); Boeschoten (1997); Andrews (1989); Robins (2000), all in Brizic (2006).

⁴Kastoryano, 1986 ; Tribalat, 1995; Irtis-Dabbagh, 2003; de Tapia, 2007; Ersalini, 2009. Data from Kitty database (1987) and Diehl and Schnell (2004, 2006) on SOEP data across the survey waves from 1983 to 2001, all in Esser (2006), pag 38 and page 41

⁵ The author refers to Fase 1994, Cummins 2000, Olechowski et al. 2002, Crul and Doomernik 2003 and Esser 2006, in Brizic, Katharina (2006).

2009). In fact, divergent pictures appear on the way language, and particular the relation between school outcomes and language trends, have become a major issue in each settlement country.

Particularly in Germany, where we find the largest number of individuals of Turkish origin in Europe, research has highlighted that this population is generally more oriented towards their family cultural background compared to other individuals of immigrant origin (for instance, Esser, 2006, Casey and Dustmann 2005). On the other hand, language policies focusing on the relation between German language and mother tongue, for adult migrants or school children, have happened differently from state to state. Some language measures have been part of educational policies of the state (as in Frankfurt), others as foreign representations responsibility (as in Berlin). However, and in general, they have followed the German federal policy in refusing to recognise immigrants' settlement trends until the end of 1990s, and language policies have reached a limited target (Gogolin and Reich 2001, Broeder, Peter, Guus Extra 1999). In addition, many politicians and educational scientists have continuously argued that either bilingual or exclusive "native" language education at home are one of the main causes of important disadvantages in school, claiming further for the need of German language uses already in the family. Differently, in France, education and immigration policies depend mainly from the central state, which has recognised immigrants' settlement since 1981 (Vermeulen, 1997). Nevertheless, specific French language policies for children of immigrants exist but rapidly focusing on French as medium school language and not as second language (Vigner, Gérard 2008, Penn and Lambert 2009, Haut Conseil à l'intégration 2010). The relation between mother tongue and French language is approached as cultural specificity issue, thus, mainly as private and not a national policy matter though tolerated within the French educational system under the responsibility of foreigner representations. Thus, and similar to Germany, language policy for children of immigrants has remained limited in its extent and its impact under evaluated. However, like for Germany, research has pointed to a hinder social mobility for Turkish immigrants and their children. Further, Turkish parents have shown, in average, limited French skills, and language transmission behaviour and uses within the family more centred in native language (Tribalat, 1995, Simon, 1996; [Irtis-Dabbagh, Verda 2003](#); Condon and Régnard, 2010). But differently from Germany, children's school outcomes are less associated to language handicaps, as parents' limited French skills have shown fewer consequences in children's French language acquisition (Akinci, 2008). Finally, in the Netherlands, systematic findings referred that children of immigrants have maintained lower educational outcomes in relation to the national average, and, like in Germany, to be behind in Dutch language skills already at the end of primary education. In this context, Turkish descendants have been no exception, said to be two years behind in Dutch language skills (Rijkschroeff, Duyvendak, Gruijter and Pels 2005,

Demant, Maussen and Jan Rath 2007, Driese 2005, Esser 2006). However, differently from the other two countries, integration policies earlier target on immigrants needs, combining both socio-economic and cultural dimensions. Thus, since 1970s, language policies for children of immigrants were part of national educational policies, reaching about 80% of all target population. Those of Turkish origin have been particularly enrolled. However, some authors have argued that these programs have focused rather on Dutch language proficiency and general school performance, while less in mother tongue learning, and existing evaluations of mother tongue learning indicated little impact in relation to its general aims. Thus, public debate on the utility of such programmes has raised increasing critics for its efficacy, though others argue that there has been a lack of systematic evaluation (Broeder and Extra, 1999). More recent changes in Dutch politics, (since the turn of the century) that have led to a strength for assimilation pressures and more restricted immigration policies, resulted also to the suspension of the mother language teaching programs in 2004 (Rijkschroeff et al. 2005).

Within this European context, Brizic (2006) aimed to disentangle “the more disadvantaged” ‘Turkish trends’ in Western Europe, arguing that the socio-political assessment and treatment of a specific group (and not the simply affiliation to it) *exerts the strongest influence on linguistic proficiency and behaviour and on the collective experience of group identity*⁶. In this line, the author proposed a Linguistic Capital Model that deals with *origin specific differences* in the language proficiencies of children of immigrants and their parents, thus, refocusing on the importance of parents’ human capital in the children’ language outcomes. It is here argued that not only parents’ immigration context but also their linguistic and other human capital (as education levels and professional qualifications) heavily predict their language transmission behaviour and, consequently, children’s linguistic success and both generations linguistic self-esteem. Because her research indicates that some populations have systematically shown low linguistic self-esteem combined with hindered social mobility (particularly for Turkish descendants in Austria), Brizic has focused less on language acculturation trends, generally applied and expected in second language acquisition theories. To assess linguistic transmission behaviour and its prediction effect in children’s bilingual outcomes, the author proposed three levels of analysis. A micro-level -- focusing on children’s linguistic starting point; a meso-level - - referring both to parents’ linguistic capital and intergenerational transmission indicators. Parents’ linguistic capital is here defined by childhood language, educational level, proficiency in national language of their in migration country. Here, Brizic aimed to disentangle potential situations of “exceptional linguistic situation” in two senses: 1) a general sense - when parents acquire lower linguistic capital because short or none school career, or 2) a strict sense - when parents had undergone a language shift, abandoning their first language and acquired a new language as first language. Such

⁶ (Sasse (1992b), also Fishman 1999, Bourdieu 1983, in Brizic 2006..

situations promote, at both individual and family level, potential risks of low linguistic self-esteem, as well as potentially hindering the acquisition of other human capital, as further education or new languages. Intergenerational transmission indicators refers here to children's childhood language(s) and uses, and children's proficiency in parents' native language(s) and in national language of parents immigration country; and, finally, a macro-level, i.e., the macro-conditions for language acquisition in both children's and parents' countries of birth, like languages' prestige, status of the languages (official languages or not), language instruction in school attended, general educational attainment and proportion of immigrants with the same origin, among other determinants of the immigration context (using Portes' modes of incorporation from 1996).

However, to this conceptual framework we should add some linguistic and sociolinguistic considerations. To start with, Cummins' (1980s) *language interdependence hypothesis* (LIH), explaining that processes of learning second-language depend strongly on the exposure to a correct form of first language at early stages of life. LIH hypothesis relies on the importance of the transferability of concepts between different languages and its implicit need for a *common underlying proficiency* (CUP), and both assumptions help us to understand why "bilingualism" may have no cognitive advantages and result in *languages negative interferences*. In addition, the *critical period hypothesis*⁷, referring to the relation between age and concomitant cognitive skills of the second-language learner, highlighted that language attainment is negatively correlated with age of learning, even if there is a general disagreement on the exact critical age period for learning second-languages (between 4 -5 years, later or before). In any case, all these hypotheses have implications on social science research for language matters applied to migration studies (ex in relation to immigrants' length of stay, age of migration and age entering contact to "second/national"-language, etc...). Further, they are intrinsically related to distinctions of bilingual learning forms and bilingual outcomes⁸. Here, the combination between parents' capital and the specificities of each language context have been earlier highlighted by Lambert's (1963). Knowing that each language is necessarily embedded in specific social and cultural contexts, Lambert (1963) recalled that the crossing of different language contexts does not always happened without conflict, and we should indeed expect "interference of contexts" to influence individuals' languages acquisition, outcomes and

⁷Referring to Johnson and Newport 1989, 1998, Penfield and Roberts 1959, Newport and Johnson 1989, Newport 2002, Birdsong and Molis 2001, Mayberry and Lock 2003, Hakuta, Bialystock and Wiley 2003, all in Casey, Teresa and Christian Dustmann (2005), Intergenerational transmission of language capital and economic outcomes, *Discussion Paper Series CDP No06/05*, CReAM, using German socio-economic panel (GSOEP, from 1984 – 2002), also in August and Hakuta (2005). pp.235.

⁸ In August and Hakuta (2005) Chapter 14 Bilingualism and second-language learning, in Suarez-Orozco, Suarez-Orozco and Qin (ed.), *The New immigration. An interdisciplinary Reader*, Routledge NY and London, pp. 233-245

preferences. Departing from Weinreich's learning forms, Lambert explained that *compound bilingualism*, which reflects a form of learning where the two languages meet directly, may easier lead to inter-language confusions and conflicts. As for *coordinate bilingualism*, through which the two language systems do not directly interfere during the learning process, results in a learning process less dependent on the cues stemming from each language context because "built-in" distinctiveness. Nevertheless, *coordinate bilingualism* is neither enough to avoid segregation between different languages, at cultural, temporal or even functional levels, often resulting also on the promotion of the language that disposes of higher institutional utility and/or less social stigma (i.e., not rarely resulting in *subtractive bilingualism* outcomes). In sum, linguistic hypothesis on *language interference*, *language interdependence* and *critical period* for learning, and further bilingual learning forms, helps us also to understand that "first" language proficiency has significant direct effects when learning a second-language and consequent types of bilingualism. This is so as it results from different socialization experiences that affect cognitive capacities and the further accumulation of human and cultural capitals of individuals⁹.

Considering the linguistic hypothesis just mentioned, we approximated Brizic's concept of linguistic capital applied to Turkish parents in France, Germany and The Netherlands. For this specific paper, we firstly combine parents' mother tongue with educational attainment and urban background, and secondly, parents' educational level and labour market experience in the country of immigration with their proficiency in the national language of their immigration country. Parents' linguistic capital profiles will not be approached in terms of particular languages (to identify specific dialects) but rather in terms of different linguistic socialization experiences.

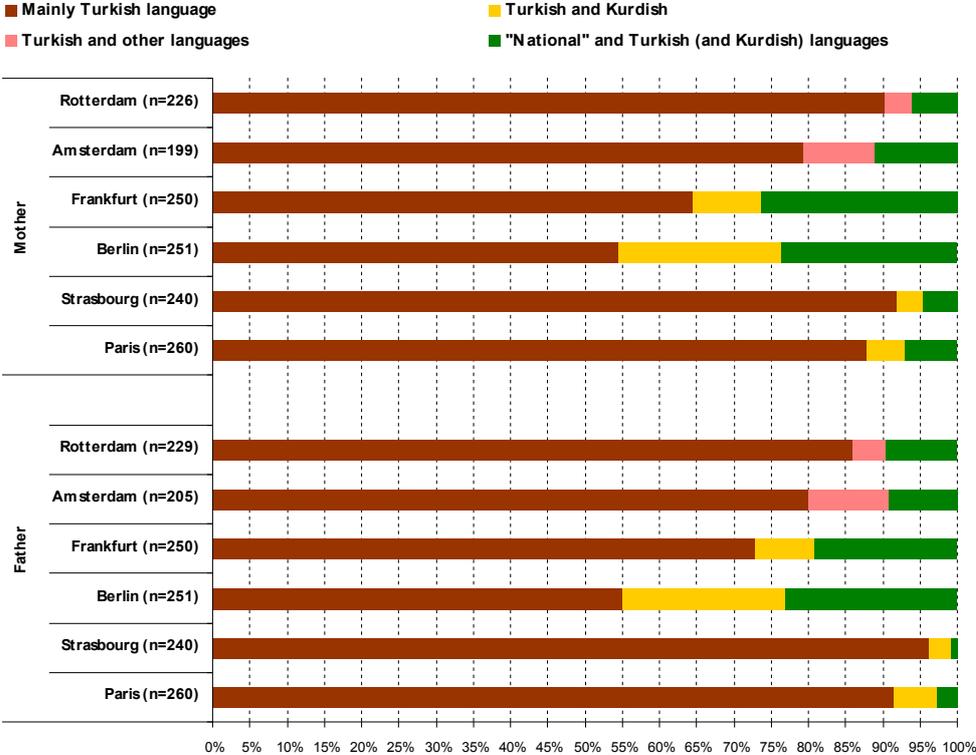
Parents' language background

In the TIES data, Turkish parents do show an homogenous language background, though more apparent that real - the large majority were adult migrants raised in Turkish language (Figure 1). Very few were adult migrants of Kurdish language minority groups, mainly present in Germany and in general having a minimal degree of schooling, thus, raised in both Kurdish and Turkish languages (22% in Berlin, 9% in Frankfurt, and few in France - around 5% in Paris and less than 3% in Strasbourg). Only a minority of parents was also raised in survey country languages (French, German or Dutch languages) combined with Turkish language, once again, mainly in Germany (less than one-fifth, and even less in The Netherland and France - less than 10%). The latter grew up in survey

⁹Casey, Teresa and Christian Dustmann (2005), Intergenerational transmission of language capital and economic outcomes, Discussion Paper Series CDP No06/05, CReAM, using German socio-economic panel (GSOEP, from 1984 - 2002).

countries, as children of immigrants or already born there. Mother’s and father’s childhood language are significantly related¹⁰.

Figure 1 – Parents’ childhood language



Source: TIES, INED 2010

Our data indicates no particularly trend for region of origin. Parents came from very different regions in Turkey: mainly Central Anatolia, Black Sea, Aegean and Mediterranean Seas. There is, though, some concentrations of origins from Central Anatolia in Strasbourg (about 40%), parents original from Black Sea in both Dutch cities (more than one-third), while all the others are less than one-quarter by region. Turkish parents diverge further for their urban origins (see tables A1 and A2 in appendix, pp.33-34). Many were of rural origins (between 40% to 51%), other from medium size towns (between 24% in Netherlands, almost 30% in France and about 50% in Germany) and between one fifth to one-quarter from larger cities. Parents diverge less for their educational attainment, as, in general, they show low education levels - at least 48% had no more than primary education, particularly in Germany (74% of mothers, 69% of fathers), followed by parents in The Netherlands (71% of mothers, 54% of fathers), and in France (60% of mothers, 48% of fathers). However, Turkish parents’ educational capital is significantly associated to their rural/urban origins, showing some gender differences Parents of rural origins had more limited academic skills in their mother tongue, while those from more urbanized origins show higher academic skills in their mother tongue, and

¹⁰ rho de Spearman: Berlin 0.75 ; Frankfurt 0.58; in Paris and Dutch cities around 0.5, Strasbourg 0.33.

differences are even more significant for mothers. For instance, those parents' with no schooling or maximum primary education were, for their large majority, adult migrants coming from rural areas of Turkey, either of Turkish or of Turkish and Kurdish language background. However, while in France and The Netherlands rural origins are associated with primary education or, to a less extent, no schooling, in Germany rural origins are clearly more associated with non educated parents. The few parents who show highest education levels (as tertiary or upper secondary level) were of more diverse urban origins, to migrant generation and childhood contact with survey country languages.

Once in immigration country, Turkish parents acquired, more or less successfully, new language skills. This depended on their opportunities to acquire the new language, as well as its utility in their daily life. As already mentioned, literature has highlighted Turkish immigrants difficulties in emigration country languages when compared to other immigrants. In general, their human capital characteristics, as lower educational levels, rural origins and lower qualified professions, have been the main basis of explanation for this "Turkish trend". As TIES data indicates some diversity for these factors, we tried to understand if parents' had the opportunity to 'transfer' their previous human capital once in the immigration country (Jasso and Rosenzweig 1990, McManus, Gould and Welch 1983; Davila and Mora 2004, Stolzenberg and Tienda 2002, Esser 2006). This "transferability" was determined by parents' educational capital (acquired in the home country for more than 90% of the cases in France and the Netherlands, about 75% in Germany) combined with their labour market experience in the immigration country (table A3, in appendix, pp.35), and further associated with their survey country language proficiency (tables 1 and 2).

We observed some 'untransferability' of previous educational capital for Turkish parents in the French labour market (table A3, in appendix, pp.35). While in Germany and The Netherlands fathers' education level is reflected in their past and current activity rate (the higher educated are more active in labour market and vice-versa), in France this is the case mainly for the Turkish mothers and not for the fathers. For the latter, almost all work and worked, independently from their level of education. Moreover, the more the father is educated, the less number of cases we see among unskilled or semi-skilled blue collar workers, and also gradual less skilled blue collar workers, while more higher qualified professions. This latter trend is evident for fathers in the Netherlands, while less linear for fathers in Germany and presenting smaller differences for fathers in France. Turkish mothers in France present also, like Turkish parents, smaller differences between education level and professional qualification in French labour market. As for the other Turkish mothers, their very limited number of working mothers does not allow further considerations in relation to the professional skills of the job occupied. Thus, country comparison indicates that parents in France experienced more limited opportunities to "transfer" their previous educational capital into equivalent professional qualifications

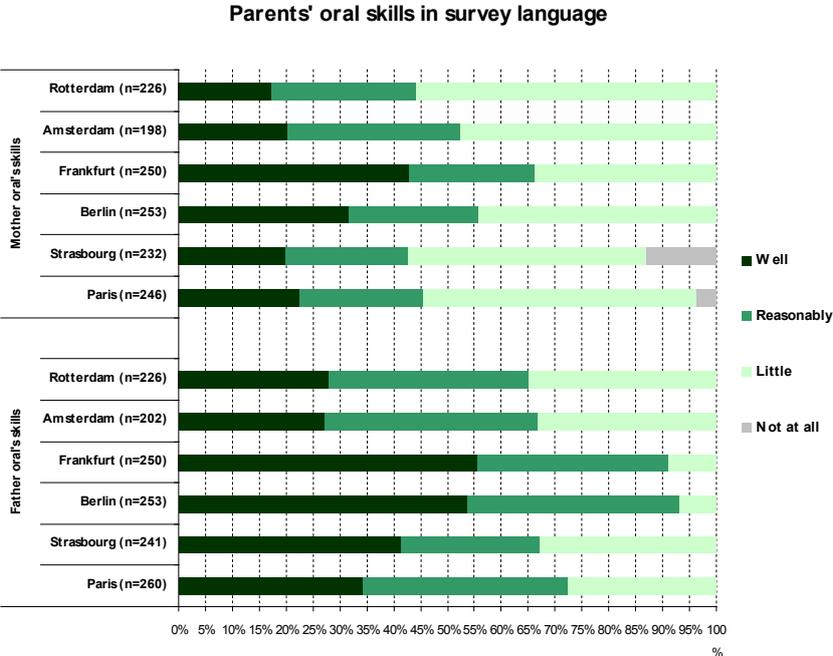
in the same proportion as in the other countries. This means also that mother tongue and survey country language socialization experiences were different not only in terms of cultural and national contexts but also in terms of academic and professional skills demanded through labour market experiences. From this we should expect different consequences on parents' language proficiency by country. In addition, parents' gender differences in relation to educational capital and labour market trajectories, more evident in Germany and France, and the least in The Netherlands, are, thus, also expected in parents' language proficiency.

For the TIES data, children reported on parents' skills in survey country languages for *oral*, *reading* and *writing* proficiency (see Figures 2 and 3). Our data indicated that there is, indeed, a general low proficiency in survey country language among Turkish parents in France, while higher in Germany and The Netherlands. Differences between countries are more significant in relation to proficiency in *reading* and *writing* skills, and for all countries and cities, the respondents were less positive on their mother's language proficiency compared to their fathers. We checked further the reported "national" language proficiency in relation to migration generation, age, education and labour market characteristics (see tables 1 and 2¹¹). Findings indicate reveal a combination of patterns, always more evident for mothers than fathers, and younger parents show better proficiency in reading and writing in survey country language. In large, and as expected by previous literature, the parents' educational attainments, and labour market experience, are the main factor of differentiation for proficiency in emigration country language -- higher educated parents show higher proficiency in this language, varying further, and directly also, in relation to labour market situation and level of professional occupation (Casey and Dustmann 2005, Chiswick and Miller 2001, 2005). In the past, fathers who were non active or unskilled or semi-skilled were at least the double in having very low proficiency in survey country language, particularly comparing to those in more qualified professions -- but showing less differences if compared to skilled manual workers. Current situation in the labour market is associated with both parents' skills in survey country language -- parents working are twice more in having better language proficiency, than retired or domestic parents.

¹¹ We do not show here the numbers by parents' childhood specific language, due to its apparent low diversity in France and The Netherlands, and because childhood language diversity is more related, as previously mentioned, to other social variables. Moreover, we indicate here mainly parents' "reading and writing" skills because they represent the competences were contrasts between countries, and mothers in relation to fathers, are more significant.

Country differences can be partially explained by the significant number of parents who were children of immigrants in Germany (because migrated at early age or were already born there). The latter were younger, higher educated and more active and qualified in labour market (not shown here). Nevertheless, all the others parents in Germany (more than 75% of the total), arrived as adults, are older, less educated, active in the labour market but have worked in less qualified professions -- and were, indeed, reported by their children to have lower proficiency in German language. However, Turkish parents in France show lower French proficiency of Turkish parents must be contextualized in the combination between their educational capital ‘brought’ from their country of origin, also related to some of its ‘untransferability’ of higher educational capital in the French labour market, shown by the relation between professional skills and French proficiency.

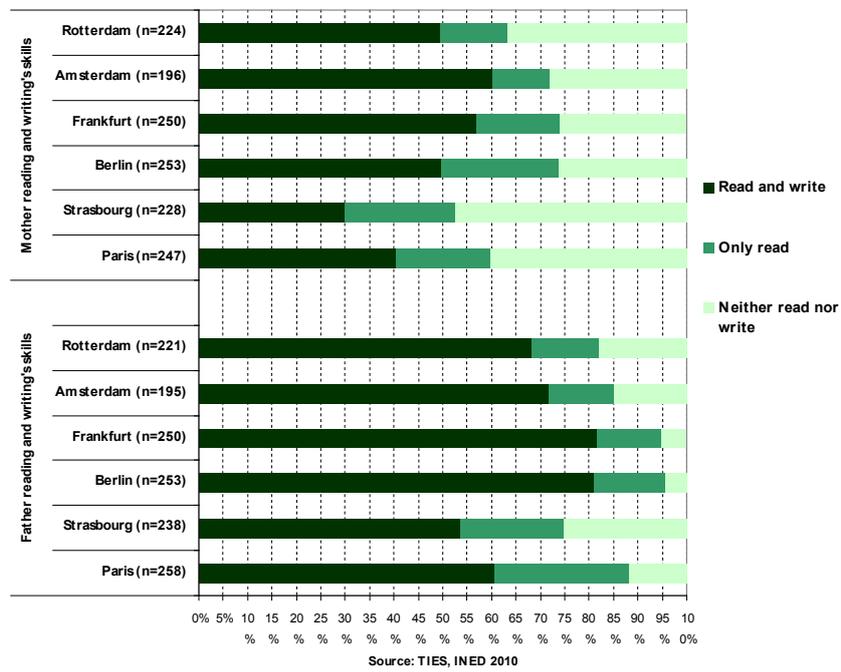
Figure 2¹²



¹² Only in France, chi2 valid for fathers of p<0.01.

Figure 3¹³

Parents' reading and writing skills in survey language



¹³ Only in France, chi2 valid for fathers of p<0.001 and for mothers for p<0.05.

Table 1 – Descriptive on fathers' socio-demographic characteristics

% row	Father's reading and writing skills in "national" languages											
	France				Germany				The Netherlands			
	read+write French	read French	neither read nor write	% column	read+write German	read German	neither read nor write	% column	read+write Dutch	read Dutch	neither read nor write	% column
<i>Father's generation in relation to migration(de* and nl***)</i>												
Born in survey country of native parents					100,0			1,2				1,1
Born in survey country or migrating before 15 years old	92,3		7,7	2,6	98,5	1,5		13,5	91,9	2,7	5,4	8,4
Born in Turkey and coming at adult age	56,2	25,1	18,7	97,2	78,3	16,1	5,6	85,3	64,7	13,9	16,9	90,4
<i>Father's age (fr* and nl****)</i>												
34-44 years old	86,4	11,9	1,7	11,8	88,9	11,1		5,6	94,3	2,9	2,9	9,7
45-54 years old	57,1	27,3	15,6	47,0	81,2	14,8	4,0	30,9	75,4	12,3	12,3	38,3
55-64 years old	53,5	23,3	23,3	34,7	83,3	11,8	4,8	47,3	60,0	16,5	23,5	32,3
65 or more years old	24,2	33,3	42,4	6,4	71,8	19,2	9,0	16,2	60,6	18,3	21,1	19,7
<i>Father's highest education attainment (fr*, de* and nl*)</i>												
no schooling or koran school					60,5	24,4	15,1	28,5	20,7	10,3	69,0	8,1
primary school	44,1	28,6	27,3	47,7	82,8	15,1	2,2	44,5	60,1	21,4	18,5	45,1
lower sec	63,0	27,4	9,6	28,0	95,9	4,1	0,0	11,7	84,3	7,9	7,9	24,2
higher sec or more	80,2	13,8	6,0	24,3	98,4	1,6	0,0	15,3	92,9	3,6	3,6	22,7
<i>Father occupation when respondents was 15 years old (fr* and nl****)</i>												
Executive, professionals and white collars	83,3	11,9	4,8	9,6	84,5	12,1	3,4	15,1	85,0	10,0	5,0	18,3
Skilled manual workers	60,0	20,9	19,1	73,4	82,7	14,5	2,7	66,6	73,1	15,7	11,2	63,8
Semi-skilled or unskilled manual workers	35,1	44,2	20,8	17,0	77,1	15,7	7,1	18,3	69,4	16,7	13,9	17,9
Not working	33,3	40,7	25,9	5,6	78,6	12,5	8,9	12,8	73,6	9,2	17,2	31,2
<i>Father's current situation in labour market (nl* and fr****)</i>												
Working	60,7	25,3	14,0	66,3	87,7	9,6	2,7	68,8	84,2	10,1	5,7	42,7
Unemployed	60,8	21,6	17,6	10,9	61,5	26,9	11,5	5,4	72,4	10,3	17,2	7,8
Retired or disabled	42,9	26,7	30,5	22,7	73,6	17,6	8,8	25,8	56,8	17,3	25,9	49,5
Total	57,2	24,3	18,5	499	81,3	13,9	4,8	503	70,0	13,5	16,6	439

Source: TIES, INED 2010

Note: fr*, de* and nl*-- chi-square is significant for p<0.000 ; fr*** and nl**** -- chi-square is significant for p<0.01; nl**** -- chi-square is significant for p<0.05.

Table 2 – Descriptive on mothers' socio-demographic characteristics

Mother's reading and writing skills in "national" languages

% row	France				Germany				The Netherlands			
	read+write French	read French	neither read nor write	% column	read+write German	read German	neither read nor write	% column	read+write Dutch	read Dutch	neither read nor write	% column
<i>Mother's generation in relation to migration (de* and nl***)</i>												
Born in survey country of native parents	100,0			2,8	100,0			6,4	100,0			3,2
Born in survey country or migrating before 15 years old	33,3		66,7	3,0	94,3	5,7		13,9	77,8	11,1	11,1	10,3
Born in Turkey and coming at adult age	34,3	21,3	44,4	94,1	42,4	24,9	32,7	79,7	51,7	13,1	35,2	86,6
<i>Mother's age (fr****)</i>												
34-44 years old	44,8	22,7	32,5	36,9	65,6	18,0	16,4	12,6	65,7	20,9	13,4	18,5
45-54 years old	32,7	23,3	44,1	41,2	54,5	19,1	26,4	48,6	60,6	12,0	27,4	48,5
55-64 years old	28,1	14,6	57,3	19,9	50,8	22,6	26,6	36,6	38,9	13,7	47,4	26,7
65 or more years old	18,2		81,8	2,0	54,5	18,2	27,3	2,3	13,0	8,7	78,3	6,3
<i>Mother's highest education attainment (fr*, de* and nl*)</i>												
no schooling or koran school	6,2	6,2	87,7	13,6	38,7	19,4	41,9	50,3	19,7	10,6	69,7	17,3
primary school	25,3	30,0	44,7	46,5	41,1	36,4	22,4	24,3	52,0	13,6	34,3	52,1
lower sec	54,5	16,8	28,7	22,4	93,8	4,9	1,2	18,4	76,8	15,9	7,2	19,1
higher sec or more	64,4	17,8	17,8	17,4	96,8	3,2		7,0	94,9	2,6	2,6	11,6
<i>Mother occupation when respondents was 15 years old (fr*, de* and nl****)</i>												
Executive, professionals and white collars	28,6	71,4		11,0	100,0			6,4	94,4		5,6	23,0
Skilled manual workers	42,9	29,6	27,6	51,8	89,5	3,5	7,0	60,6	75,0	3,6	21,4	32,2
Semi-skilled or unskilled manual workers	32,8	23,9	43,3	37,2	71,0	19,4	9,7	33,0	45,9	16,2	37,8	44,8
Not working	31,3	16,0	52,7	59,6	45,2	23,3	31,5	80,5	50,2	14,5	35,3	77,3
<i>Mother's current situation in labour market (fr*, de* and nl*)</i>												
Working	50,4	27,8	21,7	26,9	91,2	5,6	3,2	25,3	80,3	7,9	11,8	19,1
Unemployed	21,6	21,6	56,9	10,6	45,9	32,4	21,6	7,5	60,0	11,4	28,6	9,3
Retired or disabled	36,1	5,6	58,3	7,3	43,9	26,8	29,3	8,3	58,0	14,8	27,2	20,6
Domestic	29,6	21,0	49,4	55,1	40,2	25,1	34,7	58,9	43,7	14,6	41,7	51,0
Total	35,4	21,1	43,6	495	53,3	20,7	26,0	503	54,5	12,9	32,6	420

Source: TIES, INED 2010

Note: fr*, de* and nl*-- chi-square is significant for p<0.000 ; nl*** -- chi-square is significant for p<0.01; fr**** and nl**** -- chi-square is significant for p<0.05.

3. Turkish descendants' childhood language

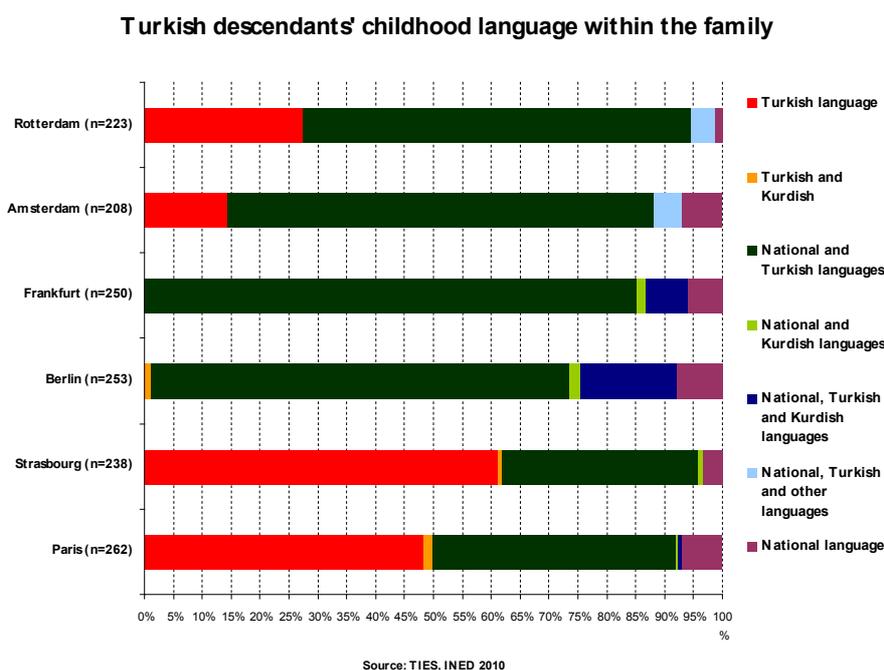
Turkish descendants' linguistic capital is partially determined by their linguistic departing conditions (Brizic 2006). This means that we need to consider their language childhood environment and language exposure opportunities, both within and outside the family. We will first analyze Turkish descendants childhood language and its determinants, and further their current language proficiency and uses.

Parents' language transmission behaviour

Most of Turkish parents opted to transmit the languages in which they disposed better capital⁸⁷ (see figure 4). The large majority of these families transmitted their native language (at least for 80% of the cases), and language "loss" through family transmission is reduced and mainly observed for bilingual parents of Kurdish language background, as about one fifth of those did not raised their children in Kurdish language, but in Turkish and survey country language. The two main types of childhood languages in TIES data are either childhood bilingualism (combination of parents' native language with survey country language) or childhood monolingualism (only parents' native language). In France, the proportion of Turkish descendants raised in Turkish monolingualism was the most significant, particularly in Strasbourg (up to 60%, 48% in Paris), while in much lower proportions in The Netherlands (between one one-fourth in Rotterdam and one-sixth in Amsterdam), and almost non-existing in Germany. Childhood bilingualism (involving both parents' native language and survey language) was observed for the large majority of the respondents in Germany and The Netherlands (85% in Frankfurt and 70% in Berlin, 77% in Amsterdam and 70% in Rotterdam), while clearly less in France (40% in Paris, 35% in Strasbourg). Childhood monolingualism in survey country language was rare for all countries (less than 7%), and in Germany was the main situation of monolingual childhood observed. Finally, the large majority of Kurdish language parents raised their children in plurilingualism form (Turkish, Kurdish and German languages for 20% of total respondents in Berlin, 9% in Frankfurt), while less than 10% raised their children only in native languages (bilingualism of Turkish and Kurdish languages). City differences were only observed in France. Finall, we observe no significant gender differences (see table 5), but some age differences in France and Germany (older respondents showed more cases of Turkish monolingual childhood in France, or Kurdish childhood language in Germany).

⁸⁷ Particular in Germany and Rotterdam, but less in France and Amsterdam, rho de Spearman: Rotterdam (less than 0.29); Berlin (father 0.48, mother 0.39), Frankfurt (fathers 0.40, mothers 0.24).

Figure 4



Childhood language - between parents' human capital and children's educational experiences

Knowing that parents were not, in general, very skilled in survey country language, many Turkish descendants reporting a bilingual childhood had, then, a more structured contact with survey country language through formal education, i.e., during their school trajectory. In order to understand in which way family and school environment were associated to childhood language, we will now analyse Turkish descendants' childhood language through parents human capital, children's age entering school and highest school attainment.

In France, language transmission strategies in the family is accordingly to parents linguistic capital – namely, mothers' French language proficiency, educational attainment and current situation in the labour market, and also fathers' educational level and professional qualifications (see tables 3 and 4).⁸⁸ For instance, transmission of “native” language is more common among less educated mothers (65% or 62%) or when mothers had no reading and writing skills in French (63%), while bilingualism transmission is more observed for higher educated mothers (54% and 42%) or with better French skills (48%). Fathers occupying higher qualified professions showed diverse language transmission strategies, but the majority of skilled manual workers preferred to transmit only Turkish (58%) but semi-skilled or unskilled manual workers' fathers transmitted, for their majority, both French and

⁸⁸ We found no significant association between Turkish descendants childhood language and fathers' educational attainment and mothers' professional occupation.

Turkish languages (63%). This way, even if most Turkish parents in France opted to transmit the languages in which they disposed better capital, we observe an exception: higher educated fathers or those occupying the lowest professional occupations are both more associated to bilingual transmission, the latter disposing of lower capital for their chosen language transmission.

In Germany, parents who transmitted three languages (Kurdish, Turkish and German languages, 14% of the cases), do combine the following characteristics: were of Kurdish and Turkish languages background, mainly less educated, less professionally qualified and showed also lower reading and writing skills in German language. As for the parents who transmitted both Turkish and German languages (79% of the total), this is shown to be independently from their human capital, not even with German language skills. And even if their children were positive in their proficiency in German language, we must contextualize this proficiency in parents' specific trajectories: general limited academic skills in their mother language(s) and mainly skilled manual professional qualifications in German labour market. This means that, except for those parents who were children of immigrants themselves (less than one-fifth), the majority opted to transmit language(s) in relation to which they disposed of limited academic skills, taking, this way, the risk to transmit linguistic insufficiencies and lower linguistic self-esteem (Brizic about Turkish in Austria).

In The Netherlands, the little diversity in language transmission behaviour is, like in Germany, independently from parents' educational attainment, professional qualifications or current situation in labour market. Nevertheless, language transmission behaviour does match with fathers' proficiency in Dutch language -- bilingual transmission is associated with fathers' better reading and writing skills in Dutch (80%) and less if having no reading and writing skills in Dutch (64%), while Turkish monolingual transmission is two times more present among parents with lowest skills in Dutch (36% compared to 14%). Thus, for Turkish parents in The Netherlands we observe some convergence between their linguistic capital and their language transmission behaviour.

Childhood language and children's schooling

Turkish descendants childhood linguistic socialization is also determined by their language contact within formal education. This way, we checked further the relation between their childhood languages; age entering school and highest educational attainment (see table 5). Earlier age entering school (maximum three years old) was mainly observed in France (around 90%), while much less in Germany (40%) and particularly low in The Netherlands (10%). Children in Germany entered school at very different ages, showing no specific trend, while the large majority in the Netherlands entered at 4 years old (81%). However, age entering school shows no relation with childhood language in The Netherlands, but it does in France and Germany. In France, those raised in Turkish monolingualism entered earlier in school compared to those raised in bilingualism; in Germany, childhood

plurilinguism (Turkish, Kurdish and German languages) is more associated to later entering in school compared to the others.

Turkish descendants educational attainment points to significant country differences: while in France and The Netherlands about 60% of Turkish descendants showed at least upper secondary educational attainment, in Germany this proportion drops significantly to 17%. In this latter country, half of the respondents have maximum apprenticeship level and almost one-third lower secondary. However, in The Netherlands, also almost one-third of respondents have, like in Germany, lower secondary educational attainment, while in France they are clearly a minority (14%). Although these significant country differences, the relation between childhood language and school attainment is, again, only significant in France, less in Germany and not at all in The Netherlands. In France, those with upper or lower secondary attainment showed no specific childhood language trend, those with apprenticeship or tertiary education level were indeed more in being raised as monolinguals while the lowest educated respondents were mainly raised as bilinguals. In Germany, those raised only in German were more achieving upper secondary education than all the others.

Table 3 – Descendants of Turkish immigrants - Childhood bilingualism by parents' human capital

% row	Turkish descendants childhood language in relation to their father' human capital												
	France				Germany				The Netherlands				
	Monolingualistic family transmission		Plurilinguistic transmission		Monolingualistic family transmission		Plurilinguistic family transmission		Monolingualistic family transmission		Plurilinguistic family transmission		
	Parents' native language	French language	French and parents' native language	N	German language	Turkish and Kurdish	German, Turkish and Kurdish	German and Turkish	N	Parents' native language	Dutch language	Dutch and parents' native language	N
<i>Father's highest education attainment (fr***)</i>													
no schooling or koran school					5,9		16,0	78,2	119	32,3	6,5	61,3	31
primary school	61,6	1,7	36,7	229	7,5	0,5	14,0	78,0	186	20,6	2,9	76,5	171
lower sec	51,1	6,7	42,2	135	8,2		12,2	79,6	49	19,8	1,1	79,1	92
higher sec or more	50,9	9,5	39,7	117	9,4		6,3	84,4	64	17,4	7,0	75,6	87
<i>Father occupation when respondents was 15 years old (fr*)</i>													
Executive, professionals and white collars	45,5	15,9	38,6	44	3,4		10,3	86,2	58	7,7	7,7	84,6	39
Skilled manual workers	58,3	4,8	36,9	336	7,8	0,8	13,7	77,6	255	19,7	4,4	75,9	137
Semi-skilled or unskilled manual workers	35,9	1,3	62,8	78	4,3	1,4	20,0	74,3	70	18,9	0,0	81,1	38
Not working	81,5	7,4	11,1	27	16,1		1,8	82,1	56	27,7	3,4	68,9	121
<i>Father's current situation in labour market</i>													
Working	51,8	6,1	42,1	309	5,7	0,3	12,6	81,4	333	16,8	3,7	79,5	163
Unemployed	58,8		41,2	51	3,8		7,7	88,5	26	17,9	7,1	75,0	28
Retired or disabled	65,4	3,8	30,8	104	12,0		19,2	68,8	125	25,1	3,2	71,7	189
<i>Father's native language (de and nl****)</i>													
Turkish	56,1	5,1	38,8	467	7,2	0,6	2,5	89,7	320	22,1	3,9	74,0	388
Turkish and Kurdish	54,5		45,5	22	1,3	1,3	80,0	17,3	75				
National and Turkish	30,0	20,0	50,0	10	8,5		0,9	90,6	106	7,3	4,9	87,8	41
<i>Father's reading and writing skills in "national language (nl*)</i>													
read+write	53,7	6,0	40,3	285	8,6	0,2	13,7	77,5	409	14,4	5,6	80,0	287
read	54,2	5,0	40,8	120		2,9	12,9	84,3	70	30,4	0,0	69,6	56
neither read nor write	63,7	1,1	35,2	91			16,7	83,3	24	35,8	0,0	64,2	68
Total	55,6	5,2	39,2	500	7,0	0,6	13,7	78,7	503	20,5	3,9	74,9	434

Source: TIES, INED 2010

Note: fr* and nl* -- chi-square is significant for p<0.000; fr*** -- chi-square is significant for p<0.01; de and nl****-- chi-square is significant for p<0.05.

Table 4 – Descendants of Turkish immigrants - Childhood bilingualism by parents' human capital

% row	Turkish descendants childhood language in relation to their mother' human capital												
	France				Germany				The Netherlands				
	Monolingualistic family transmission		Plurilinguistic transmission		Monolingualistic family transmission		Plurilinguistic family transmission		Monolingualistic family transmission		Plurilinguistic family transmission		
	Parents' native language	French language	French and parents' native language	N	German language	Turkish and Kurdish	German, Turkish and Kurdish	German and Turkish	N	Parents' native language	Dutch language	Dutch and parents' native language	N
<i>Mother's highest education attainment (fr* and de***)</i>													
no schooling or koran school	64,6		35,4	66	4,5	0,5	15,8	79,3	222	28,8	4,5	66,7	67
primary school	62,2	2,7	35,1	222	8,4		20,6	71,0	107	21,1	1,0	77,9	199
lower sec	38,9	7,4	53,7	108	9,9		4,9	85,2	81	18,1	5,6	76,4	74
higher sec or more	47,0	10,8	42,2	84	16,1	3,2	6,5	74,2	31	13,3	13,3	73,3	45
<i>Mother occupation when respondents was 15 years old</i>													
Executive, professionals and white collars	50,0	18,2	31,8	22	16,7			83,3	6	5,0		95,0	20
Skilled manual workers	54,5	4,0	41,6	101	19,3		7,0	73,7	57	11,1	3,7	85,2	28
Semi-skilled or unskilled manual workers	48,6	1,4	50,0	72			29,0	71,0	31	17,9		82,1	39
Not working	55,6	6,0	38,4	284	6,0	0,8	14,0	79,2	385	22,5	5,2	72,3	291
<i>Mother's current situation in labour market (fr**)</i>													
Working	53,4	7,6	38,9	131	9,6		9,6	80,8	125	14,5	1,3	84,2	78
Unemployed	60,8		39,2	51			13,5	86,5	37	21,1	7,9	71,1	37
Retired or disabled	61,1	16,7	22,2	37	7,3	2,4	9,8	80,5	41	19,0	4,8	76,2	84
Domestic	54,2	2,7	43,2	265	6,5	0,7	15,8	77,0	291	23,3	4,5	72,3	205
<i>Mother's native language (de* and nl****)</i>													
Turkish	58,6	2,9	38,5	444	5,4	0,3	0,7	93,6	298	22,3	2,4	75,3	384
Turkish and Kurdish	59,1		40,9	22		1,3	82,1	16,7	78				
National and Turkish	10,7	35,7	53,6	28	13,6	0,8	2,4	83,2	125	8,3	2,8	88,9	36
<i>Mother's reading and writing skills in "national language (de* and fr**)</i>													
read+write	44,3	7,8	47,9	167	12,3	0,4	10,1	77,2	268	18,8	3,6	77,7	226
read	63,6	1,0	35,4	99	1,9	1,0	21,2	76,0	104	14,8	3,7	81,5	54
neither read nor write	62,8	3,4	33,8	207		0,8	15,3	84,0	131	27,6		72,4	135
Total	55,5	5,0	39,5	500	7,0	0,6	13,7	78,7	503	20,5	3,9	74,9	434

Source: TIES, INED 2010

Note: fr* and de* -- chi-square is significant for p<0.000; fr** -- chi-square is significant for p<0.001; de*** -- chi-square is significant for p<0.01; nl**** -- chi-square is significant for p<0.05.

Table 5 – Descendants of Turkish immigrants - Childhood bilingualism by demographic and educational variables

	Turkish descendants childhood language												
	France				Germany				The Netherlands				
	Monolingualistic family transmission		Plurilinguistic transmission		Monolingualistic family transmission		Plurilinguistic family transmission		Monolingualistic family transmission		Plurilinguistic family transmission		
	Parents' native language	French language	French and parents' native language	% column	German language	Turkish and Kurdish	German, Turkish and Kurdish	German and Turkish	Parents' native language	Dutch language	Dutch and parents' native language	% column	
<i>Gender</i>	<i>% row</i>												
Men	53,8	5,5	40,7	50,5	5,8	0,8	12,4	81,0	48,1	19,8	5,4	74,8	46,5
Women	57,3	4,8	37,9	49,5	8,0	0,4	14,9	76,6	51,9	21,4	2,6	76,0	53,5
<i>Age (fr***** and de****)</i>													
18 - 24	54,2	4,5	41,2	66,0	7,8		8,3	83,9	38,2	14,6		85,4	11,1
25 - 29	50,0	5,4	44,6	18,4	4,5		18,8	76,6	30,6	21,6	6,3	72,2	40,8
30 or +	67,9	7,7	24,4	15,6	8,3	1,9	15,3	74,5	31,2	21,3	2,9	75,8	48,2
<i>Age entering school (de* and fr***)</i>													
between 2 and 3 years	57,7	4,3	38,0	89,6	11,2		7,1	81,7	40,4	11,9	11,9	76,2	9,7
4 years	36,5	11,5	51,9	10,4	4,9	0,7	14,8	79,6	29,1	20,7	3,2	76,1	80,9
between 5 and 7 years old					4,0	1,3	22,8	71,8	30,5	29,3	2,4	70,7	9,4
<i>Educational attainment (fr* and de**)</i>													
Primary school and special education	15,4	7,7	76,9	5,2				100,0	3,0	33,3		66,7	6,9
Lower secondary	52,2	4,3	43,5	9,2	1,4	0,7	12,9	85,0	27,8	22,2	3,3	74,4	21,2
Apprenticeship	68,7	5,2	26,1	26,8	8,3	0,8	15,8	75,1	52,7	28,6		71,4	9,7
Upper secondary + apprenticeship	49,5	1,1	49,5	18,2	16,3		10,2	73,5	9,7	19,3	3,6	77,1	32,5
Tertiary education	55,7	6,4	37,9	40,6	8,8		11,8	79,4	6,8	15,5	7,0	77,5	29,7
% total	55,6	5,0	39,4	500	7,0	0,6	13,7	78,7	503	20,5	3,9	74,9	434

Source: TIES, INED 2010

Note: fr*-- chi-square is significant for p<0.000 ; de** -- chi-square is significant for p<0.001; fr*** -- chi-square is significant for p<0.01; fr**** and de**** -- chi-square is significant for p<0.05.

In sum, we observed that in Germany, Turkish parents' showed the lowest academic skills in their mother tongue, and raised their children in bilingualism or plurilinguism. In addition, these Turkish descendants experienced a shorter German language contact in formal education -- later age entering in school and shorter school careers. This combination of both parents' and children's factors raises, once again, the hypothesis of resulting, later, in lower linguistic self-esteem for Turkish descendants in Germany compared to Turkish descendants in France or in The Netherlands' where parents were more educated, children entered earlier in school and showed longer school careers. The analysis will be now complemented with respondents' self-reported current proficiency in the different languages, through which these hypothesis will continue to be explored.

4. Self-reported language proficiency

We can assess Turkish descendants' proficiency in parents' native and survey country languages through self-reporting on *speaking*, *reading* and *writing* skills (see figures 5 to 7). In general, self-reported proficiency for both languages was very high and positively correlated⁸⁹. Although, self-reported proficiency in "national" language is higher compared to proficiency in "parents' native" language, particular in relation to *reading* and *writing* skills. This is not a surprise due to their more structured contact with this language through the educational system, and further uses in society.

Country differences reflect the influence of existing norms and discourses on individual self-assessment. In Germany, there is a widespread public debate on children of Turkish descendants lower language skills, a trend continuously demonstrated in empirical studies. In The Netherlands this is also true, while policy has focused on the teaching of mother language mainly to improve Dutch language skills. In France, debates on insufficient language proficiency are, in general, more applied to the Turkish parents' generation. This contextual debates are reflected in our data -- Turkish descendants in France are the most positive in self-reported proficiency in 'national' language (at least 77%), closely followed by those in The Netherlands (at least 70%), and far behind by those in Germany, who clearly more moderate (not more than 46% said to write *very good or excellent* German, compared to at least 54% that affirmed to write *moderated or good* German). On the other hand, the highest self-reported proficiency in "national" language is also observed where respondents entered earlier in school, showed longer school careers and parents had higher educational capital, and not necessarily where "national" language was more present inside the family. Though the presence of "national" language during childhood was the most important in Germany (more widespread childhood bilingualism, and throughout generations), self-reported proficiency in 'survey country' language, in general, the lowest.

⁸⁹ Rho de Spearman in France is always significant for $p < 0.01$, coefficient is, though, higher when relating different skills in the same language (between 0,69 and 0,91), while lower when relating different skills between different languages (between 0,19 up to 0,36).

However, the lowest proficiency in French, German and Dutch languages are almost none-existent, equally for any country, though “average” proficiency is significant in Germany (around 45% of total), while still significant in Netherlands (around 30%), and particularly low in France (less than 15%).

As previously mentioned, Turkish descendants were also very positive in reporting their proficiency in parents’ native language, though less comparing to survey country language. Like for “national” languages, the lowest or none proficiency in Turkish/parents’ native languages is almost non-existent in any country (less than 15%), except for writing skills (almost 30% of Frankfurt and 20% in Berlin). Average skills in parents’ native language are more common, particularly in both Dutch cities and Frankfurt (between 40% to 45% of total), followed by Paris and Berlin (between 30% and 40%) and the least in Strasbourg (25% to 30%). It is in Paris, and both Dutch cities, where Turkish descendants are significantly less confident in Turkish language compared to survey country languages (between 25% to 35% differences), followed by Turkish descendants in Frankfurt (15% less). Language proficiency differences are much smaller or almost non-existent in Strasbourg and Berlin, for different reasons: while in Strasbourg we find the highest number of Turkish descendants who are very confident in their Turkish language skills, in Berlin we find also a important number of respondents very positive about their Turkish language skills (comparable to Paris) but also one of the lowest number of individuals equally confident in German language.

Lambert (1963) and Brizic (2006) argued that parents’ educational capital determine children’s departing condition for language structure, the management of different language interference contexts and further potential bilingualism. Thus, learning two languages in the same context (compound bilingual learning forms) may result in more important language conflicts. Indeed, we have observed that proficiency in any language, and particular in parents’ native language, is lower where parents focused more in family bilingual childhood (in Germany, The Netherlands). In addition, where each language context is separated (coordinated language learning forms, as many cases in France), self-reported proficiency in any language, and particularly in Turkish language, is higher. Nevertheless, even for the latter cases, survey country language does become more dominant, at least for self-reported proficiency. The linguistic departing conditions of Turkish descendants illustrate Lambert’s considerations, and on the basis of these hypothesis relies the importance of the relation between language in the family and individuals’ schooling.

Figure 5

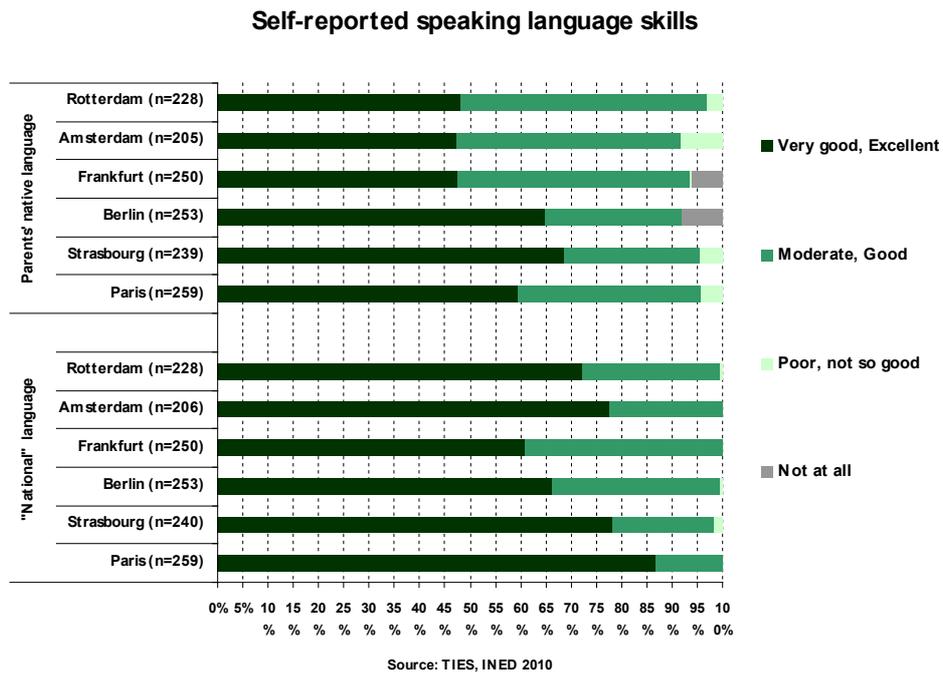


Figure 6

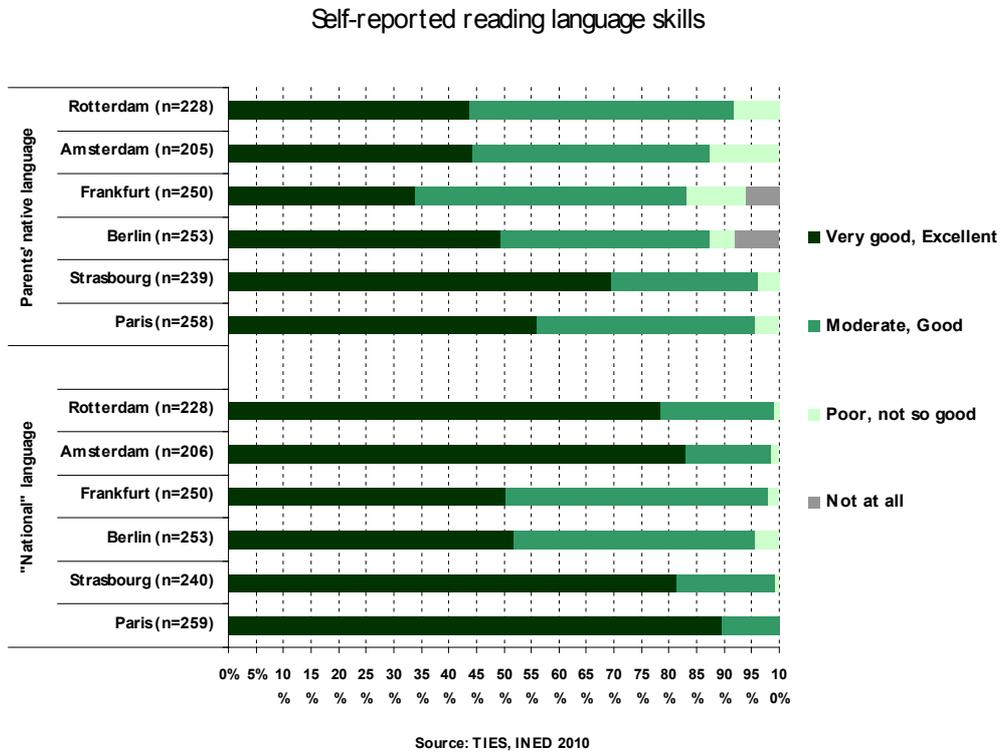
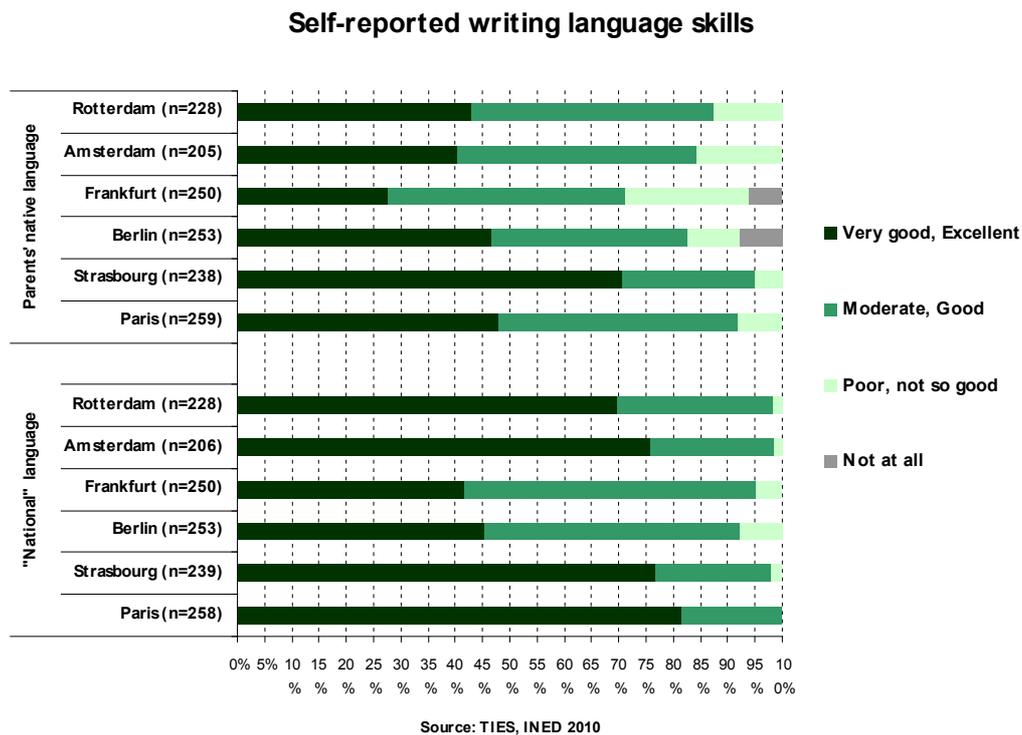


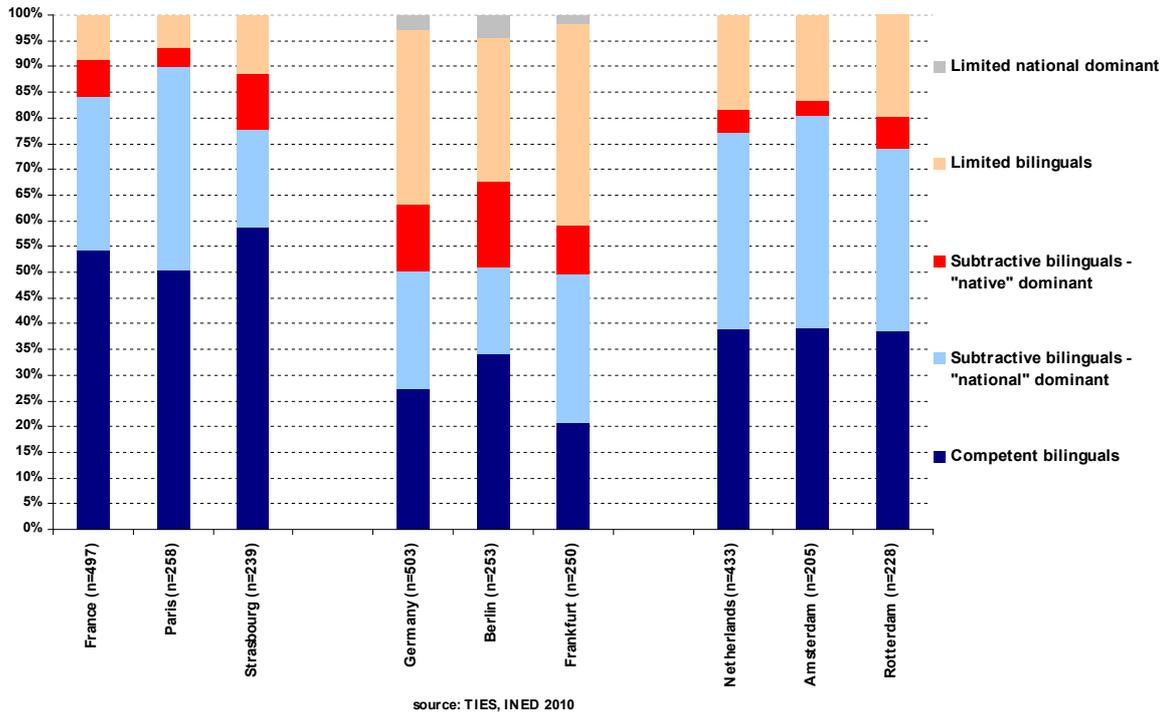
Figure 7



Self-reported bilingual outcomes

We further created two indexes on general language proficiency, one for “national” language proficiency, other for “parents’ native” language proficiency. We further combined both indexes to assess different types of self-reported bilingual outcomes (figure 8), presenting here five categories (Lambert 1975, Portes and Rumbaut 2001, Esser 2006): *competent bilinguals* (high proficiency in both languages), *subtractive bilinguals – national dominant* (high proficiency in ‘national’ language, lower for “parents’ native’ language), *subtractive bilinguals – native dominant* (high proficiency in “parents’ native’ language, lower for ‘national’ language), and *limited bilinguals* (moderated proficiency in both languages) (see typology pp. ??), and *limited national dominant* (moderated proficiency in ‘national’ language, none proficiency in “parents’ native’ language – only in Germany). Our findings (see figure 8) indicate significant diversity that depends from the country and city contexts. Although the most expected result pointed by existing literature is the acquisition of “national” language, combined with partial or total loss of “parents’ native” language. Our studies do confirm, however, empirical results from previous national samples for each country.

Figure 8 – Bilingual outcomes for descendants of Turkish immigrants



As previously observed, the most positive proficiency for bilingual outcomes is to be found in France. In the latter country, the two main self-reported bilingual profiles are *competent bilinguals* (at least 50% for both cities), followed by language assimilation (two-fifths). Bilingual profiles are more diverse in Germany and The Netherlands, though revealing a different diversity. In the Netherlands, there almost as many *competent bilinguals* (two-fifths) as *subtractive bilinguals* – “national” dominant (one-third), still significant numbers of *limited bilinguals* (about one-fifth). In Germany, Turkish descendants show the most diverse bilingual outcomes -- the lowest proportion of *competent bilinguals* (30% in Berlin, one-fifth Frankfurt) and *subtractive bilinguals* – “national” dominant (about one-fifth for both cities), as well as the highest proportion of *limited bilinguals* (around one-third for both cities) and some *subtractive bilinguals* – “native” dominant (about 15% for both cities), and, very few *limited national dominant* (less than 5%).

However, country patterns hide some important city differences. For instance, while *subtractive bilinguals* – “national” dominant (language assimilation) are twice more important in Paris (40%) compared to Strasbourg (20%), similar in Frankfurt (25%) in relation to Berlin (15%), likewise, both *limited bilingualism* and *subtractive bilinguals* – “native” dominant are always more important in Strasbourg in relation to Paris (10% in Strasbourg, 5% in Paris, respectively), even if always representing few cases. In sum, our data confirms general findings on descendants of Turkish in

several points: significant number of *subtractive bilinguals* – “national” dominant for all countries; significant numbers of limited survey country language acquisition and native language maintenance in Germany or The Netherlands (more than one-third in Germany, about one-fifth in The Netherlands, Esser 2006; Pisa 2006, Brizic 2006), and very few not linguistically assimilated (less than 15%).

Parents’ linguistic capital shows a relation with children’s language outcomes, and as expected (in appendix, see tables B1, pp.36-38). We can observe that particularly mother human capital is associated to Turkish descendants’ bilingual profiles. For all countries, *limited bilinguals* and *subtractive bilinguals* – “native” dominant show the most disadvantaged social backgrounds, *subtractive bilinguals* – “national” dominant the most advantageous ones, while *competent bilinguals* seem to be in between. These differences are particularly evident for parents’ educational attainment, in France only in relation to mothers’, while for both parents in Germany and The Netherlands. Similarly, mother’s current situation in the labour market indicates interesting association with respondents’ bilingual outcomes (except in France), as working mothers are more associated to *subtractive bilinguals* – “national” dominant and, to a less extent, also to *competent bilinguals*, while domestic mothers to *limited bilinguals* and *subtractive bilinguals* – “native” dominant. Only in Germany, *subtractive bilinguals* – “national” dominant show more diversity in relation to mothers’ migration generation, as almost two-fifths had mothers who were children of immigrants.

Turkish descendants’ childhood language and self-reported bilingual outcomes are associated, but differing between countries (in appendix, see tables B2, pp.39-41). In France and The Netherlands, *competent bilinguals* show higher proportion of monolingual childhood compared to the others. This is considerably less the case for *subtractive bilinguals* – “national” dominant, more represented between those who had a bilingual childhood. These differences are, though, more significant in France. However, in The Netherlands, both *competent* and *limited bilinguals* show similar childhood language patterns, and also both in relation to *subtractive bilinguals* – “national” dominant. Differently, in France, *limited bilinguals* did not show any specific childhood language trend, slightly more individuals who had a bilingual childhood, but differences are very small. Finally, in Germany, the main distinction is related to *subtractive bilinguals* – “national” dominant, which show the highest diversity of cases of childhood language, though their large majority, as all the others, were raised in childhood bilingualism.

Individuals’ trajectories and context determinants show also further associations with Turkish descendants’ bilingual outcomes, whose direction is, however, a two-ways determinant (reference). Once again, one of the rare indicators showing significant association with bilingual outcomes for all countries is Turkish descendants’ educational attainment, showing similar trends as for parents’

linguistic capital. This way, we observe no significant gender and age differences for Turkish descendants bilingual outcomes, even if there are more males among *subtractive bilinguals* – “*native*” *dominant* in France, while more females for *subtractive bilinguals* – “*national*” *dominant* in Germany, or more *limited bilinguals* among younger respondents in Germany (as indicated in PISA 2006 data). In relation to age entering school, only in Germany both *subtractive bilinguals* – “*national*” *dominant*, and particularly *limited bilinguals*, were clearly more numerous entering later in school. Further, higher educated Turkish descendants among *subtractive bilinguals* – “*national*” *dominant* or *competent bilinguals*, compared to *limited bilinguals* or *subtractive bilinguals* – “*native*” *dominant*. While in France and The Netherlands these differences distinguish the highest education or lowest educational levels, in Germany difference refers to those with upper secondary and apprenticeship levels in relation to those with lower secondary or less. Finally, while in Germany, “language assimilation” profiles are more associated to higher educational achievement comparing to *competent bilinguals*, this is not observed for the other two countries where both *competent bilingualism* or “language assimilation” are associated to more successful school career.

Labour market experiences are also part of individuals’ human capital. The relation between language proficiency of descendants of immigrants and their labour market experience has been a matter of research for a long time now (reference). Likely for educational attainment, we will make here a brief overlook on this relation, to determine more if there is or not a relation between individuals’ current situation in the labour market and specific professional qualification and their self-reported bilingual outcomes. Indeed, different situations in the labour market indicate some expected association with bilingual outcomes, particularly in Germany. The majority of the Turkish descendants was working, or working and studying, while few were full time students (mainly in France), unemployed or even domestic (very few in France). In detail, we find more cases of Turkish descendants who were, at the moment of the interview, unemployed or domestic/not active among *subtractive bilinguals* – “*native*” *dominant* and, to a less extent, also for *limited bilinguals*, while much common among those who were working (or working and studying), or studying. These differences are particularly evident in Germany. In relation to the specific professional occupation, we observed an important proportion of skilled blue collar workers in Germany, more very diverse but average occupational qualifications in the Netherlands, while more diverse and higher professional qualified individuals in France. However, Turkish descendants’ current professional occupation is associated to their bilingualism profile only in Germany and The Netherlands, where there are more higher professional qualified workers (executive, professionals, and white collars), among *competent bilinguals* and *subtractive bilinguals* – “*national*” *dominant* compared to *subtractive bilinguals* – “*native*” *dominant* and, particularly, to *limited bilinguals*. In the Netherlands, *limited bilinguals* are present for any type of blue-collar workers qualification (skilled, semi-skilled or unskilled), while in Germany *limited bilinguals* are mainly unskilled or semi-skilled blue collar workers.

5. Conclusion

In sum, our data confirms Lambert's and Brizic previously assumptions - different parental resources are associated to different types of bilingualism (Lambert) or general linguistic self-esteem (Brizic). Parents' linguistic socialization experiences, namely rural/urban origins, educational attainment (mainly from the country of origin), labour market experiences (mainly in the emigration country), and reported proficiency in survey country language, were related to parents' language transmission behaviour, and further linguistic self-esteem of their children. While some parents clearly aimed language acculturation within the family through bilingual environment (in The Netherlands and Germany, and some in France), others focused on the linguistic capital that they better disposed, thus, on retention of their native throughout generations (mainly in France). Moreover, when parents' linguistic capital did not coincide with their language transmission behaviour (for instance, parents with lower or none academic skills in their native language, transmitting more than one language to their children), Turkish descendants reported, indeed, lower proficiency – both in their “parents' native” language and the “national” dominant language (as some cases in Germany). Within the same rational, where parents' language transmission behaviour was more accordingly to their linguistic capital, children's self-reported language proficiency was higher (in France, and also in The Netherlands).

Furthermore, children's contextual specificities were here analysed through two education variables (age entering school and educational attainment), and more briefly to labour market experiences (situation in labour market and professional occupations). We found that Turkish descendants' linguistic profile was associated to their age entering school but more to their educational attainment. In other words, more than age entering school, both parents' and children educational attainment are two of the main differentiator factors on children's language outcomes -- the longer the school career the highest proportion of individuals reporting *competent bilingualism* or language assimilation, and the least reporting *limited bilinguals* or *subtractive bilingualism - native dominant*. Thus, those showing later and shorter contact with more structured forms of survey country language (i.e., within the educational system), reported lower proficiency in this language, and many also for their ‘parents' native’ language, and the contrary being also true. Particularly in France and The Netherlands, this language contact was earlier and longer – revealing an association with more cases of *competent bilinguals* and “language assimilation”. In Germany, where age

entering school was more diverse, and school careers shorter, there were fewer cases of *competent bilingualism* and “language assimilation”, while more cases of *limited bilinguals*.

In sum, separation of language contexts, parents’ linguistic capital and individuals’ education experiences – all tend to follow the considerations pointed by Cummins (LIH and CUP), Brizic (language capital model) and Lambert (sequential) hypothesis. These combinations may reinforce the need for a monolingual family environment when parents’ dispose of low linguistic capital, and bilingual environment only otherwise. As Lambert previously mentioned, and Norton (2000) and Brizic (2006) after him, the observed family strategies in France seemed to assure both family communication as well as chances to develop bilingual competences. In one hand, this is related to the matching between language transmission and parents’ linguistic capital, but also to separation of language contexts. In the Netherlands and Germany, family strategies relied mainly in bilingual childhood, implying a different utility of “parents’ native’ language already in family. As mentioned by Lambert, the co-existence of language learning contexts leads to direct confrontation and conflict between languages, while increasing the ‘national’ language importance within the family environment (which is already the dominant outside home). Consequently, it may also decrease parents’ native language utility, because decreasing the opportunities to learn and practice this language exclusively. Indeed, in both Germany and The Netherlands, we observed more cases of lower linguistic self-esteem among Turkish descendants, compared to their counterparts in France. However, while in the Netherlands this lower linguistic self-esteem was more associated to “parents’ native language (for at least 57% of the respondents, while 24% showed lower self-esteem in ‘national’ language), in Germany we observed a significant impact in both languages (lower self-esteem in German for 57%, in ‘parents’ native’ language 47%). We know that Germany and The Netherlands differences are partially explained by parents’ linguistic capital and children’s further educational attainment – when parents demonstrate more limited educational capital in mother tongue, the introduction of a new language in the family may lead to family communication problems and children’s general lower linguistic self-esteem (Norton 2000, Brizic 2006). In addition, children’s educational attainment reproduced these country differences, and show similar associations to their bilingual outcomes.

Finally, the expected dominance of survey country language over the parents’ native language was more observed in France, and particularly in Paris. While in Paris about 40% Turkish

descendants reported linguistic assimilation, this proportion decreased substantially for the other cities, particularly in 15% in Berlin. As Lambert and Cummins added, though to manage and learn different languages, families strategies and separation of contexts do determine individuals' cognitive and social conditions, language dominance will be further associated to other contextual factors. Here, we should recall the role of the educational system and the nature of its selective process -- as longer school careers seem associated to higher linguistic self-esteem. Indicators as age of first school selection, and patterns of earlier school leavers or higher achievers could clarify more the observed trends. Moreover, within countries with the same educational systems, "national" language dominance may sometimes differ (for instance, more city differences in France, but less in The Netherlands), recalling the need to include also other contextual variables, as current language uses and main social networks. Thus indicators on social and cultural contact as well as opportunity structures have been included in further analysis.

Bibliography

Akgündüz, Ahmet 2008, *Labour migration from Turkey to Western Europe 1960-1974. A multidisciplinary analysis*, Research in migration and ethnic relation studies, Ashgate, Hampshire

Akinci, Mehmet-Ali (2008), De l'apprentissage des langues aux pratiques langagières des jeunes bilingues turcs en France, in *Migration et plurilinguisme en France*, *Cahier de l'Observatoire des pratiques linguistiques* n2, Didier

August and Hakuta (2005) Chapter 14 Bilingualism and second-language learning, in Suarez-Orozco, Suarez-Orozco and Qin (ed.), *The New immigration. An interdisciplinary Reader*, Routledge NY and London

Baker, Colin, Nancy Hornberger (eds.) (2001), *An introductory reader to the writings of Jim Cummins*, Multilingual Matters, Clevedon

Bean, F. and G. Stevens (2003), Linguistic incorporation among immigrants, in *America's newcomers and the dynamics of diversity*, Russel Sage Foundation, NY

Beck E (1999), "Language rights and Turkish children in Germany", in *PATTERNS OF PREJUDICE*, Vol.33 (2)

Brizic, Katharina (2006),The secret life of languages. Origin-specific differences in L1/L2 acquisition by immigrant children, *International Journal of Applied Linguistics*, vol 16 n3, pp.339-362

Broeder, Peter, Guus Extra (1999), *Language, ethnicity and Education ; Case studies on immigration minority groups and immigrant minority languages*, Multilingual Matters, Clevedon

Casey, Teresa and Christian Dustmann (2005), Intergenerational transmission of language capital and economic outcomes, Discussion Paper Series CDP No06/05, CReAM

- Chiswick and Miller (2001), A model of destination language acquisition : application to male immigrants in Canada, in *Demography*, vol38, n3 pp. 391-409
- Chiswick, Lee and Miller (2005), Family matters: the role of family in immigrants' destination language acquisition, in *J. Popul Econ*, pp. 631-647
- Condon, Stéphanie, Corinne Régnard (2010), Chap. 4 - Diversité des pratiques linguistiques, in Beauchemin, Hamel and Simon (coord.), Trajectoires et origines : enquête sur la diversité des populations en France : premiers résultats, Ined
- Davila and Mora 2004, English-language skills and the earnings of self-employed immigrants in United States: a Note, in *Industrial relations: a journal of economy and society*, vol 43, issue 2
- Demant, Froukje , Marcel Maussen, Jan Rath (2007), *Muslims in the EU: Cities Report. Preliminary research report and literature survey in The Netherlands*, Open Society Institute, Institute for Migration and Ethnic Studies (IMES)
- Driessen, Geert (2005), From cure to curse: the rise and fall of bilingual education programs in the Netherlands, in Sohn, Janina (dir) *The effectiveness of bilingual school programs for immigrant children*, AKI, WZB
- Ersanilli, Evelyn (2009), *Comparing integration. Host culture adoption and ethnic retention among Turkish immigrants and their descendants in France, Germany and The Netherlands*, Vrije Universiteit Amsterdam (thesis).
- Esser (2006), *Migration, Language and Integration*, AKI Research Review 4, WZB, Berlin
- Filhon (2009), *Langue d'ici et d'ailleurs, transmettre l'arabe et le berbère en France*, Les Cahiers de l'INED, Paris
- Fishman, and Charles Terry (1969), The validity of Census data on bilingualism in a Puerto Rican Neighborhood, in *American Sociological Review*, vol 34, n5, pp. 636-650
- Gogolin, Ingrid, Hans Reich (2001), Immigrant languages in federal Germany (pp.193-214), in Extra, Guus, and Durk Gorter (eds.), *The other languages of Europe: demographic, sociolinguistic and educational perspectives*, Multilingual Matters.
- Haut Conseil à l'intégration (2010), *Les défis de l'intégration à l'école et Recommandations du Haut Conseil à l'intégration au Premier ministre relatives à l'expression religieuse dans les espaces publics de la République*, Collection des rapports officiels, (<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/114000053/0000.pdf> lates visit nov 2011)
- Irtis-Dabbagh, Verda (2003), *Les jeunes issus de l'immigration de Turquie en France : état des lieux, analyse et perspectives*, L'Harmattan , Paris
- Jasso, G. and M. Rosenzweig (eds.) (1990), English language proficiency and the locational effects of immigrants, in *The new chosen people: immigrants in the United States*, Russel Sage Foundation, NY, p.309-310
- Kastoryano, Riva (1986), *Être Turc en France: réflexions sur familles et communauté*, C.I.E.M.I.
- Kroon, Sjaak and Ton Vallen (1994), Multilingualism and education: an overview of language and education policies for ethnic minorities in The Netherlands, in *Current issues in Language & Society*, vol 1, n2, pp. 103-129

Lambert, Wallace E. (1972), "Language, psychology and culture. Essays by Wallace E. Lambert", selected and introduced by Anwar S. Dil, Stanford University Press, Stanford

McManus, Gould and Welch (1983), Earnings of Hispanic Men: the role of English language proficiency, in Journal of Labor Economics, vol1, n2

Norton, B. (2006), Identity as a sociocultural construct in second language education, in K. Cadman & K. O'Regan (eds.), TESOL in context (special issue)

OCDE (2006), Where immigrant students succeed – a comparative review of performance and engagement in PISA 2003, OCDE, Paris

Penn and Lambert (2009), chapter 5 Linguistic incorporation: patterns of language use", in Children of International Migrants in Europe. Comparative perspectives., Palgrave Macmillan, NY

Portes and Rumbaut (2001), Chapter 6 – Lost in translation: language and the new second generation, in Portes, Alejandro and Ruben Rumbaut (eds.) Legacies : the story of the immigrant second generation, Berkeley, University of California Press, New York, Russell Sage Foundation, pp.44- 69

Rally Rijkschroeff, Geert ten Dam, Jan Willem Duyvendak, Marjan de Gruijter and Trees Pels (2005), Educational policies on migrants and minorities in the Netherlands: success or failure?, in Journal of Education Policy Vol. 20, No. 4, July 2005, pp. 417–435

Reynolds, Allan G. (eds.), Bilingualism, Multiculturalism and second language learning, Lawrence Erlbaum Associates, New Jersey

Stolzenberg and Tienda 2002, English proficiency, education and the conditional economic assimilation of Hispanic and Asia origin men, in Social Science Research, vol 26, Issue 1, March 1997, p. 25-51

Tribalat, Michèle, Patrick Simon et Benoît Riandey (1996), De l'immigration à l'assimilation : enquête sur les populations d'origine étrangère en France, La Découverte : INED, Paris

In Vermeulen, Hans (ed) (1997), "Immigrant Policy for Multicultural Society. A comparative study of integration, language and religious policy in five western European countries.", IMES MPG, Brussels

Vigner, Gérard (2008), La scolarisation des enfants nouvellement arrivés en France, in *Langues et cité. Plurilinguisme et migrations*, Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques, Nov 2008, N° 13, DGLF, (http://www.dglf.culture.gouv.fr/Langues_et_cite/langues-cite13.pdf_latest_visit_nov_2011)

Yagmur, Kutlay (2001) Languages in Turkey, in Extra, Guus, and Durk Gorter (eds.) (2001), The other languages of Europe: demographic, sociolinguistic and educational perspectives, Multilingual Matters

Appendix

Tables A1 and A2 – Descriptive data on parents

Language in which Father was raised

	Fathers' migration generation	Usual residence of father until age 15	Language in which Father was raised																								
			France				Germany				The Netherlands			Total													
			Turkish	Turkish and Kurdish	French and Turkish (and Kurdish)	Total	Turkish	Turkish and Kurdish	German and Turkish	Total	Turkish	Turkish and other languages	Dutch and Turkish		Other languages												
Fathers' educational attainment	No schooling or koran school	Born in survey country or migrating before 15 years old	medium size town																								
			large city																								
		Born in Turkey and coming at adult age	village																								
			medium size town																								
	Primary school	Born in survey country or migrating before 15 years old	village	medium size town																							
				large city																							
			Born in Turkey and coming at adult age	village																							
				medium size town																							
		Lower secondary	Born in survey country or migrating before 15 years old	village	medium size town																						
					large city																						
			Born in Turkey and coming at adult age	village																							
				medium size town																							
		Higher secondary or more	Born in survey country or migrating before 15 years old	village	medium size town																						
					large city																						
				Born in Turkey and coming at adult age	village																						
					medium size town																						
	Total				% line	93,6	4,4	2,1	100,0	64,1	14,1	21,9	100,0	84,2	5,5	9,2	1,1	100,0									
					N	451	21	10	482	255	56	87	398	320	21	35	4	380									

Source: TIES, INED 2010

Tables A3 –Turkish parents – educational attainment by labour market in emigration country, by country and father/mother

	Parents' highest education attainment														
	France					Germany					The Netherlands				
	% column	no schooling or koran	primary school	lower sec	higher sec or more	Total	no schooling or koran	primary school	lower sec	higher sec or more	Total	no schooling or koran	primary school	lower sec	higher sec or more
<i>Fathers' occupation when respondents was 15 years old (1) (fr*, de* and nl**)</i>															
Executive, professionals and white collars		6.4	5.3	22.0	9.9	11.8	17.6	12.5	25.0	16.6		16.1	10.0	36.0	18.9
Skilled manual workers		72.4	78.0	70.6	73.6	63.4	70.6	57.5	73.2	67.4	88.9	62.1	72.0	56.0	64.3
Semi-skilled or unskilled manual workers		21.2	16.7	7.3	16.4	24.7	11.8	30.0	1.8	16.0	11.1	21.8	18.0	8.0	16.8
Not working		7.7	1.5	6.0	5.5	13.1	19.0	2.4	1.8	12.9	64.0	38.3	30.6	29.6	36.6
<i>Fathers' current situation in labour market (de*, nl* and fr***)</i>															
Working		59.4	74.4	73.9	67.4	61.1	63.5	89.4	88.9	69.8	20.0	29.2	54.1	64.6	42.9
Unemployed		14.0	6.0	10.8	10.9	6.2	4.4	2.1	4.8	4.7	16.0	7.8	5.9	7.6	7.9
Retired or disabled		26.6	19.5	15.3	21.7	32.7	32.0	8.5	6.3	25.5	64.0	63.0	40.0	27.8	49.3
Total Fathers (% row)		47.7	28.1	24.2	482	28.5	44.5	11.7	15.3	404	8.1	45.1	24.2	22.7	343
<i>Mothers' occupation when respondents was 15 years old (1)(fr*and de*)</i>															
Executive, professionals and white collars			11.0		11.8	4.0			26.3	7.0	10.0	3.0	33.3	57.9	24.1
Skilled manual workers		54.5	48.4	58.5	51.3	48.0	27.3	77.4	68.4	60.5	20.0	36.4	33.3	36.8	33.7
Semi-skilled or unskilled manual workers		45.5	40.7	41.5	36.9	48.0	72.7	22.6	5.3	32.6	70.0	60.6	33.3	5.3	42.2
Not working		82.8	58.6	60.6	59.7	88.3	89.1	61.3	34.5	79.7	83.6	82.2	69.6	50.0	76.5
<i>Mothers' current situation in labour market (de* and fr** and nl**)</i>															
Working		10.9	25.5	25.5	25.8	17.1	13.7	57.9	66.7	27.5	8.1	16.0	29.0	42.5	20.2
Unemployed		7.8	11.8	10.4	11.2	1.4	1.1	3.9		1.7	12.9	5.5	8.7	10.0	8.0
Retired or disabled		18.8	5.0	7.5	7.5	9.0	9.5	5.3	6.7	8.3	19.4	24.9	21.7	15.0	22.2
Domestic		62.5	57.7	56.6	55.5	72.4	75.8	32.9	26.7	62.5	59.7	53.6	40.6	32.5	49.7
Total Mothers (% row)		13.7	46.4	22.5	480	50.3	24.3	18.4	7.0	423	17.3	52.1	19.1	11.6	353
Source: TIES, INED 2010															
(1) % column: % for each professional category is made in relation to total of those working.															
fr *, de* and nl* chi2 sign p<0.000; fr** and nl** chi2 sign p<0.001; fr*** chi2 sign p<0.01															

Tables B1 – Descendants of Turkish immigrants – Bilingual outcomes by social origin variables, by country

Table B1.1 – France

	Competent bilinguals	Subtractive bilinguals - "national" dominant	Subtractive bilinguals - "native" dominant	Limited bilinguals	% total column	Total
France	54,3	29,8	7,2	8,7	100,0	497
Mother migration generation						
French mother	0,4	8,1		2,3	2,8	14
Children of immigrants (1)	4,8	0,7	2,7	2,3	3,2	16
Adult migration	94,8	91,3	97,3	95,3	94,0	469
Mothers' highest educational attainment****						
No schooling or koran school	11,4	12,4	30,6	19,0	13,8	66
Primary school	49,6	40,9	41,7	47,6	46,3	222
Lower secondary	20,1	29,2	22,2	14,3	22,3	107
Higher secondary or more	18,9	17,5	5,6	19,0	17,5	84
Mother's current situation in labour market						
Working	30,0	26,7	2,9	30,8	27,1	130
Unemployed	10,8	10,3		17,9	10,4	50
Retired or disabled	7,7	9,6		5,1	7,5	36
Domestic	51,5	53,4	97,1	46,2	55,0	264
Mother's professional occupation when respondent was 15 (3)						
Executive, professionals and white collars	15,7	6,8		6,3	11,3	22
Skilled manual workers	42,2	68,5	33,3	43,8	52,1	101
Semi-skilled or unskilled manual workers	42,2	24,7	66,7	50,0	36,6	71
Father migration generation						
Children of immigrants (2)	4,1	0,7	2,8		2,6	13
Adult migration	95,9	99,3	97,2	100,0	97,4	484
Fathers' highest educational attainment						
Primary school	45,9	44,9	55,6	61,0	47,6	229
Lower secondary	27,4	30,4	38,9	17,1	28,3	136
Higher secondary or more	26,7	24,6	5,6	22,0	24,1	116
Father's current situation in labour market						
Working	70,3	64,5	63,9	50,0	66,3	307
Unemployed	9,2	12,3	13,9	12,5	10,8	50
Retired or disabled	20,5	23,2	22,2	37,5	22,9	106
Father's professional occupation when respondent was 15 (3)						
Executive, professionals and white collars	7,8	11,0	13,3	13,2	9,6	44
Skilled manual workers	76,3	74,0	53,3	65,8	73,2	336
Semi-skilled or unskilled manual workers	15,9	15,1	33,3	21,1	17,2	79

Source: TIES, INED 2010

Note (1) Children of immigrants born in France or immigrating at younger age (before 15 years old)

Note (2) Children of immigrants immigrating at younger age (before 15 years old)

Note (3) ISCO codes

* Chi2 significant for p<0.000

**** Chi2 significant for p<0.05

Table B1.2 – Germany

	Competent bilinguals	Subtractive bilinguals - "national" dominant	Subtractive bilinguals - "native" dominant	Limited bilinguals	Limited national dominant	% total column	Total
Germany	27,4	22,9	13,1	33,6	3,0	100,0	503
Mother migration generation*							
German mother	2,2	16,5		5,9	0,0	6,4	32
Children of immigrants (1)	13,0	20,9	15,2	10,1	6,7	13,9	70
Adult migration	84,8	62,6	84,8	84,0	93,3	79,7	401
Mothers' highest educational attainment*							
No schooling or koran school	45,4	40,4	66,1	55,7	40,0	50,3	222
Primary school	27,7	14,1	22,0	26,2	53,3	24,3	107
Lower secondary	16,8	33,3	8,5	14,8	6,7	18,4	81
Higher secondary or more	10,1	12,1	3,4	3,4		7,0	31
Mother's current situation in labour market***							
Working	30,4	34,2	24,2	16,5	13,3	25,3	125
Unemployed or unpaid work	3,0	11,4	10,6	7,9		7,5	37
Retired or disable	7,4	10,5	3,0	10,4		8,3	41
Domestic	59,3	43,9	62,1	65,2	86,7	58,9	291
Mother's professional occupation when respondent was 15 (3)							
Executive, professionals and white collars	11,1	7,7				6,4	6
Skilled manual workers	50,0	61,5	72,7	68,4	100,0	60,6	57
Semi-skilled or unskilled manual workers	38,9	30,8	27,3	31,6		33,0	31
Father migration generation							
Children of immigrants (1)	10,9	20,2	12,1	13,0	6,7	13,7	68
Adult migration	89,1	79,8	87,9	87,0	93,3	86,3	429
Fathers' highest educational attainment*							
No schooling or koran school	28,3	26,7	44,1	24,8	14,3	28,5	119
Primary school	49,1	27,8	40,7	50,3	71,4	44,5	186
Lower secondary	5,7	21,1	11,9	10,7	7,1	11,7	49
Higher secondary or more	17,0	24,4	3,4	14,1	7,1	15,3	64
Father's current situation in labour market							
Working	74,4	75,2	62,5	64,4	46,7	68,8	333
Unemployed	1,6	4,4	7,8	8,6		5,4	26
Retired or disable	24,0	20,4	29,7	27,0	53,3	25,8	125
Father's professional occupation when respondent was 15 (3)							
Executive, professionals and white collars	11,2	14,1	20,8	17,7	0,0	15,1	58
Skilled manual workers	72,9	64,1	60,4	64,5	85,7	66,6	255
Semi-skilled or unskilled manual workers	15,9	21,7	18,9	17,7	14,3	18,3	70

Source: TIES, INED 2010

Note (1) Children of immigrants born in France or immigrating at younger age (before 15 years old)

Note (3) ISCO codes

* Chi2 significant for p<0.000

*** Chi2 significant for p<0.01

Table B1.3 – The Netherlands

	Competent bilinguals	Subtractive bilinguals - "national" dominant	Subtractive bilinguals - "native" dominant	Limited bilinguals	% total column	Total
The Netherlands	38,8	38,3	4,6	18,2	100,0	433
Mother migration generation						
Dutch mother	1,2	4,8		5,1	3,2	14
Children of immigrants (2)	9,5	13,3	10,0	6,3	10,4	45
Adult migration	89,3	81,9	90,0	88,6	86,4	374
Mothers' highest educational attainment****						
No schooling or koran school	15,0	16,9	22,2	23,1	17,4	67
Primary school	53,6	43,9	66,7	61,5	51,8	199
Lower secondary	19,0	23,6	5,6	12,3	19,0	73
Higher secondary or more	12,4	15,5	5,6	3,1	11,7	45
Mother's current situation in labour market***						
Working	14,9	27,4	10,0	13,9	19,4	78
Unemployed	8,4	8,9	10,0	11,1	9,2	37
Retired or disable	23,4	22,9	15,0	12,5	20,8	84
Domestic	53,2	40,8	65,0	62,5	50,6	204
Mother's professional occupation when respondent was 15 (3)						
Executive, professionals and white collars	28,6	20,5	100,0	8,3	23,0	20
Skilled manual workers	34,3	30,8		33,3	32,2	28
Semi-skilled or unskilled manual workers	37,1	48,7		58,3	44,8	39
Father migration generation						
Dutch father	1,8	0,6		1,3	1,2	5
Children of immigrants (2)	8,3	9,6	5,0	7,6	8,5	37
Adult migration	89,9	89,8	95,0	91,1	90,3	391
Fathers' highest educational attainment****						
No schooling or koran school	5,2	8,3		17,2	8,2	31
Primary school	46,5	39,6	58,8	50,0	45,0	171
Lower secondary	25,8	27,8	23,5	12,5	24,2	92
Higher secondary or more	22,6	24,3	17,6	20,3	22,6	86
Father's current situation in labour market						
Working	39,3	45,2	44,4	44,6	42,7	162
Unemployed	8,0	4,8	11,1	10,8	7,4	28
Retired or disable	52,7	50,0	44,4	44,6	49,9	189
Father's professional occupation when respondent was 15 (3)						
Executive, professionals and white collars	14,9	22,2	20,0	17,1	18,3	39
Skilled manual workers	69,0	56,8	70,0	65,7	63,8	136
Semi-skilled or unskilled manual workers	16,1	21,0	10,0	17,1	17,8	38

Source: TIES, INED 2010

Note (2) Children of immigrants immigrating at younger age (before 15 years old)

Note (3) ISCO codes

** Chi2 significant for p<0.001

*** Chi2 significant for p<0.01

**** Chi2 significant for p<0.05

Tables B2 – Descendants of Turkish immigrants – Bilingual outcomes by socio-demographic variables

Table B2.1 – France

	Competent bilinguals	Subtractive bilinguals - "national" dominant	Subtractive bilinguals - "native" dominant	Limited bilinguals	% total column
France	54.3	29.8	7.2	8.7	100.0
City of residence*					
Paris	48.1	68.9	27.8	37.2	51.9
Strasbourg	51.9	31.1	72.2	62.8	48.1
Gender					
Men	46.3	53.7	66.7	52.3	50.5
Women	53.7	46.3	33.3	47.7	49.5
Age					
18 - 24	70.7	57.4	69.4	62.8	66.0
25 -29	16.3	23.0	11.1	20.9	18.3
30 or +	13.0	19.6	19.4	16.3	15.7
Age entering school					
at least 3 years old	91.9	89.9	67.6	88.6	89.3
between 4 and 7 years old	8.1	10.1	32.4	11.4	10.7
Highest educational attainment*					
Low secondary or less	9.3	14.2	30.6	30.2	14.3
Apprenticeship	27.0	23.6	38.9	27.9	27.1
Upper secondary	19.6	15.5	25.0	14.0	18.3
Tertiary education	44.1	46.6	5.6	27.9	40.4
Current situation in the labour market*					
Working, Working and studying	52.8	57.0	43.2	53.5	53.1
Unemployed	10.3	10.1	37.8	16.3	13.0
Full time student	31.4	26.2	8.1	27.9	27.9
Not active, Domestic	5.5	6.7	10.8	2.3	6.0
Current occupation					
Executives, professionals	27.5	30.5	6.7	21.7	26.7
White collar workers	26.1	23.2	66.7	30.4	27.9
Skilled blue collar workers	10.9	17.1		13.0	12.4
Unskilled blue collar workers	35.5	29.3	26.7	34.8	32.9
Childhood language *					
Parents' native language	68.0	34.9	62.2	44.2	55.6
French language	0.7	12.1	10.8	2.3	5.0
French and parents' native language	31.2	53.0	27.0	53.5	39.4
Source: TIES, INED 2010					
* Chi2 significant for p<0.000					

Table B2.2 – Germany

	Competent bilinguals	Subtractive bilinguals - "national" dominant	Subtractive bilinguals - "native" dominant	Limited bilinguals	Limited national dominant	% total column
Germany	27.4	22.9	13.1	33.6	3.0	100.0
City of residence*						
Berlin	62.3	37.4	63.6	42.0	73.3	50.3
Frankfurt	37.7	62.6	36.4	58.0	26.7	49.7
Gender						
Men	50.7	40.0	45.5	50.9	66.7	48.1
Women	49.3	60.0	54.5	49.1	33.3	51.9
Age						
18 - 24	29.0	37.4	40.9	44.4	46.7	38.2
25 -29	34.1	31.3	22.7	30.2	33.3	30.6
30 or +	37.0	31.3	36.4	25.4	20.0	31.2
Age entering school*						
between 2 and 3 years	47.3	38.9	46.0	30.1	80.0	40.4
between 4 and 7 years old	52.7	61.1	54.0	69.9	20.0	59.6
Highest educational attainment*						
Low secondary or less	15.9	11.3	50.0	50.9	6.7	30.8
Apprenticeship	71.0	53.9	30.3	43.2	80.0	52.7
Upper secondary	5.8	16.5	18.2	4.7	13.3	9.7
Tertiary education	7.2	18.3	1.5	1.2		6.8
Current situation in the labour market*						
Working and studying	70.3	74.8	40.9	49.7	93.3	61.2
Unemployed	13.0	4.3	21.2	24.3		15.5
Full time student	5.1	13.9	13.6	3.0		7.4
Not active, domestic	11.6	7.0	24.2	23.1	6.7	15.9
Current occupation*						
Executives, professionals	5.4	10.8	8.0	1.2	7.7	6.1
White collar workers	20.4	13.3	8.0	6.2	7.7	12.9
Skilled blue collar workers	68.8	72.3	72.0	75.3	61.5	71.5
Unskilled blue collar workers	5.4	3.6	12.0	17.3	23.1	9.5
Not classifiable	32.6	27.8	62.1	52.1	13.3	41.4
Childhood language *						
German language		17.4			100.0	7.0
German and Turkish languages	78.1	69.6	86.4	91.0		79.2
German, Turkish and Kurdish languages	21.9	13.0	13.6	9.0		13.8
Source: TIES, INED 2010						
* Chi2 significant for p<0.000						

Table B2.3 – The Netherlands

	Competent bilinguals	Subtractive bilinguals - "national" dominant	Subtractive bilinguals - "native" dominant	Limited bilinguals	% total column
The Netherlands	38.8	38.3	4.6	18.2	100.0
City of residence					
Amsterdam	47.6	51.2	30.0	43.0	47.3
Rotterdam	52.4	48.8	70.0	57.0	52.7
Gender					
Men	44.6	51.2	30.0	45.6	46.7
Women	55.4	48.8	70.0	54.4	53.3
Age					
18 - 24	8.9	15.7	10.0	6.3	11.1
25 -29	39.3	37.3	30.0	53.2	40.6
30 or +	51.8	47.0	60.0	40.5	48.3
Age entering school					
between 2 and 3 years	11.3	9.6		8.9	9.7
between 4 and 7 years old	88.7	90.4	100.0	91.1	90.3
Highest educational attainment*					
Low secondary or less	26.2	19.9	40.0	46.8	28.2
Apprenticeship	12.5	6.0	20.0	8.9	9.7
Upper secondary	29.8	36.1	35.0	29.1	32.3
Tertiary education	31.5	38.0	5.0	15.2	29.8
Current situation in the labour market					
Working and studying	61.3	65.1	40.0	62.0	61.9
Unemployed	14.9	10.2	10.0	11.4	12.2
Full time student	11.9	14.5	15.0	10.1	12.7
Not active, domestic	11.9	10.2	35.0	16.5	13.2
Current occupation***					
Executives, professionals	27.4	17.2	12.5	9.5	19.7
White collar workers	23.2	24.2	12.5	9.5	20.9
Skilled blue collar workers	41.1	49.5	62.5	57.1	48.0
Unskilled blue collar workers	8.4	9.1	12.5	23.8	11.5
Childhood language *					
Turkish language	24.7	11.3	50.0	26.0	21.1
Dutch language	0.6	8.2		3.9	4.0
Dutch and parents' native language	74.7	80.5	50.0	70.1	74.9
Source: TIES, INED 2010					
* Chi2 significant for p<0.000; *** Chi2 significant for p<0.01					

9h30 – Accueil des participants

9h45 – Introduction de Jacques Véron

10h00 - Séance 1

- 10h00 – Céline Goffette
Les différences sociales de consommation de tabac : l'influence des conditions de travail
- 10h20 – Svitlana Poniakina
Evaluation de la qualité des données régionales de mortalité en Ukraine
- 10h40 – Discussion introduite par Stéphane Legleye

11h00 - Pause

11h20 - Séance 2

- 11h20 – Ibtihel Bouchoucha
L'égalité hommes-femmes sur le marché de l'emploi en Tunisie : un enjeu de développement socioéconomique et culturel
- 11h40 – Tatiana Eremenko
Les enfants migrant en France : évolution du rapport de masculinité dans le temps et selon les origines géographiques
- 12h00 – Discussion introduite par Jacques Véron

12h30 – Déjeuner

14h00 - Séance 3

- 14h00 – Sorana Toma
Le rôle des réseaux co-ethniques dans l'insertion économique des migrants. Le cas des migrants sénégalais en Europe.
- 14h20 – Aziz Belhassaini
Assimilation économique des immigrés en France
- 14h40 – Discussion introduite par Lionel Kesztenbaum

15h00 - Séance 4

- 15h00 – Matthieu Solignac
Localisation et entrée sur le marché du travail des descendants d'immigrés
- 15h20 – Marie-Laurence Flahaux
Les migrants congolais et sénégalais qui retournent dans leur pays d'origine partagent-ils les mêmes logiques ?
- 15h40 – Discussion introduite par Jean-Louis Pan Ké Shon

16h00 - Pause

16h30 - Séance 5

- 16h30 – Elsa Steichen
Influence combinée du genre et de l'origine sur les trajectoires d'insertion professionnelle des descendants d'immigrés en France
- 16h50 – Ana-Raquel Monteiro-Matias
Transmission de la langue et bilinguisme chez les descendants d'immigrés turcs en France, en Allemagne et aux Pays Bas
- 17h10 – Discussion introduite par Christelle Hamel

Séance 1 Céline Goffette

Les différences sociales de consommation de tabac : l'influence des conditions de travail

Il existe des différences importantes de consommation de tabac entre catégories socioprofessionnelles (CSP) : par exemple, parmi les hommes en emploi, 22 % des cadres fument, contre 43 % des ouvriers. En analysant les données de l'enquête Santé 2002-2003, nous cherchons à déterminer si les conditions de travail, qui sont très contrastées selon la CSP, peuvent expliquer une part des disparités sociales de tabagisme, au-delà de l'effet des caractéristiques individuelles.

Svitlana Poniakina

Evaluation de la qualité des données régionales de mortalité en Ukraine

Obtaining plausible data that would adequately describe mortality regime in every region of Ukraine is one of the challenges in studying mortality variations by geographical subdivisions. The finer is the division, the more affected are series by random fluctuations, errors, and the more uncertain are results produced by analysis. We tried to identify possible deviation of data from the trusted level of quality and to improve existing information by applying methods of smoothing, adjustments of trends etc. The ultimate goal was to find automatic way that would allow us to treat each region individually in regard to its unique demographic profile and which, from the other side, would not smooth existing diversity.

Séance 2 Ibtihel Bouchoucha

L'égalité hommes-femmes sur le marché de l'emploi en Tunisie : un enjeu de développement socioéconomique et culturel

La Tunisie est considérée comme un pays de référence dans le monde arabo-musulman en termes d'égalité entre femmes et hommes. Avec la promulgation du code du statut personnel le 13 août 1956, la Tunisie a rompu avec un passé non évolutif où les femmes étaient cantonnées à un rôle reproductif. Aujourd'hui les femmes ont toute leur place dans la société. Elles participent à l'activité économique ainsi qu'à la vie politique. Cependant, la persistance des inégalités entre les deux sexes, en particulier sur le marché de l'emploi, remet en question ces progrès. Deux questions se posent alors : comment ont évolué les situations des femmes et des hommes sur le marché de l'emploi en Tunisie ? Pourquoi l'égalité entre les sexes apparaît encore comme un objectif difficile à atteindre ?

Tatiana Eremenko

Les enfants migrant en France : évolution du rapport de masculinité dans le temps et selon les origines géographiques

Cette étude s'intéresse aux caractéristiques des enfants migrant en France dans le cadre du regroupement familial (RF), et plus particulièrement à leur distribution par sexe dans le temps et selon les origines géographiques. Entre 1970 et 1994 la proportion de filles baisse de 48% à 45%, et atteint même 40% dans le groupe d'âges 14 ans ou plus, avant de remonter dans la période plus récente. Différents facteurs sont explorés pour expliquer cette évolution, dont les changements de législation concernant la procédure de RF en France, ainsi que les caractéristiques des pays d'origine en matière d'égalités hommes – femmes.

Séance 3 **Sorana Toma**

Le rôle des réseaux co-ethniques dans l'insertion économique des migrants. Le cas des migrants sénégalais en Europe.

Ce papier étudie l'impact des réseaux co-ethniques sur les trajectoires occupationnelles des migrants sénégalais en Europe en utilisant les données de l'enquête MAFE. On se demande premièrement dans quelle mesure avoir des amis ou de la famille à destination influence l'accès au marché du travail et la mobilité occupationnelle des migrants. Il sera également étudié comment la composition de ces réseaux – en termes de proximité des liens, genre et expérience des membres - affecte ces processus. Le rôle du contexte de destination dans l'articulation entre réseaux et incorporation économique sera également mis en évidence.

Aziz Belhassaini

Assimilation économique des immigrés en France

L'hypothèse d'assimilation économique des immigrés prédit qu'au fil des années passées en France les salaires des immigrés convergeraient vers ceux de leurs homologues natifs de mêmes caractéristiques. La durée de convergence ainsi estimée est alors un indicateur quantitatif temporel permettant d'apprécier la position relative des immigrés sur le marché du travail et donc d'évaluer le caractère plus ou moins persistant des inégalités salariales au cours du processus d'intégration. Des premières estimations effectuées sur MGIS (Ined-Insee, 1992) et sur TeO (Ined-Insee, 2009) mettent en évidence un processus de convergence très lent ne permettant pas aux immigrés de rattraper les natifs avant la fin de leur carrière professionnelle et ceci avec des profils de rattrapages très hétérogènes selon le pays d'origine des immigrés.

Séance 4 **Matthieu Solignac**

Localisation et entrée sur le marché du travail des descendants d'immigrés

L'analyse du marché du travail français met en évidence des disparités entre les salariés nés en France suivant l'origine migratoire de leurs parents. D'un lieu à un autre, l'ampleur des écarts entre descendants d'immigrés et de natifs français varie cependant de façon importante. La grande diversité des situations locales d'emploi combinée aux différences de localisation et de mobilités résidentielles entre les deux groupes sont susceptibles d'expliquer en partie ces phénomènes. L'objet de ce travail est de proposer un cadre d'analyse permettant de mesurer l'ampleur de ces effets spatiaux dans les écarts de salaire et de taux d'emploi. S'inspirant de l'approche développée par Dahl (2002), cette étude de l'entrée sur le marché du travail des descendants d'immigrés africains tient compte des effets de leur localisation et de leur mobilité différenciées. Les estimations sont menées à partir des données de l'enquête Génération 2004 du Céreq.

Marie-Laurence Flahaux

Les migrants congolais et sénégalais qui retournent dans leur pays d'origine partagent-ils les mêmes logiques ?

L'objectif général de cette recherche est d'étudier dans quelle mesure les logiques des Congolais qui retournent vivre à Kinshasa diffèrent de celles des Sénégalais qui reviennent à Dakar. A cette fin, des données quantitatives issues des enquêtes MAFE et des entretiens qualitatifs réalisés avec des migrants de retour dans les régions de ces deux capitales africaines sont mobilisés. Les résultats suggèrent que la propension au retour varie selon la destination et la période. En outre, le contexte dans le pays d'origine et les entraves à la liberté de circulation jouent un rôle quant aux logiques de retour.

Publications des Documents de Travail

- N° 197. – Actes de la Journée Doctorale de l'Ined du 30 juin 2011, septembre 2013, 220 p.
- N° 196. – Patrick SIMON, Vincent TIBERJ, *Sécularisation ou regain religieux : la religion des immigrés et de leurs descendants*, juillet 2013, 38 p.
- N° 195. – Gilles PISON, Laetitia DOUILLOT, Géraldine DUTHÉ, Malick KANTE, Cheikh SOKHNA, Jean-François TRAPE, *Successes and Failures in the Fight against Child Mortality in Sub-Saharan Africa: Lessons from Senegal*, juin 2013, 34 p.
- N° 194. – François HÉRAN, *L'usage des langues dans la recherche publique en France, d'après l'enquête Elvire*, juin 2013, 90 p.
- N° 193. – André Wielki, *Pratique de Sas Windows ...9.3*, Volume 2, mars 2013, 255 p.
- N° 192. – André Wielki, *Pratique de Sas Windows v 9.2...*, Volume 1, mars 2013, 211 p.
- N° 191. – Carole BONNET, Alice KEOGH, Benoît RAPOPORT, *Quels facteurs pour expliquer les écarts de patri-moine entre hommes et femmes en France ?*, mars 2013, 44 p.
– Carole BONNET, Alice KEOGH, Benoît RAPOPORT, *How can we explain the gender wealth gap in France?*, mars 2013, 46 p.
- N° 190. – Christelle HAMEL et Muriel MOISY, *Immigrés et descendants d'immigrés face à la santé*, Série Trajectoires et Origines (TeO) : enquête sur la diversité des populations en France, janvier 2013, 50 p.
- N° 189. – Christelle HAMEL, Bertrand LHOMMEAU, Ariane PAILHÉ, Emmanuelle SANTELLI, *Rencontrer son conjoint dans un espace multiculturel et international*, Série Trajectoires et Origines (TeO) : enquête sur la diversité des populations en France, janvier 2013, 32 p.
- N° 188. – Cora Leonie MEZGER KVEDER, *Temporary Migration: A Review of the literature*, janvier 2013, 44 p.
- N° 187. – Arnaud RÉGNIER-LOILIER, Présentation, questionnaire et documentation de la troisième vague de l'Étude des relations familiales et intergénérationnelles (Erfi-GGS 2011), décembre 2012, 328 p.
- N° 186. – Zahia OUADAH-BEDIDI et Jacques VALLIN, Fécondité et politique de limitation des naissances en Algérie : une histoire paradoxale, octobre 2012, 20 p.
- N° 185. – Zahia OUADAH-BEDIDI, Fécondité et nuptialité différentielles en Algérie : l'apport du recensement de 1998, octobre 2012, 42 p.
- N° 184. – Maud LESNÉ et Patrick SIMON, *La mesure des discriminations dans l'enquête « Trajectoires et Origines »*, septembre 2012, 32 p.
- N° 183. – Yael BRINBAUM, Mirna SAFI, Patrick SIMON, *Les discriminations en France: entre perception et expérience*, septembre 2012, 34 p.
- N° 182. – Dominique MEURS, Bertrand LHOMMEAU et Mahrez OKBA, *Emplois, salaires et mobilité intergénérationnelle*, 2012, 48 p.
- N° 181. – Christelle HAMEL et Ariane PAILHÉ, *Former une famille en contexte migratoire*, septembre 2012, 35 p.
- N° 180. – Marie-Thérèse LETABLIER et Anne SALLES, *Labour market uncertainties for the young workforce in France and Germany: implications for family formation and fertility*, juillet 2012, 79 p.
- N° 179. – Aline F. DÉSESQUELLES, *Self-Rated Health of French Prison Inmates: Does Time Spent Behind Bars Matter?*, mai 2012, 14 p.
- N° 178. – Aline F. DÉSESQUELLES, *Self-Rated Health of French Prison Inmates: Measurement and Comparison with Other Health Indicators*, mai 2012, 20 p.
- N° 177. – Béatrice VALDES, Khalid ELJIM, Christophe BERGOUIGNAN, Patrick FESTY, Jean-Paul SARDON (coord.), *Évaluer et valoriser la base européenne de micro-données de recensement. Les résultats du projet ANR CENSUS*, janvier 2012, 355 p.
- N° 176. – Patrick SIMON et Vincent TIBERJ, *Les registres de l'identité. Les immigrés et leurs descendants face à l'identité nationale*, janvier 2012, 30 p.
- N° 175. – Vincent TIBERJ et Patrick SIMON, *La fabrique du citoyen: origines et rapport au politique en France*, janvier 2012, 32 p.
- N° 174. – Angela LUCI et Olivier THÉVENON, *The impact of family policy packages on fertility trends in developed countries*, janvier 2012, 40 p.
- N° 173. – Arnaud RÉGNIER-LOILIER, Leila SABONI, Béatrice VALDES, *Presentation and Modifications to the Generations and Gender Survey Questionnaire in France (Wave 2). L'Étude des relations familiales et intergénérationnelles (Erfi.)*, novembre 2011, 146 p.
- N° 172. – Cris BEAUCHEMIN, Hugues LAGRANGE, Mirna SAFI, *Transnationalism and immigrant assimilation in France: between here and there?*, Imiscoe Annual Conference, Workshop 6: Integration and transnationalism: how are the two connected? Warsaw, Poland – 7-9 September 2011, 2011, 26 p.

- N° 171. – Jean-Louis PAN KÉ SHON, Claire SCODELLARO, *Discrimination au logement et ségrégation ethno-raciale en France*, 2011, 30 p.
- N° 170. – Audrey SIEURIN, Emmanuelle Cambois, Jean-Marie Robine, *Les espérances de vie sans incapacité en France: Une tendance récente moins favorable que dans le passé*, 2011, 30 p.
- N° 169. – Ariane PAIHLÉ et Anne SOLAZ, *Does job insecurity cause missing births in a high fertility European country. Evidence for France*, 2011, 32 p.
- N° 168. – Équipe TeO, coordonné par Patrick SIMON, Cris BEAUCHEMIN et Christelle HAMEL, *Trajectoire et Origines. Enquête sur la diversité des populations en France. Premiers résultats*, 2010, 152 p.
- N° 167. – Angéla LUCI, Olivier THEVENON, *Does economic development drive the fertility rebound in OECD countries?*, 2010, 45 p.
- N° 166. – Cris BEAUCHEMIN, Lama KABBANJI, Bruno SCHOUAKER, *Sept communications présentées lors de la table ronde sur les migrations entre l'Afrique et l'Europe*, Dakar, Sénégal, 21 novembre 2009, 244 p.
- N° 165. – Arnaud RÉGNIER-LOILIER, Présentation, questionnaire et documentation de la seconde vague de l'étude des relations familiales et intergénérationnelles (Erfi-GGS2), 211 p.
- N° 164. – Carole BONNET, Anne SOLAZ, Elisabeth ALGAVA, *La séparation conjugale affecte-t-elle l'activité professionnelle? Une estimation basée sur les méthodes d'appariement*, 2009, 36 p.
- N° 163. – Olivia EKERT- JAFFÉ, *Le coût du temps consacré aux enfants: contraintes de temps et activité féminine/ The Real Time Cost of Children in France is Equally Shared by Mothers and Fathers*, 2009, 48 p.
- N° 162. – Laurent GOBILLON et François-Charles WOLFF, *Housing and location choices of retiring households: Evidence from France*, 2009, 28 p.
- N° 161. – Matthieu SOLIGNAC, *Les politiques de conciliation vie professionnelle/vie familiale menées par les employeurs: élaboration d'une typologie des établissements de l'Enquête Familles-Employeurs*, 2009, 143 p.
- N° 160. – Géraldine DUTHÉ, Raphaël LAURENT, Gilles PISON, *Vivre et mourir après 60 ans en milieu rural africain. Isolement, recours aux soins et mortalité des personnes âgées à Mlomp*, 2009, 26 p.
- N° 159. – Nathalie DONZEAU et Jean-Louis PAN KÉ SON, *La mobilité résidentielle depuis la fin des Trente Glorieuses*, 2009, 34 p.
- N° 158. – Olivier THÉVENON, *The costs of raising children and the effectiveness of policies to support parenthood in European countries: a Literature Review* 2009, 612 p.
- N° 157. – Jean-Louis PAN KÉ SON, *L'émergence du sentiment d'insécurité en quartiers défavorisés. Dépassement du seuil de tolérance... aux étrangers ou à la misère?* 2009, 20 p.
- N° 156. – Maryse Marpsat, *The Ined Research on Homelessness, 1993-2008*, 2008, 218 p.
- N° 155. – Éva BEAUJOUAN, Anne SOLAZ, *Childbearing after separation: Do second unions make up for earlier missing births? Evidence from France*, 2008, 24 p.
- N° 154. – Carole BONNET, Laurent GOBILLON, Anne LAFERRÈRE, *The effect of widowhood on housing and location choices*, 2008, 40 p.
- N° 153. – Louise MARIE DIOP-MAES, *La population ancienne de l'Afrique subsaharienne. Les éléments d'évaluation*, 2008, 20 p.
- N° 152. – Traduction en Russe du N° 121.
- N° 151. – P. FESTY, J. ACCARDO, D. DEMAILLY, L. PROKOFIEVA, I. KORTCHAGINA, A. SZUKIELOJC-BIENKUNSKA, L. NIVOROZHKINA, L. OVTCHAROVA, M. SEBTI, A. PATERNO, S. STROZZA, I. ELISEEVA, A. SHEVYAKOV, *Mesures, formes et facteurs de la pauvreté. Approches comparative*, 2008, 196 p.
- N° 150. – Géraldine DUTHÉ, Serge H. D. FAYE, Emmanuelle GUYAVARCH, Pascal ARDUIN, Malick A. KANTE, Aldiouma DIALLO, Raphaël LAURENT, Adama MARRA, Gilles PISON, *La détermination des causes de décès par autopsie verbale: étude de la mortalité palustre en zone rurale sénégalaise*, 2008, 42 p.
- N° 149. – Maryse MARPSAT, *Services for the Homeless in France. Description, official statistics, client recording of information. A report for the European Commission*, 2007, 84 p.
- N° 148. – Olivier THÉVENON, *L'activité féminine après l'arrivée d'enfants: disparités et évolutions en Europe à partir des enquêtes sur les Forces de travail, 1992-2005*, 2007, 56 p.
- N° 147. – Magali BARBIERI, *Population en transition. Dix communications présentées au XXV^e Congrès général de la population, Tours, France, 18-23 juillet 2005*, 2007, 201 p.
- N° 146. – François CHAPIREAU, *La mortalité des malades mentaux hospitalisés en France pendant la deuxième guerre mondiale*, 2007, 36 p.
- N° 145. – Maryse MARPSAT, *Explorer les frontières. Recherches sur des catégories « en marge »*, Mémoire présenté en vue de l'habilitation à diriger des recherches en sociologie, 2007, 274 p.
- N° 144. – Arnaud RÉGNIER-LOILIER et Pascal SEBILLE, *Modifications to the Generations and Gender Surveys questionnaire in France (wave 1)*, 192 p.
- N° 143. – Ariane PAIHLÉ et Anne SOLAZ, *L'enquête Familles et employeurs. Protocole d'une double enquête et bilan de collecte*, 180 p.

- N° 142. – Annie BACHELOT et Jacques de MOUZON, *Données de l'enquête « Caractéristiques des couples demandant une fécondation in vitro en France »*, 2007, 44 p.
- N° 141. – Olivia EKERT-JAFFÉ, Shoshana GROSSBARD et Rémi MOUGIN, *Economic Analysis of the Childbearing Decision*, 2007, 108 p.
- N° 140. – Véronique HERTRICH and Marie LESCLINGAND, *Transition to adulthood and gender: changes in rural Mali*
- N° 139. – Patrick SIMON et Martin CLÉMENT, *Rapport de l'enquête « Mesure de la diversité ». Une enquête expérimentale pour caractériser l'origine*, 2006, 86 p.
- N° 138. – Magali BARBIERI, Alfred NIZARD et Laurent TOULEMON, *Écart de température et mortalité en France*, 2006, 80 p.
- N° 137. – Jean-Louis PAN KÉ SHON, *Mobilités internes différentielles en quartiers sensibles et ségrégation*, 2006, 42 p.
- N° 136. – Francisco MUNOZ-PÉREZ, Sophie PENNEC, avec la collaboration de Geneviève Houriet Segard, *Évolution future de la population des magistrats et perspectives de carrière, 2001-2040*, 2006, XXX + 114 p.
- N° 135. – Alexandre DJIRIKIAN et Valérie LAFLAMME, sous la direction de Maryse MARPSAT, *Les formes marginales de logement. Étude bibliographique et méthodologique de la prise en compte du logement non ordinaire*, 2006, 240 p.
- N° 134. – Catherine BONVALET et Éva LELIÈVRE, *Publications choisies autour de l'enquête « Biographies et entourage »*, 2006, 134 p.
- N° 133. – Arnaud RÉGNIER-LOILIER, *Présentation, questionnaire et documentation de l'« Étude des relations familiales et intergénérationnelles » (Erfi). Version française de l'enquête « Generations and Gender Survey » (GGS)*, 2006, 238 p.
- N° 132. – Lucie BONNET et Louis BERTRAND (sous la direction de), *Mobilités, habitat et identités*, Actes de la journée d'étude « Jeunes chercheurs ». Le logement et l'habitat comme objet de recherche. Atelier 3, 2005, 92 p.
- N° 131. – Isabelle FRECHON et Catherine Villeneuve-Gokalp, *Étude sur l'adoption*, 2005, 64 p.
- N° 130. – Dominique MEURS, Ariane PAIHLÉ et Patrick SIMON, *Mobilité intergénérationnelle et persistance des inégalités. L'accès à l'emploi des immigrés et de leurs descendants en France*, 2005, 36 p.
- N° 129. – Magali MAZUY, Nicolas RAZAFINDRATSIMA, Élise de LA ROCHEBROCHARD, *Déperdition dans l'enquête « Intentions de fécondité »*, 2005, 36 p.
- N° 128. – Laure MOGUEROU et Magali BARBIERI, *Population et pauvreté en Afrique. Neuf communications présentées à la IV^e Conférence africaine sur la population*, Tunis, Tunisie, 8-12 décembre 2003, 2005, 184 p.
- N° 127. – Jean-Louis PAN KÉ SHON, *Les sources de la mobilité résidentielle. Modifications intervenues sur les grandes sources de données dans l'étude des migrations*, 2005, 30 p.
- N° 126. – Thierry DEBRAND et Anne-Gisèle PRIVAT, *L'impact des réformes de 1993 et de 2003 sur les retraites. Une analyse à l'aide du modèle de microsimulation Artémis*, 2005, 28 p.
- N° 125. – Kees WAALDIJK (ed), *More or less together: levels of legal consequences of marriage, cohabitation and registered partnership for different-sex and same-sex partners: a comparative study of nine European countries*, 2005, 192 p. (s'adresser à Marie DIGOIX)
- N° 124. – Marie DIGOIX et Patrick FESTY (eds), *Same-sex couples, same-sex partnerships, and homosexual marriages: A Focus on cross-national differentials*, 2004, 304 p.
- N° 123. – Marie DIGOIX et Patrick FESTY (sous la dir.), *Séminaire « Comparaisons européennes », années 2001-2002*, 2004, 220 p.
- N° 122. – Emmanuelle GUYAVARCH et Gilles PISON, *Les balbutiements de la contraception en Afrique au Sud du Sahara*, septembre 2004, 48 p.
- N° 121. – Maryse JASPARD et Stéphanie CONDON, *Genre, violences sexuelles et justice*. Actes de la journée-séminaire du 20 juin 2003, 2004, 135p.
- N° 120. – Laurent TOULEMON et Magali MAZUY, *Comment prendre en compte l'âge à l'arrivée et la durée de séjour en France dans la mesure de la fécondité des immigrants ?* 2004, 34 p.
- N° 119. – Céline CLÉMENT et Bénédicte GASTINEAU (coord.), *Démographie et sociétés*. Colloque international « Jeunes Chercheurs », Cerpos-Université Paris X-Nanterre, 1^{er} et 2 octobre 2002, 2003, 350 p.
- N° 118. – Monique BERTRAND, Véronique DUPONT et France GUÉRIN-PAGE (sous la dir.), *Espaces de vie. Une revue des concepts et des applications*, 2003, 188 p.
- N° 117. – Stéphanie CONDON et Armelle ANDRO, *Questions de genre en démographie. Actes de la journée du 22 juin 2001*, 2003, 128 p.
- N° 116. – Maryse JASPARD et l'équipe Enveff, *Le questionnaire de l'enquête Enveff. Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France*, 2003, 10 + 88 p.
- N° 115. – Zahia OUADAH-BEDIDI et Jacques VALLIN, *Disparités régionales de l'écart d'âge entre conjoints en Algérie. Évolution depuis 1966*, 2003, 32 p.
- N° 114. – Magali MAZUY, *Situations familiales et fécondité selon le milieu social. Résultats à partir de l'enquête EHF de 1999*, 2002, 60 p.

- N° 113. – Jean-Paul SARDON, *Fécondité et transition en Europe centrale et orientale*, 2002, 38 p.
- N° 112. – Thérèse LOCOH, *Deux études sur la fécondité en Afrique: 1) Structures familiales et évolutions de la fécondité dans les pays à fécondité intermédiaire d'Afrique de l'Ouest; 2) Baisse de la fécondité et mutations familiales en Afrique sub-saharienne*, 2002, 24 p. et 30 p.
- N° 111. – Thierry DEBRAND et Anne-Gisèle PRIVAT, *Individual real wages over business cycle: The impact of macroeconomic variations on individual careers and implications concerning retirement pensions*, 2002, 38 p.
- N° 110. – Recueil préparé par Amandine LEBUGLE et Jacques VALLIN, *Sur le chemin de la transition*. Onze communications présentées au XXIV^e Congrès général de la population à Salvador de Bahia, Brésil, août 2001, 2002, 234 p.
- N° 109. – Éric BRIAN, Jean-Marc ROHRBASSER, Christine THÉRÉ, Jacques VÉRON (intervenants et organisateurs), *La durée de vie: histoire et calcul*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 7 février 2000, 2002, 70 p.
- N° 108. – France MESLÉ et Jacques VALLIN, *Montée de l'espérance de vie et concentration des âges au décès*, 2002, 20 p.
- N° 107. – Alexandre AVDEEV, *La mortalité infantile en Russie et en URSS: éléments pour un état des recherches*, 2002, 48 p.
- N° 106. – Isabelle ATTANÉ (organisatrice), *La Chine en transition: questions de population, questions de société*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 31 janvier et 1^{er} février 2001 (s'adresser à Céline PERREL), 2002, 46 p.
- N° 105. – A. AVDEEV, J. BELLENGER, A. BLUM, P. FESTY, A. PAILHÉ, C. GOUSSEFF, C. LEFÈVRE, A. MONNIER, J.-C. SEBAG, J. VALLIN (intervenants et organisateurs), *La société russe depuis la perestroïka: rupture, crise ou continuité?* Séminaire de la valorisation de la recherche, 1^{er} mars 2001 (s'adresser à Céline PERREL), 2001, 124 p.
- N° 104. – Jacques VÉRON, Sophie PENNEC, Jacques LÉGARÉ, Marie DIGOIX (éds), *Le contrat social à l'épreuve des changements démographiques - The Social Contract in the Face of Demographic Change*, Actes des 2^e Rencontres Sauvy, 2001, 386 p.
- N° 103. – Gilles PISON, Alexis GABADINHO, Catherine ENEL, *Mlomp (Sénégal). Niveaux et tendances démographiques; 1985-2000*, 2001, 182 p.
- N° 102. – *La famille en AOF et la condition de la femme*. Rapport présenté au Gouverneur général de l'AOF. par Denise SAVINEAU (1938). Introduction de Pascale Barthélémy, 2001, XXII-222 p.
- N° 101. – Jean-Paul SARDON, *La fécondité dans les Balkans*, 2001, 88 p.
- N° 100. – Jean-Paul SARDON, *L'évolution récente de la fécondité en Europe du Sud*, 26 p.
- N° 99. – S. JUSTEAU, J.H. KALTENBACH, D. LAPEYRONNIE, S. ROCHÉ, J.-C. SEBAG, X. THIERRY et M. TRIBALAT (intervenants et organisateurs), *L'immigration et ses amalgames*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 24 mai 2000, 2001, 94 p.
- N° 98. – Juliette HALIFAX, *L'insertion sociale des enfants adoptés. Résultats de l'enquête « Adoption internationale et insertion sociale », 2000 (Ined - Les Amis des enfants du monde)*, 2001, 58 p.
- N° 97. – Michèle TRIBALAT, *Modéliser, pour quoi faire?* 2001, 10 p.
- N° 96. – O. EKERT-JAFFÉ, H. LERIDON, S. PENNEC, I. THÉRY, L. TOULEMON et J.-C. SEBAG (intervenants et organisateurs), *Évolution de la structure familiale*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 28 juin 2000, 2001, 110 p.
- N° 95. – A. ANDRO, A. LEBUGLE, M. LESCLINGAND, T. LOCOH, M. MOUVAGHA-SOW, Z. OUADAH-BEDIDI, J. VALLIN, C. VANDERMEERSCH, J. VÉRON, *Genre et développement. Huit communications présentées à la Chaire Quetelet 2000*, 2001, 158 p.
- N° 94. – C. BONVALET, C. CLÉMENT, D. MAISON, L. ORTALDA et T. VICHNEVSKAIA, *Réseaux de sociabilité et d'entraide au sein de la parenté: Six contributions*, 2001, 110 p.
- N° 93. – Magali MAZUY et Laurent TOULEMON, *Étude de l'histoire familiale. Premiers résultats de l'enquête en ménages*, 2001, 100 p.
- N° 92. – *Politiques sociales en France et en Russie*, INED/IPSEP, 2001, 246 p.
- N° 91. – Françoise MOREAU, *Commerce des données sur la population et libertés individuelles*, 2001, 20 p. + Annexes.
- N° 90. – Youssef COURBAGE, Sérgio DELLAPERGOLA, Alain DIECKHOFF, Philippe FARGUES, Emile MALET, Elias SANBAR et Jean-Claude SEBAG (intervenants et organisateurs), *L'arrière-plan démographique de l'explosion de violence en Israël-Palestine*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 30 novembre 2000, 2000, 106 p.
- N° 89. – Bénédicte GASTINEAU et Elisabete de CARVALHO (coordonné par), *Démographie: nouveaux champs, nouvelles recherches*, 2000, 380 p.
- N° 88. – Gil BELLIS, Jean-Noël BIRABEN, Marie-Hélène CAZES et Marc de BRAEKELEER (modérateur et intervenants), *Génétique et populations*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 26 janvier 2000, 2000, 96 p.
- N° 87. – Jean-Marie FIRDION, Maryse MARPSAT et Gérard MAUGER (intervenants), *Étude des sans-domicile: le cas de Paris et de l'Île-de-France*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 19 avril 2000, 2000, 90 p.
- N° 86. – François HÉRAN et Jean-Claude SEBAG (responsables modérateurs), *L'utilisation des sources administratives en démographie, sociologie et statistique sociale*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 20 septembre 2000, 2000, 170 p.
- N° 85. – Michel BOZON et Thérèse LOCOH (sous la dir.), *Rapports de genre et questions de population. II. Genre, population et développement*, 2000, 200 p.

- N° 84. – Michel BOZON et Thérèse LOCOH (sous la dir.), *Rapports de genre et questions de population. I. Genre et population, France 2000*, 2000, 260 p.
- N° 83. – Stéphanie CONDON, Michel BOZON et Thérèse LOCOH, *Démographie, sexe et genre: bilan et perspectives*, 2000, 100 p.
- N° 82. – Olivia EKERT-JAFFE et Anne SOLAZ, *Unemployment and family formation in France*, 2000, 26 p.
- N° 81. – Jean-Marie FIRDION, *L'étude des jeunes sans domicile dans les pays occidentaux: état des lieux*, 1999, 28 p.
- N° 80. – *Age, génération et activité: vers un nouveau contrat social? Age, cohort and activity: A new "social contract"?*, Actes des 1^{res} rencontres Sauvy (s'adresser à Marie DIGOIX), 1999, 314 p.
- N° 79. – Maryse MARPSAT, *Les apports réciproques des méthodes quantitatives et qualitatives: le cas particulier des enquêtes sur les personnes sans domicile*, 1999, 24 p.
- N° 78. – *Les populations du monde, le monde des populations. La place de l'expert en sciences sociales dans le débat public*, Actes de la Table ronde pour l'inauguration de l'Ined, 1999, 54 p.
- N° 77. – Isabelle SÉGUY, Fabienne LE SAGER, *Enquête Louis Henry. Notice descriptive des données informatiques*, 1999, 156 p.
- N° 76. – I. SÉGUY, H. COLENÇON et C. MÉRIC, *Enquête Louis Henry. Notice descriptive de la partie nominative*, 1999, 120 p.
- N° 75. – Anne-Claude LE VOYER (s'adresser à H. LERIDON), *Les processus menant au désir d'enfant en France*, 1999, 200 p.
- N° 74. – Jacques VALLIN et France MESLÉ, *Le rôle des vaccinations dans la baisse de la mortalité*, 1999, 20 p.
- N° 73. – Bernard ZARCA, *Comment passer d'un échantillon de ménages à un échantillon de fratries? Les enquêtes « Réseaux familiaux » de 1976, « Proches et parents » de 1990 et le calcul d'un coefficient de pondération*, 1999, 20 p.
- N° 72. – Catherine BONVALET, *Famille-logement. Identité statistique ou enjeu politique?* 1998, 262 p.
- N° 71. – Denise ARBONVILLE, *Normalisation de l'habitat et accès au logement. Une étude statistique de l'évolution du parc « social de fait » de 1984 à 1992*, 1998, 36 p.
- N° 70. – *Famille, activité, vieillissement: générations et solidarités*. Bibliographie préparée par le Centre de Documentation de l'Ined, 1998, 44 p.
- N° 69. – XXIII^e Congrès général de la population, Beijing, Chine, 11-17 octobre 1997 :
Contribution des chercheurs de l'Ined au Congrès, 1997, 178 p.
Participation of Ined Researchers in the Conference, 1997, 180 p.
- N° 68. – France MESLÉ et Jacques VALLIN, *Évolution de la mortalité aux âges élevés en France depuis 1950*, 1998, 42 p.
- N° 67. – Isabelle SEGUY, *Enquête Jean-Noël Biraben « La population de la France de 1500 à 1700 ». Répertoire des sources numériques*, 1998, 36 p.
- N° 66. – Alain BLUM, *I. Statistique, démographie et politique. II. Deux études sur l'histoire de la statistique et de la statistique démographique en URSS (1920-1939)*, 1998, 92 p.
- N° 65. – Annie LABOURIE-RACAPÉ et Thérèse LOCOH, *Genre et démographie: nouvelles problématiques ou effet de mode?* 1998, 27 p.
- N° 64. – C. BONVALET, A. GOTMAN et Y. GRAFMEYER (éds), et I. Bertaux-Viame, D. Maison et L. Ortalda, *Proches et parents: l'aménagement des territoires*, 1997.
- N° 63. – Corinne BENVENISTE et Benoît RIANDEY, *Les exclus du logement: connaître et agir*, 1997, 20 p.
- N° 62. – Sylvia T. WARGON, *La démographie au Canada, 1945-1995*, 1997, 40 p.
- N° 61. – Claude RENARD, *Enquête Louis Henry. Bibliographie de l'enquête*, 1997, 82 p.
- N° 60. – H. AGHA, J.-C. CHASTELAND, Y. COURBAGE, M. LADIER-FOULADI, A.H. MEHRYAR, *Famille et fécondité à Shiraz (1996)*, 1997, 60 p.
- N° 59. – Catherine BONVALET, Dominique MAISON et Laurent ORTALDA, *Analyse textuelle des entretiens « Proches et Parents »*, 1997, 32 p.
- N° 58. – B. BACCAÏNI, M. BARBIERI, S. CONDON et M. DIGOIX (éds),
 Questions de population. Actes du Colloque Jeunes Chercheurs:
 I. *Mesures démographiques dans des petites populations*, 1997, 50 p.
 II. *Nuptialité – fécondité – reproduction*, 1997, 120 p.
 III. *Histoire des populations*, 1997, 90 p.
 IV. *Économie et emploi*, 1997, 50 p.
 V. *Vieillesse – retraite*, 1997, 66 p.
 VI. *Famille*, 1997, 128 p.
 VII. *Santé – mortalité*, 1997, 136 p.

VIII. *Population et espace*, 1997, 120 p.

IX. *Migration – intégration*, 1997, 96 p.

N° 57. – Isabelle SÉGUY et Corinne MÉRIC, *Enquête Louis Henry. Notice descriptive non nominative*, 1997, 106 p.

N° 56. – Máire Ní BHROLCHÁIN and Laurent TOULEMON, *Exploratory analysis of demographic data using graphical methods*, 1996, 50 p.

N° 55. – Laurent TOULEMON et Catherine de GUIBERT-LANTOINE, *Enquêtes sur la fécondité et la famille dans les pays de l'Europe (régions ECE des Nations unies). Résultats de l'enquête française*, 1996, 84 p.

N° 54. – G. BALLAND, G. BELLIS, M. DE BRAEKELEER, F. DEPOID, M. LEFEBVRE, I. SEGUY, *Généalogies et reconstitutions de familles. Analyse des besoins*, 1996, 44 p.

N° 53. – Jacques VALLIN et France MESLÉ, *Comment suivre l'évolution de la mortalité par cause malgré les discontinuités de la statistique ? Le cas de la France de 1925 à 1993*, 1996, 46p.

N° 52. – Catherine BONVALET et Eva LELIÈVRE, *La notion d'entourage, un outil pour l'analyse de l'évolution des réseaux individuels*, 1996, 18 p.

N° 51. – Alexandre AVDEEV, Alain BLUM et Serge ZAKHAROV, *La mortalité a-t-elle vraiment augmenté brutalement entre 1991 et 1995 ?* 1996, 80 p.

N° 50. – France MESLÉ, Vladimir SHKOLNIKOV, Véronique HERTRICH et Jacques VALLIN, *Tendances récentes de la mortalité par cause en Russie, 1965-1993*, 1995, 70 p. Avec, en supplément, 1 volume d'Annexes de 384 p.

N° 49. – Jacques VALLIN, *Espérance de vie: quelle quantité pour quelle qualité de vie ?* 1995, 24 p.

N° 48. – François HÉRAN, *Figures et légendes de la parenté:*

I. *Variations sur les figures élémentaires*, 1995, 114 p.

II. *La modélisation de l'écart d'âge et la relation groupe/individu*, 1995, 84 p.

III. *Trois études de cas sur l'écart d'âge: Touaregs, Alyawara, Warlpiri*, 1995, 102 p.

IV. *Le roulement des alliances*, 1995, 60 p.

V. *Petite géométrie fractale de la parenté*, 1995, 42 p.

VI. *Arbor juris. Logique des figures de parenté au Moyen Âge*, 1996, 62 p.

VII. *De Granet à Lévi-Strauss*, 1996, 162 p.

VIII. *Les vies parallèles. Une analyse de la co-alliance chez les Etoro de Nouvelle-Guinée*, 1996, 80 p.

IX. *Ambrym ou l'énigme de la symétrie oblique: histoire d'une controverse*, 1996, 136 p.

N° 47. – Olivia EKERT-JAFFÉ, Denise ARBONVILLE et Jérôme WITWER, *Ce que coûtent les jeunes de 18 à 25 ans*, 1995, 122 p.

N° 46. – Laurent TOULEMON, *Régression logistique et régression sur les risques. Deux supports de cours*, 1995, 56 p.

N° 45. – Graziella CASELLI, France MESLÉ et Jacques VALLIN, *Le triomphe de la médecine. Évolution de la mortalité en Europe depuis le début de siècle*, 1995, 60 p.

N° 44. – Magali BARBIERI, Alain BLUM, Elena DOLGIKH, Amon ERGASHEV, *La transition de fécondité en Ouzbékistan*, 1994, 76 p.

N° 43. – Marc De BRAEKELEER et Gil BELLIS, *Généalogies et reconstitutions de familles en génétique humaine*, 1994, 66 p.

N° 42. – Serge ADAMETS, Alain BLUM et Serge ZAKHAROV, *Disparités et variabilités des catastrophes démographiques en URSS*, 1994, 100 p.

N° 41. – Alexandre AVDEEV, Alain BLUM et Irina TROITSKAJA, *L'avortement et la contraception en Russie et dans l'ex-URSS: histoire et présent*, 1993, 74 p.

N° 40. – Gilles PISON et Annabel DESGREES DU LOU, *Bandafassi (Sénégal): niveaux et tendances démographiques 1971-1991*, 1993, 40 p.

N° 39. – Michel Louis LÉVY, *La dynamique des populations humaines*, 1993, 20 p.

N° 38. – Alain BLUM, *Systèmes démographiques soviétiques*, 1992, 14 + X p.

N° 37. – Emmanuel LAGARDE, Gilles PISON, Bernard LE GUENNO, Catherine ENEL et Cheikh SECK, *Les facteurs de risque de l'infection à VIH2 dans une région rurale du Sénégal*, 1992, 72 p.

N° 36. – Annabel DESGREES DU LOU et Gilles PISON, *Les obstacles à la vaccination universelle des enfants des pays en développement. Une étude de cas en zone rurale au Sénégal*, 1992, 26 p.

N° 35. – France MESLÉ, Vladimir SHKOLNIKOV et Jacques VALLIN, *La mortalité par causes en URSS de 1970 à 1987: reconstruction de séries statistiques cohérentes*, 1992, 36 p.

N° 34. – France MESLÉ et Jacques VALLIN, *Évolution de la mortalité par cancer et par maladies cardio-vasculaires en Europe depuis 1950*, 1992, 48 p.

N° 33. – Didier BLANCHET, *Viellissement et perspectives des retraites: analyses démo-économiques*, 1991, 120 p.

N° 32. – Noël BONNEUIL, *Démographie de la nuptialité au XIX^e siècle*, 1990, 32 p.

- N° 31. – Jean-Paul SARDON, *L'évolution de la fécondité en France depuis un demi-siècle*, 1990, 102 p.
- N° 30. – Benoît RIANDEY, *Répertoire des enquêtes démographiques: bilan pour la France métropolitaine*, 1989, 24 p.
- N° 29. – Thérèse LOCOH, *Changement social et situations matrimoniales: les nouvelles formes d'union à Lomé*, 1989, 44 p.
- N° 28. – Catherine ENEL, Gilles PISON, et Monique LEFEBVRE, *Migrations et évolution de la nuptialité. L'exemple d'un village joola du sud du Sénégal, Mlomp*, 1989, 26 p.
(Sénégal) depuis 50 ans, 1re édition: 1989, 36 p.; 2e édition revue et augmentée: 1990, 48 p.
- N° 27. – Nicolas BROUARD, *L'extinction des noms de famille en France: une approche*, 1989, 22 p.
- N° 26. – Gilles PISON, Monique LEFEBVRE, Catherine ENEL et Jean-François TRAPE, *L'influence des changements sanitaires sur l'évolution de la mortalité: le cas de Mlomp*, 1989, 36 p.
- N° 25. – Alain BLUM et Philippe FARGUES, *Estimation de la mortalité maternelle dans les pays à données incomplètes. Une application à Bamako (1974-1985) et à d'autres pays en développement*, 1989, 36 p.
- N° 24. – Jacques VALLIN et Graziella CASELLI, *Mortalité et vieillissement de la population*, 1989, 30 p.
- N° 23. – Georges TAPINOS, Didier BLANCHET et Olivia EKERT-JAFFÉ, *Population et demande de changements démographiques, demande et structure de consommation*, 1989, 46 p.
- N° 22. – Benoît RIANDEY, *Un échantillon probabiliste de A à Z: l'exemple de l'enquête Peuplement et dépeuplement de Paris. INED (1986)*, 1989, 12 p.
- N° 21. – Noël BONNEUIL et Philippe FARGUES, *Prévoir les « caprices » de la mortalité. Chronique des causes de décès à Bamako de 1964 à 1985*, 1989, 44 p.
- N° 20. – France MESLÉ, *Morbidité et causes de décès chez les personnes âgées*, 1988, 18 p.
- N° 19. – Henri LERIDON, *Analyse des biographies matrimoniales dans l'enquête sur les situations familiales*, 1988, 64 p.
- N° 18. – Jacques VALLIN, *La mortalité en Europe de 1720 à 1914: tendances à long terme et changements de structure par âge et par sexe*, 1988, 40 p.
- N° 17. – Jacques VALLIN, *Évolution sociale et baisse de la mortalité: conquête ou reconquête d'un avantage féminin?* 1988, 36 p.
- N° 16. – Gérard CALOT et Graziella CASELLI, *La mortalité en Chine d'après le recensement de 1982: I. – Analyse selon le sexe et l'âge au niveau national et provincial*, 1988, 72 p. II. – *Tables de mortalité par province*, 1988, 112 p.
- N° 15. – Peter AABY (s'adresser à J. VALLIN), *Le surpeuplement, un facteur déterminant de la mortalité par rougeole en Afrique*, 1987, 52 p.
- N° 14. – Jacques VALLIN, *Théorie(s) de la baisse de la mortalité et situation africaine*, 1987, 44 p.
- N° 13. – Kuakuvi GBENYON et Thérèse LOCOH, *Différences de mortalité selon le sexe, dans l'enfance en Afrique au Sud du Sahara*, 1987, 30 p.
- N° 12. – Philippe FARGUES, *Les saisons et la mortalité urbaine en Afrique. Les décès à Bamako de 1974 à 1985*, 1987, 38 p.
- N° 11. – Gilles PISON, *Les jumeaux en Afrique au Sud du Sahara: fréquence, statut social et mortalité*, 1987, 48 p.
- N° 10. – Philippe FARGUES, *La migration obéit-elle à la conjoncture pétrolière dans le Golfe? L'exemple du Koweït*, 1987, 30 p.
- N° 9. – Didier BLANCHET, *Deux études sur les relations entre démographie et systèmes de retraite*, 1986, 26 p.
- N° 8. – Didier BLANCHET, *Équilibre malthusien et liaison entre croissances économique et démographique dans les pays en développement: un modèle*, 1986, 20 p.
- N° 7. – Jacques VALLIN, France MESLÉ et Alfred NIZARD, *Reclassement des rubriques de la 8e révision de la Classification internationale des maladies selon l'étiologie et l'anatomie*, 1986, 56 p.
- N° 6. – Philippe FARGUES, *Un apport potentiel des formations sanitaires pour mesurer la mortalité dans l'enfance en Afrique*, 1986, 34 p.
- N° 5. – Jacques VALLIN et France MESLÉ, *Les causes de décès en France de 1925 à 1978*, 1986, 36 p.
- N° 4. – Graziella CASELLI, Jacques VALLIN, J. VAUPEL et A. YASHIN, *L'évolution de la structure par âge de la mortalité en Italie et en France depuis 1900*, 1986, 28 p.
- N° 3. – Paul PAILLAT, *Le vécu du vieillissement en 1979*, 1981, 114 p.
- N° 2. – Claude LÉVY, *Aspects socio-politiques et démographiques de la planification familiale en France, en Hongrie et en Roumanie*, 1977, 248 p.
- N° 1. – Georges TAPINOS, *Les méthodes d'analyse en démographie économique*, 1976, 288 p.

Séance 5 **Elsa Steichen**

Influence combinée du genre et de l'origine sur les trajectoires d'insertion professionnelle des descendants d'immigrés en France

La période d'insertion professionnelle après la fin des études est une étape importante du parcours professionnel, d'autant plus que les conditions d'accès au marché du travail des jeunes sont marquées par le chômage et la précarité. Si les études s'accordent sur l'existence de discriminations qui pénalisent les trajectoires professionnelles des descendants d'immigrés, peu d'entre elles s'intéressent à l'incidence du genre et encore moins à l'influence combinée du genre et de l'origine. A partir de l'enquête Génération 2004, en comparant les hommes et femmes descendants d'immigrés d'Europe du Sud et du Maghreb ainsi que les descendants de natifs, cette recherche dresse un panorama de la disparité de leurs situations d'insertion professionnelle.

Ana-Raquel Monteiro-Matias

Transmission de la langue et bilinguisme chez les descendants d'immigrés turcs en France, en Allemagne et aux Pays Bas

À partir de l'enquête TIES sur les jeunes descendants d'immigrés turcs en Allemagne, en France et aux Pays-Bas, nous analysons le rôle du langage à travers divers aspects : la transmission au sein de la famille, les compétences linguistiques actuelles et l'acculturation linguistique intergénérationnelle. Les résultats n'indiquent pas une « tendance homogène », cependant, et comme mentionné dans les recherches antérieures, les origines linguistiques des parents sont moins associées aux usages actuels et aux compétences linguistiques de leurs enfants que la langue parlée pendant l'enfance, ce qui, pour certains cas, soulève l'hypothèse de dissonance générationnelle dans la même famille. Les facteurs individuels, familiaux et contextuels sous-jacents à cette diversité sont explorés.